LA

# GUERRE DE FRANCE

## — 1870-1871 —

## L'ÉPILOGUE DE LA GUERRE (1).

I. Discours et circulaires de M. de Bismarck. — II. *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la défense nationale*, par M. J. Valfrey. — III. *Histoire du Traité de Francfort*, par le même. — IV. *L'Armistice et la Commune*, par le général Vinoy. — V. *La Guerre des communeux de Paris*, par un officier supérieur de l'armée de Versailles. — VI. Enquêtes parlementaires. — VII. Rapports officiels, documens inédits, etc.

## I.

### L'ASSEMBLÉE DE BORDEAUX ET LA PAIX.

Le jour où Paris, pressé par la faim, rendait les armes, tandis que les forces de la province reculaient vaincues de toutes parts, à Saint-Quentin comme au Mans, aux frontières de la Suisse comme dans la presqu'île du Havre, ce jour-là s'ouvrait pour la France une situation aussi nouvelle que redoutable. C'était le lendemain de la défaite, lendemain troublé, tout chargé d'inconnu; c'était le commencement de la grande et douloureuse liquidation.

Depuis six mois déjà, depuis cinq mois surtout, on soutenait cette lutte inégale où au torrent d'une invasion victorieuse on n'avait à

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier, du 1er février, du 15 mars, du 1er mai et du 15 juillet. — Voyez aussi la *Revue* du 15 septembre, du 15 octobre, du 15 décembre 1872, du 1er mars, du 15 mai, du 15 juin, du 15 juillet, du 1er septembre et du 1er octobre 1873.

opposer que des efforts décousus, l'inexpérience d'un gouvernement improvisé par une révolution, les murs d'une capitale assiégée, la bonne volonté des armées novices de province, les tronçons d'une nation essayant de se rejoindre. On disputait comme on pouvait, dans l'obscurité, dans la confusion, et non certes sans honneur, ce sol de la France que l'empire en tombant avait livré sans défense à l'ennemi. Tant que Paris restait debout, tant que des armées pouvaient tenir la campagne, l'espoir de lasser la mauvaise fortune, de faire reculer l'invasion, ne laissait pas même le temps de réfléchir. Les fiévreuses surexcitations du combat faisaient tout oublier ou tout subir, l'aggravation des malheurs de la guerre, l'épuisement des ressources, le progrès de la désorganisation publique par les déchaînemens révolutionnaires, l'incohérence d'une dictature agitatrice mêlant les entraînemens de parti aux entraînemens de patriotisme. On vivait d'illusions entretenues, encouragées par le mystère qui semblait envelopper encore le dénoûment du tragique conflit. Maintenant, par l'armistice du 28 janvier 1871, le voile se déchirait brusquement et laissait entrevoir l'inexorable vérité de la situation militaire et politique, telle que l'avaient faite la force des événemens et la faiblesse ou la présomption des hommes. La réalité militaire, c'était Paris rendu et désarmé, l'invasion déchaînée jusqu'aux limites de l'Auvergne et de la Bretagne, maîtresse d'une partie de la France et menaçant le reste, la défense démantelée et frappée au cœur. La réalité politique, c'était une anarchie à peine contenue par un pouvoir dénué de sanction, divisé et dépopularisé par l'insuccès; c'était le pays placé entre la guerre avec l'ennemi et la guerre avec lui-même, la passion révolutionnaire prête à se faire une arme de nos revers et à les aggraver, l'exaspération chez les uns, la tristesse découragée chez les autres, l'anxiété partout. La réalité politique enfin, c'était cette fatalité d'une séparation prolongée se terminant tout à coup par une catastrophe, laissant entre la ville et la province des suspicions, des défiances, de redoutables malentendus.

Voilà l'inexorable vérité qui éclatait à la lumière de l'armistice du 28 janvier, dans cette trêve de quelques jours laissée à des vaincus pour se reconnaître, pour se demander ce qu'ils pouvaient encore, de sorte que ces cinq mois de combats, d'épreuves et de déceptions conduisaient la France à cette extrémité où elle se trouvait en face d'une double question : — question de paix ou de guerre avec l'Allemagne, question de paix intérieure ou de révolution. Le dernier mot, l'épilogue de la tragédie sanglante était là, et c'est pour dénouer ce drame, c'est pour régler ces terribles comptes, que se réunissait une assemblée qui avait du moins l'avantage de mettre le

nom et l'autorité de la France à la place de toutes les dictatures, d'être pour tous, pour le pays comme devant l'ennemi, l'expression légale et vivante de la souveraineté nationale.

## I.

Élue le 8 février et réunie dès le 12, née d'un des plus libres et des plus énergiques mouvemens d'opinion, l'assemblée nouvelle arrivait à Bordeaux pour être avant tout la mandataire du patriotisme et du péril. C'était son rôle et sa mission. Sans doute elle reproduisait en elle-même toutes les émotions, toutes les contradictions, et, si l'on veut, toutes les confusions du pays; dans son ensemble, elle procédait d'une réaction presque impétueuse de prévoyance nationale et conservatrice; elle ressemblait à une protestation spontanée contre la politique de guerre à outrance et d'agitation révolutionnaire, et si l'esprit de ces élections de 1871, dans ce qu'il avait de plus juste, de plus modéré, pouvait se caractériser par un nom, il se résumait dans le nom de celui que vingt-six départemens choisissaient pour sa clairvoyance comme pour son dévoûment, — M. Thiers. Cette fatale guerre en effet, M. Thiers avait essayé de la détourner avant qu'elle n'eût éclaté au 15 juillet 1870, et il avait fait ce qu'il avait pu dans le conseil de défense pour en atténuer les désastres après les premières hostilités. Au lendemain du 4 septembre, il avait parcouru l'Europe en plénipotentiaire de la France envahie, gagnant des sympathies à défaut de secours. Il était allé à Versailles négocier pour Paris assiégé un armistice que la sédition du 31 octobre avait seule fait échouer. Retiré à Tours et à Bordeaux, il avait essayé vainement de retenir une dictature emportée qui finissait par le traiter en suspect. Cette sûreté de raison, la supériorité de l'expérience parlementaire et diplomatique, l'éclat d'une illustration européenne, une sorte d'acclamation publique, tout se réunissait pour faire de M. Thiers le chef d'un gouvernement nouveau dans la situation qui s'ouvrait, un négociateur autorisé, s'il le fallait, et dans tous les cas le guide naturel d'une assemblée dont la première mission était fixée par l'armistice du 28 janvier : « se prononcer sur la question de savoir si la guerre doit être continuée ou à quelles conditions la paix doit être faite. »

Évidemment, si une assemblée avait pu être réunie deux ou trois mois plus tôt, même après la chute de Metz, lorsque Paris promettait encore une longue résistance, lorsque les armées de province commençaient à se former et attestaient leur existence à Coulmiers, si un plénipotentiaire de la France avait pu se présenter devant l'ennemi, devant l'Europe, appuyé sur cette assemblée, sur un pays

gonflé d'énergie et de ressources, la question eût été tout autre soit pour la paix, soit pour la guerre. On n'aurait point été absolument désarmé dans une négociation; pour reprendre les hostilités, si l'orgueil du vainqueur n'eût point laissé d'autre alternative, on aurait eu, au lieu d'un pouvoir de révolution, un gouvernement légal, national, conduisant au combat toutes les forces disponibles de la France, des forces qui n'avaient encore souffert ni du feu, ni d'un hiver terrible, ni des fausses directions : c'est le rêve de ce qui aurait pu être à une heure plus propice. Au moment où l'assemblée se réunissait et donnait une sorte de blanc-seing à M. Thiers, tout avait singulièrement changé. Paris était rendu et ne comptait plus que comme un grand otage de l'ennemi ou comme un mystérieux foyer d'agitation. La province avait inutilement prodigué ses armées, dont l'une venait d'être rejetée à travers les neiges du Jura jusqu'en Suisse. Les ressources s'épuisaient au point que M. Gambetta, en vrai dictateur, pour avoir les 10 millions par jour qui lui étaient nécessaires, menaçait de violenter la banque de France, d'exhumer la planche aux assignats. L'armistice avait produit une détente profonde dans un pays surmené, ruiné, fatigué de déroutes, de déceptions, de fanfaronnades révolutionnaires, d'excitations impuissantes et de confusion. On avait beau s'agiter à Bordeaux, parler encore de « guerre à outrance, » la réalité douloureuse éclatait à travers tout; l'impression générale était au doute, au découragement, et c'est dans ces conditions de force majeure, de trouble universel, qu'il y avait à se décider sans perdre un instant, car les heures étaient comptées. L'armistice expirait le 19 février à midi, au moment même où l'assemblée à peine constituée en était encore à former un gouvernement : on avait dû négocier une prolongation de cinq jours, qui semblait bien insuffisante. Entre le 19 et le 24 février, il s'agissait de tout peser, de mettre en balance les inévitables rançons de la paix et des chances ou les impossibilités d'une lutte nouvelle, d'évaluer toute une situation diplomatique, militaire, et de prendre un parti. C'était le rôle dévolu à celui de tous les Français qui pouvait se dire le plus innocent de la guerre, et personne alors, que je sache, n'avait l'idée de disputer à M. Thiers le fardeau, le cruel honneur des suprêmes responsabilités qu'il allait affronter pour tous.

Ce n'était plus le moment des illusions. Sur quoi pouvait compter la France dans les résolutions qu'elle avait à prendre? Est-ce dans une action de la diplomatie qu'elle pouvait trouver une force ou une dernière garantie? C'était clair comme le jour, il n'y avait plus rien à espérer désormais, ni une alliance, ni un appui, ni même une médiation. Depuis six mois, l'Europe n'avait d'autre

souci que de s'effacer et de s'abstenir. Au début, les emportemens belliqueux de l'empire, les premiers coups de foudre de la guerre, avaient été un trop facile prétexte de froideur et d'inaction; plus tard, le prétexte avait été l'explosion du 4 septembre et l'irrégularité d'un gouvernement dénué de toute sanction nationale. La violence des événemens avait fait le reste en glaçant toutes les résolutions, en rejetant toutes les politiques dans une sorte d'expectative poussée jusqu'à l'abdication. Assurément, dans ses longues courses à travers le continent, dans ses voyages à Londres et à Saint-Pétersbourg, à Vienne et à Florence, M. Thiers avait fait tout ce qu'il avait pu pour relever le crédit moral de la France, pour réveiller un sentiment de solidarité qui n'eût été en définitive qu'un sentiment de prévoyance; il avait recueilli partout des sympathies et pas une promesse d'action sérieuse. Le délégué des affaires étrangères, de son côté, M. de Chaudordy, à Tours, puis à Bordeaux, n'avait cessé de déployer le zèle le plus actif dans un rôle que tout lui rendait ingrat et presque impossible; il n'avait rien négligé pour provoquer l'intérêt des puissances, pour amener les gouvernemens à exprimer une opinion, à interroger la Prusse, à proposer une combinaison, une trêve ou une médiation. Peine perdue! Le dernier mot de l'initiative européenne pendant ces six mois avait été de faciliter à M. Jules Favre l'entrevue de Ferrières au 18 septembre 1870, d'ouvrir à la fin d'octobre les portes de Paris et de Versailles à M. Thiers pour aller négocier un armistice, qu'on n'avait du reste appuyé d'aucune démarche directe et efficace. La vérité de cette situation, M. de Beust la résumait d'un trait aussi vif que juste : « il n'y a plus d'Europe! » Diplomatiquement isolée, respectée dans son malheur, mais abandonnée de tout le monde, la France restait seule, comme un combattant dans le cirque, ayant pour témoins les représentans étrangers, réunis sur la Loire ou à Bordeaux autour d'un gouvernement que pour la plupart ils n'avaient même pas reconnu.

Ceux qui se sentaient intéressés à notre cause, qui, selon leur propre parole, lisaient « dans le sort de la France leur sort futur, » et qui auraient voulu agir, — l'Autriche et l'Italie étaient du nombre, — ceux-là ne pouvaient rien, ils l'avouaient avec une tristesse mêlée d'un peu de remords. Ceux qui auraient pu décider l'action européenne ne voulaient rien faire. Ce n'est point une vaine récrimination de vaincus, c'est une situation à préciser.

Une des méprises les plus singulières est ce qu'on a souvent pensé de la politique de la Russie, et cette méprise, propagée avec calcul par les défenseurs de l'empire, a son origine dans un télégramme mystérieux de l'ambassadeur de France à Saint-Péters-

bourg, M. le général Fleury, à la veille de Sedan. Que disait-il donc ce télégramme du 30 août 1870, où l'on a voulu voir une garantie de l'intégrité française promise à l'empire, fatalement détruite par le 4 septembre? Il disait simplement que l'empereur Alexandre II sentait le danger d'une « paix basée sur une humiliation » de notre pays, si la France devait être « finalement vaincue, » qu'il signalait ce danger à son oncle le roi Guillaume, qu'il se promettait, « le moment venu, de parler hautement, » mais qu'on ne pouvait se dissimuler « combien l'empereur était dominé par les influences prussiennes. » Ce n'était point à coup sûr un engagement, et la Russie ne s'engageait pas avec la France parce qu'elle était déjà engagée avec la Prusse. Qu'il y eût un traité récent ou plus ancien, répondant aux arrangemens secrets qu'on supposait exister entre la France, l'Autriche et l'Italie, on n'avait pas même à le chercher, puisqu'il n'y avait qu'à regarder pour prendre en quelque sorte l'alliance sur le fait, puisqu'on savait que dès le mois d'août une déclaration du tsar était arrivée à Vienne pour immobiliser l'Autriche, pour la menacer, si elle faisait un mouvement dans notre intérêt. Ceci suffisait pour fixer d'avance la limite des sympathies que la France rencontrait en Russie après comme avant le 4 septembre; ces sympathies allaient jusqu'à des lettres de souverain à souverain, jusqu'à des recommandations confidentielles et vagues de modération, elles ne seraient allées en aucun cas jusqu'à une démonstration de gouvernement, jusqu'à une manifestation inquiétante pour la Prusse. L'empereur écrivait au roi Guillaume pour lui conseiller de ne pas aller trop loin, le roi ne répondait pas ou il répondait qu'il avait à consulter l'Allemagne, et c'était tout.

En réalité, les premiers momens passés, la Russie avait ses vues particulières, qui ne tardaient pas à se dévoiler. Elle voulait profiter des circonstances, du désarroi de l'Europe, pour effacer la dernière trace de la guerre de Crimée, pour reconquérir sa liberté dans la Mer-Noire par l'abrogation au moins partielle du traité de 1856. La Prusse aidait la Russie dans l'accomplissement de son dessein, la Russie à son tour aidait la Prusse, non-seulement en s'abstenant elle-même de toute pression importune dans les affaires de France, mais encore en décourageant, en empêchant les tentatives des autres, en faisant pour ainsi dire la police autour du champ-clos où se débattaient nos destinées. L'entente au fond était complète, et ce qu'on n'apercevait pas distinctement alors, ce qu'on pouvait tout au plus soupçonner allait bientôt éclater dans les dépêches de félicitations mutuelles échangées entre les souverains devant la France définitivement vaincue. « La Prusse, disait Guillaume à son impérial neveu de Pétersbourg, la Prusse n'oubliera jamais qu'elle vous est

redevable de ce que la guerre n'ait pas pris des dimensions extrêmes, soyez-en béni de Dieu! » Alexandre II, de son côté, répondait au roi Guillaume, couronné à Versailles empereur d'Allemagne : « Je partage votre joie... Je suis heureux d'avoir été en situation de vous prouver mes sympathies comme un ami dévoué. » Après cela n'est-il pas clair qu'à aucun moment, ni avant le 4 septembre, ni après la chute de l'empire, ni aux premiers jours, ni à la dernière heure, ni pour la guerre, ni pour la paix, la France ne pouvait attendre un secours efficace de Saint-Pétersbourg?

Ce que la Russie ne faisait pas, parce que ce n'était point dans les données de sa situation et de sa politique, l'Angleterre aurait pu le faire sans doute. Elle n'avait pas les mêmes intérêts que la Russie; elle ne pouvait avoir les mêmes vues, elle, l'alliée de la France en Crimée. Le déchaînement de l'esprit de conquête en Europe devait l'émouvoir et lui rappeler un temps où elle n'aurait pas laissé s'accomplir de telles révolutions d'équilibre sans y jouer son rôle. Malheureusement dès l'origine l'Angleterre, surprise, mécontente, mais résignée, avait pris l'attitude d'une puissance qui craint avant tout de se compromettre, et qui, pour éviter de se compromettre, recule devant la moindre démarche, de peur de se trouver placée, selon le mot de M. Thiers, « entre un affront et le recours aux armes. » C'est sous les auspices de l'Angleterre, par le concours de l'Autriche, de l'Italie, qu'avait été organisée cette ligue des neutres qui aurait pu être un moyen sérieux d'influence ou de négociation, et qui, par le fait, n'était bientôt plus qu'une sorte d'assurance mutuelle contre toute velléité d'action, surtout contre les sollicitations venant de la France.

Chose singulière, cette ligue des neutres, qui d'abord n'avait été nullement dirigée contre la France, finissait par nous rendre tout impossible. Lorsqu'on s'adressait à Vienne et à Florence, l'Autriche et l'Italie invoquaient leurs engagemens avec l'Angleterre. L'Angleterre, de son côté, se tournait vers Saint-Pétersbourg, où l'on déclarait que rien n'était possible, que l'empereur Alexandre avait d'ailleurs fait plus que tout le monde en écrivant au roi Guillaume. C'était un enchevêtrement bizarre aboutissant à une impuissance véritable, assurément fatale pour la France, peu glorieuse aussi pour l'Angleterre elle-même, qui n'y gagnait rien, qui se voyait conduite à cette humiliation d'avoir à réunir à Londres, sur la proposition de la Prusse et dans l'intérêt de la Russie, une conférence pour biffer d'un trait de plume l'œuvre de Crimée! Aux derniers momens, il est vrai, à mesure qu'on approchait du dénoûment, l'opinion se réveillait, et dans une séance du parlement qui coïncidait avec la réunion de l'assemblée française à Bordeaux, le 17 février

1871, on prenait vivement à partie cette politique d'effacement que M. Gladstone, lord Granville, infligeaient depuis six mois à l'orgueil britannique. On trouvait que c'était assez d'abstentions et d'abandons, que l'Angleterre devait enfin intervenir avec les autres états neutres pour obtenir « une paix modérée, » une paix qui n'aurait point pour effet « de porter atteinte à l'indépendance de la France et de menacer le repos futur de l'Europe. » M. Gladstone se sauvait par des subterfuges, il attendait d'être sollicité, et peu de jours après, dans une dépêche du 25 février, lord Granville faisait cet aveu assez peu digne d'une grande puissance : « je me demandais si un avis amical, que les Allemands ne seraient pas disposés à recevoir, n'affaiblirait pas tel parti qui pourrait se trouver à Versailles en faveur de la modération... »

Oui, au mois de février 1871, l'Angleterre en était à ce degré de crédit et d'influence de ne plus oser exprimer son opinion, « un avis amical, » de peur de froisser l'omnipotence prussienne et d'inquiéter la modération généreuse des Allemands! Je ne parle pas des autres puissances ni des États-Unis. Les États-Unis n'avaient marqué dans cette guerre que par le rôle assez peu clair de M. Washburne à Paris, par la mission énigmatique du général Burnside, et par des manifestations d'indifférence ou d'hostilité à l'égard de la France. Les diplomates américains ne déguisaient pas leurs sentimens. M. Bancroft, à Berlin, triomphait presque autant que les Allemands, et d'avance battait des mains à la paix qui mutilerait nos frontières. Le vieux M. Bancroft complimentait le roi Guillaume et M. de Bismarck de « rajeunir l'Europe, » et il entrevoyait « l'établissement, pour l'Allemagne unie, du gouvernement le plus libéral du continent. » Au lendemain de l'armistice, le 16 février 1871, le général Grant adressait au congrès de Washington un message qui semblait destiné à célébrer les victoires allemandes sans s'occuper même des vaincus. Leçon cruelle pour les républicains français, toujours pleins d'illusions! Aux yeux des États-Unis, l'alliée, ce n'était point la république française, c'était l'Allemagne impériale, « nation libre et habituée à se conduire elle-même, » dont les succès devaient avoir « pour résultat de propager les institutions démocratiques et d'augmenter l'influence pacifique des idées américaines! » Voilà la vérité, de sorte que dans cette crise où la France se débattait, à cette extrémité où elle arrivait, où elle avait à choisir entre la paix et la guerre, l'appoint diplomatique était nul pour elle. La France se retrouvait en face d'elle-même et de l'ennemi, avec ce qui lui restait de forces, avec les dernières ressources de la situation militaire où la surprenait l'armistice.

## II.

Cette situation était terrible par ce que la guerre avait déjà coûté, par la disproportion croissante des forces, par toutes les conséquences d'affaiblissement, de désorganisation et de ruine qu'entraînait le progrès d'une invasion arrivant au cœur de la France. Il n'y avait point à se payer de mots, de déclamations violentes ou même de désespoirs généreux; la vérité des conditions respectives éclatait en traits saisissans, en chiffres inexorables. Comptons un peu comme on devait compter à Bordeaux avant de se décider. L'invasion d'abord s'était tracé à elle-même ses limites par l'armistice; elle avait pris ce qu'elle avait voulu, même des régions qu'elle n'avait pas conquises et qu'on ne pouvait pas lui disputer, d'autant mieux que seule elle avait su ce qu'elle faisait et que le négociateur français, M. Jules Favre, ne le savait pas. Elle s'étendait autour des départemens du Pas-de-Calais et du Nord, qu'elle laissait intacts en les cernant par l'Aisne et par la Somme; elle allait à la pointe du Havre sur la Basse-Seine, à la Mayenne vers l'ouest, à la ligne du Cher et de la Nièvre au centre, à l'extrémité de la Côte-d'Or, enfin jusqu'à l'Ain et à la frontière de la Suisse dans l'est. Dans cette immense zone retranchée de la France soumise à toutes les rigueurs de l'occupation étrangère, il ne restait plus debout que quelques places isolées, Besançon, Auxonne, Langres ou Givet. Les grands boulevards de la défense étaient tombés. Paris avait cessé de compter dans les combinaisons de guerre; si les hostilités devaient reprendre, Paris se trouvait dans l'alternative d'accepter son sort de capitale inutile ou de subir les brutalités d'une exécution militaire. Belfort venait de se rendre le 15 février. Il avait capitulé sur l'ordre du gouvernement, avec les honneurs de la guerre; mais enfin Belfort était perdu comme le reste. Maîtresse du terrain jusqu'au-delà de la Loire, l'invasion pouvait à son gré menacer Nantes, Bordeaux, Bourges, Lyon, et, pour exécuter ses menaces, elle avait des forces que la guerre avait éprouvées sans doute, mais que l'armistice avait déjà permis de renouveler et qui se retrouvaient malheureusement plus que suffisantes pour rentrer en campagne. L'état-major allemand avait à sa disposition l'armée de siége de Paris, l'armée du prince Frédéric-Charles, qui avait rejeté Chanzy sur la Mayenne, les corps de Manteuffel et de Werder, qui venaient de précipiter notre armée de l'est en Suisse, les forces qui à Saint-Quentin avaient repoussé Faidherbe sous les places du nord, les troupes affectées à la garde des lignes de communication ou dispersées en Alsace, en Lorraine. Bref, à ce moment, aux derniers jours de février, l'armée

allemande comptait 570,000 fantassins, 63,000 cavaliers, 35,000 artilleurs avec 1,700 bouches à feu. Joignez à cela les troupes du génie, le train, les services administratifs. C'était une masse de près de 1 million d'hommes vivant sur nos provinces pressurées, ruinées, sans parler de 250,000 hommes restant en Allemagne. En tenant compte de ce qu'il fallait pour contenir Paris, pour en finir avec quelques places, pour aller forcer Faidherbe dans ses lignes du nord, les chefs prussiens avaient encore de quoi former plusieurs armées de 100,000 hommes pour marcher sur le midi de la France. Quelles que fussent les pertes dont les Allemands avaient jusque-là payé leurs succès, — et ces pertes ne laissaient pas d'être considérables, elles atteignaient un chiffre de 127,000 morts ou blessés, — quelle que fût la fatigue de la guerre au-delà du Rhin, — et cette fatigue ne laissait pas d'être vivement ressentie dans toutes les classes, — nos ennemis restaient en mesure de poursuivre jusqu'au bout leur victoire, et ils se tenaient prêts.

Certes la partie, qui n'avait été jamais égale entre l'Allemagne et la France, l'était bien moins encore après six mois. Rien de plus tragiquement simple que notre bilan militaire à ce moment. D'un côté nos pertes de toute sorte, par le feu, par les capitulations : tout compte fait de ce qui avait disparu dans les premiers combats, dans les gouffres de Sedan et de Metz, à Strasbourg, dans les places des Vosges, sur la Loire ou ailleurs, la France avait en Allemagne 385,000 prisonniers, dont plus de 11,000 officiers. Il y en avait partout de Mayence à Kœnigsberg. Nos malheureux soldats encombraient les forteresses et les villes allemandes au point d'embarrasser l'ennemi. Comme si cela ne suffisait pas, Paris gardait une formidable réserve de la captivité, 250,000 soldats ou mobiles, qui devaient prendre le chemin de l'Allemagne au cas où les hostilités se rouvriraient. Ce n'est pas tout enfin : 80,000 hommes venaient de passer d'un seul coup en Suisse. Chose inouie, accablante pour l'orgueil d'une nation militaire, la France comptait 700,000 prisonniers ou internés à l'étranger, sans parler des morts ou des blessés, et en perdant les hommes elle avait perdu de plus 22 places fortes, le matériel de trois grandes armées, 1,800 pièces de campagne, 5,000 pièces de place, plus de 600,000 fusils. C'était un total effrayant. La France avait entre les mains de l'Allemagne de quoi conquérir l'Allemagne : preuve évidente qu'on n'avait su se servir de rien, que tout avait tenu au vice de la direction et des dispositions.

Que restait-il donc pour faire face aux nécessités nouvelles de la guerre, si on se décidait à un effort désespéré? Des forces, du nombre, il y en avait sans doute jusqu'à un certain point. Il y avait

ce qu'avait créé ou amassé en province une activité réelle, bien qu'étrangement confuse. A part 354,000 hommes dispersés en Afrique, dans les dépôts ou dans les camps et difficiles à utiliser ou à détourner de leur destination, il restait 534,000 hommes répartis en huit corps et quelques divisions indépendantes. Des douze corps qu'on avait organisés depuis le jour de la clôture de Paris, quatre, — le 15e, le 18e, le 20e, le 24e, — n'existaient plus pour la défense, c'étaient ceux de l'armée de l'est. Deux, le 22e et le 23e, formaient l'armée du nord sous Faidherbe : ils avaient un rôle distinct et limité. Le reste s'échelonnait sur l'Orne et la Mayenne ou au-delà de la Loire : le 16e, le 17e, le 19e, le 21e, couvrant une partie de la Normandie et la Bretagne entre Caen et Laval, le 25e en avant de Bourges, le 26e, à peine ébauché, à Guéret. Vers Lyon ou la Saône, il y avait encore quelques forces et ce qu'on appelait l'armée des Vosges sous Garibaldi, que M. de Bismarck, au grand scandale de M. Jules Favre, menaçait de faire fusiller s'il le prenait. Malheureusement ce chiffre de 534,000 hommes, qui représentait les forces disponibles de la France pour le moment, n'avait rien de réel, et tous ces hommes n'étaient pas des soldats. Le 25e corps était censé compter 41,000 hommes, il en comptait 29,000 aux premiers jours de février, et avant la fin du mois il n'atteignait plus peut-être 25,000. Les mobilisés, appelés à servir à côté de l'infanterie de marche déjà bien novice, les mobilisés, dénués d'instruction, mal conduits, indisciplinés, se débandaient par centaines sans avoir vu un uhlan. Ils n'avaient plus qu'un désir depuis l'armistice, le désir violent et désordonné de rentrer chez eux. C'était un contingent d'apparence, plus bruyant que sérieux et démoralisé avant le combat. Le noyau le plus solide dans ces masses militaires plus ou moins organisées était l'armée que le général Chanzy avait ramenée du Mans sur la Mayenne, et qu'il mettait le zèle le plus énergique à reconstituer, aidé de ses vigoureux lieutenans, les Jaurégui berry, les Jaurès. Avec les 140,000 hommes de Chanzy et ce qui aurait pu être tiré des autres corps, on aurait eu peut-être réellement de 250,000 à 300,000 hommes.

C'était le dernier mot, et pour atteindre ce suprême résultat, pour avoir 250,000, peut-être 300,000 hommes, à opposer aux forces que les Allemands pouvaient désormais jeter sur nous avec leurs 500,000 hommes disponibles, on avait tout épuisé, cadres et personnel. Il avait fallu faire des capitaines avec des sous-officiers, appeler tous les anciens soldats, toutes les classes libérées, les mobiles, de sorte que ces mobilisés, auxquels on arrivait, finissaient par n'être plus qu'un résidu de la masse virile de la nation. Remarquez bien ceci : avec ce que la guerre lui avait déjà coûté en

morts, blessés, prisonniers ou internés et ce qu'elle avait ou ce qu'elle était censée avoir sous les armes, la France avait fourni depuis six mois quelque chose comme 1,600,000 ou 1,700,000 hommes. Pour aller plus loin, elle avait nécessairement de moins tout ce qu'elle avait perdu, dépôts, arsenaux, places de premier ordre, plus de trente départemens séquestrés par l'ennemi, et parmi ces départemens les plus riches, les plus militaires, la Lorraine, l'Alsace, les Vosges, la Champagne, la Bourgogne, Paris.

Devait-on, pouvait-on dans ces conditions reprendre et poursuivre la lutte jusqu'au bout? Terrible question ardemment, patriotiquement controversée! Je ne parle pas des énergumènes pour qui la « guerre à outrance » n'était qu'un mot d'ordre de révolution ou un moyen de domination, qui prétendaient pousser de braves gens au combat sans y aller eux-mêmes, en se réservant pour d'autres exploits. La question s'agitait plus sérieusement dans les conseils, dans les réunions plus ou moins secrètes de l'assemblée qui venait de se constituer, dans une commission de la guerre chargée d'inventorier en toute hâte les ressources de notre situation. Elle partageait les chefs militaires eux-mêmes. Au mois de janvier, le général Faidherbe avait dit à M. Gambetta à Lille : « Une fois Paris tombé, il n'y a pas de résistance possible. Dans le nord, nous serions écrasés en un mois; dans le midi, quelle résistance espérer? Les populations n'y sont pas portées à la défense, et le pays ne s'y prête pas... » Un mois après, interrogé par le ministre de la guerre, qui n'était plus M. Gambetta, il répondait de même, avec une sévère franchise. Sa lettre avait la rigueur simple et nue d'une démonstration. Chanzy, lui, persistait à croire non-seulement à la possibilité, mais à l'efficacité de la lutte, et cette conviction, il la portait à l'assemblée, où il venait d'être envoyé par son pays natal des Ardennes; il la témoignait avec netteté, avec vivacité, dans ses communications avec le gouvernement, dans les discussions intimes des bureaux de l'assemblée. Il se montrait là ce qu'il n'avait cessé de se montrer, ferme, confiant, soutenu par un certain optimisme de soldat inaccessible au découragement. C'était digne du chef de la « deuxième armée, » de celui qui depuis trois mois ne cédait le terrain que pas à pas, de ne point désespérer de la fortune de la France, de garder jusqu'au bout cette attitude du combattant prêt à se rejeter sur ses armes s'il le fallait, si le vainqueur voulait imposer une loi trop dure. Le général Chanzy ne se faisait-il pas illusion cependant lorsqu'il croyait qu'on pouvait contraindre l'ennemi à s'épuiser par la dispersion, lorsqu'il supposait qu'il faudrait aux Allemands 100,000 hommes pour faire face à M. de Charette, à M. Cathelineau et à quelques divisions de mobilisés, en Bretagne,

100,000 hommes pour contenir l'insurrection des départemens envahis, 100,000 hommes au nord, 100,000 hommes sur Lyon? En fin de compte, à quelle condition Chanzy lui-même croyait-il la lutte possible? Il fallait « organiser la guerre de détail, la défense du sol pied à pied, la résistance derrière tous les obstacles, » à l'abri de chaque buisson. « Les armées ne devaient être que des points d'appui, des moyens ménagés pour profiter habilement des fautes de l'ennemi, » pour le lasser et se préparer par un suprême effort à le rejeter épuisé hors du territoire. S'il fallait tout cela, ce n'était qu'une autre manière de dire qu'il n'y avait plus rien à faire, puisqu'on ne pouvait demander sérieusement cette insurrection universelle, cette défense pied à pied « avec toutes ses obligations et ses conséquences, » à un pays atteint jusqu'au cœur, « atterré de ses défaites. » Le moyen était plus héroïquement désespéré que pratique.

Assurément, quelque décision qu'on dût prendre, il fallait faire bonne contenance. Il y avait de la dignité, même quelque avantage à laisser comprendre à l'Allemagne qu'elle ne disposait pas de la France, « que la revanche était possible, si dans son orgueil elle nous forçait à la vouloir. » Il fallait surtout se préparer à tout événement pour l'expiration de l'armistice, se mettre en garde contre une soudaine reprise d'hostilités, et c'est ce que le général Chanzy faisait avec une ardente prévoyance, comme si la guerre avait dû continuer. C'était d'autant plus nécessaire que par les positions qu'il avait eu l'habileté de s'assurer dans l'Yonne, dans le Loir-et-Cher, dans l'Indre-et-Loire, l'ennemi pouvait du premier coup tourner Bourges, ou, en se jetant sur la Basse-Loire, essayer de séparer du sud de la France notre armée qui se trouvait sur la Mayenne. Dès les premiers jours de l'armistice, Chanzy ne s'y était pas mépris; il avait proposé tout un plan nouveau qu'il faisait accepter à Bordeaux et qu'il se hâtait d'exécuter. Laissant la défense de la Bretagne au général de Colomb, avec le 17e corps, la division Goujard, la division Saussier, les forces de Charette et de Cathelineau, il transportait le reste de son armée sur la rive gauche de la Loire : le 16e corps en avant de Châtellerault, le 21e à Loudun, le 19e de Loudun à Saumur. La « deuxième armée, » — elle gardait encore son nom, quoiqu'il n'y eût plus de première armée, — allait se relier au 26e corps appelé à Argenton, et par là au 25e corps du général Pourcet, qui se trouvait à Bourges. Tous ces mouvemens devaient s'exécuter et s'exécutaient en effet de façon que l'ennemi, massé sur la Loire, rencontrât devant lui, à l'expiration de la trêve, une nouvelle ligne de défense assez forte au centre, au confluent de la Creuse et de la Vienne, couvrant par la gauche le sud-ouest, par la droite le Li-

mousin et l'Auvergne. Chanzy quittait lui-même Bordeaux et se rendait à son quartier-général de Poitiers pour être sur le terrain à l'heure voulue et se tenir prêt à supporter le premier choc.

Rien de mieux. On avait fait ce qu'on avait pu pour montrer à l'invasion que sur un point au moins on ne désarmait pas devant elle; mais ce n'était qu'un vain palliatif qui ne pouvait déguiser ni la menaçante supériorité de l'ennemi, ni notre insuffisance, aggravée par la désorganisation et le découragement du pays. Ainsi de toute façon, à cette heure cruelle, il restait avéré que la France demeurait seule au monde, sans espoir de secours, et que, demeurée seule avec des forces si douloureusement inégales, elle allait du premier coup être obligée de recommencer la lutte au-delà de la Loire, sur le Cher, la Vienne et la Creuse. Encore un instant, on ne pouvait plus tenir à Bourges, c'était déjà prévu : on se disposait à se retirer sur l'Allier en détruisant le matériel qu'on ne pourrait emporter. D'un mouvement énergique, l'ennemi pouvait s'ouvrir un chemin vers le Rhône, le centre ou le sud-ouest. Chanzy lui-même, quelle que fût son intrépidité, allait avoir sûrement fort à faire, surtout s'il avait à supporter une bataille perdue avec une armée impressionnable, au milieu d'un pays menacé de nouveaux désastres. On en était là, et c'est sous le poids de toutes ces complications ou de ces impossibilités que M. Thiers, définitivement chargé du pouvoir le 19 février, devait quitter Bordeaux dans la nuit, accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Jules Favre, et d'une commission parlementaire dite des quinze, nommée pour lui prêter tout au moins l'appui moral de sa présence à Paris dans la négociation qu'il allait ouvrir à Versailles.

Que la question fût déjà presque tranchée, que le désir de la paix, même au prix des plus pénibles sacrifices, l'emportât dans l'assemblée, rien ne le prouvait mieux qu'une scène émouvante qui avait eu lieu, qui avait été pour la chambre une occasion malheureuse de laisser voir la mesure de sa résignation. Le 17 février, un député alsacien, M. Keller, avait déposé une motion revendiquant pour l'Alsace et la Lorraine le droit inviolable de rester françaises, et proposant de déclarer dès ce moment « nuls et non avenus tous actes qui consentiraient l'abandon de leur territoire. » Évidemment une ardente, une poignante sympathie luttait dans les cœurs avec le sentiment accablant de la réalité. C'était peut-être tout engager à l'improviste. Avertie par M. Thiers, qui, sans être encore chef du pouvoir, allait le devenir, l'assemblée s'était bornée à déclarer qu'elle « s'en remettait à la sagesse et au patriotisme des négociateurs français. »

M. Thiers, quant à lui, n'hésitait pas; il voulait la paix, bien en-

tendu une paix aussi honorable que possible, quoique nécessairement cruelle. Depuis trois mois, il la voulait de toute la force de sa prévoyance et de sa raison, parce qu'il croyait la résistance désastreuse et impuissante. Il n'accusait pas le gouvernement de Paris, qui à ses yeux faisait son devoir en tenant le plus qu'il pouvait, en défendant jusqu'au bout la première citadelle de l'indépendance française. Il accusait le gouvernement de province de n'avoir pas su se servir de cette résistance de Paris pour négocier à temps, d'avoir poussé la guerre au-delà de toutes les limites, lorsqu'elle n'était plus possible, d'engager le pays sans le consulter, et, comme il l'a dit depuis, « de vouloir, à quelques-uns qu'on était, se substituer à tous contre la France elle-même, quand il s'agissait de son salut. » M. Thiers n'avait ni l'illusion des levées en masse, qu'il savait impossibles ou ridicules, ni cette suprême et généreuse confiance du général Chanzy dans l'efficacité des dernières forces organisées dont on disposait, dont il connaissait l'insuffisance. Il restait convaincu qu'il n'y avait qu'une paix « courageusement débattue » qui pût détourner pour le pays une ruine chaque jour plus profonde et plus irrémédiable. Cette opinion, qu'il avait exprimée dès le mois de novembre dans son entrevue avec M. Jules Favre au pont de Sèvres, qu'il n'avait cessé de manifester depuis, qui avait été un de ses titres dans les élections, il la portait nécessairement au pouvoir, et cette fois ce n'était plus en plénipotentiaire d'un gouvernement assiégé, contesté ou non reconnu qu'il allait aborder M. de Bismarck à Versailles. Il était lui-même le chef du gouvernement, il avait les pleins pouvoirs d'une assemblée souveraine, avec l'ascendant moral de sa position, de son patriotisme et de son expérience. Avant son départ, il avait le soin d'obtenir de l'assemblée la suspension de tout débat public pendant son absence, prévoyant bien que dans l'état des esprits une excitation de parlement pouvait à chaque instant compromettre une négociation déjà si épineuse. Il emportait enfin, sinon comme un grand secours, du moins comme la sanction diplomatique du caractère régulier de son autorité, la reconnaissance de l'Europe; à peine élu par l'assemblée, il avait reçu la visite des représentans de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Autriche, de la Russie, empressés à saluer en lui le chef légal du gouvernement de la France. S'il n'avait fallu que cela, M. Thiers, en quittant Bordeaux, aurait pu se promettre de ne pas faire un voyage inutile.

## III.

Quelle allait être cependant cette paix, qu'on avait tant de raisons de désirer et de redouter à la fois, dont on sentait la néces-

sité et dont on ne pouvait entrevoir les conditions sans un serrement patriotique? Elle dépendait de celui qui en avait seul le secret, puisque seul il connaissait la mesure des prétentions allemandes. Jusque-là, M. de Bismarck avait évité de dire le dernier mot de sa politique; il avait laissé tout craindre sans rien préciser, et les négociateurs français ne savaient pas au juste ce qu'il voulait, ou du moins tout ce qu'il voulait. Peut-être gardaient-ils la suprême et vague illusion de trouver à Versailles une certaine modération relative, une certaine disposition à ne pas trop abuser de la victoire, et c'est apparemment ce que M. Jules Favre voulait dire lorsque dans l'intimité d'un bureau de l'assemblée, à propos de la motion de M. Keller, il laissait échapper ces paroles étranges : « A l'heure présente, la Prusse n'a pas encore demandé la cession de l'Alsace et de la Lorraine; il est possible qu'elle ne demande pas cette cession, qu'elle se contente d'une simple neutralisation. » Officiellement, diplomatiquement, c'est possible, rien n'avait été formulé dans un irrévocable ultimatum; moralement, depuis cinq mois la paix, avec tout ce qu'il y avait à redouter, était écrite dans l'aveu retentissant des ambitions prussiennes, dans une série de manifestations significatives, jusque dans la différence des systèmes d'occupation appliqués aux départemens qui devaient rester français et aux provinces que l'Allemagne s'adjugeait dès lors du droit de la conquête.

M. de Bismarck, dit-on, n'aurait pas été éloigné de montrer quelque mesure dans sa victoire. Il faut s'entendre. Oui, sans doute, M. de Bismarck, au milieu de ses débordemens de prépotence, pouvait avoir ses heures où il voulait être modéré à sa façon, avec de familières et courtoises brutalités. Cet homme étrange, qui depuis six ans poursuivait ses desseins à travers les ruines du Danemark, de l'Autriche et de la France, ne laissait pas de sentir par instans le danger de renouveler à Versailles, dans un sens opposé et contre notre pays, les excès de conquête de Napoléon à Tilsitt. La raison politique pouvait lui montrer ce danger; mais le chancelier prussien était le serviteur triomphant des passions nationales qu'il avait déchaînées en Allemagne, des passions militaires dont il ne faisait qu'enregistrer les œuvres, selon son expression, et ce n'était peut-être encore qu'une de ses habiletés de se donner parfois des airs de modération en rejetant tout sur les exigences militaires, en faisant apparaître M. de Moltke.

Le fait est que, si on gardait une illusion, c'est qu'on le voulait bien, et que M. de Bismarck lui-même avait depuis longtemps fixé, au moins d'une manière générale, les conditions qu'on devait rencontrer invariablement à Versailles; il les avait fixées dans le premier enivrement du succès en traçant la limite que les armes allemandes devaient atteindre. Dès le lendemain de Sedan, le 2 septembre 1870,

il avait dit avec une irritation altière à nos généraux : « C'en est assez, il faut que la France soit châtiée de son caractère agressif et ambitieux. Nous voulons pouvoir enfin assurer la sécurité de nos enfans, et pour cela il faut que nous ayons entre la France et nous un glacis; il faut un territoire, des forteresses, des frontières, qui nous mettent pour toujours à l'abri de toute attaque de sa part... » Ceux qui parlent sans cesse de ce que l'empire aurait pu obtenir oublient que c'est à l'empire encore debout qu'on adressait ce hautain langage. Quelques jours plus tard, le 16 septembre, par une circulaire datée de Reims, le chancelier prussien avait signifié ouvertement aux puissances de l'Europe ses desseins de conquête sur la Lorraine comme sur l'Alsace, et voici une particularité étrange. L'Angleterre, en recevant cette notification, avait demandé si par la circulaire on avait voulu l'inviter à donner son avis, si elle devait répondre. On lui avait dit que ce n'était pas nécessaire, et elle avait gardé le silence. Puisque M. de Bismarck n'avait pas besoin de l'avis de l'Angleterre, l'Angleterre n'avait point manifestement à exprimer une opinion, pas plus sur la circulaire du 16 septembre que sur tout le reste! Depuis lors les intentions de la politique allemande n'avaient fait nécessairement que s'affermir par la continuité des succès et s'affirmer sous toutes les formes jusqu'au commencement de 1871.

Y avait-il eu un moment, deux ou trois mois plus tôt, où la paix aurait pu être moins dure dans ses conditions essentielles, où, comme on l'a dit, elle n'aurait coûté *que* l'Alsace et 2 milliards? Je ne sais; ce qu'on a donné quelquefois comme une certitude était une impression de M. Thiers, qui désirait avant tout arracher la France à cette effroyable crise où il la voyait se débattre sans espérer pour elle de meilleures chances. « Convaincu par ce que j'avais vu, a-t-il dit, qu'on ne parviendrait qu'à prolonger les ravages de la guerre et à empirer les conditions de la paix, j'avais l'âme brisée, et j'entrevoyais des malheurs encore plus grands que ceux qui nous accablaient. » Dans tous les cas, le moment était passé, les malheurs étaient arrivés, et ce n'est pas après quatre mois d'occupation de Metz, après la chute de Paris, la reddition de Belfort et la défaite de toutes nos armées, que M. de Bismarck devait être disposé à diminuer des prétentions si hautement affichées dès le début. Ces prétentions, on ne pouvait que les retrouver entières, aggravées sans doute par quatre mois de guerre, proportionnées à nos désastres, et cette fois précisées avec l'inflexibilité froide de la victoire.

Le jour de son arrivée à Versailles le 21 février, M. Thiers était impatient d'aborder toutes ces difficultés qui l'attendaient, qu'il ne démêlait encore qu'à moitié peut-être, auxquelles il n'avait à op-

poser que la diplomatie du courage, de la sincérité et du dévoûment. Reçu comme le plus digne des négociateurs, pénétré des malheurs du pays, résolu à bien des sacrifices, pourvu qu'on ne lui fît pas un paix impossible, il avait hâte de savoir à quoi s'en tenir; mais avant tout il fallait au moins s'assurer un peu de temps, ne fût-ce que quelques journées. Ce n'était pas trop quand il s'agissait de l'intégrité, de l'honneur et de la fortune de la France. L'armistice n'avait été prolongé d'abord que jusqu'au 24, on touchait presque à cette date. Un nouveau délai devenait évidemment nécessaire, et ici du premier coup se trahissait la pensée de ne pas laisser la négociation s'égarer ou se compliquer, de nous tenir sous la menace incessante d'une reprise d'hostilités. On n'ajoutait que deux jours à la trêve, ce n'est que le 26, lorsque déjà tout était entendu pour des préliminaires de paix, qu'on accordait jusqu'au 12 mars. Encore chacun des belligérans gardait-il le droit de dénoncer la trêve à partir du 3 mars, selon les circonstances, et de plus ces prolongations successives, il avait fallu les payer. L'armistice du 28 janvier avait laissé en suspens la question de l'entrée des Allemands dans Paris. Que M. de Bismarck se fît l'exécuteur d'une intention préconçue de l'état-major prussien, qu'il eût la faiblesse de vouloir relever le défi de certains journaux qui prétendaient que « les barbares s'arrêtaient aux portes de la ville sainte, » toujours est-il que le chancelier du roi Guillaume exigeait désormais l'entrée des troupes allemandes comme prix de la continuation de la trêve. « Quand je demandai la prolongation de l'armistice, dit M. Jules Favre, M. de Bismarck répondit : Oui, mais nous allons occuper Paris... » Cette entrée des soldats allemands restait, il est vrai, soumise à des conditions qui en diminuaient singulièrement l'éclat; elle devait cesser par la ratification de la paix, et, pour tout dire enfin, elle se mêlait à des questions plus graves, plus essentielles, agitées dans une négociation où la paix avait à triompher de bien autres difficultés.

Dès lors en effet, du 21 au 26 février, dans une maison de la rue de Provence à Versailles, se déroulait une lutte intime, poignante, où un homme seul, désarmé, représentant d'une nation vaincue, n'ayant d'autre force que la raison, son éloquence, son patriotisme désespéré, avait à se débattre sous l'étreinte du vainqueur. Triste drame où il fallait compter, non plus avec des illusions, mais avec une réalité faite pour dominer les cœurs les plus fermes en les révoltant! Chaque matin, M. Thiers prenait le chemin de Versailles pour se rencontrer avec M. de Bismarck dans un redoutable tête-à-tête qui se prolongeait souvent toute la journée. Le soir, il revenait à Paris, au ministère des affaires étrangères, où il se retrouvait

avec les membres de la commission des quinze qui l'attendaient pleins d'anxiété, empressés à recueillir ses impressions, ses chagrins ou ses espérances, qui n'avaient jamais été bien vives, qui allaient en diminuant, sans que son courage fléchît dans l'épreuve. Il racontait aux quinze les efforts qu'il avait faits, les difficultés contre lesquelles il avait à lutter, les résultats « obtenus ou subis. » On s'accoutumait en commun aux amertumes que M. Thiers était le premier à dévorer, qu'il s'efforçait peut-être quelquefois d'adoucir, ne fût-ce que pour préparer ses collègues à les accepter avec lui.

Au commencement, tout avait paru s'engager assez bien. M. Thiers et M. de Bismarck se connaissaient depuis longtemps; ils s'étaient vus à Versailles au mois de novembre, à ce moment où, s'ils eussent été seuls, ils auraient essayé sans doute de signer la paix. Maintenant ils se retrouvaient aux prises, discutant tout, les grandes et les petites choses d'une telle négociation. Bientôt la discussion devint violente. Si cruellement inégale que fût la situation, M. Thiers soutenait le choc. Il restait comme « le roseau pensant » de Pascal, obligé de plier, mais sachant qu'il plie, et encore de force à inquiéter son interlocuteur par la clarté impérieuse de la raison et du droit, à lui faire sentir l'excès de ses arrogances et de ses prétentions. M. de Bismarck, de son côté, se laissait aller à de véritables emportemens, s'agitant comme s'il n'avait pas eu la puissance, ayant recours au roi ou à M. de Moltke quand il se sentait à bout et qu'il voulait en finir. Tout cela se passait dans un cabinet de travail où il y avait une pendule avec un bronze représentant Satan enveloppé de ses ailes et méditant. « Ah! disait peu après M. de Bismarck avec une familiarité de vainqueur en montrant cette pendule, — Thiers la détestait bien, nous avons longtemps discuté devant elle... Il ne pouvait la voir et répétait toujours : — Le diable, le maudit diable! — La paix a été signée devant elle, Thiers ne l'aime pas (1)!.. »

Je le crois bien, que M. Thiers n'aimait pas le « maudit diable » qui n'était peut-être point sur la pendule. Si préparé qu'il fût à d'inévitables sacrifices, il ne pouvait s'attendre aux conditions qu'il avait à débattre pendant ces heures de délibération qu'on avait commencé par lui mesurer. Qui ne se souvient de la carte que les alliés avaient tracée en 1814, qui indiquait tout ce qu'on voulait dès ce moment enlever à la France, et qui ne devint inutile que parce que

(1) M. de Bismarck, à ce qu'il paraît, tenait à emporter cette pendule historique; la propriétaire de la maison n'était nullement disposée à la céder. On a fini par emporter à Berlin le balancier, de sorte que la pendule est restée marquant l'heure où quelques jours plus tard M. de Bismarck quittait définitivement Versailles et la France. — *Versailles pendant l'occupation*, par M. E. Delerot.

l'empereur Alexandre Ier de Russie promettait au duc de Richelieu de refuser sa sanction à ces convoitises de la conquête? On peut dire que cette fatale négociation de 1871 a eu, elle aussi, sa carte désormais historique, tracée par l'implacable orgueil de la puissance et demeurée comme l'expression saisissante des prétentions premières du vainqueur. Cette carte n'étendait pas seulement la domination allemande à l'Alsace, ce qui était facile à prévoir, elle nous enlevait la plus grande partie de la Lorraine, et Belfort à la frontière de l'est comme Metz à la frontière du Luxembourg. Elle reportait la défense possible de la France dans l'Argonne, en Champagne, au plateau de Langres et à Besançon. Ce n'est pas tout : sans parler des contributions de guerre dont l'invasion avait chargé le pays et qu'on ne voulait pas compter, pas plus qu'on ne voulait tenir compte de la part des régions conquises dans la masse de la dette française, on demandait une indemnité de six milliards. Toutes ces exigences, déjà si démesurées, étaient enfin complétées et aggravées par des garanties d'occupation temporaire, par des précautions jalouses, minutieuses, au sujet des forces militaires que la France allait retrouver. En un mot, l'Allemagne, en étendant ses conquêtes sans mesure, en accablant le pays d'exactions, semblait se proposer de laisser la France démembrée, ruinée, exaspérée et impuissante à se relever de longtemps.

C'est là ce que M. Thiers avait à discuter comme des propositions de paix pendant ces heures dont M. de Bismarck parlait si lestement, qu'il pouvait compter comme des heures de triomphe pour lui, et qui étaient sûrement des heures d'angoisse pour le négociateur français. Des conditions d'argent, il y avait encore moyen de les accepter ou de les subir, pourvu qu'on les adoucît un peu et qu'on se prêtât à des combinaisons praticables de paiement gradué, pourvu surtout qu'on laissât à la France la possibilité de se relever et de faire face aux engagemens qu'elle prendrait. Ce que la France paierait pour la guerre, elle le réparerait par le travail de la paix, on pouvait s'y résigner. La question la plus grave, celle qui dominait et résumait toutes les autres, c'était évidemment la question de territoire, et, sans rendre les armes sur le reste, M. Thiers concentrait naturellement son énergie dans la défense de l'intégrité nationale ou du moins de ce qui pouvait encore être sauvé de cette intégrité. Là était le point vif, le grand objet de lutte entre M. Thiers et M. de Bismarck. Tantôt le roi voulait absolument étendre la zone de conquête au sud de Metz parce que son armée, au 16 et au 18 août 1870, avait couvert de ses morts ces terrains de Saint-Privat, qu'il appelait « le champ funèbre de la garde prussienne. » Tantôt les militaires voulaient garder Belfort comme complément

de l'Alsace. Ils voulaient, c'est le mot, puisqu'ils ne pouvaient invoquer que leur volonté, la volonté de la force, pour garder des pays essentiellement français, ce qu'ils appelaient par un euphémisme inutile la « Lorraine allemande, » et surtout Metz. M. Thiers résistait; il s'efforçait, ne pouvant mieux faire, de disputer le terrain, de repousser le plus loin possible cette frontière ennemie tracée par l'épée en pleine France, et il finissait par livrer sa dernière, sa plus décisive bataille au sujet de Belfort, que les Allemands n'avaient certainement pas tenu à occuper avant l'expiration de l'armistice pour s'en dessaisir aussitôt.

L'intérêt national, militaire, politique, était évident. Si la France perdait Belfort, en perdant déjà Strasbourg, Metz, Thionville, elle restait cernée de toutes parts, elle n'avait plus d'issue. C'était une porte fermée pour elle, ouverte pour l'ennemi, qui pouvait se précipiter par là vers le midi de la France, en tournant toutes nos défenses. Ce n'est pas pour rien, M. Thiers l'a remarqué depuis avec une vivacité frappante, ce n'est pas pour rien que la langue populaire a désigné ce passage sous le nom de « trouée de Belfort. » C'est en effet la grande trouée ouverte par la nature entre les Vosges et le Jura, une des grandes routes traditionnelles de toutes les invasions. Comme défense de cette région ouverte, comme complément de notre frontière entre le ballon d'Alsace et le Jura, Belfort, avec une zone suffisante, avait plus que jamais une importance de premier ordre, et si on le voulait, si on avait pu songer à des moyens d'offensive en un pareil moment, on gardait du moins par là une dernière issue pour aborder le territoire ennemi, pour pénétrer encore dans la vallée du Rhin.

M. Thiers tenait donc à Belfort comme à la dernière image visible de notre intégrité, comme à une dernière garantie d'indépendance. A la ténacité de M. de Bismarck, il opposait la ténacité du malheur. « J'ai lutté, a-t-il dit lui-même, avec un désespoir si énergique et si sincère que j'ai persuadé un négociateur très opiniâtre et malheureusement trop autorisé par la victoire. Je lui ai fait sentir la nécessité de ne pas nous imposer le dernier sacrifice. A toutes mes instances, il répondait : Je ne puis pas! Et il m'a fallu, après des efforts pendant une journée entière, conquérir les deux plus grandes autorités de la Prusse, l'autorité royale et l'autorité militaire, pour arracher cette concession pénible. » Jusqu'au bout, on disputait encore, et c'est ici qu'à cette question de Belfort se lie la question de l'entrée de l'armée prussienne dans Paris. M. Thiers n'avait rien négligé pour dissuader le roi et M. de Bismarck d'entrer dans Paris. Il avait montré de la manière la plus saisissante le danger qu'on courait, la résistance probable d'une population exaspérée et prête à se

jeter sur ses armes. M. de Bismarck répondait d'un ton dégagé qu'on en viendrait à bout. — On en viendrait à bout, soit; mais il y aurait combat, Paris serait dévasté, et « pour nous, ajoutait M. Thiers, ce serait un malheur, pour vous une honte éternelle. » Au dernier moment, le roi mettait le négociateur français à une nouvelle et suprême épreuve; il lui faisait dire : « Si vous voulez abandonner Belfort, nous n'entrerons pas dans Paris. » M. Thiers répondait aussitôt : « Non, non, plutôt que de perdre notre frontière, j'aime mieux toutes les humiliations qu'il vous plaira de nous infliger. Entrez dans Paris si vous voulez, mais je garde Belfort. » C'était le 26 février. Cette lutte pour un fragment de territoire patriotiquement gardé au prix d'une dangereuse épreuve qu'on ne pouvait pas épargner à Paris, cette lutte avait duré plus de douze heures passées en consultations entre le roi, M. de Bismarck et M. de Moltke. M. Thiers ne pouvait revenir de Versailles qu'assez avant dans la soirée, rapportant enfin le dernier mot de ses efforts à la commission des quinze, qui l'attendait depuis longtemps, inquiète de la signification de ce retard, ne sachant plus ce qu'elle devait désirer, un dénoûment pacifique ou une rupture.

Plus d'une fois en effet, pendant cette mortelle négociation, lorsqu'après s'être résigné à tout, à la cession de Strasbourg et de Metz comme à l'indemnité légèrement diminuée, il se voyait menacé de ne pouvoir même réussir à garder Belfort, M. Thiers s'était demandé s'il n'avait pas épuisé les sacrifices, s'il ne valait pas mieux continuer la guerre que de céder, et il ne l'avait pas caché à son tout-puissant adversaire. La commission des quinze avait eu, selon son propre aveu, ses découragemens et ses tentations; elle avait examiné cette possibilité extrême de « laisser à l'ennemi le fardeau des ruines de la France, assez lourd peut-être pour l'écraser lui-même. » Le sentiment de la nécessité supérieure de la paix l'avait emporté sur tout, et on avait eu la courageuse sincérité de s'avouer que les embarras de l'ennemi ne seraient qu'une médiocre compensation des nouveaux malheurs auxquels le pays serait exposé. — Puisqu'il en était ainsi, a-t-on dit, puisqu'on allait se trouver aux prises avec de si criantes exigences dans des conditions si dangereusement inégales, pourquoi ne pas prendre le temps de consulter les puissances, de les appeler au redoutable tête-à-tête, de provoquer de leur part une action amicale et modératrice? Pourquoi ne point mettre à profit cette reconnaissance que les cabinets se hâtaient d'envoyer au nouveau gouvernement né de l'assemblée de Bordeaux? C'est en parler un peu à l'aise. M. Thiers, qui avait parcouru l'Europe quatre mois auparavant pour chercher des appuis, M. Thiers, je suppose, n'aurait pas demandé mieux que de trouver

ces appuis, ne fût-ce que des témoins bienveillans, au moment décisif; mais on oublie que les heures lui étaient rigoureusement comptées, que l'ennemi lui mesurait l'armistice jour par jour, — d'abord du 19 au 24, puis du 24 au 26, — pour nous tenir sous une sorte de contrainte et aussi précisément pour empêcher toute intervention européenne. M. Gladstone, je le sais bien, parlait de sa vigilance; il ajoutait en même temps qu'il fallait consulter toute sorte de choses, « les dispositions des neutres,... l'attitude des belligérans... » Il se retranchait derrière cette raison que les belligérans n'avaient pas « exprimé le désir de voir surgir une intervention, » qu'ils ne souhaitaient pas qu'on fît « une démarche prématurée pour connaître leur pensée... »

Et tandis qu'on en était à cette diplomatie de l'expectative, le temps passait sans que M. Thiers y pût rien. Lorsque le duc de Broglie arrivait à Londres, le 24 février, comme ambassadeur de France en Angleterre, il demandait aussitôt qu'on obtînt de l'Allemagne une prolongation d'armistice, justement « afin que les négociations ne fussent pas écartées de la connaissance de l'Europe, » et que répondait lord Granville au nom du ministère? Il disait : « J'ai informé le duc de Broglie qu'en ce qui regarde la proposition que le gouvernement de la reine pressât l'Allemagne de prolonger l'armistice, le cabinet était d'avis qu'une pareille démarche n'atteindrait pas le but qu'on avait en vue... » Veut-on savoir jusqu'où pouvait aller cette intervention de l'Europe dans nos tristes affaires et ce qu'elle avait d'efficacité? Lord Granville avait adressé à lord Loftus, ambassadeur de la reine à Berlin, et à M. Odo Russell, agent anglais à Versailles, une dépêche au sujet de l'indemnité de 6 milliards, qu'il trouvait, non sans raison, démesurée. La dépêche était du 24 au soir; elle ne fut remise à M. Odo Russell que dans la nuit du 26, lorsque la question de l'indemnité était déjà réglée; elle avait été évidemment arrêtée en route. M. de Bismarck, en diminuant d'un milliard l'écrasant fardeau qu'il nous imposait, n'avait pas même voulu que l'Angleterre pût s'attribuer le mérite de cette légère concession. L'appui de l'Europe avait tout juste ce degré d'efficacité, et c'est ainsi que M. Thiers se trouvait seul, sans secours possible, réduit à signer ces préliminaires de paix qui, même avec quelques adoucissemens dus à une négociation laborieuse, restaient assurément l'expression la plus implacable de la force victorieuse la moins déguisée.

Il est vrai, on avait réussi à sauver Belfort, et c'était quelque chose dans notre triste fortune; mais en même temps la frontière française remaniée, refoulée par la conquête, cette frontière, partant du Luxembourg au-delà de Thionville, allait maintenant couper la Moselle au-dessus de Metz; elle dépassait les arrondissemens

de Château-Salins, de Sarrebourg, qu'elle laissait à l'Allemagne, puis elle courait à travers la Meurthe et les Vosges pour aller tomber vers Belfort, dont le rayon restait à fixer. D'un seul coup la France perdait Thionville, Metz, Forbach, Strasbourg, Mulhouse, Colmar, les trois quarts du département de la Moselle, un tiers de la Meurthe, une parcelle du département des Vosges, le Haut-Rhin moins un canton, le Bas-Rhin tout entier, 1 million 1/2 d'hectares de territoire, 1,600,000 habitans! Je ne parle plus de l'indemnité réduite à 5 milliards et garantie par une occupation qui devait diminuer dans la proportion des paiemens, qui dans tous les cas se restreindrait à la rive droite de la Seine à partir de l'acceptation des préliminaires par l'assemblée. Indépendamment de cela, jusqu'à la paix définitive, les troupes françaises devaient se retirer derrière la Loire, sauf la garnison de Paris, que l'armistice avait fixée à 12,000 hommes, qui pourrait maintenant atteindre 40,000 hommes. Enfin, immédiatement après la ratification des préliminaires, des négociations devaient s'ouvrir à Bruxelles pour la conclusion du traité de paix définitif.

Ce qui avait pu être sauvé l'avait été dans la mesure des circonstances. On avait songé aux intérêts des provinces détachées. Nos prisonniers allaient pouvoir rentrer. Les réquisitions en argent, en nature, devaient cesser : c'était bien assez que la France restât chargée du paiement régulier d'une occupation étrangère. Là où les Allemands demeuraient encore, la perception des impôts devait se faire désormais pour le compte du gouvernement français et par ses employés. Bref, on avait fait ce qu'on avait pu pour limiter le mal qu'on ne pouvait empêcher, et du moins dans toutes ces conditions cruelles, inexorables, l'indépendance politique de la France restait intacte. En traitant avec la souveraineté nationale de notre pays, personne n'avait songé à lui demander des gages qui n'auraient été qu'une humiliation nouvelle. Le soir du 26 février, lorsque tout venait d'être accompli à Versailles, lorsque nos négociateurs rentraient dévorés de chagrin, ni M. Thiers, ni la commission des quinze ne se méprenaient sur l'immensité des sacrifices résumés dans ces préliminaires. Ils ne se sentaient soutenus, fortifiés, que parce qu'ils cédaient manifestement à une irrésistible nécessité, parce qu'ils suspendaient les ravages de la guerre, parce qu'enfin dans toutes ces rigueurs, dans toutes ces extorsions, dans toutes ces précautions jalouses, il y avait encore la marque d'un certain respect et des craintes que la France inspirait jusque dans son malheur.

Et maintenant, ce que M. Thiers avait fait, ce que la commission des quinze sanctionnait de son approbation résignée, l'assemblée nationale elle-même devait-elle ou pouvait-elle le désavouer? De

toute façon, il n'y avait pas de temps à perdre; la solution était à Bordeaux, où les négociateurs français se hâtaient d'aller la chercher. Là commençait la tâche de l'assemblée, saisie tout à coup, dès le 28 février, de cette paix qu'elle désirait, qu'elle croyait nécessaire et devant laquelle elle restait consternée lorsqu'elle en connaissait les conditions. Cette malheureuse assemblée de Bordeaux existait depuis quinze jours à peine, elle n'avait pas encore siégé sérieusement, et pour son début elle avait à payer la rançon des fautes ou des folies des autres, à se prononcer sur un acte de diplomatie qui laissait la France démembrée, dont elle n'avait pas sûrement la responsabilité. Elle se devait du moins à elle-même de décliner cette responsabilité, de la rejeter sur le premier et vrai coupable, et, par une coïncidence singulière, c'est un défenseur de l'empire qui, en voulant élever une protestation offensante en un pareil moment, forçait l'assemblée à faire justice par un vote spontané confirmant la déchéance du régime napoléonien. L'empire était jugé sur ses œuvres et sur les conséquences de ses œuvres.

Cela fait, la situation restait douloureusement simple dans cette émouvante séance du 1er mars où s'agitait la grande question. Rien n'était à coup sûr plus facile que de s'élever contre ces préliminaires du 26 février, comme aussi rien ne pouvait être plus oiseux et même plus périlleux que de jeter dans une telle discussion, où tout devait rester digne et viril, des déclamations inutiles. Que l'assemblée «subît, comme on le disait, les conséquences de faits dont elle n'était pas l'auteur,» c'était évident. Au-delà de cette justice, que l'assemblée avait raison de se rendre, on ne pouvait plus rien. Lorsqu'on parlait de refuser toute cession territoriale, de reprendre la guerre, M. Thiers s'écriait avec l'impétuosité du désespoir : « Les moyens! les moyens! donnez-moi des moyens, non des paroles! » et il n'y avait rien à répondre. Il n'y avait qu'à voter et à se hâter pour deux raisons. D'abord, si on hésitait, si on prolongeait ces débats, les hostilités pouvaient se rouvrir par la dénonciation de l'armistice à partir du 3 mars. En outre, les Allemands n'avaient pas eu jusque-là le temps d'entrer dans Paris; mais au moment même où l'on discutait à Bordeaux, ils y étaient déjà. Chaque heure qu'on laissait passer prolongeait pour Paris cette épreuve que la ratification des préliminaires pouvait seule abréger. L'assemblée, au milieu de toutes ses émotions, le sentait violemment, et c'est sous le poids de cette situation qu'elle se hâtait de sanctionner la paix, sans se dissimuler les périls du lendemain et les effroyables difficultés de la liquidation qui commençait.

CH. DE MAZADE.

# LES COURS SOUVERAINES DANS L'ANCIENNE FRANCE

## LA CHAMBRE DES COMPTES DE PARIS.

*Chambre des Comptes de Paris. — Pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidens (1506-1701), publiées par M. Arthur de Boislisle. Nogent-le-Rotrou, 1873.*

L'histoire des cours souveraines dans l'ancienne France touche à un grave problème qui pèsera longtemps encore sur les consciences françaises, et qui, parmi nos trop nombreuses vicissitudes, ne se présente que trop souvent avec un intérêt sans cesse renouvelé à notre sérieux examen. La France pouvait-elle éviter la tourmente révolutionnaire? Pouvions-nous entrer en possession, sans des ébranlemens si durables et des excès si funestes, de ce que contenait d'honorable et d'heureux l'essor de 1789? S'est-il fait en ce sens, dans les temps qui ont précédé, des tentatives intelligentes et généreuses? Les cours souveraines, parlemens, chambres des comptes, cours des aides, auraient-elles pu, chefs et organes des classes moyennes, former avec l'ancienne noblesse une alliance sensée, lui survivre au besoin, et opposer aux velléités d'absolutisme royal une puissante barrière, à l'abri de laquelle la vieille France eût vu s'édifier et nous eût transmis une constitution, fidèle expression de son génie, protectrice de tous les intérêts, perfectible et capable de

résister sans rompre aux ardeurs intempestives et aux entraînemens passionnés? Quelque union a-t-elle jamais existé entre ces cours souveraines et les états-généraux, de manière à faire entrer ces dernières assemblées dans le jeu régulier de nos institutions, ou bien était-il donc inévitable qu'elles demeurassent à l'état de moyens héroïques, de remèdes violens et par là redoutables? S'il est vrai qu'une juste appréciation du passé soit de nature à fournir parfois une utile direction pour l'avenir, les études sur la constitution de l'ancienne France, sur ses phases successives, sur ses divers organes, sont du nombre de celles qu'il faut appeler de tous nos vœux. A ce titre, l'opinion a favorablement accueilli l'important ouvrage que vient de publier M. Arthur de Boislisle, attaché au service des archives et des publications historiques du ministère des finances, ouvrage auquel l'Institut a décerné une de ses plus hautes récompenses. L'auteur n'y a pas ménagé ses peines, car il s'agit d'un volume in-quarto de plus de 900 pages. Près de 800 nous donnent, depuis le règne de Louis XII, la série des documens, pour la plupart inédits, conservés sur l'ancienne chambre des comptes; une vaste introduction met une partie de ces documens en œuvre, et restitue ces annales ignorées. Presque en même temps M. de Boislisle a fait paraître un autre volume in-quarto : la *Correspondance inédite des contrôleurs-généraux des finances avec les intendans des provinces.* Ce n'est encore qu'un tome premier, de 700 pages, qui va seulement de 1683 à 1699. On s'attend bien à ce que l'histoire de l'administration financière, étudiée en un tel détail, fournisse de précieuses lumières sur quelques-uns des principaux ressorts de la constitution française.

M. de Boislisle a puisé dans les archives de notre ministère des finances les élémens de la correspondance des contrôleurs-généraux; il a emprunté ceux de son ouvrage sur la chambre des comptes aux archives des premiers présidens, que lui a ouvertes M. le marquis de Nicolay. Le souvenir de cette cour souveraine demeure en effet, comme on sait, inséparable de celui de cette famille. La première présidence avait passé pendant deux siècles par trente-six titulaires quand, le 22 juillet 1506, elle fut donnée à Jean Nicolay, professeur de droit, membre du parlement de Toulouse. Depuis lors jusqu'en 1791, pendant près de trois siècles, il n'y eut plus que neuf premiers présidens, tous de la même famille et se succédant héréditairement de père en fils, tant était devenue grande et respectée l'autorité morale de ces magistrats. Jean Nicolay ne siégea que douze ans; mais Aymard, le second, resta président trente-cinq années, de 1518 à 1553; Antoine Ier demeura trente-quatre ans, Jean II trente-sept ans, Antoine II trente-deux ans, Nicolas

trente ans, Jean-Aymard quarante-huit ans, Aymard-Jean trente-neuf ans, Aymard-Charles-Marie dix-neuf ans : curieux exemple d'une longue hérédité qui n'était pas très rare dans les annales de l'ancienne magistrature. Il y a bien tel de ces présidens sur qui Tallemant des Réaux paraît avoir d'assez étranges souvenirs ; mais Tallemant est, comme on sait, une méchante langue, et l'histoire de ces neuf générations successives offrirait beaucoup de belles actions, soit quand l'aïeul du dernier de ces chefs de l'ancienne chambre, combattant au siége de Valenciennes, refusait de quitter l'assaut et d'aller s'assurer une survivance que Louis XIV venait de lui accorder en apprenant la mort de son frère, soit quand ce dernier président courait au-devant des sacrifices de revenus et de priviléges que demandait l'assemblée nationale, et, après la suppression de la chambre, refusait d'émigrer, puis succombait innocent sur l'échafaud révolutionnaire, ainsi que son fils et son frère. On raconte qu'après la seconde restauration le prince de Condé ne cessait d'appeler le marquis de Barbé-Marbois, placé à la tête de la nouvelle cour des comptes, « mon cher M. de Nicolay, » parce qu'il ne concevait pas qu'un autre qu'un Nicolay pût occuper cette place. Or, dès le milieu du XVII^e siècle, après la destruction d'une première bibliothèque ou archive due aux soins de leurs aïeux immédiats, les premiers présidens en formaient une autre contenant une foule de documens, recueils autographes, traités originaux, transcriptions de registres, actes de tout genre, sources authentiques et jusqu'à présent inconnues où M. de Boislisle a fait un choix des plus heureux. M. de Boislisle a intitulé son livre *Chambre des comptes de Paris; pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidens, 1506-1791*. C'est un titre qui est trop modeste et pourrait même tromper le lecteur. Nous n'avons pas uniquement ici, loin de là, des informations biographiques; des 973 pièces qui nous sont offertes, il n'y en a pas une qui ne doive servir à qui voudra reconstituer l'histoire de l'ancienne chambre des comptes pendant ces trois derniers siècles, et un très grand nombre, d'intérêt tout à fait général et qui paraissent pour la première fois, seront désormais indispensables à l'historien. L'introduction que M. de Boislisle a placée en tête de son livre est elle-même une œuvre considérable. Il a montré d'abord, avec une abondante érudition du meilleur aloi, quels documens originaux doit rechercher un annaliste de l'ancienne chambre des comptes, lesquels d'entre ces documens ont existé, puis ont péri, lesquels subsistent en dehors même de ce que le nouvel éditeur publie aujourd'hui. Il s'est appliqué ensuite à restituer jusque dans le détail la constitution de la seconde cour souveraine, le mécanisme de son action, sa procédure,

son cérémonial, ses rivalités avec les autres corps, son mode de recrutement. Il décrit les divers édifices occupés par la chambre autour de la Sainte-Chapelle; il nous y introduit en s'aidant lui-même des anciennes estampes et des renseignemens que lui apportent les écrits contemporains. Nous voyons siéger les *maîtres*, les *correcteurs* et les *auditeurs*; on nous dit leur costume; nous entendons leurs formules grâce aux actes originaux; nous suivons ces magistrats au-delà des audiences, non-seulement aux cérémonies, processions ou audiences royales, mais jusque dans l'intérieur de la chambre, à la buvette, jusque dans leur vie privée, à leurs propres foyers. M. de Boislisle nous raconte quel riche hôtel chacun des présidens habite, quelle est sa fortune, quel est le luxe de sa maison, quelle place en un mot tient dans la société parisienne cette noblesse de robe, si haut placée dans l'état. Si d'ailleurs M. de Boislisle n'a pas voulu retracer lui-même le rôle politique d'une si forte magistrature, les documens qu'il a publiés rendent cette étude facile, et par lui s'ajoute une page importante à l'histoire des institutions de l'ancienne France. Mettez en regard de ces deux publications l'*Histoire des états-généraux considérés au point de vue de leur influence sur le gouvernement de la France de 1355 à 1614*, que M. Picot a donnée et qu'il s'apprête à continuer jusqu'en 1789, voilà une série de graves études en réponse aux questions précédentes. Alexis de Tocqueville eût applaudi de grand cœur à de si sérieux efforts, et c'est ce que feront tous ceux à qui paraît excessive, ingrate et funeste la doctrine, essentiellement révolutionnaire, qui oublie ce que nous devons de respect, de sympathie, de gratitude, au majestueux passé de la France.

## I.

M. de Boislisle n'étonnera personne en déclarant tout d'abord qu'il lui est impossible de retrouver quand et comment la chambre des comptes s'est détachée de cet ancien conseil ou de cette ancienne cour qui primitivement suivait la personne royale en tous lieux et suffisait seul à une administration fort peu étendue. Comment préciser le jour où ce double rameau de l'organisation monarchique, destiné à former plus tard le parlement et la chambre des comptes, s'est séparé du tronc commun, et ensuite le jour où il s'est divisé lui-même en deux branches? On lit, il est vrai, dans de vieux ouvrages que, dès le temps de Louis le Jeune et de Philippe-Auguste, il y avait une chambre des comptes, un président, des maîtres, le tout « ambulatif » et suivant le roi dans ses déplacemens; mais nous ne pouvons reconnaître là en aucune façon l'institution

ultérieure. De fait, le XII^e siècle n'admettait pas une telle séparation des pouvoirs, et le mécanisme de l'autorité monarchique y était encore à l'état rudimentaire; le roi n'avait autour de lui que cette cour primitive, *curia regis*, aux attributions à la fois religieuses, politiques et militaires, sans époques fixes ni lieux certains de réunion. Il en fut de la sorte aussi longtemps que la royauté n'eut pas assez de force pour s'élever au-dessus de la société féodale, pour se créer une capitale et un centre de gouvernement. C'est seulement à l'époque de saint Louis qu'on voit le conseil se partager en deux sections : la justice à l'une, — c'est la future cour de parlement, — à l'autre les finances et le contrôle administratif, — c'est la future chambre des comptes. Peu à peu la seconde section se transforme en un corps distinct, stable et permanent, celui des gens du roi, chargés de la comptabilité royale, ou, comme on dit bientôt, les « maîtres de la cour de France. » Ils tiennent à époques fixes des sessions à Paris, d'abord dans les bâtimens du Temple, tout auprès du trésor royal, puis dans la Cité. Leur office est de vérifier chaque année les comptes des communes et des magistrats royaux, tels que les baillis, les prévôts et les sénéchaux. Bientôt ils cessent absolument de suivre le roi et sa chancellerie; les premières années du XIV^e siècle voient apparaître la dénomination de *chambre des comptes*, et ce nom de *chambre* va seul rappeler désormais soit les affinités avec l'ancien conseil, soit le lieu secret où, dans le palais des souverains, se traitaient les affaires de finance. Il y a des raisons de croire que le parlement n'a revêtu qu'un peu plus tard les caractères essentiels d'un corps organisé, perpétuel, sédentaire; s'il en était ainsi, la chambre des comptes aurait eu le droit de lui contester le titre, qu'il revendiqua, d'être la cour la plus ancienne du royaume. On peut bien penser que c'est là un des points sur lesquels les discussions issues des rivalités se sont donné carrière, et M. de Boislisle n'a pas manqué d'indiquer les plus curieuses pièces de ce procès. Étienne Pasquier, l'illustre avocat-général, décidait ainsi la querelle. « Cette chambre, disait-il, a toujours été collatérale de grandeur à la cour de parlement. Et furent ces deux grands corps et colléges introduits de toute ancienneté par la France comme les deux bras de la justice, dont la cour de parlement était estimée le bras dextre, et cette chambre le senestré. Si la cour de parlement a fait que la chambre des comptes ne fût la première compagnie de France, aussi la chambre des comptes a été cause que la cour de parlement ne fût la seule première (1). »

Fixée à Paris pendant ce règne important de Philippe le Bel qui

(1) A. de Boislisle, p. 173.

vit s'établir aussi les états-généraux, la chambre des comptes, comme le parlement, avait été destinée d'abord à suffire pour l'administration financière de toute la monarchie; mais, à mesure que celle-ci prit une plus grande extension, la nécessité s'imposant d'ailleurs de conserver les cours de finance ou les juridictions féodales qui existaient dans les provinces successivement annexées, il fallut créer ou admettre des chambres des comptes provinciales. En même temps que le parlement se trouva peu à peu démembré par l'établissement de treize autres siéges, la chambre des comptes de Paris se vit réduite à n'avoir plus dans son ressort que quinze ou dix-huit généralités. Cela ne devait empêcher ni l'une ni l'autre de ces deux cours de conserver une suprême autorité morale, qui allait se montrer dans leur histoire.

Philippe le Bel avait entrepris de reconstruire le palais de la Cité avec l'intention de l'entourer d'une solide enceinte, à l'abri de laquelle seraient réunis tous les principaux trésors et instrumens de la royauté : les reliques et les chartes dans la Sainte-Chapelle, puis le trésor royal, la cour de parlement et la chambre des comptes. La Cité n'était pas encore elle-même formée tout entière telle que nous la connaissons aujourd'hui; un des îlots qui devaient plus tard y être rattachés s'appelait l'île aux Juifs, et sur l'emplacement de cet îlot s'ouvrit plus tard cette rue de Jérusalem ou de Galilée que nous avons vue subsister jusqu'à nos jours. C'est de ce côté, vers le sud-ouest, que fut construite, après qu'on eut quitté le Temple, la première chambre des comptes, remplacée dans les premières années du XVI^e siècle par un bel édifice destiné à durer jusqu'au violent incendie de 1737, et à devenir pendant deux siècles et demi la scène où s'est développée une importante période de l'histoire de la seconde cour souveraine. Cet édifice était probablement l'œuvre intéressante d'un moine italien, le célèbre dominicain véronais fra Giocondo, le même qui fut chargé de plusieurs autres travaux dans Paris, et dont le P. Marchese a de nos jours écrit l'histoire. C'était un beau spécimen du style de la renaissance conservant quelque chose du genre gothique. Les bâtimens s'étendaient sur une ligne perpendiculaire à l'axe de la Sainte-Chapelle, et parallèlement à son portail, en allant vers le fleuve. La façade en était tournée vers la cour intérieure du palais; on entrait par un escalier extérieur appuyé au côté sud de la Chapelle et recouvert d'une légère arcade surmontée de clochetons; c'était cette fameuse *montée* devant laquelle, dans le chapitre de Rabelais consacré à la chambre des comptes, Pantagruel tombe en grande admiration. Cet escalier donnait accès vers deux corps de logis de différente hauteur, avec les toits élevés en forme de pignon et les murs extérieurs recouverts

de sculptures allégoriques, et se terminant par une élégante tourelle avant de se rejoindre aux vieilles constructions du bord de la rivière. Telle est, dans ses principaux traits, la description de l'ancien édifice du XVI^e siècle, telle que l'auteur a pu la restituer à l'aide de quelques plans et de quelques textes, notamment d'après une estampe de la fin du XVII^e siècle qu'il a reproduite en tête de sa notice préliminaire. M. de Boislisle a d'ailleurs fait revivre avec une rare précision l'aspect intérieur de l'ancienne chambre, du grand et du petit « bureau, » des salles du parquet. Il nous en dit la tenture et l'ameublement; voici les sabliers de coquilles d'œuf pour marquer l'heure, les sacs pour mettre les acquits, les peaux de parchemin pour lier les paquets d'actes de foi et hommage, les jetons de cuivre pour faire les calculs sur l'abaque, avec des devises composées par des poètes à gages. Tout cela est d'un grand intérêt pour l'archéologue ou même pour celui qui entreprend l'étude détaillée des procès contemporains; nous aimons mieux toutefois suivre l'ingénieux érudit dans sa peinture attachante de la physionomie extérieure que donnaient à cette partie de la Cité les usages de la chambre des comptes et les vieilles mœurs de la population parisienne.

On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur l'estampe insérée dans le volume de M. de Boislisle pour apercevoir, tout autour de l'abside de la Sainte-Chapelle et jusqu'à l'entrée des escaliers extérieurs de la chambre des comptes, une série continue d'échoppes appuyées contre la base du monument. Il en est de même autour des maisons à pignons et à tourelles qui forment la pittoresque enceinte de la cour du palais, et qui se relient à angle droit par le pavillon de l'horloge aux bâtimens situés sur la rive du fleuve. C'était là, comme on sait, un ancien usage, hérité des temps les plus inertes du moyen âge; tous les édifices publics servaient de supports à d'étroites et obscures constructions où s'abritaient, sans air et sans espace, sous la pluie des gargouilles et dans la fange du chemin, des milliers de pauvres gens. Ainsi en Italie et en Grèce, aux époques les plus malheureuses et les plus sombres, alors qu'on était devenu trop inhabile ou trop misérable pour élever au peuple des demeures suffisantes, les faibles se réfugiaient parmi les ruines des monumens antiques; ils s'y attachaient, y appuyaient quelque mauvais mur de terre et vivaient là, protégés contre les barbares, contre les ennemis intérieurs, contre les rigueurs du froid, par les glorieux débris des âges précédens. Le sentiment religieux avait fait en outre rechercher des populations, pendant le moyen âge, le voisinage immédiat des églises, et notre temps a vu encore un bon nombre de ces masures encombrant les abords des temples, qu'un goût plus éclairé

des arts et une meilleure administration commandent de respecter aujourd'hui. Les petits marchands ne se contentaient pas, dans l'ancien Paris, d'envahir le pourtour des monumens publics; ils pénétraient jusque dans l'intérieur, s'établissaient dans les escaliers et dans les corridors. Il en était ainsi à Versailles, où des libraires éhontés venaient exposer et vendre jusqu'aux portes des appartemens royaux les pamphlets et les mauvais livres. Il n'en était pas autrement dans Paris même, au Palais de Justice, où, notre génération en a le souvenir, les cordonniers et autres gens de métier envahissaient jusqu'aux abords des grandes salles. La cour de la Sainte-Chapelle offrait de la sorte le plus singulier fouillis de constructions parasites, qui encombraient, empestaient et assourdissaient les alentours. Horlogers, tailleurs, marchands de tableaux, merciers, savetiers, brodeurs, libraires, pullulaient dans tous les coins, le long des murs de la Chapelle basse, sur les perrons de l'escalier qui conduisait à l'église supérieure, et jusque devant le grand portail. Plusieurs de ces échoppes, celle par exemple de Barbin le libraire ou celle du perruquier du *Lutrin* Didier dit *l'Amour*, ont eu leur illustration. La chambre, de temps à autre, faisait effort pour nettoyer la place; mais les ordres du roi, quelque indulgence, l'empire de l'habitude, la faisaient consentir à de nouveaux établissemens. Tout au moins essayait-elle de bannir les métiers trop bruyans; mais elle était impuissante ou peu s'en faut, soit à éloigner les cabarets, auxquels la foule des plaideurs, des gens d'affaires, des laquais, offrait une clientèle assurée, soit à contenir la bavarde et querelleuse multitude des badauds, vagabonds, joueurs de dés et coupeurs de bourses. Quand la montée devenait trop encombrée de telles gens et que le bruit paraissait excessif à messieurs des comptes, ils députaient leurs huissiers et sergens pour aller imposer silence, ou bien ils demandaient l'intervention du prévôt de la maréchaussée, ou ils recouraient à l'autorité suprême du bailli du palais; mais les uns et les autres avaient d'ordinaire peu de succès, et sortaient de la bagarre en loques et moulus de coups. La prison au pain et à l'eau, la fustigation, le carcan, infligés aux coupables, étaient de fort impuissans moyens de correction. Ajoutons qu'outre le personnel de ses membres la chambre avait sous sa dépendance immédiate tout un petit peuple de sujets souvent indisciplinés : c'étaient les clercs de ses vingt-neuf procureurs, qui formaient ce qu'on appelait l'*Empire de Galilée*, corporation analogue à la Basoche des clercs du palais, et ayant pour principal objet de procurer aux jeunes aspirans les moyens de s'instruire, une bibliothèque, des conférences, des conseils spéciaux. Ils donnaient des fêtes publiques, « danses morisques, momeries et autres triomphes, » particulièrement au jour des Rois et

pour la Saint-Charlemagne : il en résultait, bien entendu, de grosses dépenses et de mauvaises aventures qui forçaient beaucoup trop souvent les magistrats d'intervenir.

Au désordre extérieur correspondait en quelque sorte la complexité singulière des attributions de la chambre des comptes : elles étaient à la fois judiciaires, administratives et politiques. La liste serait longue des actes d'intérêt privé qu'elle devait recevoir et enregistrer, anoblissemens, affranchissemens, actes de foi et hommage, dons, pensions, gratifications, concessions de priviléges, etc. En qualité de cour souveraine des finances, elle recevait toutes les lois relatives aux comptables, que d'ailleurs elle jugeait en dernier ressort. Elle avait l'enregistrement de tous les actes concernant le domaine, particulièrement s'ils entraînaient une modification quelconque du territoire; elle connaissait, aussi bien que le parlement, des édits et testamens royaux, des contrats de mariage intéressant la famille royale, des lettres d'apanages, des traités de paix et d'alliance. Elle revendiquait le droit de fournir des commissaires pour la délimitation des frontières nouvelles ou pour les annexions de provinces et de villes. Elle avait, pour toute la France, la juridiction des régales ainsi que le contrôle des relations féodales entre l'épiscopat et le roi. Au nombre de ses attributions concernant le domaine étaient la conservation des joyaux et meubles de la couronne, l'administration du collége de Navarre, celle du temporel de la Sainte-Chapelle et surtout la garde des reliques vénérées qu'elle contenait, ainsi que celle du trésor des chartes, conservé dans les étages supérieurs de la sacristie.

De là les multiples ingérences de la chambre des comptes et les nombreux conflits dans lesquels on la voyait engagée; de là aussi la grande importance de son rôle dans l'état et la haute situation qui était faite à ses membres. Elle se recrutait à l'origine par le système de l'élection, c'est-à-dire par la nomination royale de candidats présentés par la chambre elle-même; mais peu à peu l'usage des survivances et des résignations moyennant finance s'introduisit; il était entièrement accepté dès l'époque de Louis XI et de Charles VIII. Les charges coûtaient fort cher et ne rapportaient pas beaucoup, bien qu'on ajoutât aux gages, qui n'étaient, à vrai dire, que les intérêts des sommes avancées, une foule de droits bizarres difficiles à interpréter pour nous aujourd'hui. Outre les épices, qui montaient à un chiffre considérable, il y avait un droit particulier de franc-salé, le droit de bûche, le droit d'écurie, le droit de chapeau de *bièvre*, c'est-à-dire de loutre, les droits de roses, de dragées, de bougies, de Champagne, de Logres, de *stipes et nobis*, de pieds-forts... « Tous les hiéroglyphiques d'Égypte n'approcharent jamais

de ce jargon, » dit Rabelais, ce qui n'empêche pas M. de Boislisle de donner sur chacun de ces termes de très curieuses explications. Non moins précieux que ces diverses sortes de revenus étaient certains priviléges, tels que l'exemption des impôts et des droits seigneuriaux; Anne d'Autriche y ajouta la noblesse. La vénalité des charges, devenues héréditaires, donnait ainsi naissance à une classe nouvelle, à une sorte d'aristocratie qu'on put d'abord accuser, comme fait Rabelais, d'ignorance et d'incapacité, par allusion au temps où elle se composait de seigneurs et de courtisans plus que de juristes, mais qui réunit ensuite un grand nombre d'hommes graves et instruits, animés par l'esprit de corps à se transmettre certaines vertus, telles que le respect du devoir, le dévoûment au roi et à la patrie, la tradition de l'honneur et des bonnes mœurs.

Si la chambre des comptes occupait une si grande place, a-t-elle mis à profit son ascendant pour exercer une influence utile sur les affaires publiques? Son action est-elle restée bornée à la sphère purement judiciaire et administrative, ou bien, comme les autres cours souveraines, comme la première de toutes, le parlement, a-t-elle eu quelque rôle politique? Aperçoit-on sa trace quand on parcourt l'histoire générale des destinées de la France et de l'ancienne royauté? A ces questions encore, le livre de M. de Boislisle, par les nombreux documens qu'il a recueillis, offre d'intéressantes réponses que nous essaierons seulement d'indiquer.

## II.

Formées d'un démembrement de l'ancienne cour du roi, les cours souveraines conservèrent toujours en vertu de cette origine quelque partie de l'autorité générale dont cette cour disposait. La chambre des comptes en particulier, de qui dépendaient la conservation du domaine et l'administration financière, fut assurée par là d'une influence réelle dans l'état. Aussi bien que le parlement, elle prit une part directe, pendant les premiers temps de son existence comme cour spéciale, aux affaires communes, collaborant aux travaux du conseil et à la rédaction des ordonnances, rédigeant et signant au nom du roi les « lettres royaux » et réglant le taux des monnaies. Philippe le Valois lui conféra dans une circonstance exceptionnelle presque l'autorité d'un conseil de régence; longtemps encore après cette époque, le conseil secret, qui comptait les plus grands personnages du royaume, se tenait dans la chambre des comptes. Jusqu'au temps de Louis XII, les souverains eux-mêmes y venaient quelquefois délibérer sur les affaires importantes. Après que ce roi eut attiré à lui tous les principaux attributs de la souve-

raineté, les cours ne conservèrent plus de leurs pouvoirs primitifs que l'*enregistrement* des actes royaux. Ce ne fut pas seulement une formalité de conservation et de publication, car il fut admis que l'enregistrement pourrait être précédé d'observations, de représentations, de *remontrances*. L'enregistrement devenait ainsi une réelle vérification, faute de laquelle les lois eussent été, selon la doctrine des principaux jurisconsultes et celle des états-généraux, considérées comme « inutiles, caduques et sans exécution. »

Voici de quelle manière ce droit d'enregistrement s'exerçait. Les édits émanés de l'initiative royale étaient apportés au bureau de la chambre, primitivement au moins, par des princes ou des seigneurs de l'entourage du roi; plus tard, ils étaient envoyés au procureur-général par celui des secrétaires d'état qui les avait préparés. Si nulle objection n'était soulevée, la chambre prononçait l'enregistrement, et le greffier le consommait par une inscription au bas de l'acte, qui, une fois transcrit sur les registres de la chambre, était renvoyé au chancelier ou bien au secrétaire d'état, et pouvait être imprimé dès lors et publié. L'édit royal paraissait-il au contraire donner lieu à quelques difficultés, le premier président nommait pour un plus ample examen des commissaires, avec lesquels il travaillait lui-même. Si la chambre, sur leur rapport, concluait à la nécessité des remontrances, le premier président en préparait le texte; on les examinait en assemblée générale, et, après les avoir transcrites au *Plumitif* ou journal de la chambre, on nommait une députation pour aller les présenter au roi, en grande pompe, avec une longue suite de carrosses à quatre et à six chevaux, la maréchaussée servant d'escorte, et les honneurs étant partout rendus sur le passage par les municipalités et les officiers royaux. Le roi recevait assis, mais se découvrait à l'entrée des députés; la harangue du premier président était suivie d'une courte réponse du prince, et les magistrats faisaient la révérence en se retirant, tandis que le président nommait chacun d'eux tour à tour. Le lendemain, le chef de la députation rendait compte de sa mission à la chambre, et son rapport donnait les discours, que l'on transcrivait à la suite des pièces précédentes. La réponse définitive du roi se faisait attendre d'ordinaire; quelquefois il faisait des concessions, mais le plus souvent il refusait de rien changer à son édit. De son côté, la compagnie pouvait persévérer soit en renouvelant ses représentations, soit en traînant les choses en longueur; mais finalement le roi, s'il voulait couper court, lui envoyait par un prince du sang ou par quelque seigneur de sa cour des lettres de jussion, qui étaient reçues en séance solennelle et avec l'appareil d'un lit de justice. La chambre se croyait alors obligée, sous peine de désobéis-

sance et de trahison, à consentir l'enregistrement; elle prenait acte de cette contrainte en appliquant la célèbre formule : « de l'exprès commandement du roi. »

Faut-il conclure de là que les remontrances des cours souveraines étaient chose absolument vaine, que la royauté n'avait pas lieu d'y prêter attention, et que cela ne gênait en rien ses tendances vers l'absolutisme? Ce serait une erreur. Les membres du parlement et de la chambre des comptes purent être tentés en certains cas, sous l'influence d'intérêts de corps ou de pensées ambitieuses, d'abuser du droit de remontrances; il est possible qu'à de certaines époques une opposition tracassière se soit ainsi formée; mais presque toujours ce furent de graves paroles qu'apportèrent aux rois les chefs de la magistrature. On doit penser que la voix de la justice fut plus d'une fois écoutée; il arriva, nous en avons les preuves, qu'après avoir entendu les remontrances les souverains firent des concessions. Ce qui donnait aux magistrats le courage de parler, ce qui imposait aux rois de ne pas franchir certaines limites, c'était la conscience qu'avaient les uns et les autres d'un sentiment général qui animait la nation. S'il est vrai que ce qu'on a appelé la puissance de l'opinion soit un élément tout moderne, éclos au XVIII^e siècle, il y avait du moins autrefois dans un grand pays tel que la France un ensemble d'idées communes, enfantées par le génie national, transmises par la tradition, qui constituaient l'esprit public. Là était la plus forte barrière contre l'absolutisme royal; on applaudissait les cours souveraines de bien satisfaire à ce que l'on considérait comme leur strict devoir envers les peuples et envers les rois eux-mêmes. Le cérémonial qui les obligeait à se rendre en grand appareil à la résidence royale pour présenter les remontrances n'était pas inutile : le peuple était averti par là et comprenait qu'il y avait quelque part un examen des affaires de l'état. On voit dans le recueil de M. de Boislisle que les remontrances étaient souvent préparées par le corps de ville, le parlement, la chambre des comptes et la cour des aides réunis dans une même résistance : c'était là sans doute une ligue imposante et dont l'action risquait d'être efficace. Les remontrances d'ailleurs ne manquaient pas d'échos dans le pays; les cours souveraines, pour peu qu'un débat important se prolongeât, les faisaient publier clandestinement. La chambre des comptes par exemple, voulant maintenir sa popularité, laissa parfois imprimer sous main le texte même de ses remontrances, avec des titres significatifs, comme : *de la multiplicité des impôts et de la misère des peuples*. Aussitôt que paraissait le placard, le procureur-général de la chambre s'empressait de venir le dénoncer, et protestait contre une publicité qu'on ne pouvait donner sans témérité ni sans indé-

cence, disait-il, à des documens que la chambre réservait pour le prince et pour ses propres registres. L'imprimé était frappé de suppression avec grand fracas, et continuait néanmoins à circuler partout; il était rare que la police s'en mêlât sérieusement. Dans les temps troublés, les argumens des magistrats étaient répétés et développés par les prédicateurs dans leurs sermons, par les écrivains dans leurs ouvrages populaires : les raisonnemens de Jean Bodin en 1576, dans son livre de la *République*, ne sont quelquefois que la reproduction textuelle des remontrances présentées par la chambre des comptes en 1573. De tels témoignages démontrent que les cours souveraines furent en plus d'une rencontre les fidèles interprètes du sentiment général : il y avait là une force réelle qu'il eût été imprudent de braver.

Toutefois ces cours devaient restreindre leur action aux matières administratives. L'assemblée politique, c'étaient les états-généraux; vraie représentation nationale dès l'origine, ils recevaient les doléances des divers ordres et avaient pour mission de contrôler, de diriger même en certains cas le gouvernement. Ils avaient fait au XIV^e siècle des efforts répétés pour se rendre annuels, en même temps que pour procurer aux remontrances des cours souveraines une autorité que la royauté ne pût décliner; mais, ces efforts ayant échoué, les rois avaient conservé un droit de convocation qui les rendit maîtres des assemblées d'états. Quand ils ne les convoquèrent plus, les cours souveraines s'imaginèrent qu'elles allaient pouvoir suppléer à cette grande institution en revendiquant pour elles-mêmes l'exercice de droits politiques dont elles avaient eu jadis quelque partie; mais elles s'aperçurent bientôt qu'elles seraient impuissantes à lutter contre l'œuvre séculaire de l'unité monarchique, et se virent enveloppées dans la défaite commune. Elles firent un dernier effort au lendemain de l'avant-dernière assemblée d'états-généraux; l'insuccès de la Fronde abaissa les barrières qui contenaient encore la royauté. L'ordonnance de décembre 1665, les poursuites dirigées contre les magistrats, la fréquence abusive des lettres de jussion, la révocation des priviléges de noblesse accordés en 1644, la transformation des cours *souveraines* en cours *supérieures*, l'ordonnance d'avril 1667 et la déclaration du 24 février 1673, calculées pour laisser une apparence de droit de représentation « après l'enregistrement, » ruinèrent, au moins pour un demi-siècle, les perspectives de libertés parlementaires. On vit quelque espoir renaître, il est vrai, au lendemain de la mort du grand roi : le régent s'empressa de rendre au parlement, puis à la chambre des comptes le droit de remontrances; mais ce fut en définitive pour donner naissance uniquement à une opposition impuissante, souvent indiscrète et brouil-

lonne, qui contribua pour sa part, non pas à contenir et à diriger la monarchie, mais à la précipiter au contraire sur la pente de ses propres fautes.

Il serait fort intéressant de suivre dans le recueil de M. de Boislisle la diversité des rapports échangés, selon la différence des temps et des caractères, entre les principaux rois de France et les cours souveraines : ce serait prendre un aspect particulier du long débat auquel étaient attachées les destinées de l'ancienne constitution française. Les documens ne sont pas nombreux sur le règne de Louis XII, duquel date le premier des Nicolay; ce roi se contenta de profiter de l'ambition des classes riches en favorisant volontiers le commerce des charges. François Ier, malgré des suggestions opposées, semble avoir rarement usé des jussions. Le langage de Henri II est impérieux au contraire, et ses actes ne sont pas exempts de violence. Le faible et capricieux Henri III multiplie les créations d'offices, reçoit avec impatience et dépit les remontrances, dit à haute voix : « Je le veux! » et ne sait ajouter que quelques vaines menaces. Henri IV, plus habile, discute et riposte, montre sous quelles dures nécessités il a dû se résoudre, cède quelquefois, et gagne toujours les cœurs par sa noble sincérité. Son règne est représenté dans le livre de M. de Boislisle par cent dix pièces, dont cinq seulement ne sont pas inédites. Voyons par ces documens, jusqu'à ce jour inconnus, quel était le tempérament constitutionnel du Béarnais, et en quelle mesure il prépara l'œuvre de Richelieu et de Louis XIV.

Il faut tenir compte, pour la première moitié de son règne, des cruelles extrémités auxquelles il était réduit et de la suprême nécessité de son succès. Entre les ligueurs prêts à triompher et les Espagnols campés au cœur du royaume, il ne voyait d'autre ressource pour obtenir promptement un argent indispensable que les aliénations du domaine ou les créations d'offices. La chambre des comptes enregistrait, mais non sans hasarder de temps à autre des remontrances, non sans multiplier des retards qui causaient au roi de vives impatiences. Ce sont autant d'occasions pour M. de Boislisle de nous faire connaître les pages des registres de la chambre, *Mémorial, Plumitif, Créances,* où sont fidèlement reproduites les réponses de Henri IV. L'accent personnel n'y manque jamais, et c'est ce qui ajoute à l'importance historique de ces souvenirs un intérêt moral et presque un attrait littéraire.

Une première fois, quand la chambre était encore à Tours et avant la reddition de Paris, le 16 mars 1593, la compagnie députa vers le roi pour lui remontrer les inconvéniens d'un récent édit d'aliénation du domaine et les raisons qui le rendaient inacceptable

à des officiers chargés de faire observer les lois. Sa majesté, dit le *Mémorial*, après avoir écouté avec patience, répondit qu'elle reconnaissait qu'avec beaucoup de bonnes et suffisantes raisons ils lui avaient fait leurs remontrances, qu'elle était bien aise d'avoir entendu l'importance de ce fait, qu'elle louait et approuvait beaucoup leurs saintes intentions; mais, de deux grands maux, le sage avait coutume de subir le moindre : telle était la nécessité en ce moment qu'il devenait plus utile d'abandonner une partie que de perdre le tout. Si par faute de gens de guerre ou pour être abandonné des Suisses, qui l'avaient bien et fidèlement servi jusque-là, le roi venait à succomber dans une bataille, il ne perdait pas seulement deux ou trois baronnies, il perdait la monarchie entière. Les dettes n'étaient pas venues de ses défauts ni de son mauvais ménage; au contraire, il avait trouvé, lors de son avénement, l'état engagé de toutes parts, plein de tumultes, de feu et d'armes; il y avait employé sa personne et ses moyens, il avait consenti même l'aliénation de ses patrimoines, secours encore insuffisant, s'il ne touchait maintenant au domaine. — Comme les députés lui opposaient de nouvelles objections, il prononça enfin, dit le procès-verbal, que « la nécessité et l'état présent de ses affaires exigeaient que l'édit eût lieu, qu'il entendait que, sans plus retourner, la vérification se fît sans difficulté, que c'était chose résolue, qu'il n'en voulait plus ouïr parler. Lors lui fut dit qu'ils en feraient leur rapport à la chambre *de son exprès commandement.* » Dans une pareille occasion, peu de temps après, il adressait au premier président cette énergique épître, que M. de Boislisle a fort heureusement exhumée.

« Monsieur le président, je vous ai assez clairement fait entendre l'état de ma nécessité et conjuré autant que j'ai pu d'y pourvoir par la vérification de mes édits... Comme si le mal ne vous touchait point en ma personne, en ma réputation et en la ruine de ce royaume, je ne sens aucun fruit de ma plainte. Je puis dire avec vérité que vos compagnies m'ôtent la victoire de la main, perdent ma réputation et ruinent mon état pour faire triompher l'Espagnol. Otez-moi donc cette juste douleur, et donnez-y tel ordre que je ne sois point contraint de venir aux extrémités auxquelles il semble que par force on me veuille précipiter, car je suis résolu de me faire plutôt obéir par ceux qui me doivent obéissance que de me perdre et mon état, et n'y a point de rigueur si grande au monde qui ne soit pleine de justice devant Dieu et devant les hommes quand il s'agit de conserver la personne de votre roi et son état... »

Si le lecteur craignait, parce que cette lettre est contre-signée d'un secrétaire dans l'original, conservé chez M. de Nicolay, de ne

pas rencontrer ici l'accent personnel d'Henri IV, il n'aurait qu'à lire ensuite le *post-scriptum*, qui est autographe et dont l'expression se retrouve la même, à la fois énergique et bienveillante, resplendissante de bon sens et de simplicité forte.

« Si le sujet de mes édits était pour employer à quelques folles dépenses, la rigueur et la longueur dont vous usez aurait quelque apparence de justice; mais étant pour le bien du royaume, vouloir plutôt donner l'état et la couronne à l'Espagnol que de secourir et par ce moyen garder votre roi et l'état de périr, cela est sans excuse et contre toute raison et justice. Obéissez donc, et conservez en ce faisant votre roi, son royaume et ses bonnes grâces tout ensemble. »

Même au lendemain de l'entrée dans Paris, le temps ne semblait pas venu encore des scrupules administratifs. Il fallait à tout prix acheter la victoire; cependant les chefs ligueurs se faisaient payer cher les provinces ou les places qu'ils détenaient encore : à des nécessités extraordinaires, il fallait des ressources anormales. Aussi voit-on quelques mois après le débat se renouveler entre le roi et la chambre des comptes. Il ne s'agissait plus cette fois de quelque aliénation du domaine, il s'agissait d'une création de plusieurs offices de receveurs provinciaux. Dans ses remontrances, le premier président soutint avec raison que, pour un secours médiocre et temporaire, le trésor royal se chargeait par de tels actes d'engagemens très onéreux pour un long temps. Plus il y a d'officiers dans une charge, disait-il encore, plus il y a d'yeux ouverts à leur profit personnel et à ceux de leurs amis, plus il y a de mauvais serviteurs dissipant le bien de leur maître, poison familier qui résout et consomme peu à peu les finances, nerf de l'état. — Ce propos terminé, le *Mémorial* de la chambre des comptes rapporte ainsi la réponse d'Henri IV :

« Messieurs, je reçois de bonne part vos remontrances. Je sais bien que tous édits nouveaux sont toujours odieux; je l'ai fait avec autant de regret que vous en avez, et, sans la nécessité de mes affaires, vous ne seriez en peine de m'en venir faire des remontrances, que je reçois bien; mais quand vous avez su ma volonté, vous deviez passer outre, et ne vous arrêter aux formalités que pourriez faire en autre temps. J'ai, depuis quelques années, fait vivre ma gendarmerie presque miraculeusement, sans argent, à la foule et ruine toutefois de mon peuple, qui n'a plus aucun moyen... Vous m'avez dit la charge qu'apporte cet édit, mais vous ne m'apportez point de remède. Si vous me faisiez offre de 2,000 ou 3,000 écus chacun, ou me donniez avis de prendre vos gages ou ceux des trésoriers de France, ce serait un moyen pour ne pas faire des édits; mais vous voulez être bien payés, et pensez avoir beaucoup fait

quand vous m'avez fait des remontrances pleines de beaux discours et de belles paroles, et puis vous allez vous chauffer et faire tout à votre commodité, car, si seulement il y a vacation, vous ne la voulez perdre, quelque affaire pressée que ce soit, et dites : « Nous avons accoutumé vaquer toujours ce jour-là. » Il vous est aisé d'en parler; mais personne ne peut donner si bon ordre à la conservation de cet état que moi, qui y ai tout intérêt... ».

Encore une fois, on ne saurait trop remercier M. le marquis de Nicolay et M. de Boislisle de nous avoir rendu de telles pages, empreintes d'un si vivant cachet d'authenticité, et qui par eux sont désormais acquises à la science historique. Voilà bien Henri IV, avec sa verve de pratique bon sens, avec sa bonhomie railleuse, qui frappe juste et ne permet pas la réplique. On est fort tenté d'être avec lui quand il force la main à sa chambre des comptes pour obtenir de pouvoir mener à bonne fin, malgré de dangereux obstacles, sa grande et salutaire entreprise; d'autant plus qu'on ne saurait dire absolument qu'il refusât tout contrôle. Il reconnaissait, peut-être du bout des lèvres, que c'était le devoir des cours souveraines d'agir de la sorte; c'était à elles, disait-il, de « serrer le bondon; » même il se repentait à certaines heures de ses brusqueries, et en parlait avec une sérieuse bonté : « Vous ne savez pas mes affaires, et le tourment et le travail que j'ai en l'esprit, qui me cause quelquefois d'user de rudes paroles. » Il lui arrivait de céder quelquefois, c'est-à-dire tout au moins de rabattre quelque chose de ses premières résolutions, de manière à faire absoudre les exigences qu'en des momens suprêmes il avait maintenues contre d'honorables scrupules.

En général cependant, il faut bien le dire, le sentiment que les remontrances de ses cours souveraines avaient le don d'exciter en lui était l'impatience. Il l'exprimait volontiers par des paroles irritées, disant qu'il voulait être obéi, qu'il ne serait pas un roi d'Yvetot, qu'il les ôterait de leurs chaises et les rembourserait pour en choisir d'autres plus dociles, — ou bien il employait l'ironie : un jour qu'un conseiller déclarait que lui et sa compagnie avaient juré, non-seulement sur l'honneur, mais sur la vie, de suivre et de faire respecter les ordonnances, « en a-t-on vu mourir beaucoup dans la compagnie, lui dit le roi, de ceux-là qui y contrevenaient? » — ou bien au contraire il avait recours à quelqu'un de ces billets aimables par lesquels il savait séduire : « Monsieur le président, écrivait-il, je vous prie vous rendre aussi soigneux et affectionné de favoriser mes bâtimens et quelques moyens que j'y ai affectés, comme je me le suis toujours promis et que je désire l'avancement

d'iceux. Si à mon retour je trouve que par votre moyen l'on avance besogne, je vous en saurai fort bon gré. Faites-le, je vous prie. En aucune autre chose ne puis-je rechercher votre affection où les effets me soient plus agréables. Vous êtes témoin de ma passion : si vous m'aimez, favorisez-la. Je vous en prie, et de croire que j'aurai mémoire de ce que vous ferez pour mon service. Dieu vous ait, monsieur le président, en sa garde. »

Là où le lecteur se range sans arrière-pensée avec Henri IV, c'est lorsque, supérieur à son temps, animé d'une résolution sereine, il soutient contre les objections attardées de la chambre des comptes son célèbre édit de Nantes, qui reconnaît aux protestans la liberté de culte et leur ouvre l'accès des charges publiques. Il a cette fois une telle conscience de son bon droit qu'il ne ressent, en présence des retards et des remontrances, nulle inquiétude, nul réel sentiment d'irritation : loin de là, il fait aux députés un accueil fort dégagé; mais du même coup ses réponses ne souffrent pas contradiction, car elles exposent dans toute leur grandeur ses vues politiques. Le récit de cette entrevue, emprunté aux *Créances* de la chambre, c'est-à-dire au compte-rendu des audiences solennelles, est assurément une des plus curieuses pages du recueil de M. de Boislisle.

C'était vers la fin de mars 1599. Les députés de la chambre des comptes, chargés de porter les remontrances, vinrent pour trouver le roi dans ses « déserts de Fontainebleau, » comme il se plaisait à dire. Partis la veille de Paris, ils arrivèrent un dimanche à sept heures du matin. Ils se rendirent immédiatement au château; mais sa majesté venait de partir pour entendre la messe à Saint-Mathurin, d'où elle ne devait être de retour que vers cinq heures du soir. Ils allèrent donc à la fin du jour sur son passage; le roi leur dit qu'ils étaient les bienvenus, mais qu'il avait un grand mal de tête et ne pourrait les entendre que le lendemain, s'il n'était empêché par une médecine qu'il avait à prendre. Et il leur demanda s'ils avaient vu les agrémens de sa maison, et autres propos de bonne réception. Le lendemain, sur les huit heures du matin, ils se présentèrent de nouveau, et virent qu'on refusait l'entrée des appartemens du roi aux princes et seigneurs « pour la douleur de sa médecine, » et il leur fut dit qu'ils ne pourraient parler à sa majesté que sur l'après-dînée. C'est pourquoi étant revenus vers le midi, ils trouvèrent que le roi était encore incommodé, et il leur fut dit qu'ils auraient de la peine à lui parler plus tôt que sur le soir. Cependant Beringhen, le valet de chambre, fit entendre quelque temps après au roi comment ils attendaient toujours, et leur obtint d'entrer. Le roi était couché sur son lit; après l'avoir salué, le président lui

fit sa harangue : sa cour souveraine, dit-il, n'avait pu jeter les yeux sur l'édit favorable aux protestans qu'avec une extrême tristesse, les soupirs au cœur et les larmes aux yeux; le moyen de rétablir la paix avec les hommes était de la commencer avec le Seigneur; admettre ceux de la religion prétendue réformée aux recettes générales et particulières, c'était remettre aux mains du parti tous les deniers de France, autant de trésors assemblés pour fournir aux dépenses de la guerre civile, pour se rendre maîtres des places ou bien acheter les consciences. Les admettre en particulier aux offices de la chambre des comptes, c'était y introduire la division, puisque ce qui a coutume de lier étroitement les hommes, c'est-à-dire la communauté de religion, ferait défaut.

Après avoir écouté en silence, le roi répondit que, si les honorables membres de sa chambre des comptes avaient pleuré en lisant son édit, ils avaient eu, pensait-il, le temps de sécher leurs larmes. Il ne fallait plus parler de partis en France; le roi empêcherait bien qu'à l'avenir il y en eût; tout dévoué à la religion catholique, apostolique et romaine, y voulant vivre et mourir, et étant prince de foi, comme il l'avait montré, il entendait être seul chef de son peuple. C'était son envie d'achever en France deux mariages, le premier de sa sœur unique, le second de ses sujets les uns avec les autres : ses deux projets seraient accomplis dès qu'on aurait vérifié son édit de Nantes, ce qu'il attendait qu'on fît au plus vite. « Sur ce, le roi se serait levé, et, se levant, leur aurait donné congé, à cause des inquiétudes que sa majesté recevait de sa médecine. »

En résumé, s'il y eut des occasions où la conduite d'Henri IV et son langage durent sembler passablement arbitraires, par exemple lorsqu'il imposa en mars 1604 à la chambre des comptes un certain Moisset-Montauban, traitant mal famé qui s'était élevé par l'intrigue, il faut reconnaître que, dans la plupart des cas, ses démêlés avec les cours souveraines s'expliquèrent par les fâcheuses extrémités où il se trouvait, auxquelles ce qui restait de vague et d'indéterminé dans la constitution de l'ancienne France ou bien l'inexpérience administrative ne présentait que d'insuffisantes ressources. Quant à la conduite et au langage que tenaient les cours souveraines pendant ce XVI^e siècle, qui est comme l'âge héroïque de l'ancienne magistrature française, on peut bien y trouver quelque chose d'intempestif en mainte circonstance, mais elles remplissaient après tout un devoir, elles ne pouvaient être accusées alors de ce qu'on leur reprocha plus tard, c'est-à-dire d'une opposition tracassière et vaniteuse, plus préoccupée des intérêts de corps que des grands intérêts de l'état. L'esprit public les inspirait et les soutenait : leurs chefs s'appelaient les Molé, les Achille de Harlay, les de Thou, les

Séguier, les L'Hospital, les Étienne Pasquier, les Nicolay. La chambre des comptes en particulier, que les trois derniers noms avaient alors honorée, eut un beau rôle sous le règne difficile d'Henri IV; un des membres les plus distingués de notre cour actuelle des comptes l'a bien défini. « Les magistrats restés à Paris durant les troubles, comme ceux de Tours, ne cessèrent pas d'être royalistes. A part quelques meneurs, qui se firent un triste renom, la chambre parisienne soutint l'honneur de la magistrature. Elle n'usa de son intervention forcée dans les affaires de la ligue que pour faire entendre à la population les accens d'une courageuse fidélité. Ni espagnole ni lorraine, mais française et catholique, elle se donna pour mission de ramener le peuple vers la seule voie de salut qui restât à la France. Elle brava les violences des seize, les déclamations des fanatiques ou le ressentiment des princes, pour défendre les intérêts de la royauté; alliée constante des politiques, elle ne craignit jamais de répéter que l'espoir de la patrie était dans la conversion du Béarnais, que tous brûlaient de proclamer roi de France (1). »

Nous avons dit l'affaiblissement des cours souveraines sous les règnes qui suivirent. Ce serait un utile et attachant, mais très long travail que d'étudier dans le livre de M. de Boislisle comment se sont modifiés sous Louis XIII et Louis XIV les rapports entre les cours et la royauté, — comment, sous Louis XV, elles ont cru revivre, mais n'ont fait, tout en laissant alors à la chambre des comptes un rôle plus réservé, que contribuer peut-être au désordre qui se précipitait; on les verrait enfin sous Louis XVI partager les illusions communes, puis succomber avec dignité. La loi du 25 août 1791 supprimait les chambres des comptes; lorsque le chef du département écrivit au premier président qu'on allait procéder aux mesures d'exécution, celui-ci lui répondit en ces termes : « Nous vous devons des remercîmens, monsieur, de nous définir le terme prochain de notre existence civile. Les portes de la chambre des comptes seront ouvertes. Les préposés des nouvelles administrations peuvent dès aujourd'hui aller consommer notre anéantissement et se promener sur les derniers débris de la magistrature. Nous irons gémir sur les ruines de la religion et de la monarchie, et nous attendrir sur les malheurs de la famille royale. Ceux qui les ont loyalement servies conserveront éternellement le droit de les respecter et de les chérir. » Ce dernier des chefs suprêmes de la chambre honora par sa propre fin le souvenir des cours souveraines. Aymard-Charles-Marie de Nicolay avait refusé en 1789 le mandat de député aux

(1) *La Chambre des comptes de Paris au seizième siècle.* — Discours de M. le procureur-général Petitjean; audience solennelle de rentrée de la cour des comptes, 4 novembre 1873. Paris, Imprimerie nationale, in-8°.

états-généraux afin de pouvoir se vouer entièrement, dans un temps si grave, aux intérêts qui lui étaient confiés. Il refusa aussi d'émigrer, même après la loi de 1791, et s'empressa de marquer son bon vouloir par d'importantes offrandes patriotiques. Il n'en fut pas moins arrêté par ordre du comité de sûreté générale vers la fin de 1793, et monta sur l'échafaud en juillet 1794, deux jours avant son fils aîné, qui avait été emprisonné comme otage, et trois mois après son frère Aymard-Charles-François de Nicolay, ancien premier-président du grand-conseil. — Du sinistre souvenir de l'année 1793, celui de l'année 1871 est désormais inséparable : l'infâme commune, renouvelée, a mis à mort comme otage un des chefs de la nouvelle magistrature et détruit par l'incendie, outre l'édifice de la moderne Cour des comptes, ce que cette cour avait pu sauver des anciennes archives d'un corps judiciaire si intimement mêlé aux destinées de notre pays. C'est ce qui donne à la publication de M. de Boislisle un précieux à-propos. La vérité historique importe beaucoup au triomphe de la moralité parmi les hommes; il faut se réjouir de ce que, grâce aux efforts de la science, il soit après tout si difficile d'étouffer sa voix.

Quant au problème principal que soulèvent de tels souvenirs, il est évident que la constitution de l'ancienne France, telle que l'avaient faite le temps et les mœurs, doit nous apparaître comme un édifice par certains côtés incomplet et même illogique. Les cours souveraines, pouvoir essentiellement administratif et judiciaire, devaient être impuissantes à contenir la royauté dans l'exercice de son pouvoir politique. Il s'est rencontré de savans juristes pour soutenir qu'avec ces seules cours il eût été possible de créer une sorte de régime parlementaire capable de garantir la liberté; mais le bon sens public ne s'y est pas trompé. Le vrai régime parlementaire ne saurait se passer de l'élément représentatif; or la magistrature, émanée du pouvoir royal, ne suffisait pas à représenter la nation. Il eût fallu organiser et fortifier les états-généraux au lieu de les laisser s'oublier eux-mêmes dans un long sommeil suivi d'un réveil redoutable. Toutefois le temps et les mœurs, disions-nous, avaient fait cette constitution; ils y mêlèrent pendant une longue période ce tempérament et cet équilibre qui naissent de l'expérience, des concessions mutuelles, de la solidité et de la longanimité de l'esprit public. Ces conditions permirent au génie de la France de se développer même au travers des agitations politiques et civiles, mais elles n'empêchèrent pas l'autorité monarchique de devenir envahissante et de creuser ainsi les abîmes.

A. Geffroy.

LES

# ÉTUDES D'ÉRUDITION

## EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

L'examen comparé de l'activité érudite en France et en Allemagne est un sujet complexe et à beaucoup d'égards très délicat. Si on met en parallèle l'état des hautes études chez nous et chez nos voisins, il est difficile, alors que l'on s'arrête aux mérites de l'un des deux pays, de ne pas être accusé par instans de partialité. Dans un tableau de ce genre, tout est nuance; la page qu'on vient de lire doit être commentée par celle qui la suit; les considérations de détail sont si nombreuses que, pour les apprécier avec sûreté, il faut souvent se mettre à distance et les regarder d'ensemble. Dans l'analyse des tendances différentes qui distinguent les deux nations, i importe aussi de ne pas confondre l'essentiel et l'accessoire. Si on s'attache aux causes premières, le sujet s'élève; les dangers de la polémique mesquine disparaissent, la critique dès lors a toute liberté; elle sait bien du reste que les deux formes d'esprit dont elle étudie quelques-unes des manifestations particulières ont une égale valeur pour le progrès de la haute culture intellectuelle.

### I.

Quand on est tenté de nous déprécier dans l'ordre de l'érudition, on oublie que trois des sciences modernes les plus importantes sont nées dans des chaires françaises. Le temps présent doit à Eugène Burnouf la connaissance du zend, et par là en grande partie l'étude comparée des langues indo-européennes. Abel Rémusat et Stanislas Julien ont été les premiers sinologues de ce siècle. Dans l'intelli-

gence de l'égyptologie, personne n'a surpassé M. de Rougé, qui recueillait lui-même l'héritage de Champollion (1). Ainsi, là où il fallait créer, où les qualités ordinaires ne suffisaient pas, comme si la noblesse du but eût stimulé le génie français, il a montré que ces belles recherches étaient faites pour le passionner. De même autrefois l'archéologie et la paléographie ont eu en Montfaucon et en Mabillon des maîtres qui ont instruit l'Europe. Dans l'histoire des études orientales, personne ne nous conteste une place d'honneur; l'Institut s'est souvenu des devoirs que lui imposaient de glorieuses traditions quand il a décidé de publier le *corpus* des inscriptions sémitiques. La merveilleuse patience qui a été longtemps le privilége des bénédictins s'est retrouvée de nos jours chez quelques-uns de nos érudits; nous avons vu commencer et s'achever sous nos yeux, par les efforts d'un seul homme, telle tâche si étendue qu'elle semblait demander plusieurs existences. La France a en si haute estime les recherches savantes que nulle nation ne les a plus constamment associées à ses entreprises extérieures. Il n'est guère besoin de rappeler longuement que dans les hautes études, à toutes les époques, aux grands maîtres étrangers nous avons presque toujours pu opposer les nôtres. Ce n'est pas là un fait qui soit mis en doute; mais il nous vient parfois d'outre-Rhin une sorte d'éloge très particulier qui ne nous déplaît pas. M. Théodore Mommsen, en apprenant coup sur coup plusieurs découvertes dues à nos érudits, disait récemment : « Il faut avouer que ces Français ont un pacte avec la bonne chance. » L'activité, la passion de ce qui est important et neuf, un esprit juste et décidé, ne sont-ils pour rien dans ces fortunes dignes d'estime? Il en est de la science comme de la vie : le hasard n'y fait pas seul les heureux.

Si on met en parallèle les hautes qualités, celles qui sont le privilége de quelques-uns et qui font faire à nos connaissances par des coups de génie des progrès éclatans, la France n'a rien à envier à l'Allemagne; elle peut même dire avec quelque fierté que nous avons précédé dans cette carrière ceux qui sont aujourd'hui nos rivaux, que plus souvent qu'eux nous avons eu ces intuitions imprévues d'où naissent les grandes découvertes. L'opinion est faite, et depuis longtemps, sur tous ces points; ce qu'il convient de comparer, ce sont moins les mérites de premier ordre que les méthodes suivies par la foule des esprits laborieux et le nombre même des ouvriers. La supériorité propre à chacune des deux nations est alors facile à définir. Il s'en faut qu'elles aient au même degré d'une part

(1) Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié une récente étude consacrée à Auguste Mariette par M. Desjardins.

l'intelligence nette et sûre d'elle-même, le don de voir la vérité et de la faire comprendre, de l'autre cette organisation et cette continuité de travail qui, dans ces études, sont une si heureuse condition de progrès.

Il se publie en Allemagne beaucoup plus de livres d'érudition qu'en France. Ils ont presque toujours un mérite, l'abondance des informations. L'auteur sait tout ce qui a été dit avant lui et le rappelle; il expose l'état de la question, ou plutôt nous permet de le connaître, si nous sommes attentifs et studieux. — On ne lit pas d'ordinaire un livre allemand, on l'étudie. — L'usage des documens originaux, la critique des textes anciens y est de règle. Ces ouvrages citent de première main, et soumettent le passage auquel ils renvoient à une sérieuse analyse. L'ordre, la clarté, sont des mérites qu'il faut rarement leur demander. Sous l'abondance des faits, l'écrivain est accablé; il se reconnaît avec peine au milieu des matériaux qu'il a réunis : il entasse plus qu'il ne bâtit. L'important pour lui se distingue mal de l'accessoire; il ne s'occupe guère de la juste proportion que doivent avoir les différentes parties de son œuvre. Il est tel livre allemand qu'il faut refaire pour le bien comprendre : nous lui cherchons un titre qui résume la pensée principale; nous divisons l'ouvrage en chapitres; nous mettons ces chapitres dans l'ordre où ils s'éclairent les uns les autres : alors seulement nous pouvons lire avec fruit les démonstrations et porter un jugement. Combien ce travail n'a-t-il pas été imposé souvent à beaucoup d'entre nous! Voici par exemple les *Commentationes epigraphicæ* de M. Neubauer. — L'ouvrage n'a pas d'introduction; l'auteur n'indique nulle part le sujet qu'il traite. Nous lisons les premières pages : nous croyons qu'il se propose seulement de restituer quelques inscriptions; les pages suivantes ne nous éclairent pas encore; nous passons d'un problème de détail à d'autres questions en apparence aussi peu importantes. Ce volume est pourtant d'une grande valeur; il est le meilleur travail que nous ayons sur la partie jusqu'ici la plus obscure de la chronologie athénienne. Il était si facile, semble-t-il, d'annoncer le sujet, la méthode, en quelques mots de préface, de suivre pour toutes ces observations l'ordre du temps. Il faut trois mois au savant le mieux préparé pour reconnaître que M. Neubauer a fait une œuvre vraiment utile.

D'autres fois l'abondance des documens rapportés et des digressions nous fait perdre le sens même du sujet; nous ne savons plus où nous conduit l'auteur, il l'ignore lui-même. Il arrive que de tout un gros volume nous ne retenons qu'un catalogue de faits ou de monumens; nous n'avons pas aperçu l'idée importante, celle qui fait le mérite du livre; elle était cachée dans une note, au bas

d'une page, au milieu de vingt remarques indifférentes. Ces ouvrages représentent, pour nous, l'état du travail avant que nous commencions à le composer, alors qu'il est encore à l'état brut et informe. La villa Albani possède un bas-relief de petites proportions qui représente l'apothéose d'Hercule; M. Stephani lui consacre un volume de deux cents pages in-*4°*, imprimées en caractères très fins, pleines de faits, surchargées de notes; il ne dit rien de ce monument qui ne soit connu. Cependant, quand on est familier avec cet ouvrage, qui a pris rang dans la science, on y trouve sur plusieurs sujets beaucoup à apprendre, on reconnaît que l'auteur a une vaste érudition. Quiconque s'occupe de ces études peut citer un grand nombre de faits de ce genre. Telle est même la foule des exemples qui se présentent, qu'il serait difficile de choisir entre eux. Ce qui est plus grave, c'est que les maîtres de la science se défendent mal de ces défauts; nous les retrouvons jusque dans les œuvres de Gerhard, de Panofka, de Welcker. Ottfried Müller lui-même n'en est pas exempt. Les Allemands s'étonnent que nous puissions avec facilité exposer une question, montrer nettement le pour et le contre et conclure. Si nous faisions des manuels érudits, ils reconnaissent que nous les ferions mieux qu'eux. Pour les sciences physiques et naturelles, ils ont traduit et donné à leurs élèves beaucoup de nos livres élémentaires qui sont devenus classiques dans leurs écoles; ils désespéraient de trouver une forme d'exposition qui se prêtât mieux à l'enseignement (1).

Nous croirions volontiers que les enquêtes minutieuses de nos voisins ne doivent avoir que des conclusions certaines. Ce sage pays est aussi celui du paradoxe. Dès qu'il faut s'élever à une idée générale, on se demande à quoi sert cette accumulation de faits. Il semble qu'au milieu de ces documens mal classés l'écrivain fatigué se forme une opinion en un instant, et plie ensuite la foule des preuves qu'il a réunies dans le sens d'une thèse trop vite choisie. S'il est sûr de lui-même, c'est sur le détail; là, dans un sujet restreint, il excelle. Il a aussi un mérite hors ligne pour les rapprochemens matériels qui éclairent un fait par un fait. Aucune qualité n'a contribué davantage aux progrès des sciences philologiques, de l'épigraphie, de la chronologie. M. Théodore Mommsen a vécu dans l'étude des choses de Rome; ses recherches sur des questions spéciales, ses grands recueils épigraphiques, l'ont mis au premier rang de l'érudition contemporaine. Quand il a voulu écrire une histoire suivie, l'*Histoire romaine*, il semble qu'il se soit accordé quel-

(1) Tels sont les ouvrages de Cauchy, Lacroix, Navier, Duhamel, Pouillet, Ganot, Regnault.

ques jours de distraction pendant lesquels il avait le plaisir de ne plus s'imposer ni précision ni rigueur. Ses compatriotes l'ont jugé sévèrement. L'esprit de système, l'imagination, l'hypothèse, les passions personnelles à l'auteur, les choquent dans ce livre. Si l'ouvrage a les charmes d'un roman, il en a les incertitudes et les caprices. Chaque fois que l'auteur allemand aborde un sujet où les faits ne sont pas tout, nous ne pouvons plus avoir en lui qu'une confiance médiocre. Le tact et la mesure le garderaient du moins de trop grands périls, mais ces qualités ne sont pas de celles qu'il estime.

L'appareil érudit, qui est de rigueur en Allemagne, ne doit pas nous faire illusion. Le plus souvent l'écrivain n'est précis que dans un ordre de questions; un historien par exemple cite presque toujours les monumens d'art avec une surprenante négligence; l'archéologue donne des dessins inexacts qui faussent le caractère et le sens des œuvres qu'il étudie. En ouvrant ces livres compactes, d'autant plus respectés qu'ils sont plus mystérieux, nous sommes tout d'abord saisis d'une sorte d'humilité; nous vénérons d'avance la vérité cachée dans les arcanes de ce lourd et sombre édifice. La question, pensons-nous, a été traitée définitivement. Regardez-y de près; sur leur terrain même, dans les recherches de faits, ces auteurs impeccables ont souvent péché; que de fautes n'ont-ils pas commises, si nous parlons du goût, qui, dans les choses de l'antiquité, est une partie de la science, de l'intuition, à laquelle il faut tant demander, du bon sens, qui résout les difficultés avec une vraisemblance voisine de la certitude! Ne nous laissons pas intimider par le ton trop résolu des affirmations, par cette façon, passée de mode chez nous, de frapper à droite et à gauche sur ses devanciers. Cette critique, dépourvue de nuance et parfois brutale, ne s'attaque pas seulement aux ouvrages étrangers; les Allemands s'en servent entre eux, ils y trouvent plaisir. Il faut y voir un reste des mœurs rudes d'autrefois, beaucoup plus que la mésestime réfléchie de leurs adversaires. Cette gravité acerbe est souvent aussi un artifice de guerre; elle ne cache pas moins de défauts que la politesse et la modération françaises.

Le savant qui dédaigne la langue, l'ordre, la clarté, se prive d'auxiliaires précieux. Il commence par ne pas être compris des autres; il arrive à ne plus se comprendre lui-même : il marche au milieu des ténèbres et à l'aventure. Ses recherches deviennent bientôt une habitude et une manie plutôt qu'une occupation intelligente; il perd ce sentiment profond qui est l'âme de la bonne érudition, la passion de servir à la science générale. Par là s'expliquent les jugemens sévères portés sur les érudits, les reproches qu'on

leur a faits de s'arrêter à de vaines curiosités; que sera-ce si, au-dessus des applications toutes spéciales de l'esprit à des questions particulières, nous considérons le lien qui rattache chaque science à l'étude de la vie morale! Là est la noblesse de ces connaissances; pour y servir utilement, il faut être lettré et philosophe. Cette conviction, qui est générale en France, se trouve rarement en Allemagne. Il est étrange que le savant se croie autorisé à parler d'histoire et de poésie, de ce qui a été senti et pensé, s'il n'est pas persuadé que la rudesse et la banalité de la langue sont un voile épais qui cache à tous les yeux les contours et les formes, non-seulement des idées, mais des faits. L'exactitude, — cette qualité que l'érudition prise, et à juste titre, plus que nulle autre, — est impossible, si le style ne se plie pas sous vos mains à toutes les nuances de la vérité. Les ouvrages bien écrits sont les seuls qui aient une complète valeur scientifique.

Les graves défauts de l'érudition allemande sont incontestables; à chacun d'eux nous pourrions opposer les qualités qui nous sont propres. Nos voisins le reconnaissent; ils savent les lenteurs, les imperfections, les périls qui doivent leur inspirer une perpétuelle défiance; mais aux critiques de cet ordre ils répondent : « La France, si bien douée, néglige trop de former de bons ouvriers, qui dans ces études arriveraient au vrai talent; contente des services que lui rendent des esprits de premier ordre, elle oublie parfois combien sont rares les soldats qui suivent ces chefs d'élite. » Ce reproche mérite toute notre attention. Beaucoup des élèves d'Eugène Burnouf étaient des étrangers; la plupart d'entre eux ne sont venus s'instruire chez nous que pour retourner ensuite dans leur pays. Le plus illustre de tous, M. Max Müller, a maintes fois témoigné de sa reconnaissance pour celui qu'il a toujours appelé son maître. Il n'y a pas encore longtemps, à certains cours du Collége de France, on comptait plus d'Allemands que de Français. Des hommes de génie ont à peine laissé un ou deux disciples parmi leurs compatriotes. De la sorte il arrive qu'à la mort d'un professeur illustre on est tenté de supprimer la chaire ou tout au moins de la transformer, faute d'un successeur désigné par son talent. La destinée du maître français est trop souvent de s'isoler dans sa gloire.

La supériorité du nombre des travailleurs bien disciplinés constitue pour l'Allemagne un avantage dont les conséquences sont faciles à montrer. Nous comparons non pas les talens, mais les moyens de recherches; ces moyens sont plus sûrs et plus faciles chez nos voisins que chez nous. Si aride que soit une tâche, — et il en est beaucoup de très arides, — on sait à qui la demander au-delà du Rhin. Quand, il y a plus de trente ans, un éditeur de Paris voulut publier à nouveau

les auteurs grecs, en revoyant les textes d'après les meilleurs manuscrits, en les accompagnant de traductions latines et d'index, il s'adressa d'abord à ses compatriotes. L'œuvre entière a été faite sous les auspices de l'état; mais, deux volumes exceptés, tous ces ouvrages ont paru par les soins des professeurs de Leipzig, de Bonn et de leurs collègues. Le même éditeur a réimprimé le *Thesaurus* d'Henri Estienne. Notre pays s'honore à juste titre de cette entreprise monumentale; les hellénistes allemands y ont presque seuls contribué. Un livre très français, publié par un écrivain qui connaît bien l'Allemagne, mais qui sait dire ce que valent nos qualités nationales, nous donne des chiffres d'autant plus instructifs qu'ils ont été réunis longtemps avant les préoccupations du temps présent (1). Dans une période de dix ans, de 1857 à 1867, M. Vinet remarque que l'Allemagne a publié cent quatre-vingt-dix-sept traités consacrés à la grammaire grecque; la seule année 1867 a produit quatre-vingt-sept ouvrages critiques sur les écrivains grecs. En moins d'un siècle, Pindare a été commenté deux cent quatre fois. Quiconque s'occupe de ces études sait que sur toute question les livres allemands sont d'ordinaire dix fois plus nombreux que les livres français. Récemment, un jeune professeur fut curieux de faire la liste des ouvrages allemands qui traitent du sénat romain : il en trouva plus de deux cents. Combien en pourrions-nous citer en France?

Nous n'avons guère que trois ou quatre recueils qui soient réservés à l'érudition classique; toutes les villes d'université en Allemagne possèdent le leur. La raison en est simple : ni les rédacteurs ni le public ne font défaut. Ceux qui composent en France des travaux sur des sujets peu familiers au public comptent bien qu'ils trouveront surtout des acheteurs au-delà du Rhin. Un pays qui écrit beaucoup et lit davantage doit avoir des moyens parfaits d'information bibliographique; l'Allemagne sait jour par jour tout ce qui s'imprime en Europe, elle publie chaque année, dans tous les ordres de science, des répertoires qui sont excellens. Presque rien ne lui échappe, peu s'en faut qu'elle ne connaisse la France mieux que nous-mêmes; elle a le génie de l'enquête, des index, des tables analytiques, des résumés complets et précis. Ce goût si général de l'étude a des conséquences plus sérieuses. L'Allemagne a rendu familières chez elle des sciences qui chez nous sont le privilége de quelques-uns. Elle possède de bons philologues par centaines. L'archéologie, qui en France passe encore pour un luxe d'amateurs éclairés, est estimée des Allemands comme il convient; ils l'ont admise

(1) *L'Art et l'Archéologie*, livre d'un érudit qui est un excellent humaniste, d'un antiquaire qui a le sens de l'art, de la mythologie et des poètes.

dans l'enseignement classique, ils savent que c'est là une science précise qui interroge les monumens et les œuvres d'art au même titre que la littérature étudie les prosateurs et les poètes, pour retrouver les formes de la pensée antique. L'Allemagne compte au moins vingt-deux chaires réservées à cet enseignement, nous en avons deux en France. Il n'y a pas de connaissance de la plastique grecque et romaine sans musée de moulages. Chaque université possède le sien, et tous ont des catalogues qui sont les histoires de l'art les plus simples et les plus sûres. Depuis longtemps, des hommes d'une haute autorité, — il suffit de rappeler M. Vitet, — demandent en vain cette création peu coûteuse et si utile; M. Ravaisson y insistait dernièrement ici même (1). La mythologie hellénique est restée une science allemande malgré les tentatives entreprises chez nous par quelques esprits d'élite qui n'ont pas eu de disciples. — Ce n'est un secret pour personne que, dans les grandes bibliothèques de l'Europe, les nationaux qui étudient les manuscrits, c'est-à-dire les sources, sont d'ordinaire moins nombreux que les Allemands. On peut voir ce qui en est dans les salles de la rue Richelieu, surtout pour les ouvrages grecs et latins. Cette année, au Vatican, on comptait tous les matins dix Allemands pour deux Français, et ce n'était pas nous qui avions toujours le privilége de copier les documens relatifs à notre propre histoire. Quand au sortir de l'école un jeune homme veut se consacrer à une des parties de l'érudition classique, c'est aux manuels allemands qu'il faut l'adresser; que serait l'archéologie sans les livres d'Ottfried Müller et de vingt autres? Où apprendre l'épigraphie latine, si ce n'est dans le recueil d'Orelli et d'Henzen? Pour les mœurs, les usages des civilisations grecques et romaines, des résumés comme ceux de Bekker et d'Hermann sont des guides indispensables. Enfin les choses sont à ce point que presque toujours nous devons demander à nos voisins nos instrumens de travail, — et cela n'est pas vrai seulement de l'antiquité classique. Le monde roman, qui nous appartient à tant d'égards, a été envahi lui-même par ces ouvriers étrangers; nous sommes forcés de traduire leurs travaux, par exemple la grammaire de Diez; ils ont plus de chaires pour ces langues, sœurs ou mères de la nôtre, que nous n'en comptons en France.

## II.

L'état des hautes études dans les deux pays s'explique surtout par les méthodes qu'ils suivent dans l'enseignement secondaire. En

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1874.

France et en Allemagne, les langues anciennes sont la base de l'instruction. Pour les élèves allemands, le principal est de s'en rendre maîtres, de savoir les lire et les écrire. Ils expliquent donc beaucoup et lisent le plus possible. Si le professeur s'arrête aux beautés, ce n'est que par exception; il fait comprendre le sens, il donne les renseignemens historiques nécessaires; il se permet peu de dissertations sur le goût. C'est le goût plus que toute chose qui préoccupe le maître français; il insiste sur les délicatesses de la pensée, sur la noblesse du sentiment, sur le choix heureux des expressions. Les exercices écrits dans les deux méthodes ne sont pas les mêmes. Chez nous, la première place appartient à la composition; le discours, la dissertation, le vers latin, prennent la plus grande partie de notre temps. Ces sortes de travaux n'ont qu'une importance secondaire en Allemagne; ils sont le plus souvent facultatifs, ils n'auraient pas une utilité suffisante. On demande aux jeunes gens de longues traductions, des récits étendus écrits en latin; il s' agi moins pour eux d'acquérir une certaine élégance que de s'exprimer correctement avec une grande facilité. Le latin de l'Allemagne est rarement littéraire; il choque presque toujours nos humanistes, mais l'usage familier de cette langue est beaucoup plus répandu chez nos voisins que chez nous. Le temps que nous donnons aux exercices de la rhétorique d'un ordre plus ou moins élevé étant considérable, il en résulte que la seconde langue classique, la langue grecque, n'est pas enseignée dans les lycées. Elle figure aux programmes; les élèves font quelques thèmes et quelques versions, traduisent péniblement tous les huit jours une page d'un prosateur ou d'un poète. Il est de règle que les meilleurs d'entre eux apprennent fort peu de chose. Dans les classes allemandes, le grec passe aussi après le latin, mais on s'attache à en donner l'usage aux jeunes gens par des moyens pratiques. Il n'est pas rare de voir un professeur lire en un semestre trois et quatre livres de Thucydide et autant de chants d'Homère. L'enseignement en Allemagne est philologique et positif, en France il est surtout littéraire.

Les *humaniores litteræ*, telles que nous les comprenons, ont une valeur morale et même pour quelques années un charme très particulier qu'on chercherait en vain dans la méthode de l'Allemagne. Il est certain cependant qu'elles tiennent trop peu de compte des connaissances précises. Dans ce culte obligé de la perfection antique, la part du convenu est pour nos professeurs toujours très grande. Le maître tire plus de lui-même, de sa propre nature, du temps et des préjugés au milieu desquels il vit que des chefs-d'œuvre qu'il explique. Nous lisons surtout des extraits; séparés de l'ensemble, ils perdent leur vrai caractère : nous ne saurions donner aux jeunes gens l'idée de ce qu'est le génie d'un auteur, de ce qu'est un livre

entier, à plus forte raison l'histoire générale des littératures est-elle tout à fait négligée. Expliquer les grands monumens de la prose ou de la poésie par la place qu'ils occupent dans le développement d'une civilisation est difficile avec une pareille méthode. Le professeur ne songe guère non plus à marquer le rapport des productions littéraires et des révolutions survenues dans la société et dans les mœurs. Ainsi les données réelles lui manquent de tous les côtés. Les élèves se lassent des finesses du goût, des lieux-communs sur les passions; ils arrivent très vite à ne plus trouver aucun intérêt aux leçons qu'ils reçoivent. La plupart d'entre eux n'ont entr'ouvert au collége les maîtres du génie humain que pour en méconnaître la grandeur. Par cette méthode, on isole la littérature des autres sciences morales, auxquelles elle devrait toujours rester si étroitement unie; par là surtout on persuade aux jeunes gens que l'éducation littéraire est finie avec le lycée, et combien d'esprits intelligens n'enlève-t-on pas ainsi aux hautes études! Quand le ministère prescrivit aux étudians en droit de suivre les cours des facultés des lettres, aucune pénalité ne put les y contraindre. Ils ne voyaient dans cette mesure qu'une perte de temps sans aucun profit.

En Allemagne, la méthode est plus simple, moins brillante, mais elle est plus précise; les élèves, en passant d'une classe dans une autre, ajoutent à des notions très nettes des connaissances presque toutes matérielles, mais dont l'intérêt est incontestable. Ils arrivent ainsi jusqu'à l'université, qui est la suite nécessaire du gymnase : les deux enseignemens ont un caractère commun; ils se complètent l'un l'autre, ils sont également scientifiques. La différence est grande entre les habitudes des facultés en Allemagne et en France, et il est facile de voir de quel côté se trouvent les conditions les plus favorables aux progrès des études savantes. Chez nous, un professeur s'impose presque toujours des leçons personnelles qui lui donnent beaucoup de peine; en Allemagne, il reprend chaque année un programme qui varie fort peu; il expose l'ensemble d'une science en se conformant à un ordre toujours le même. Il peut paraître dans sa chaire cinq et six fois de suite, tandis que le meilleur de nos maîtres suffit à peine à une leçon oratoire tous les huit jours. Comme le docteur allemand s'adresse à des élèves qui se renouvellent sans cesse, il n'a d'autre obligation que de tenir ses cahiers au courant de ce qui s'écrit de nouveau sur le sujet. Son rôle est à beaucoup d'égards celui de nos professeurs de droit et de médecine, qui enseignent des sciences bien définies. Ainsi il intéresse les élèves par un corps de doctrine complet, et en même temps il se réserve des loisirs qui lui permettent de marquer par de nouvelles découvertes dans les études auxquelles il se consacre.

Il y a quelques années, un de nos humanistes les plus distingués

ne faisait guère que quatre ou cinq leçons par trimestre; il enseignait la littérature. « Je vous envie, disait-il à un de ses collègues; quelle facilité, quelle heureuse disposition ne vous faut-il pas pour suffire régulièrement à votre cours, et cela sans effort! Pour moi, quand j'ai à parler de Corneille, je m'enferme dans mon cabinet; j'ouvre l'auteur à une belle page, je lis et relis cet admirable morceau; je lui demande les élémens d'une leçon, et le plus souvent cette page ne me dit rien. » Il ajoutait que ce grand labeur lui rendait l'enseignement très pénible. « Que ne faites-vous plus simplement? lui fut-il répondu; prenez Corneille, étudiez ses prédécesseurs; remarquez ce qu'il leur a dû, cherchez l'influence qu'il a exercée sur le théâtre français; voyez dans ses œuvres la haute expression de quelques-unes des idées de son temps. — Mais c'est là de l'histoire, de la philosophie, ce n'est plus de la littérature. » Ce qu'est la littérature, dépouillée de tout ce qui peut lui donner quelque réalité, il est en effet assez malaisé de le dire. Par la force même des choses, on arrive à la réduire à des considérations fines et spécieuses relevées par le choix des mots. Il est facile de voir par les sujets de dissertations qu'on donne dans nos plus grandes écoles ce que devient cette étude ainsi comprise. Par exemple, on demandera à des jeunes gens qui demain seront professeurs « pourquoi les termes qui ont le plus de douceur en poésie sont empruntés à la prose, — pourquoi, dans le poème épique, la tradition autorise à ne pas suivre l'ordre des temps, — sous quelle forme de gouvernement la poésie pastorale trouve ses plus gracieuses inspirations. » Ces sujets sont vieux de dix ans, on ne les donnerait plus aujourd'hui; sommes-nous aussi sûrs qu'ils n'auraient pas des partisans convaincus?

Tout élève qui sort d'une université allemande pour aller enseigner dans un collége emporte cette conviction qu'il peut faire un grand nombre de travaux utiles. Il sait ce qu'est la science, comment on recueille les matériaux, comment les efforts de chacun, limités à un objet restreint, concourront au progrès général. Ce sont les recherches positives qui l'occupent, recherches de faits, et dont la valeur est le plus souvent facile à constater avec certitude. De la sorte, sous une forte discipline, une foule de laborieux ouvriers s'appliquent à une tâche commune. C'est une vaste landwehr; le nombre des soldats, l'unité des vues et celle des doctrines en font la force. Dans ces conditions, on peut dire que, pour rendre service, il n'est nul besoin de talent; le bon vouloir suffit. Tout esprit éclairé comprend la méthode, tout homme studieux peut l'appliquer. Si les erreurs se produisent, il est facile de les montrer à l'auteur; dans les œuvres de goût, comment convaincre avec évidence un écrivain

qui en appelle de votre manière de voir à la sienne? Il n'y a pas de mesure commune qui permette de juger les productions de l'esprit; la science a des règles, et quiconque y manque finit par le reconnaître. Cet endurcissement dans son opinion, qui perd tant de jeunes hommes bien doués, est impossible en philologie, en archéologie, dans toute étude où la méthode est incontestable. La sûreté du travail, récompensé par l'estime publique dès qu'il paraît, est un encouragement pour l'auteur; à une tâche en succède une autre; l'intelligence, appliquée à une discipline aussi saine, se fortifie non-seulement pour un ordre spécial de recherches, mais pour toutes les études voisines : après les débuts les plus simples, elle s'élève à des objets plus hauts, le cercle de son activité ne fait que s'étendre pour le plus grand progrès de la science.

Quelles ne sont pas au contraire les incertitudes du jeune lettré qui vient d'obtenir le droit d'entrer dans l'enseignement sans être ni philosophe, ni historien, ni philologue! Il a plus d'esprit, plus de goût, des habitudes de clarté mieux assurées que l'étudiant allemand; mais il s'en faut qu'il sache ce qu'il fera. On ne lui a pas appris qu'il est des recherches faciles pour les débutans; il n'est pas d'œuvre commune à laquelle il soit convié. Les études littéraires développent la personnalité; regardez-y de près, cette confiance sûre d'elle-même n'est qu'apparente, elle fait très vite place à une sorte de dédain de dilettante, et ce sourire même n'est que l'arme très faible d'un homme mécontent de lui, qui veut vous cacher le véritable état de sa pensée. Un esprit exercé à la critique ne peut se défendre d'une sorte de scepticisme; cette finesse qu'il a aiguisée en jugeant les autres, il l'applique à sa propre valeur; il se prend à douter du sérieux de travaux où tout se réduit au goût. N'étant ni poète ni romancier, ni même écrivain, il trouvera une véritable distinction à ne rien produire. C'est le cas d'un grand nombre d'universitaires, qui en tirent vanité et qui n'ont pas complétement tort : ils sont du moins supérieurs à la foule de leurs collègues qui impriment sans merci des œuvres trop imparfaites; mais cette pauvreté pourrait-elle devenir générale sans grand péril?

Plus heureux est l'humaniste qui se garde également de la production facile et de cette absolue pénurie : il devient érudit à sa manière; il se limite à une langue, à un sujet; à force d'attention, il arrive par la finesse de l'analyse, par une longue méditation, à d'heureuses nouveautés. Il marque dans son temps par quelques œuvres très rares; on dit de lui qu'il donne peu, mais qu'il ne donne rien qui ne soit distingué. Nous avons quelques-uns de ces lettrés érudits, qui ont autant de science que de goût, moralistes délicats, critiques ingénieux et vrais. Le chemin qu'ils ont pris les

a menés loin du vulgaire, à de belles et charmantes contrées : nous les suivons de nos sympathies et de nos vœux; qu'ils nous permettent cependant de regarder la grande route, et de souhaiter qu'elle soit sûre et commode pour tant d'ouvriers intelligens et instruits qui voudraient y entrer de si bon cœur, si on leur donnait le léger viatique sans lequel ils ne peuvent commencer leur voyage.

Certes l'instruction, telle qu'elle est donnée en France, développe des qualités précieuses pour l'érudit. Quand elles se rencontrent chez un esprit appliqué aux hautes études, elles lui assurent une supériorité très particulière. Les sciences les plus spéciales seraient gravement compromises le jour où elles perdraient le genre de mérites que la France y porte d'instinct. Il n'en est pas moins vrai, quelle que soit la valeur d'une foule de beaux ouvrages, que le nombre des travailleurs est trop faible parmi nous, que l'initiative personnelle y tient une place trop grande. Il y a nécessité, il y a devoir de considérer surtout les côtés par lesquels l'Allemagne l'emporte sur nous. Le but n'est pas d'emprunter à l'étranger toutes ses méthodes au risque de perdre nos qualités; il est seulement de fortifier nos propres aptitudes en nous inspirant parfois des exemples que nous donnent nos émules.

La France n'aura jamais exactement les procédés de travail de l'Allemagne. Si elle voulait y prétendre, elle méconnaîtrait le génie qui lui est propre, et n'arriverait qu'à une médiocre imitation. Sachons donc bien que nous n'atteindrons pas à la patience de nos voisins, qu'il sera toujours impossible à la plupart d'entre nous de réduire la vie à un ordre particulier de questions, et d'y rester enfermés sans nous plaindre qu'elles soient trop arides. Quoi que nous fassions, la généralité des choses, les vues pratiques, les applications immédiates, viendront nous solliciter dans notre cabinet d'étude. Nous ne perdrons pas cette facilité, qui est une des conditions de la souplesse et de la force de notre caractère, ce vif esprit qui, dans ses plus libres caprices, résume une philosophie profonde. Nous lutterons en vain; ce qui est humain dans la science, les hautes idées qui l'animent et parfois précipitent sa marche trop rapidement, les charmes du goût et de la grâce, les enthousiasmes pour les beautés morales et pour les systèmes, nous trouveront toujours sensibles. Ces passions ont été de tout temps une des grandes raisons de notre activité scientifique ; on ne saurait y toucher sans craindre de compromettre le principe même de notre énergie intellectuelle.

## III.

S'il est à souhaiter que, dans la mesure où notre génie national le permet, le nombre des travailleurs devienne en France plus nombreux, et le goût des méthodes scientifiques plus général, comment ce double but peut-il être atteint? Il nous est facile de voir ce que valent les raisons secondaires ou tout au moins incomplètes qu'on donne souvent de l'état des hautes études dans notre pays.

Un des derniers ministres de l'instruction publique remarquait dans un récent discours que, pour toutes les facultés des lettres, des sciences, de droit et de médecine, l'état dépensait une somme de 86,311 francs. Le trésor en effet avance à l'instruction supérieure 4,400,000 francs; les droits d'examen lui rapportent plus de 4,300,000 francs. Comme on le voit, l'enseignement des facultés coûte au budget beaucoup moins que le traitement d'un ambassadeur. La part de l'état dans l'entretien des lycées n'est que de 3,233,000 francs. Ce sont là des sommes trop faibles et qui doivent donner à penser. Quelle part n'ont pas eue dans nos épreuves l'ignorance et le dédain des notions positives! Bien qu'on en puisse dire, de pareils faits prouvent que l'opinion publique n'a pas une idée juste de ce qu'est l'enseignement. Le jour où cette conviction sera dans l'esprit de la majorité et non de quelques-uns, les chambres, interprètes de la volonté générale, feront une réforme, qui, loin de grever le budget, lui épargnera peut-être quelques-unes des terribles surprises auxquelles nous l'avons vu exposé.

Cette parcimonie cependant n'est pas une des causes principales de la situation des hautes études. En réalité, le budget de l'enseignement supérieur ne se borne pas tout à fait à ces 86,311 francs. Tandis que les universités allemandes réunissent presque toutes les chaires, il s'en faut qu'en France les facultés résument l'enseignement supérieur. Il suffit de rappeler le Collége de France, l'École normale, l'École des chartes, celles des hautes études et des langues orientales vivantes. On remarquera aussi que pour l'instruction publique il est souvent possible de faire beaucoup avec peu d'argent. L'École des chartes, qui va dépenser cette année 56,000 francs, s'est contentée longtemps de 40,000. La section d'histoire et de philologie de l'École des hautes études ne coûte guère plus de 30,000 fr.; l'Institut de correspondance archéologique de Rome, qui, depuis quarante années, exerce sur les recherches savantes une influence de premier ordre, a un budget moindre encore. Si l'état s'impose peu de sacrifices pour les facultés, plus de 500,000 francs sont

consacrés chaque année, par le seul département de l'instruction publique, à provoquer des travaux ou à en faciliter la publication. Avec cette somme bien employée on peut faire beaucoup. La direction des beaux-arts concourt au même but dans une large mesure. Sans compter les bulletins et les mémoires répandus dans les provinces, l'administration a un recueil, celui des sociétés savantes, où elle admet, après examen, les recherches inédites qui méritent d'être publiées. Elle a créé ou elle soutient d'autres collections réservées surtout à l'histoire nationale. Combien trouverait-on en France d'ouvrages d'une réelle valeur scientifique qui soient restés inconnus du public, faute des secours qui auraient permis de les imprimer? Le budget de l'enseignement supérieur est insuffisant à deux points de vue : il ne permet pas à nos grandes écoles de se donner les conditions matérielles d'études, parfois même les locaux qui leur sont indispensables, et sur ce point il faudra répéter, jusqu'à ce que justice nous soit accordée, les faits si tristes que rapportait en 1873, devant les délégués des sociétés savantes, le ministre de l'instruction publique. Cette pénurie s'oppose à la création de cours nouveaux, et c'est là encore un inconvénient grave. Toutefois les chaires qu'il serait opportun d'instituer dans l'ordre des lettres sont celles pour lesquelles nous avons des maîtres bien préparés; le nombre en est peu élevé, tandis que dans beaucoup de celles qui existent les réformes de méthode sont indispensables et ne demanderaient au budget aucun sacrifice. Solliciter des crédits pour multiplier les professeurs sans modifier l'enseignement serait une déplorable illusion; le remède aggraverait le mal. Ce qui importe, malgré l'insuffisance évidente des ressources financières, c'est bien moins l'argent que la tendance des études.

Il n'est pas rare d'entendre dire, dans les discours moraux sur l'état du siècle, que le goût du confort détourne des recherches difficiles. L'Université de France travaille beaucoup. Il ne faut pas avoir vu les jeunes gens de nos écoles pour croire qu'ils épargnent leur peine. Tout le monde sait les lourdes tâches que s'imposent ceux de l'École polytechnique et de l'École centrale. A l'École normale, il est telle section, celle d'histoire par exemple, où à la fin de l'année les santés sont épuisées de fatigue. Un maître qui parle à des esprits sérieux et leur montre l'intérêt des travaux qu'il leur demande peut tout en exiger. Il y a quelques années, un ministre engagea son personnel à faire des conférences publiques; en quelques mois, il se prononça en France de 3,000 à 4,000 discours, qui n'étaient pas des improvisations, qui avaient demandé beaucoup d'efforts et pour le fond et pour la préparation de la forme. Le goût était à l'éloquence; s'il se mettait aux recherches

précises, nous ne trouverions ni moins d'ouvriers, ni moins de bon vouloir.

Les hauts traitemens que l'Allemagne donne à la science ont le privilége d'être souvent rappelés dans les considérations sur l'état des études. Ils contribuent fort peu aux progrès des recherches érudites. C'est le propre de ces sortes d'occupations qu'on ne s'y applique pas pour le bénéfice qu'elles donnent; par là surtout elles sont par excellence libérales, c'est-à-dire affranchies de tout servage qui en diminue la dignité. Les beaux travaux mènent en Allemagne aux honneurs; il en est de même en France : ceux qui les font les commencent dans la jeunesse, qui est la période d'énergie, de lutte et souvent de privations. A y regarder de près, les honoraires élevés dans les universités d'outre-Rhin sont assez rares. Du reste ce ne sont pas les maîtres seuls qui travaillent, c'est tout le monde. Un régent de seconde ou de troisième publie souvent un livre qu'un professeur émérite, haut dignitaire et conseiller privé, n'hésiterait pas à signer. Si on prenait un à un les grands érudits de l'Allemagne et de tous les pays, on verrait dans quelle médiocrité presque tous ont vécu. Il est tel d'entre eux, connu de toute l'Europe, qui s'est contenté toute sa vie d'un revenu de 1,000 écus. C'est à ce prix que sont payés d'ordinaire ces belles éditions savantes qui demandent dix années d'application. Peut-être serait-il plus vrai de dire que les habitudes de la vie quotidienne chez les Allemands leur rendent plus faciles certains travaux qui exigent une longue patience. Dans une petite ville de province, le maître s'enferme avec ses livres; il travaille de cinq heures du matin à midi, dîne à une heure, se promène et reprend sa tâche jusqu'au souper. Quelques réunions de professeurs où chacun cause de ses études, ou même ne parle pas du tout, quelques fêtes de famille plus calmes encore, ne sont pas des distractions dangereuses. Les séances du soir à la brasserie et à la société close ou offrent un repos complet, ou, si la tête y est un peu prise, procurent une réaction physique, qui, dans l'opinion d'Allemands très distingués, est d'une bonne hygiène. Si utile aux études que soit pour nos voisins cette manière de vivre, on ne peut guère espérer que les Français en comprennent jamais tous les charmes.

Il est vrai, comme on le répète souvent, et non sans quelque désir de rendre ce reproche très dur, que l'Université de France a reçu en grande partie ses programmes de la compagnie de Jésus, et ne les a même modifiés que lentement; mais c'est après la révolution que le consulat est revenu à ces méthodes; nous n'avions alors aucune raison de sympathie particulière pour cet ordre religieux; si nous lui avons emprunté ses habitudes d'enseignement, c'est qu'à

bien des égards elles répondaient aux formes de notre esprit. Nous pouvons de même regretter la disparition des universités de province; elles ont subi une loi générale qui a été celle de notre histoire, où nous voyons durant des siècles tout se réunir au centre, dans la capitale, pendant que la vie abandonne les extrémités. Il est aussi difficile aujourd'hui de créer loin de Paris des facultés animées d'une énergie réelle que des assemblées départementales assez fortes pour faire respecter leur autonomie. Nous sommes prêts à déplorer que, sur un ordre parti de la rue de Grenelle-Saint-Germain, à la même heure, dans tous les colléges de France, les élèves expliquent le même passage de Virgile, et les maîtres fassent les mêmes remarques; mais là encore il s'en faut que le mal soit propre à l'Université. Signaler trop vivement des causes de cette nature ne prouve pas une entière intelligence de la question. Beaucoup d'entre elles sont liées étroitement aux révolutions successives qu'a subies l'esprit général de la nation. Que nous le voulions ou non, force nous est de les accepter en grande partie; prétendre les faire disparaître entièrement serait ignorer notre histoire. Les réformes pratiques sont celles qui ne font pas violence à notre caractère et tiennent compte du passé.

Notre infériorité dans certaines parties de l'érudition tient à ce que les deux instrumens principaux, la méthode et les langues, sont trop peu connus. La faiblesse des études philologiques prime même toute autre cause; elle explique tous les défauts que nous signalons en France dans les hautes études. Prenons par exemple le grec : ne le sachant que médiocrement, nous ne pouvons aborder que par exception la paléographie et l'épigraphie. Lire les manuscrits n'est qu'une affaire d'usage dès qu'on est maître de l'idiome dans lequel ils sont écrits; en quelques mois, on y devient très habile. Déchiffrer les inscriptions ne présente non plus que peu d'obstacles. En deux leçons, le professeur vous apprend les formes des alphabets helléniques; ce qu'il ne vous apprend pas, c'est le grec. Supposez que la langue soit connue, et que vous ayez consacré quelques heures aux variétés du style lapidaire, tous ces marbres mystérieux ne sont plus que des pièces historiques en général fort simples; vous les soumettez aux règles habituelles de la critique, vous êtes un bon épigraphiste. Dès que vous ne possédez pas la langue, l'examen des documens originaux vous est interdit : vous ne recourez pas aux manuscrits, vous ne vérifiez pas les textes que vous citez, vous négligez les règles d'exactitude et de précision qui s'imposent à tout érudit. Par suite, vous devez vous en tenir à des idées vagues qui sont pour l'esprit un exercice dangereux. Les périls sont les mêmes dans l'archéologie figurée, qui repose tout entière sur l'étude de la

Grèce, et qui le plus souvent doit consulter des auteurs qui ne sont pas classiques, dont le texte est obscur et mal fixé. A plus forte raison, la philologie comparée nous offre-t-elle de grandes difficultés. A ces inconvéniens s'ajoutent tous ceux qui proviennent non plus d'une connaissance imparfaite du grec, mais de l'ignorance des langues modernes. Aujourd'hui où l'Angleterre et l'Allemagne surtout produisent un si grand nombre d'ouvrages, maintenant que le latin n'a plus seul le privilége d'exprimer les idées scientifiques, se borner à étudier le latin ou les idiomes qui en dérivent constitue la plus sérieuse infériorité. Nous laissons travailler autour de nous une foule d'ouvriers dont nous ne pouvons suivre ni les progrès ni les erreurs, tandis qu'ils profitent toujours des nôtres.

Il y a cinquante ans, quand cette supériorité de l'Allemagne se manifesta pour la première fois, le danger n'était pas grand encore; la marche du temps l'a rendu plus grave. Engagés dans une voie sûre, nos rivaux ont ajouté chaque jour non-seulement à leurs connaissances, mais à la précision de la méthode; elle leur est devenue si familière par le fait seul de l'usage qu'ils ne sauraient s'en départir. Chez nous au contraire, il faut que chaque nouveau-venu l'apprenne et fasse de nombreuses écoles. Le plus souvent, quand nous la voyons clairement telle qu'elle est, nous constatons que les instrumens qui permettent de l'appliquer nous manquent : que d'études alors ne faut-il pas recommencer!.. Ainsi, dans l'état où est en France l'érudition, la réforme capitale est de donner à la grammaire, aux langues, à tout ce qui en facilite l'intelligence et l'usage, une place importante dans l'enseignement. La méthode ne vient qu'en second lieu; la netteté de notre esprit la comprend très vite, et nous l'appliquons avec une sûreté que tous nos rivaux nous envient. Les mesures pratiques qu'ont à leur disposition ceux qui dirigent l'enseignement doivent donc se borner à faire étudier le latin au point de vue philologique, à rendre un plus grand nombre d'élèves maîtres du grec, à les familiariser avec l'allemand et l'anglais. Pour le reste, notre instruction, croyons-nous, est supérieure à celle de l'Allemagne. L'administration s'est montrée plusieurs fois résolue à modifier les programmes sans les changer trop complétement. L'opinion l'y engageait; d'excellens ouvrages ont plaidé cette thèse et fait des conversions. Déjà l'enseignement à l'École normale subit des changemens sensibles. La philologie n'est pas encore à la place d'honneur, aucun maître n'y professe l'histoire de la langue française; mais on commence à y voir que la section de grammaire, au lieu d'être réservée à quelques-uns, doit être commune à tous.

A côté de ces réformes, faites avec lenteur, une règle de conduite excellente serait de mettre dans l'enseignement des facultés

les maîtres qui témoignent de la connaissance des méthodes, de les préférer le plus possible aux purs humanistes, et, quand l'occasion le permettrait, de créer pour de vrais savans, mais pour eux seulement, des chaires nouvelles. Ces innovations, on peut en être sûr, ne demanderaient pas de longtemps à l'état de grands sacrifices. Pour quelques milliers de francs par année, le ministère ferait tout ce qui est utile. C'est par les facultés que l'enseignement public sera sérieusement modifié. Si on pouvait espérer en dix ans y faire entrer une vingtaine de professeurs persuadés des règles de la critique érudite, chacun d'eux formerait des élèves, qui eux-mêmes feraient connaître les méthodes; ce serait un changement profond dans l'université tout entière, d'autant plus heureux qu'il n'aurait d'autre origine que la conviction des nouveaux convertis. Cette manière de procéder serait même plus sûre que toutes les innovations des programmes qu'il faut faire appliquer le plus souvent par des maîtres qui ne peuvent en comprendre l'importance. C'est parce que la persuasion l'emporte de beaucoup sur toutes les mesures prises par décret que les signes excellens, faciles à constater dans l'opinion de l'Université, doivent inspirer toute confiance; c'est aussi pour cette raison qu'importent si fort au progrès de la culture intellectuelle les rares écoles qui ont pour mission de former des savans. Jusqu'ici leurs élèves ont représenté, beaucoup plus que les professeurs de facultés, l'enseignement supérieur; ils doivent garder ce privilége; mais à mesure qu'ils deviennent plus nombreux, il est utile qu'ils arrivent eux-mêmes, et le plus tôt possible, aux chaires de ces facultés. Le jour où ils y constitueront une minorité respectable, aucune des qualités de l'esprit universitaire ne pourra en souffrir, et cependant la victoire des études positives sera certaine.

Quelques exemples récens montrent combien il nous est facile de créer, quand nous le voulons, une armée de travailleurs. Nous ne l'avons tenté que rarement; mais le succès dit assez que dans cet ordre, avec un peu de fermeté et de sens droit, on peut tout espérer de nos jeunes gens. L'École des chartes, mal dotée, médiocrement encouragée, a été fondée pour une étude spéciale, celle du moyen âge. Elle a eu des élèves réguliers, elle leur a enseigné la méthode; peu d'institutions ont rendu de plus grands services. Par l'activité, par le nombre et la valeur des travaux, elle peut soutenir avec l'étranger toutes les comparaisons. Elle a publié une riche bibliothèque, pris l'initiative d'une foule d'œuvres utiles; elle a fait plus, elle a répandu dans toute la France par ses disciples les vraies méthodes. De tous les livres d'histoire nationale qui s'impriment dans nos départemens, ceux qui portent la marque de son influence ont presque seuls une valeur. Pour la connaissance de l'art et des

documens du moyen âge, la France montre une sûreté et un zèle qui témoignent de ce que savent faire dans l'érudition nos plus modestes étudians quand ils peuvent s'y appliquer. L'École des hautes études n'ouvre l'entrée d'aucune carrière; elle n'a été créée que sous le ministère de M. Duruy, grâce à l'initiative de quelques hommes que l'enseignement purement littéraire alarmait à juste titre. Tel est l'intérêt de la science, tel est le charme de connaissances positives exposées avec suite, que dès les premiers jours elle a réuni un grand nombre d'élèves. Ses conférences de philologie, de paléographie, d'histoire critique, ont provoqué les vocations; les jeunes gens y sont venus sans songer à aucun brevet qui fût leur récompense. C'est le propre des méthodes scientifiques que le maître y prenne un grand empire sur le disciple, que tout y stimule au travail, que le dévoûment des professeurs y égale celui des élèves. Les institutions établies sur une pareille base sont sûres de l'avenir. Que faut-il pour qu'elles se multiplient, si ce n'est que l'importance des recherches précises, de la vérité critique opposée au vague et à l'incomplet, de la réalité substituée aux agrémens de la fiction, frappe de plus en plus les esprits et les force à de fermes résolutions?

Quiconque s'occupe des choses de l'intelligence a tout au moins le sentiment vague des services que rend l'érudition. Pour comprendre la complète valeur de ces études, la part qui leur revient dans le progrès de la pensée, à quel point la vigueur de l'esprit est atteinte chez un peuple quand elles y faiblissent, le plus sûr est de considérer les nécessités qui s'imposent de nos jours aux sciences morales, maintenant que par suite d'un progrès nécessaire elles se constituent avec rigueur et s'adressent de plus en plus à l'observation et à l'histoire. On ne peut s'arrêter au travail qui leur permet de s'organiser, aux méthodes qu'elles suivent, sans mieux voir quelle sera l'influence des recherches érudites dans les entreprises intellectuelles qui seront l'honneur de ce temps. Si nous laissons de côté cette forme inférieure de la critique littéraire qui charme un instant sans rien enseigner de suivi, les études morales, par opposition à celles qui ont pour sujet la matière, sont la science des manifestations auxquelles chaque peuple a été conduit par le développement naturel de ses facultés. Toute nation en effet, par cela seul qu'elle existe, possède des instincts, des tendances, des forces créatrices dont elle dirige, mais dont elle ne peut arrêter les évolutions nécessaires. Telle est tout d'abord la faculté du langage, qui donne naissance à la poésie, à la prose, aux variétés du style et de la composition; tel est le sentiment du beau, qui se traduit par le goût des arts; tel est ce désir de l'idéal, qui ne s'impose pas moins à la conscience qu'à l'esprit. La faculté politique, en se développant,

amène la variété des constitutions; du rapport qui s'établit entre les états voisins, de la rencontre des intérêts et des caractères, naissent les lois qui régissent l'activité extérieure des nations. Un peuple est donc un ensemble de facultés qui se développent par leur force propre, sous l'influence des causes étrangères, sous l'action de l'intelligence s'appliquant à connaître les lois de la nature pour les soumettre à la volonté.

Toutes les études de l'ordre moral rentrent dans cette définition de la science. Les idées sur ce point ne sont pas encore arrivées pour le grand public à un état suffisant de précision; mais chaque jour y aide davantage. En dehors de cette manière de comprendre l'étude des productions de l'esprit, il n'y a que hasard et demi-vérités. Expliquer les grandes œuvres littéraires, c'est montrer le rapport qu'elles ont avec le caractère des peuples et des temps qui nous les ont transmises, dans quelle mesure elles sont conformes à la perfection telle que nous pouvons l'imaginer. Chercher à une époque les formes et les nuances d'un sentiment suppose qu'on se préoccupe de la vie de l'âme, des variétés qu'elle présente. Chacune de ces recherches est double; elle veut préciser un trait particulier du caractère d'un peuple; elle doit contribuer aux progrès de cette science plus générale qui établit les lois de l'activité morale chez tous les peuples et dans tous les temps. Il en est de même de l'histoire, et plus encore s'il est possible. L'explication des événemens, la raison d'être des constitutions qui se succèdent, la cause déterminante des révolutions, ne peuvent être comprises si nous perdons de vue le génie particulier de la nation qui nous occupe; mais en même temps nous devons tenir le plus grand compte des nécessités qui toujours et partout dominent le développement de l'activité sociale; ne savons-nous pas, avec Montesquieu, que les lois sont les rapports qui résultent de la nature des choses?

Quelle que soit dans ces recherches la part des qualités d'intuition, les faits restent toujours la base principale de tout progrès. Plus nous acquérons de faits nouveaux, plus ces faits sont précis, plus la marche de ces études est assurée. Or les faits constituent presque tous le privilége de l'érudition, et ici on voit sans peine combien est importante cette partie de la science. D'ordinaire les faits sont anciens, il faut les soumettre à la critique, connaître la langue des auteurs qui nous les conservent, déchiffrer les documens, étudier les questions d'authenticité, de chronologie, nous entourer de toutes les lumières qui permettent non-seulement de découvrir des nouveautés, mais de les voir telles qu'elles sont. L'érudition est dans l'ordre des recherches historiques et morales ce qu'est l'analyse dans l'étude du monde physique, la condition indispensable

de toute synthèse. Elle désigne la connaissance précise par opposition au vague ou à l'à-peu-près. C'est parce que le temps présent a su acquérir avec certitude un grand nombre de faits nouveaux et qu'il a porté dans l'examen de ces faits une critique rigoureuse que les sciences morales ont pris de nos jours une importance qu'elles n'avaient pas dans le passé. Nous avons reconquis quatre mille ans de l'ancienne Égypte, nous sommes remontés beaucoup plus haut, jusqu'aux origines des races âryennes; par là nos horizons se sont étendus, nous avons eu un sentiment plus profond de l'immensité de la vie dans le passé. La philologie, en établissant les lois de la filiation des langues, a montré par un exemple incontestable combien sont certaines les règles qui président au développement des facultés sociales; elle a contribué pour une grande part aux progrès de la philosophie de l'histoire. L'étude des formes variées de l'art antique, étude où on ne peut rien sans être érudit, a commencé à nous révéler le vrai génie de la Grèce, que nous avons cherché ensuite plus sûrement dans les œuvres de ses prosateurs et de ses poètes. De la variété des faits soumis à notre examen, de la précision des analyses matérielles est né en grande partie ce sentiment des nuances qui est aujourd'hui l'honneur de la critique.

Le grand mouvement qui au début de ce siècle a permis de constituer la science de la nature physique est un juste objet d'admiration. La science des lois historiques et morales, reprise aujourd'hui sur les bases qu'avait établies le génie d'Aristote, ne sera ni moins sûre ni moins féconde. La place qu'elle tient dans la préoccupation du temps présent, en France en particulier, est faite pour permettre tous les enthousiasmes; elle assure un champ infini d'activité à la pensée philosophique, qui a pu croire parfois qu'elle avait épuisé toutes les variétés de la recherche et de la méditation. Elle repose sur les faits, et pour cette cause elle ne saurait se passer des méthodes érudites; elle les soumet à l'entreprise qu'elle poursuit, et, en se les associant, elle leur donne une dignité qui nous est chère; mais par-delà l'érudition, par-delà les faits, au-dessus même des lois les plus hautes, elle voit ce que la science n'explique pas, ce qui lui est mille fois supérieur. En reculant les bornes de l'idéal, elle ne fait que le rendre plus grand; la plus rigoureuse et la plus positive des études ne marche de progrès en progrès que pour découvrir sans cesse une poésie plus profonde et plus originale. Il n'est pas d'érudit qui, penché sur sa tâche, n'ait le sentiment du travail qui s'accomplit autour de lui; il sait qu'il y contribue, et que, sans les recherches auxquelles il se consacre, cet édifice, si beau qu'il fût, ne serait qu'une vaine illusion.

ALBERT DUMONT.

# LE
# PRÉDICATEUR AMBULANT

## RÉCIT DES TEMPS HÉROÏQUES DANS L'OUEST AMÉRICAIN [1]

### V. — LE SERMON DE KIKE.

Les méthodistes avaient décidément le dessus : le bal même était resté impuissant contre eux; une communauté allait se former, on choisirait un point de réunion fixe. Hissawachee serait compris dans ce grand cercle qu'on appelle un *circuit*, la paix de la colonie était détruite. Lumsden plus que personne voyait des conséquences fâcheuses à leur établissement. Il avait eu le tort de commencer les hostilités; le prédicateur l'avait défié ouvertement, Kike se joignait à l'église, et aucune demi-concession de sa part ne serait acceptée : il faudrait se rendre ou montrer une fois pour toutes aux intrus de quoi il était capable. Ce fut à la requête du capitaine que Morton, qui protestait contre la conversion de Kike en buvant et en jouant beaucoup plus que par le passé, prépara un charivari pour troubler le second sermon de Magruder. Celui-ci avait promis de revenir à Hissawachee le dimanche suivant. Il avait l'habitude de prêcher deux fois chaque jour de la semaine et trois fois chaque dimanche. Afin de remplir ce laborieux programme, il se mit en route au jour désigné bien avant le lever du soleil.

La règle veut que le prédicateur méthodiste se lève à quatre heures et passe l'heure suivante à lire et à méditer. L'aurore grise écartait donc faiblement les nuages lorsque Magruder arrêta sa monture au sommet d'une colline dominant la vallée d'Hissawachee, sur laquelle il promena le regard d'un général mesurant son

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

champ de bataille. Puis il descendit, et demanda la victoire à genoux avec une ferveur tout apostolique. Quand il se remit en selle, le soleil d'hiver envoyait un premier rayon horizontal dans ses yeux. Il entonna le cantique : *Lève-toi, soleil de justice,* qui semblait composé pour la circonstance. A peine avait-il achevé la seconde strophe que, sur le sentier qu'il suivait à travers une épaisse forêt de hêtres et d'érables, deux hommes taillés en athlètes s'avancèrent à sa rencontre. Ces athlètes n'étaient autres que nos vieilles connaissances Bill Mac-Conkey et Jack Sniger.

— Gare! cria Bill en saisissant la monture du prédicateur par la bride; nous allons te rosser jusqu'à ce que tu aies promis de ne plus mettre le pied dans ce pays-ci.

— Je ne te promettrai rien.

— Eh bien! tant pis pour toi!

— Vous êtes deux contre un. Me permettrez-vous du moins d'ôter mon habit?

Sur leur réponse affirmative, il descendit tranquillement et attacha son cheval en adressant une prière mentale au Dieu de Samson. — Mes amis, dit-il ensuite, je ne vous veux pas de mal, je vous conseille par conséquent de me laisser en paix. Un citoyen américain va où bon lui semble. Mon père était soldat de la révolution, et je compte défendre aussi mes droits.

Pour toute réponse, Sniger lança un blasphème que le prédicateur étouffa d'un coup de poing.

Magruder était de ces hommes trapus dont la force musculaire est sans bornes. Avant sa régénération, il avait été fameux comme boxeur. Le coup qu'il porta par surprise à Jack renversa ce dernier; mais Bill prit avantage du mouvement et le frappa de son côté en plein visage. Malheureusement pour lui, Jack, qui avait éprouvé la solidité des poings de Magruder, fut assez lent à se relever, le prédicateur put donc décocher à son second adversaire ce qu'il appelait une vigoureuse polémique sur le nez, puis, se tournant contre l'autre comme un taureau furieux, il lui enfonça deux côtes sans préambule. Cependant Bill l'attaquait par derrière, le terrassait et tombait de tout son poids sur lui à la mode de l'ouest. Rien ne pouvait sauver Magruder qu'un prodige de vigueur. Il réussit à se redresser, puis repoussa, en jouant habilement des jambes, Bill toujours cramponné à son dos et le piétina de la belle manière. A cette vue, Jack Sniger jugea prudent de disparaître dans les buissons malgré les cris de Bill, qui s'était relevé et qui l'appelait tout en reculant. — Frappe par derrière, camarade! frappe par derrière! — Saisi de panique, Jack se figurait que le prédicateur devait avoir autant de bras derrière et devant qu'une divinité hindoue : Bill, se voyant abandonné, grogna entre ses dents : — Merci! je ne m'en charge

pas tout seul; il a le diable au corps! — et battit en retraite sans plus tarder.

Vers neuf heures, ce même dimanche, Brady raconta l'aventure aux Goodwin, chez lesquels il était alors en pension, l'usage exigeant que le maître d'école fût hébergé tantôt par l'un, tantôt par l'autre. — Magruder devait s'en tirer, dit-il, grâce au sang irlandais qu'il a dans les veines. Jack a deux côtes fracassées et le nez de Bill vous ferait rire; mais le plus vexé est encore le capitaine. Il avait, dit-on, un intérêt particulier dans l'affaire!

Morton frémit de dégoût. — C'est une infamie! s'écria-t-il, deux hommes contre un seul, contre un prêtre! Les lâches! Je voudrais qu'il les eût assommés!

— Et ton futur beau-père aussi par-dessus le marché, n'est-ce pas? Mais que penses-tu de Kike? Le prédicateur ne peut plus remuer la mâchoire par suite d'un coup qu'il a reçu, et Kike va exhorter le peuple à sa place. J'ai toujours dit qu'il était de ces enragés auxquels l'esprit de prophétie peut venir aussi bien qu'un autre mal. Les gens d'un bon naturel, comme moi par exemple, ne sont jamais affligés de rien de pareil; mais lui, il faut qu'il soit ange ou diable. — Morton l'avait déjà quitté pour courir déclarer aux complices qui devaient l'aider dans le charivari qu'il ne se souciait pas de descendre au niveau d'un Bill Mac-Conkey ou d'un Jack Sniger, et que le premier qui troublerait le prêche aurait affaire à lui. Il en voulait cependant à Kike de prêter au ridicule.

Depuis le soir de sa conversion, Kike avait fait preuve de grande éloquence dans les prières publiques. A cette époque, un jeune homme ne pouvait montrer du zèle et de l'intelligence sans que ses frères le jugeassent propre à enseigner l'Évangile, et le rôle pénible de prédicateur avait ses compensations dans le respect profond qui l'entourait; prêcher, c'était être canonisé tout vivant. On persuadait au premier venu que des mouvemens prophétiques le poussaient vers le ministère. Pour ce qui concernait Kike, l'opinion ne se trompait pas; Kike avait le tempérament d'un prophète. Quelques bouquins de littérature méthodiste et l'enseignement des anciens lui avaient déjà révélé qu'il devait se tenir prêt à *tout déposer sur l'autel*, et les ordres formels du Christ d'abandonner biens et famille pour le suivre retentissaient violemment dans son cœur. L'égoïsme et la paresse sont de grands antidotes contre le fanatisme, Kike n'avait pas cette ressource : il n'était qu'ambitieux, ardent et obstiné; la vie religieuse offrait aux qualités de sa nature une issue magnifique.

Quand le frère Magruder sortit défiguré de sa lutte contre les satellites du capitaine Lumsden, il fit demander Kike. — Frère, lui dit-il, es-tu prêt à te sacrifier pour le Christ?

— Je l'espère, répondit le jeune garçon.

— Eh bien! tu vois que le diable conspire aujourd'hui contre lui. A peine puis-je ouvrir la bouche. Veux-tu me remplacer?

Kike frissonna. Il s'était souvent déjà représenté son premier sermon en présence d'un auditoire étranger et avait même choisi son texte; mais prendre la parole devant ses camarades, devant sa mère, devant Brady, devant Morton surtout, lui semblait impossible. — Me croyez-vous capable de prêcher? demanda-t-il éperdu.

— Aucun de nous n'en est capable; n'importe, il y aura là deux ou trois cents malheureux affamés du pain de vie dont le maître t'a fait la grâce de te nourrir. Prends ta Bible, va-t'en dans les bois et prie; tu trouveras le chemin.

Kike obéit, et se calma un peu en pensant que l'inspiration viendrait sans qu'il s'en mêlât; mais, lorsqu'après une longue méditation dans la forêt il rentra chez Wheeler, le spectacle qui frappa ses yeux lui fit de nouveau perdre la tête. Toute la colonie et un grand nombre d'étrangers étaient accourus. La maison, la cour, regorgeaient; une foule compacte bordait la clôture. Le malheureux fit un détour et se glissa par une porte de derrière comme un criminel. Ce trouble, que tous les acteurs ont éprouvé à leurs débuts, cette crainte de la présence humaine ne peut être surmontée par aucun effort de volonté. Kike gagna en trébuchant la chaise qu'on avait placée sur le seuil afin qu'il pût être entendu du dehors, tandis que Magruder, horriblement défiguré, s'asseyait sur le banc de bois devant la porte. Les chants assourdissans de la congrégation permirent au jeune homme de reprendre haleine, il prononça convenablement la prière en fermant les yeux, puis d'une voix tremblante lut ce texte assez ingénieux qu'il avait griffonné sur un feuillet de la Bible : « Il se trouvait là un enfant qui avait cinq pains d'orge et deux petits poissons; mais qu'était-ce que cela pour tant de monde? »

Magruder fit une signe d'approbation et répliqua aussi haut que le permettait sa bouche enflée : — Que Dieu multiplie les pains! qu'ils soient bénis et rompus pour la multitude!

— Amen, répondit un ancien, et que Dieu aide l'enfant.

L'infortuné Kike était déjà retombé dans une sorte de vertige; ses pensées flottaient décousues, incohérentes. Tournant le dos au public du dehors, il parla rapidement à quelques vieux frères, qui se mirent à prier la tête dans leurs mains. Ce grognement lugubre et sourd ne servit qu'à étourdir et à décourager le novice. Il essaya de poser les divisions du sermon qu'il avait préparé dans la forêt; mais sa langue se desséchait, il ne distinguait plus rien : un océan de têtes roulait devant lui. Magruder s'était levé, résolu à parler en dépit de sa mâchoire luxée. Les philistins cependant

riaient de la défaite évidente de Kike. Ce rire moqueur le réveilla. Les gens tenaces commencent à triompher au point où succombent les autres. Il renonça brusquement aux allures de prédicateur. — Vous voyez que je ne peux pas, dit-il d'un ton bourru. Quand David sortit pour se battre, il eut le bon sens de ne point endosser l'armure de Saül; moi, j'ai été assez sot pour essayer de porter celle du frère Magruder. Je ne sais pas prêcher; mais, avant de me rasseoir, je veux vous dire ce que Jésus-Christ a fait pour un pauvre égaré comme moi. — Et Kike raconta sa propre expérience avec une énergique sincérité. Avouer ses fautes, c'était dénoncer celles de tous les autres. D'une voix frémissante, il avoua ses projets de vengeance et comment Dieu en avait fait justice. Il parlait simplement, sans aucune frayeur, son pâle visage éclairé d'une flamme extatique. Il eût tenu tête à l'univers entier, il frappait de grands coups rapides à droite, à gauche, et la foule impressionnable était remuée par des commotions électriques tandis qu'il lui reprochait ses péchés en homme qui les connaît à fond pour les avoir lui-même commis.

Tout à coup une sorte de mugissement retentit derrière la barrière, puis les cris perçans d'un être épouvanté qui croit voir l'abîme de perdition sans fin s'entr'ouvrir sous ses pas. Magruder fendit la foule pour secourir cette âme en peine, et reconnut, dans un géant abattu la face contre terre, le pire de ses antagonistes du matin, Bill Mac-Conkey! Bill avait caché d'abord son nez meurtri derrière un arbre; mais, fasciné par la parole du jeune apôtre, il s'était avancé peu à peu pour tomber tout à coup sous le poids d'une insurmontable terreur. L'explosion des remords de Bill Mac-Conkey fut comme de l'huile sur le feu. Kike courait de l'un à l'autre, exhortant chacun en particulier. Brady dut quitter la place pour échapper à l'humiliation d'être publiquement morigéné par son élève; la mère de Kike fondit en larmes lorsque son fils lui eut prouvé qu'elle était une grande pécheresse. Enfin Kike s'approcha de son oncle, car le capitaine était venu pour jouir du charivari comploté avec Morton. Des émotions contraires d'alarme à la pensée du jugement de Dieu et de rage contre l'impudence du petit Kike le rendirent muet d'abord; il fit un pas pour rejoindre son cheval; mais soudain les contorsions singulières (1) semblables à la danse de Saint-Guy, auxquelles ces rassemblemens religieux donnaient lieu quelquefois, s'emparèrent de lui avec violence, la colère aidant. Sans doute, cette maladie n'était jamais que le résultat de l'excitation des nerfs; mais le peuple lui prêtait une cause surnaturelle. Lumsden s'enfuit en

(1) *Jerks*, — secousses.

grimaçant, en sautant malgré lui et en maudissant les méthodistes plus que jamais.

Il serait difficile d'analyser ce qui se passa dans l'âme de Morton lorsque Kike l'eut interpellé à son tour. En vain se disait-il qu'on n'a pas besoin d'être méthodiste pour être honnête homme; il sentait que Kike valait mieux que lui. La crainte de se compromettre aux yeux de Patty lui fit cependant quitter le *meeting*. Il poussa son cheval au hasard sans savoir où il irait. La nuit le trouva devant le *City-Hotel*, au village de Jonesville, et il ne fut pas fâché de renouer là connaissance avec M. Burchard, le candidat à la place de shérif, qu'il avait naguère rencontré chez Wilkins. Celui-ci commença par parler politique, puis proposa une partie de cartes, dont le résultat fut de faire passer tous les fonds du pauvre Morton dans les poches de son adversaire. L'effet des *revivals* est parfois d'envoyer les gens au diable par un brusque revirement; toutes les passions soulevées chez Morton par le sermon de Kike se concentraient dans celle du jeu. Après avoir perdu son fusil, il perdit la montre de son grand-père, un bijou de prix que Burchard parut examiner avec intérêt, puis son couteau, son chapeau, son habit; il eût joué ses bottes, si M. Burchard, qui, nous le savons, faisait peu de cas des chaussures, ne les eût refusées. L'espoir de prendre sa revanche et une sorte de folie qui s'était emparée de lui le décidèrent à offrir Dolly en gage de cent dollars, ce qui fut accepté. Quand le dernier dollar lui eût échappé comme le reste, il se renversa sur sa chaise. — Je suis plumé, dit-il enfin; si vous vouliez bien me prêter le fusil que vous avez gagné pour tirer un dernier coup, nous verrions ce qu'il peut y avoir de cervelle dans ma misérable tête.

— Allons donc! s'écria Burchard, qui ne manquait pas d'une certaine générosité, la chance est contre vous, j'en conviens, mais vous vous rattraperez à la prochaine occasion. Voici vos habits, et je paierai votre note d'auberge. Rappelez-vous toutes les bonnes raisons que vous avez pour vivre. Qui sait si vous ne briseriez pas le cœur d'une jolie fille en vous faisant sauter le crâne? — Ces derniers mots furent comme une morsure au cœur de Morton. — Du reste, poursuivit Burchard, qui paraissait décidé à l'empêcher de se tuer, vous aviez déjà l'air très excité en arrivant. Je parie que vous êtes dans l'embarras. En ce cas, je peux vous mettre sur la piste d'une bande de braves gars qui ont passé par là, eux aussi, et qui s'entr'aident. Personnellement je n'ai rien à faire avec eux, cela va sans dire, mais ils ne demanderont pas mieux que de mettre la main sur un gaillard de votre sorte qui tire juste et n'a peur de rien.

Morton était arrivé au point où le brigandage peut prendre à nos yeux une sorte de prestige sinistre, mais la tentation ne dura qu'un

instant. — Non, répondit-il, j'aime encore mieux me tuer que d'en tuer d'autres.

— Qui vous parle de cela? dit Burchard affectant de rire, je voulais seulement détourner votre esprit d'une sottise, et maintenant, monsieur,... comment vous appelez-vous?..

— Goodwin, Morton Goodwin.

— Morton Goodwin? répéta Burchard en fixant sur lui son regard scrutateur. — Ils restèrent une minute debout l'un auprès de l'autre, silencieux, au clair de la lune. Enfin Burchard reprit d'une voix altérée : — J'ai eu autrefois un compère du nom de Louis Goodwin,... enragé s'il en fût, mais bon garçon... Il a péri dans une rixe à Pittsburg.

— Hélas! c'était mon frère, dit Morton.

— Votre frère! vous vous moquez de moi!.. Son père avait un nom de patriarche, Abraham, Moïse...

— Job, interrompit Morton.

— En effet! Les vieux parens ont dû avoir du chagrin de toutes les diableries de Louis; mais ils n'en sont pas morts pourtant?

— Non.

— Ils vivent tous les deux?.. et vous voulez les tuer par votre suicide?.. Vous ne pensez donc pas à votre mère, malheureux?

— Taisez-vous, dit Morton en fermant le poing avec fureur, car une vision de ce que souffrirait sa mère était passée soudain devant ses yeux.

— Tout beau, camarade! Je vais vous rendre votre cheval et votre fusil contre un billet. Dans six mois, ils devront rentrer dans mes mains avec cent vingt-cinq dollars. C'est tout ce que je peux faire en mémoire de mon vieux Louis Goodwin, qui m'a souvent rendu service.

Morton le remercia, signa le billet et voulut essayer de dormir, mais à deux heures du matin il était à l'écurie et enfourchait Dolly, non pas pour rentrer au logis paternel, car ses pertes au jeu ne pouvaient manquer d'atteindre les oreilles du capitaine, déjà irrité qu'il lui eût manqué de parole pour le charivari, et puis Kike le persécuterait plus que jamais. Il tourna le dos à la colonie d'Hissawachee et essaya, comme tant d'autres l'ont fait, de se fuir lui-même.

Vers midi, Morton, qui avait suivi un sentier inconnu, s'arrêta devant une cabane que le bois de daim placé au-dessus de la porte faisait reconnaître pour un de ces lieux hospitaliers où le voyageur trouve une place sur le plancher pour y dormir, un peu de mauvaise nourriture et du whisky à discrétion. Il y avait une douzaine de chevaux attachés aux arbres environnans, et Goodwin laissa reposer le sien parmi eux. — L'auberge où il entra avait la mine d'un

coupe-gorge. L'hôte vint le regarder sous le nez, les convives attablés se levèrent à son approche d'un air à la fois inquiet et menaçant. Ils portaient tous de grandes barbes noires en guise de masques, et l'idée vint à Goodwin qu'il était tombé dans le Trou de Brewer, auberge mal famée, l'un des repaires favoris de la bande de Micajah Harp, qui faisait grand bruit à cette époque. Un sourire effleura ses lèvres lorsqu'il réfléchit au désappointement du voleur qui viendrait fouiller ses poches. Sur ces entrefaites, l'un des hommes alla poser le pied sur l'appui de la fenêtre et tatoua de craie sa botte droite. Plusieurs autres l'imitèrent, et le maudit esprit d'aventure auquel obéissait volontiers Morton le poussa tout à coup à en faire autant.

— Veux-tu boire? lui demanda aussitôt l'un des hommes.

Ils trinquèrent ensemble, puis celui qui avait déjà parlé lui dit à l'oreille : — Sac ou couteau?

— Sac, répondit Morton avec indifférence, sentant bien que le seul moyen d'échapper à une position difficile était de suivre le courant. Quelques minutes plus tard, un sac, qui paraissait contenir plusieurs centaines de dollars, lui fut confié. On lui amena son cheval, et, sans parler davantage, il s'élança dans une direction opposée à celle qu'il avait prise le matin. Trois milles plus loin, il rencontra Burchard. — Vous ici?.. s'écria-t-il. Comment êtes-vous venu?

— Par le chemin de traverse, répondit l'autre, sans ajouter qu'il avait voyagé une partie de la nuit; mais il y a beaucoup de craie sur votre botte, jeune homme.

— Oh! je vais vous expliquer cela, dit Morton, enchanté de pouvoir conter à quelqu'un son étrange équipée. Gardez-vous bien de suivre le chemin où nous sommes, si vous tenez à conserver l'argent que vous m'avez gagné hier! Je sors d'une caverne de voleurs. Ils ont marqué leurs bottes de craie devant moi, j'ai fait comme eux pour voir ce qui en sortirait, et voilà ce qui en est sorti, ajouta Morton, montrant son sac. Tout me porte à croire que le propriétaire légitime est enterré quelque part sans bière et sans épitaphe; par conséquent vous me voyez disposé à m'acquitter envers vous sur l'heure et à garder le reste... C'est du bien trouvé en somme.

Burchard le regarda d'un air sombre. — Maître Goodwin, dit-il, vous perdrez votre tête à ce jeu-là; on ne se moque pas ainsi de la bande. Peut-être vous poursuit-elle déjà. Si vous ne remettez pas l'argent au premier qui vous le réclamera, vous êtes mort. Trop heureux s'il ne tire pas sur vous avant de parler! Moi, je continue ma route, j'ai besoin de causer avec le vieux Brewer, qui a une certaine influence politique. Bonsoir!

Morton n'avançait plus qu'avec une appréhension et un malaise faciles à comprendre. A deux milles de là, il vit debout, immobile,

à l'endroit où deux chemins se rejoignaient, un personnage barbu, drapé dans une couverture, coiffé d'un bonnet de peau de loup et portant à la ceinture couteaux et pistolets. Cet individu marcha lentement vers lui et tendit la main sans parler. On juge de l'empressement avec lequel il lui remit le sac et du galop que prit ensuite Dolly. La première émotion passée, Morton se demanda comment ce Burchard, candidat politique, pouvait être si bien au courant des mœurs d'une bande de brigands et en bons termes avec le propriétaire de leur quartier-général; mais une préoccupation plus puissante ne tarda pas à chasser celle-ci. Il avait faim, sa bourse était vide, il se trouvait à plus de cinquante milles de la maison paternelle, et la neige commençait à tomber. Il résolut de passer la nuit dans une cabane voisine de la rivière. A son appel, un grand vieillard entre-bâilla la porte.

— Puis-je, lui demanda-t-il, me reposer ici jusqu'au matin?

— Nous n'avons pas de place.

— Mais voyez dans quel état est ma jument!

— Il est certain que vous l'avez surmenée. Pauvre bête! et une pouliche de prix encore. Elle est à vous?

— Pas précisément, dit Morton d'un air triste en songeant au billet qu'il avait souscrit.

— Ah bah! Je vous répète, étranger, que vous ne pouvez rester. Le mois dernier, j'ai eu le malheur de recevoir quelqu'un qui vous ressemblait et qui a filé avec mon meilleur cheval. Si jamais je le rencontre, il aura un trou dans le ventre. — Et le vieillard referma la porte avant qu'il eût pu répondre.

Morton, avec un gros soupir, tourna la tête vers la rivière. Il n'y avait pas de bac. Sur la rive opposée, on distinguait une route. Il remonta le courant autant qu'il put avant de mettre Dolly à la nage; la pauvre bête faillit néanmoins être emportée par les eaux rapides; mais avec un instinct admirable elle lutta et parvint à gagner le bord escarpé juste au-dessous de la route, qu'elle atteignit en rassemblant ce qui lui restait de forces. La neige s'épaississait lorsque la jument et son cavalier s'arrêtèrent devant une autre cabane isolée. Cette fois, une vieille femme lui permit de mettre Dolly à l'écurie. Malheureusement son fils se trouva être dans des dispositions moins hospitalières. — D'où venez-vous? demanda-t-il.

— D'Hissawachee.

— Où allez-vous?

— Je ne sais pas au juste.

— En vérité?.. Ma foi, monsieur, le cheval est trop beau pour être monté par un vagabond qui ne sait où il va. Cherchez gîte ailleurs. Nous pourrions nous repentir de vous avoir reçu.

— Vous n'allez pas me chasser quand j'ai fait cinquante milles d'une traite?

— Pourquoi diable avez-vous fait ces cinquante milles? Pour votre santé, je suppose? Je n'ai qu'un mot à vous dire, étranger : En route! et vite!..

Morton, qui s'était déjà installé au coin du feu dans la cabane, ne sembla nullement disposé à obéir.

— M'entendez-vous? par le diable! répéta son hôte.

— Je vous entends, et n'ai qu'un mot à vous dire, moi aussi. Je ne m'en irai pas. Vous n'avez point le droit de mettre qui que ce soit à la porte du temps qu'il fait.

— Prenez garde, je cours chercher les *régulateurs!*

— Faites, dit Morton, tirant son escabeau plus près du feu.

Le jeune homme qui l'avait si grossièrement traité le regarda stupéfait, et, plus que jamais persuadé qu'un brigand seul pouvait se montrer aussi hardi, changea de ton quelque peu.

— Si vous croyez que je suis un de ceux de Micajah Harp, reprit Morton, s'amusant à l'intimider, pourquoi ne me recevez-vous pas mieux? La bande pourra bien vous en punir. Je n'ai pas mangé depuis hier et je meurs de faim.

— Mère, dit le gars, donne-lui à souper; il a pris la maison, et nous ne sommes pas les plus forts.

Enchanté du succès de sa ruse, Morton fit un bon repas et alla dormir sur le foin du grenier; mais en ouvrant l'œil le lendemain matin, il lui sembla entendre un grand nombre de voix dans la salle au-dessous de lui. Il s'habilla et descendit aussitôt. Les *régulateurs* avertis prirent au collet le prétendu voleur de chevaux, et Morton se vit au milieu d'une foule indignée qui lui reprochait à grands cris toutes les déprédations de la bande de Micajah Harp. Sans qu'il parvînt à se justifier, on le conduisit plus bas sur la rivière dans une taverne où se rendaient les jugemens selon la loi de Lynch. La multitude tout entière composait le jury et hurlait la sentence. Le vieux colon qui lui avait fermé sa porte parla le premier. — J'ai vu tout de suite, déclara-t-il, que la jument ne pouvait appartenir à ce gaillard-là, et je lui ai posé quelques questions à seule fin de l'embarrasser. N'a-t-il pas été assez bête pour me répondre, quand j'ai demandé par exemple si ce bel animal était à lui : — Pas précisément? — Je l'ai prié de filer.

— S'il vous a répondu cela, il a menti à l'un de nous, dit le jeune homme chez qui Morton avait passé la nuit, car il est venu m'affirmer à moi que la jument était la sienne. Il m'a répondu en revanche qu'il ne savait pas où il allait. Là-dessus, j'ai vu ce qui en était, et j'ai voulu le chasser; mais il est resté de force. Oh! sans ma mère,

qui a pris peur, je lui faisais sauter la tête! Il nous a menacés de sa bande, et il n'avait rien mangé depuis vingt-quatre heures. Aussi je ne vois pas que son affaire puisse être plus claire!

Morton se défendit de son mieux et pria qu'on fît prendre des renseignemens à Hissawachee, mais la foule supposa que ce n'était qu'une ruse pour gagner du temps et laisser à Micajah Harp le temps de venir à son secours. Rien ne prouve mieux la dignité du cheval que l'estime où il est tenu chez tous les barbares, qui considèrent le vol de ce noble animal comme un crime plus atroce que l'homicide. Le tribunal fut unanime dans son jugement. Les cris de « Pendez-le! — Vite la corde! » s'élevèrent à plusieurs reprises, mais sans être immédiatement suivis d'effet. Si la plupart désiraient le voir pendre, aucun n'était disposé à lui passer la corde au cou, et certaines appréhensions de vengeance arrêtaient le cours de cette justice improvisée : on se dit tout bas que mieux valait attendre la nuit; à mesure que les heures s'écoulaient, quelqu'un insinua même que le parti le plus sage serait de remettre le malfaiteur aux mains de l'autorité. Pendant ces mortelles heures de grâce, la vie apparut bien belle et bien désirable au pauvre Morton, qui, la veille pourtant, était résolu d'en finir avec elle. Prêt à la perdre, il eût voulu la défendre à tout prix; mais de quel côté se tourner pour obtenir du secours?

Le hasard voulut qu'un cavalier à cheveux gris passât sur la route. Ce cavalier était déjà loin quand la pensée frappa le prisonnier que ce devait être M. Donaldson, ce vieux prêtre presbytérien aux sermons duquel le conduisait sa mère plus souvent qu'il ne l'eût désiré. — Rappelez-le, cria-t-il tout à coup. Ne se trouvera-t-il personne pour courir après lui? Il me connaît. — Les chefs du mouvement haussèrent les épaules en échangeant des regards significatifs. — Si vous ne l'appelez pas, vous êtes des meurtriers! répéta Goodwin au désespoir.

Le curé Donaldson s'en allait prêcher à Cincinnati, un gros village de deux mille âmes, et préparait chemin faisant un discours contre le fanatisme méthodiste et les fausses doctrines en général. — Holà! l'étranger! cria soudain une voix derrière lui. Holà! le vieux, arrêtez, je vous dis! — Quelqu'un s'était laissé attendrir par les supplications de Goodwin et interrompait de cette façon civile les méditations théologiques du digne ministre au moment même où il triomphait par anticipation de ses adversaires.

— Mon Dieu! qu'y a-t-il? demanda M. Donaldson se tournant avec la mauvaise humeur d'un homme qu'on réveille en sursaut.

— Il y a là-bas un voleur de chevaux qu'on va pendre, qui dit qu'il vous connaît et qu'il veut vous parler.

— Un voleur de chevaux me connaître? C'est impossible... Je suis

très pressé. N'importe! le malheureux a peut-être besoin que je prie avec lui, et il n'est jamais trop tard. — Là-dessus M. Donaldson, faisant volte-face, se dirigea vers la taverne en s'efforçant de détourner ses pensées de la polémique qui les absorbait pour trouver quelques mots convenables à la situation d'un criminel que l'on mène au supplice.

— Quoi! c'est vous, Morton Goodwin! Est-il croyable que vous soyez tombé si bas! J'aurais cru que le sort de votre frère aurait été pour vous un avertissement. Quelle fatalité a pu vous amener à couvrir de honte les cheveux blancs?.. — A ce point du discours de M. Donaldson, de féroces murmures recommencèrent à circuler dans la foule, qui croyait voir le témoin à décharge invoqué par le prisonnier se tourner contre lui et qui comptait sur la quasi-sanction du clergé pour justifier ses actes de violence.

— Arrêtez, monsieur Donaldson, dit Goodwin, s'apercevant de cette fâcheuse erreur. Vous aussi, vous me jugez trop vite. Ces gens-là vont me pendre sans autre preuve contre moi que la beauté de mon cheval. Dites-leur simplement à qui ce cheval appartient.

Le ministre, examinant Dolly, déclara qu'il avait vu le jeune homme monter cette même pouliche depuis près d'un an, et que, si on l'accusait de l'avoir volée, c'était à tort.

— Alors pourquoi n'a-t-il pu dire à qui la bête appartenait ni où il allait? demanda le vieux colon, qui s'acharnait contre Goodwin plus que les autres.

— Je ne sais. Au fait, pourquoi êtes-vous ici, mon jeune ami?

Morton raconta naïvement tout ce qui s'était passé depuis le dimanche soir, et en fut quitte pour une semonce du ministre qui fit ressortir l'horreur de manquer du même coup à deux commandemens en jouant et en fréquentant les cabarets le jour du Seigneur.

— Moi, je suis bien aise d'être débarrassé d'une vilaine besogne, dit l'un des juges, tandis que les autres déliaient les bras de Morton. — Le propriétaire de l'établissement avait pris soin de Dolly, espérant que quelque accident la laisserait en sa possession, et le colon riverain s'était emparé du fusil pour se payer de sa peine; jument et fusil furent restitués avec répugnance, puis la populace se dispersa. Quant à Morton, il ne tarda pas à découvrir un gué plus praticable que celui de la veille et retourna chez son père, comme il l'avait promis à M. Donaldson. Le chemin qu'à cet effet on lui indiqua était direct. Après vingt milles de marche il passa de la solitude dans certaine colonie où était annoncé pour le soir un *meeting* méthodiste, et sa destinée voulut qu'il entrât tout d'abord dans la maison même où prêchait le fameux Valentin Cook, qui était attendu par les fidèles des défrichemens de l'ouest dans ses tournées apostoliques comme le fut jadis Paul par les premiers chré-

tiens des églises du Levant. Tout plein déjà des exhortations passionnées de Kike, qui n'avaient cessé de le poursuivre pendant les heures où il s'était préparé au supplice, Goodwin crut sentir qu'une puissance surnaturelle le terrassait. Souvent sa mère l'avait exalté autrefois en lui contant des histoires de chevalerie; il avait envié ces paladins qui se battaient au nom de Dieu, de leur dame et de tous les persécutés; la plus vive et la plus généreuse impression de son enfance fut réveillée en lui à la voix entraînante du vieux saint, qui passait pour prédire l'avenir et guérir les malades. Sa conversion n'eut rien d'éclatant ni de visiblement miraculeux comme celle de Kike, elle s'opéra sans bruit, sans pleurs, sans convulsions, mais le lendemain ce fut un héros qui enfourcha Dolly; il avait frôlé le crime de trop près, ses récentes faiblesses l'avaient fait rentrer en lui-même; il voulait faire passer désormais le devoir avant tous les amours, toutes les ambitions terrestres, il eût rougi d'employer la vie qu'il avait été sur le point de perdre à aucun but égoïste; lui aussi souffrirait, périrait pour la bonne cause; il serait un juste, un chevalier plus grand peut-être que ceux dont il avait rêvé la gloire, et c'était vers son premier champ de bataille que l'emportait Dolly.

### VI. — LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE.

Mme Goodwin, pâle et triste, rêvait le cœur serré dans le crépuscule d'hiver, tandis qu'au coin du feu son mari gémissait plus encore que de coutume. La rumeur des pertes essuyées au jeu par Morton était parvenue rapidement à Hissawachee avec quelques détails supplémentaires : il avait échappé, disait-on, par la fuite au paiement de ses dettes, il avait enlevé le cheval et le fusil qu'un autre venait de lui gagner. Quant à cela, sa mère refusait d'y croire, et Mme Wheeler, qui s'efforçait de la consoler, partageait cette opinion. Soudain on frappa à la porte. Depuis le dimanche précédent, la pauvre mère tressaillait et changeait de couleur au moindre bruit de pas. — Entrez, dit-elle faiblement. — Ce n'était que Brady, le maître d'école, qui voulait essayer, lui aussi, de la réconforter un peu. Elle l'écoutait avec une patience douloureuse, lorsque le petit Henry entra dans la chambre à son tour, ou plutôt s'y précipita hors d'haleine. — Qu'y a-t-il encore? Les Indiens peut-être? demanda M. Goodwin se dressant péniblement sur ses pieds.

— Parle donc! s'écria Brady.

— Mort' met Dolly à l'écurie, balbutia l'enfant d'une voix entrecoupée.

Mme Wheeler, personne éminemment discrète, s'était aussitôt glissée hors de la maison; mais Brady, en sa qualité de gazette,

ne pouvait laisser échapper le moindre événement. Il attendit... Il vit Morton s'élancer presque aussitôt vers sa mère, qui fit ce que toutes les mères ont fait pour leurs enfans prodigues depuis le création du monde, elle lui ouvrit ses bras. Le père, persuadé qu'il avait été assassiné dans les bois, le regardait d'un air stupide en essayant de s'expliquer l'apparition de ce fantôme. Brady se vantait d'avoir prédit que son absence ne durerait pas plus de trois jours : un jour pour faire des folies, un jour pour le désespoir, un jour pour le repentir, et puis la réconciliation. La présence d'un étranger empêcha que cette réconciliation ne fût trop pathétique. Morton ayant dit, afin d'éluder des confessions plus délicates, les dangers qu'il avait courus, le maître d'école voulut lui-même placer une histoire merveilleuse en attendant qu'il allât colporter partout celle de l'enfant prodigue. — Et sais-tu ce qui est arrivé à Kike? demanda-t-il.

— Rien de mauvais, j'espère? fit Morton.

— Juges-en. Tu sais combien Kike aspirait autrefois à loger une balle dans la tête du capitaine? Eh bien! pas plus tard qu'hier le capitaine rencontre son neveu sur la route, et lui fait une scène à propos de tout ce qu'il avait osé lui dire dimanche dernier au *meeting*. Bon! que fait Kike? il recommence. Le capitaine l'interrompt par un soufflet. Je m'attendais à voir le petit lui répondre comme Magruder l'a fait à Bill, pas du tout!.. Il devient très rouge, puis encore plus pâle, et tend son autre joue. C'est pratiquer l'Évangile à la lettre... Tu penses que son oncle l'a traité d'hypocrite en jurant comme un païen. Depuis, il a le tremblement plus que jamais.

— Je me demande comment Kike a pu endurer cela, dit Morton pensif.

— Oh! sans doute tu n'aurais pas agi de même; tu n'es pas converti au méthodisme, toi! Mais il faut que je m'en aille. Je loge pour le moment chez le capitaine.

Le capitaine Lumsden fut donc le premier à savoir ce soir-là que Morton était revenu, et l'histoire de la dette de jeu fut placée sous son véritable jour en présence de Patty, qui se félicita de n'avoir point douté de son amant. Le capitaine, cela va sans dire, n'avait pas manqué de lui rapporter toutes les calomnies débitées contre Morton; il avait raconté les prétendues escroqueries du jeune homme à table devant toute la famille et tous les gens de journée; mais l'effet de ses révélations avait été différent de celui qu'il attendait. Patty, loin d'accuser Morton, s'était bornée à le plaindre, en se promettant de ne pas l'abandonner. Sans doute il avait eu tort de jouer, mais c'était là peut-être le vice dont un *gentleman* devait le moins rougir. Sa mère ne lui avait-elle pas répété souvent qu'elle serait héritière d'une importante plantation sans la fureur de son aïeul

pour les cartes? L'amour pardonne tous les crimes, sauf les crimes contre l'amour.

Cependant Morton, qui s'était confessé à sa mère, et qui, en dépit des scrupules de la sainte femme, avait réussi à lui prouver que le seul moyen pour lui d'échapper aux entraînemens de son âge était de devenir méthodiste, Morton songeait avec angoisse qu'il serait beaucoup plus difficile de convaincre Patty. Quand il entra le lendemain matin dans la salle où celle-ci se trouvait seule devant son métier, il était si rouge et si confus que la jeune fille résolut de ne pas demander, de ne pas accepter d'explication; elle lui tendit la main, souriante, en disant sa joie de le revoir, et essaya de parler pour parler, — le silence eût été si embarrassant! — Elle ne se doutait guère que toutes ces avances gracieuses auxquelles il ne s'était point attendu embarrassaient le pauvre diable mille fois plus que le silence même. Il eût presque préféré des reproches; tant de bonté paralysait ses forces. Le néophyte prêt à confesser sa foi dans les tourmens n'était plus qu'un amoureux; il temporisait, il la laissait diriger à sa guise la conversation, espérant toujours qu'elle ferait allusion à ses torts, ce qui lui eût permis d'expliquer comment il les avait réparés; mais on eût dit qu'elle les ignorait. En revanche, elle se montra sans pitié dans ses plaisanteries sur le pauvre Jack Sniger, qui s'était joint à la congrégation de Magruder le dimanche et grisé le mardi. — Voilà bien les fruits de cet absurde méthodisme! ajouta-t-elle.

Ce n'était pas ouvrir la porte à un aveu; sans répondre, Morton l'écouta tourner en ridicule les extases, les spasmes, les prières à hauts cris des méthodistes. Il se reprochait sa lâcheté, mais se sentait devenir plus lâche de minute en minute. — Patty, balbutia-t-il enfin, — parler de ses dettes de jeu était décidément moins difficile, — Patty, vous a-t-on dit quelle conduite honteuse j'avais menée?

— J'ai appris que vous aviez franchi en effet un très mauvais pas; c'est une leçon pour l'avenir; vous ne l'oublierez jamais, j'en suis sûre, et avec tous vos défauts vous valez mieux que moi.

— Oh, Patty! si vous saviez tout...

— Mais je ne veux rien savoir... Mes idées ne sont pas celles de tout le monde. J'aime mieux épouser un mauvais sujet par exemple qu'un méthodiste endurci comme mon cousin Kike.

— Cependant...

— Pas un mot de plus, Morton. Il m'importe que vous sachiez quelle confiance j'ai en vous malgré tout ce qu'on peut dire.

Combien délicieuse au cœur est la confiance de celle qu'on aime quand ailleurs il n'y a que censure et soupçon! Comment le pauvre Morton ne se serait-il pas reposé sous ce rayon de soleil qui le ca-

ressait après tant d'orages? Ce ne fut qu'au moment de quitter Patty qu'il sentit que comme Pierre il avait renié son maître. — Écoutez-moi, je vous en prie, dit-il, je n'agis pas honnêtement avec vous. Il me serait dur, vous le savez, n'est-ce pas? de renoncer à votre amour, mais j'ai si peur que vous ne me repoussiez lorsque je vous aurai dit...

Les larmes qui brillaient dans ses yeux touchèrent Patty plus que tout le reste. Sans répondre elle lui offrit son joli visage pour un baiser que Morton, frémissant des émotions les plus contraires, lui donna pour la première fois, puis elle s'enfuit.

— Eh bien! se disait Morton, je le lui écrirai, ou elle l'apprendra par d'autres... — Le souvenir de ce baiser l'électrisait; c'était à lui qu'il fallait tout sacrifier; mais soudain sur le chemin de sa demeure une sorte d'épouvante le frappa, il lui parut être un nouveau Judas; il n'avait pas seulement renié son maître, il l'avait trahi et par un baiser!

Patty était occupée à carder de la laine au milieu de toute sa famille quand Morton, à sa grande surprise, rentra précipitamment dans la maison. — Patty, lui dit-il sans perdre une seconde, tant il avait peur de retomber dans les piéges du diable, — Patty, la grande confession que j'avais à vous faire est celle-ci : je me suis joint à l'église méthodiste!..

La jeune fille se dressa de toute sa hauteur. C'était donc ainsi que sa clémence était récompensée! Son père était là ricanant comme Méphistophélès; il s'agissait non-seulement de se venger d'une pareille indignité, mais de montrer le pouvoir qu'une femme de sa sorte pouvait exercer. Tout dans l'éducation de Patty avait tendu à développer un orgueil qui jusque-là, il faut le reconnaître, avait été sa sauvegarde en l'isolant des vulgarités qui l'entouraient; mais cette fois l'orgueil lui fut fatal.

— Si vous êtes méthodiste, dit-elle avec un calme plus terrible que la colère, je ne vous reverrai de ma vie.

— Par pitié! murmura Morton tendant vers elle ses mains suppliantes, par pitié ne dites pas cela! — Son désespoir redoubla l'assurance de Patty au lieu de l'ébranler; un effort de plus, pensait-elle, et il resterait là enchaîné à ses pieds.

— Jamais, répéta-t-elle, son pâle visage pétrifié, pour ainsi dire, et ses yeux noirs pleins de flamme.

Morton trébucha comme quelqu'un qui va tomber, puis il releva la tête à son tour, et avec une inflexibilité toute virile : — Puisque vous me forcez à choisir, dit-il, je ne trahirai pas ma foi, même pour vous; mais, ajouta-t-il d'une voix brisée en se détournant, que Dieu vienne à mon secours!

### VII. — LA CONFÉRENCE DU PLATEAU DES NOYERS.

Plus de deux années se sont écoulées depuis que Morton a fait son grand sacrifice. Nous le retrouvons se dirigeant à cheval vers l'église du Plateau des Noyers, en habit de prédicateur méthodiste. Il a bonne mine malgré les fatigues d'une rude tournée dans les montagnes du Kentucky oriental et les périls d'une autre mission dans les champs de roseaux pestilentiels du Tennessee de l'ouest. Morton Goodwin s'est mis à prêcher presque aussitôt après sa conversion. Assez ignorant de la théologie, il porte dans son sac les œuvres des deux Wesley et sa bible; les anciens le conseillent au besoin, son tact naturel le guide, et il s'en tire de manière à faire supposer qu'il ira loin. Du reste, sincère avant tout comme par le passé, il reconnaît que son cœur est trop disposé encore à regarder en arrière, et toujours en arrière lui apparaît Patty souriante à son rouet. Il retrouve cette image dans la solitude des forêts, quoiqu'il s'efforce de la chasser par des cantiques, et lorsqu'il a deux fois rendu visite à ses parens, s'est fait violence pour ne point passer devant la maison du capitaine. — N'allez pas croire qu'il soit malheureux cependant : sa besogne lui est chère, la rencontre éventuelle des Indiens, des brigands, des alligators, satisfait les aspirations de sa première jeunesse, et il compte de nombreux amis; l'empressement de tous les autres autour de lui lorsqu'il atteint le Plateau des Noyers en fait foi. On se rassemble pour la conférence après une année de séparation, on échange des récits, des plaisanteries amicales. Tandis que Morton répond en riant à un collègue qui le félicite de n'être pas encore dévoré, son regard rencontre celui d'un autre frère qui se tient à l'écart. C'est un jeune homme aux traits solennels et blêmes décharnés par la fièvre; il porte par-dessus ses vêtemens une couverture percée de deux trous pour les bras. — Que Dieu te bénisse, mon cher vieux Kike, dit Morton en écartant tous les autres pour courir à lui. Tu as l'air malade.

Kike sourit faiblement, tandis que son ami passe un bras autour de ses épaules et le regarde dans les yeux.

— Malade en effet, mais encore debout.

— Parbleu! et tu te remettras vite; où demeures-tu?

— Là-bas. — Kike indique du doigt les tentes d'un camp que l'on entrevoit à travers les arbres. Les gens des environs, ne pouvant abriter la conférence chez eux, se sont décidés à entretenir ce camp.

Morton secoue la tête. — Ta fièvre est mal soignée, dit-il. Laisse-moi te trouver un autre gîte.

Ce n'était pas facile. Les rares méthodistes du pays avaient déjà des hôtes choisis parmi les plus vieux ou les plus infirmes. Morton s'adressa au seul médecin qu'il y eût en ces parages, M. Morgan, un

ancien ministre presbytérien qui pour cause de santé avait quitté le ministère, et le pria de l'acccompagner au camp.

Dans la tente voisine de celle de Kike, on faisait la prière à la mode des méthodistes de ce temps-là, qui se croyaient obligés de témoigner de leurs luttes intérieures par des gémissemens, des *amen* et des *alleluia* à rendre sourd. Le docteur en fut tout consterné. — On ne peut imaginer de logement plus détestable pour un malade, dit-il.

— Je le sais, répliqua Morton, et j'ai fait de mon mieux pour en trouver un autre. Voyez comme la toile de sa tente est mince.

— Et ces bois sont très insalubres. Tout est mauvais dans vos camps. Le bruit seul suffirait à rendre fou.

Morton trouva que ce presbytérien avait des préjugés, mais n'osa les combattre, d'autant que le pauvre Kike, couché sur une mauvaise paillasse, serrait sa tête entre ses mains de manière à leur donner raison.

— Pourrez-vous, monsieur, vous tenir sur mon cheval? dit M. Morgan en soulevant le malade.

Kike essaya, mais le frisson qui faisait claquer ses dents l'empêchait même de rester assis; alors Morton alla chercher Dolly, lui confia son ami et se mit en croupe pour le soutenir.

— Où irons-nous, docteur? demanda-t-il.

— Chez moi naturellement.

Durant tout le trajet, Kike ne se réveilla un peu que pour dire :
— C'est toujours la même belle Dolly, mon vieux Mort'.

— Un peu plus calme; nos promenades lui ont donné la gravité qui convient au ministère.

Il faudrait avoir grelotté, comme lui, sous les peaux d'ours, sur les feuilles mortes, sur la plume grouillante d'insectes des cabanes forestières, pour comprendre ce que Kike éprouva lorsqu'on l'étendit dans un lit bien blanc; un pareil lit et la société de Morton, c'était comme un avant-goût du ciel; le pauvre corps qu'un effort sublime avait tenu debout si longtemps céda enfin au mal qui le consumait. Maintenant il pouvait se donner le luxe d'être malade : les accès prirent le caractère défini de la fièvre bilieuse; on connaissait du moins l'ennemi qu'on avait à combattre.

Morton passait presque tout le temps auprès de lui, ne le quittant que pour la conférence, à laquelle Kike manquait seul.

Aucun des prédicateurs ne sait d'avance où il sera envoyé; aussi, malgré toute l'abnégation possible, la plupart étaient-ils fort anxieux à mesure qu'approchait le jour de leur nomination, Morton plus que tous les autres. Peu lui importait pour sa part d'être envoyé de nouveau dans les montagnes ou dans les marais, mais le sort de Kike l'inquiétait profondément. Quel poste l'évêque assignerait-il

au malade? S'il ne lui en donnait aucun, ce serait le tuer, car Kike répétait toujours qu'il cesserait à la fois de travailler et de vivre.

Les frères étaient tous réunis pour recevoir les ordres supérieurs qui devaient envoyer à la mort un certain nombre d'entre eux. Secrètement émus et incertains s'ils se reverraient jamais, ils se serraient la main tout en chantant une hymne martiale du ton de soldats prêts à porter haut et ferme leur drapeau; puis l'évêque, un vieillard défaillant d'âge, prononça ce bref discours : « Quand l'amirauté britannique voulut trouver un homme capable de prendre Québec, elle s'adressa d'abord au doyen parmi les généraux. Il répondit : — C'est une entreprise difficile. — On le mit de côté. L'un après l'autre les généraux répondirent d'une façon plus ou moins évasive jusqu'à ce que le plus jeune,—c'était le général Wolfe,—dit enfin : « Je prendrai Québec ou je mourrai. » Le vénérable évêque, s'arrêtant, regarda autour de lui et continua avec émotion : « Il fit l'un et l'autre. — Nous vous envoyons de même conquérir le pays qui vous est réservé. Nous avons besoin d'hommes prêts à vaincre et à mourir. Quelques-uns de vous, chers frères, feront les deux. Si vous succombez, que ce soit en prédicateurs méthodistes, à votre poste, en face de l'ennemi et un hourra de triomphe sur les lèvres. »

L'effet de ce simple discours fut indescriptible.—Les cris de *Dieu le veuille!* et d'*Alleluia!* éclatèrent de toutes parts dans la vieille cabane qui servait d'église. Chacun ambitionnait maintenant le poste le plus pénible.

L'évêque commença la lecture de la liste. Quand il fut à la moitié environ, Morton Goodwin ne put réprimer un tressaillement; il avait entendu son nom accouplé à celui du circuit de Jenkinsville. Jenkinsville était situé dans une partie de l'Ohio où l'on ne pouvait envoyer qu'un homme solide et d'une bravoure à toute épreuve. Les rôdeurs de ce circuit étaient pires que les alligators mississipiens; mais aucune difficulté ne déplaisait à Morton. Il attendit le nom de Kike; ce fut le dernier prononcé. L'évêque, n'osant pas lui imposer le fardeau d'un circuit, l'envoyait comme second dans les solitudes du Michigan.

Une bénédiction termina la cérémonie, et les frères qui abandonnaient leurs foyers, leurs père et mère, leurs femmes et leurs enfans pour le royaume de Dieu, allèrent l'un après l'autre échanger un adieu fraternel avec Kike, puis chacun partit de son côté.

### VIII. — CONVALESCENCE.

La convalescence de Kike fut le temps le plus heureux de sa vie. Il pouvait à peine marcher; il restait du matin au soir auprès de la

fenêtre ouverte, absorbant le soleil et l'air pur; il avait oublié toute responsabilité, perdu tout sentiment de sa tâche redoutable. Boire, manger, dormir, vibrer comme un instrument passif sous toutes les brises nouvelles qui viendraient l'effleurer, telle était son existence. Le digne docteur Morgan, ayant pris en amitié un malade ramené de si loin, ne pouvait songer sans regret au moment de la séparation; il causait volontiers avec le jeune prophète, qui de son côté s'attachait de plus en plus au port tranquille qui l'avait recueilli. La bonté maternelle de M^me^ Morgan le pénétrait de reconnaissance; il admirait les vertus domestiques de miss Jane, la fille aînée; mais il y avait deux choses qu'il aimait par-dessus tout : le vol capricieux des hirondelles, qui sortaient de leurs nids sous le bord du toit pour vagabonder dans les airs, et le pas bondissant d'Henriette, Nettie, comme on l'appelait, la plus jeune des filles du docteur, son babil aussi joyeux que celui des oiseaux. Bien qu'elle eût près de dix-huit ans, il y avait dans ses joues rondes, dans ses cheveux d'un blond pâle, dans son rire communicatif, qui éclatait de lui-même sans raison, dans sa manière vive et enjouée d'accomplir jusqu'aux devoirs les plus sérieux, quelque chose d'enfantin qui mettait en déroute l'austérité habituelle de Kike et qui s'accordait à merveille avec son insouciance présente, sa délicieuse lassitude. Il tournait de droite à gauche sur l'oreiller pour suivre les mouvemens de la petite fée sa tête encore appesantie; il la faisait parler pour entendre le son de sa voix, non que Kike oubliât la prudence recommandée aux jeunes ministres dans leurs relations avec les personnes d'un autre sexe. Auprès de miss Jane, il était fort réservé, car Jane était la femme exemplaire qu'il eût voulu épouser, s'il devait se marier jamais; mais Nettie n'était qu'un enfant, un gentil papillon qui égayait ses yeux. Sortait-elle, Kike était impatient; rentrait-elle, sa présence l'enveloppait d'un rayon de soleil. Nettie de son côté, tout en croyant le vénérer comme un saint, laissait peu à peu la pitié se confondre dans son jeune cœur avec la tendresse. Bien avant qu'ils ne s'en fussent rendu compte ni l'un ni l'autre, le docteur pénétra tout ce qui se passait entre eux, et il n'en fut point mécontent. Il était sûr de guérir Kike, et l'enthousiasme passionné apporté par ce jeune homme au service de Dieu avait touché l'ancien ministre.

Un jour que Kike regardait dans une sorte d'extase moins spirituelle que celles dont il avait eu l'habitude l'aiguille courir entre les doigts de la blonde fillette, le docteur survint et pria Nettie d'aller aider sa mère. Kike la suivit des yeux tandis qu'elle s'éloignait, puis se mit à écouter le bruit d'un rouet qui s'était accentué soudain sous l'impulsion de mains plus jeunes. — Hélas! des heures s'écouleraient peut-être avant que Nettie ne reparût! Cependant le docteur procédait à ranger attentivement les fioles de sa phar-

macie de poche, mais il n'en observait pas moins la physionomie mélancolique du convalescent. — Mon jeune ami, lui dit-il, je ne sais ce que nous deviendrons après votre départ. Vous nous manquerez trop.

— Je n'oublierai jamais tant de bonté, docteur. Vous m'avez gâté, dit Kike, dont le cœur se serra en songeant qu'il faudrait aller finalement au désert de Potawottomie-Creek. Le docteur lui avait défendu jusque-là de penser à rien de ce qui pourrait l'agiter; pourquoi venait-il lui-même remettre ce sujet désagréable sous ses yeux? La pensée qu'il avait perdu le goût de son œuvre remplit en même temps le pauvre garçon de poignans remords.

M. Morgan affectait de peser des grains de quinine sans paraître s'occuper de lui ni se douter qu'il faisait avec effroi l'examen de sa conscience. A Potawottomie-Creek, il n'aurait pas plus de peine, il ne courrait pas plus de dangers que l'année précédente, au contraire; il serait secondé par un collègue d'expérience, on lui accorderait toutes les facilités possibles. Quelle antipathie lui inspirait donc ce *circuit?* En s'interrogeant, il découvrit que pour lui convenir il faudrait que le terrain apostolique confié à ses soins s'étendît autour de la maison du docteur Morgan. Les illusions dont il s'était bercé sur le devoir de la reconnaissance envers les hôtes qui l'avaient recueilli tombèrent, laissant la vérité à nu : ce ne serait pas le docteur qu'il regretterait, ni M^me^ Morgan, ni Jane, ce serait cette enfant dont la main légère faisait en ce moment tourner le rouet. La certitude qu'il était amoureux pénétra Kike d'un mélange indicible de plaisir et de souffrance. Au moment même, Nettie trouva un prétexte pour rentrer dans la chambre, et Kike Lumsden, qui, depuis que le rouet s'était arrêté, ne quittait plus la porte du regard, surprit dans ses yeux ingénus qu'il n'était pas seul à aimer. Sans doute le père voulait empêcher que cet attachement n'allât plus loin; voilà pourquoi il lui avait délicatement rappelé qu'il était temps de partir. Quand Nettie fut retournée à son rouet, dont le bourdonnement semblait désormais trahir une anxiété secrète, M. Morgan s'approcha de Kike et lui tâta le pouls sous prétexte de voir s'il avait encore la fièvre.

— Écoutez, lui dit-il, une constitution aussi profondément ébranlée que la vôtre ne peut se rétablir en quelques jours.

— Je le sais, monsieur, répondit tristement Kike, aussi ai-je l'intention d'aller me reposer chez ma mère afin de ne pas rester plus longtemps une charge pour vous.

— Une charge!.. Vous me faites injure. Ce que je voudrais, ce serait de vous garder auprès de moi toujours, entendez-vous?

Kike regarda par la fenêtre pour dissimuler le ravissement qui l'envahit et contre lequel il était résolu à lutter. Ne s'était-il pas

promis de n'avoir jamais en ce monde rien qui lui appartînt? Et on lui proposait le ciel sur la terre!

— Je ne puis abandonner mon œuvre, vous le savez bien, dit-il avec effort. — Ce n'était pas avec cette mollesse qu'il eût naguère repoussé la tentation.

— Jeune homme, dit le docteur, vous voyez que je me rends utile ici, quoique je ne prêche plus. J'ai même la conscience de n'avoir jamais fait autant de bien que depuis que j'exerce la médecine. Il me faut un auxiliaire intelligent. Faire valoir mes terres et soigner mes malades, c'est trop à la fois. Chargez-vous de la ferme et prêchez tous les dimanches, si vous voulez, dans le pays à vingt milles à la ronde! Préférez-vous étudier la médecine, et, quand je serai vieux, hériter de ma clientèle? C'est une mort certaine qui vous attend, si vous continuez vos perambulations. Vivez plutôt auprès de nous, soyez mon aide. — Il avait failli prononcer mon fils, — et ce fut le mot que Kike entendit. — Pensez-y, dit le docteur en se levant, et souvenez-vous que nul n'est obligé à se tuer.

Tout le jour, Kike réfléchit, s'efforçant de voir clair dans son âme émue; tout le jour, Nettie trouva moyen de venir dans la chambre pour de petites commissions. Chaque fois qu'elle entrait, il semblait à Kike qu'il pouvait sans crime accepter l'offre du docteur, et chaque fois qu'elle sortait il tremblait de trahir son devoir. La conscience de Kike s'était assoupie pendant sa convalescence; éveillée désormais, elle attendait une inspiration, un mouvement intérieur de l'esprit. — Les piétistes de l'ouest, croyant que la prière leur valait une direction divine immédiate, tiraient volontiers de la Bible des horoscopes et des présages. Kike ouvrit donc la Bible au hasard et tomba sur ce texte : « Simon, ne m'aimes-tu pas plus que ceux-là? » Il ne douta pas un instant que la divine question ne lui fût adressée; avec un soupir il répondit : — Seigneur, je ne me réserverai rien! — Mais cette promesse fut faite pendant la nuit, et les premières lueurs du matin renouvelèrent ses hésitations. L'énervement de la convalescence devait être pour beaucoup dans cette faiblesse. N'importe, il sentit que, s'il restait encore un jour, on saurait lui persuader qu'il se trompait, qu'il exagérait. Déjà il n'était que trop disposé à le croire lui-même. Kike alla dire adieu à ceux qui lui offraient un paradis de repos et d'amour, paradis dont il se bannissait volontairement avant que les brouillards du matin ne se dissipassent pour le lui laisser voir une fois de plus dans sa beauté sereine, irrésistible.

Le docteur, sa femme et leur fille aînée le reconduisirent navrés jusqu'à la porte, Nettie était restée seule en arrière, craignant, pauvre fille, que son visage mobile ne trahît la première douleur qu'elle eût jamais éprouvée.

Cependant elle n'y put tenir et courut guetter son passage derrière la maison. Kike essaya de lui adresser un froid salut; mais la vue de ses larmes le désarma; il descendit de cheval et lui reprit la main qu'il serra éperdu, en répétant avec angoisse : — Adieu, Nettie! que Dieu vous garde, ma chère Nettie! — Puis il se détourna brusquement et partit au plus vite. Dès lors il redoubla de sévérité contre lui-même, car il ne pouvait plus se fier à son cœur.

Kike ne fit que traverser Hissawachee; il trouva le pays en progrès. Le flot populeux que l'émigration amena dans les Alleghanys aux premières années de ce siècle s'était répandu à travers la vallée; mais la cabane de sa mère n'avait pas gagné à ces changemens, elle paraissait plus vermoulue que jamais. Brady était au coin du feu lorsqu'il entra, et Kike crut remarquer que sa chaise était singulièrement rapprochée de celle de sa mère. En effet, celle-ci pensait depuis longtemps à convoler en secondes noces, mais elle n'osait entretenir de son dessein un être inaccessible à toutes les faiblesses humaines, immatériel pour ainsi dire, comme l'était Kike. Il semblait à la veuve que Dieu eût posé les mains sur son enfant, qu'il ne fût plus à elle désormais; avec un respect craintif, elle renouvela sa garde-robe, puis, lorsqu'il eut pris congé d'elle, le regarda s'éloigner en s'essuyant les yeux du coin de son tablier.

A quelque temps de là, le frère Ézéchias Lumsden acquit une véritable célébrité pour la manière entraînante dont il exhortait chacun au devoir chrétien de chercher sa gloire dans la tribulation. — Faut-il, disaient ses admirateurs, ses admiratrices surtout, qu'il ait eu déjà des peines... à son âge!.. Oui! mais il a remporté la victoire, et comme il en parle bien! cela vous fend le cœur.

## IX. — PATTY.

Si Kike triomphe dans son sacrifice, Patty n'est pas heureuse dans le sien. L'orgueil peut nous soutenir longtemps, mais il ne suffit pas toujours. Sa mère est morte; le sentiment qu'elle a toujours eu d'une certaine supériorité a éloigné d'elle presque toutes les compagnes de son âge. Les prétendans à sa main ne manquent pas sans doute, elle est riche et elle est économe, qualité qui, dans l'ouest, passe encore avant la richesse; mais elle a repoussé invariablement tous ceux qui spéculent d'avance sur les infirmités croissantes du capitaine et sur sa part d'héritage. Cette conduite n'a fait qu'accroître sa réputation de hauteur et de dédain. Patty impose à son père lui-même, qui s'en venge par d'incessantes tracasseries.

Le capitaine est devenu tout à fait insupportable; il tremble qu'elle ne finisse par le quitter, et entre en fureur cependant quand elle déclare qu'elle ne se mariera jamais; sa haine des méthodistes

est devenue monomanie depuis qu'il a échoué à l'assemblée législative par suite de l'opposition que ces gens-là lui ont faite. La piété croissante de Patty l'inquiète, il ne manque aucune occasion de déclarer que le premier de ses enfans qui mettra le pied dans un *meeting* méthodiste sera chassé de chez lui.

Un matin, certain colporteur, chargé d'articles de ménage, entra dans la colonie florissante d'Hissawachee, venant, disait-il, de la Nouvelle-Angleterre. Ce colporteur frappa d'abord à la porte de Lumsden, où il eut beaucoup de succès auprès des enfans par son jargon baroque et ses hâbleries interminables. Il leur fit force questions sur chaque membre de la famille, tout en revenant volontiers à ses propres aventures. Entre autres choses, il raconta qu'il était allé récemment au grand *meeting* méthodiste de Jenkinsville; mais, avant de continuer, il chercha insidieusement à surprendre l'opinion du capitaine sur ce sujet. Le capitaine ne ménagea pas les injures, comme on peut le croire, et le colporteur se trouva d'accord avec lui. — Mais, ajouta-t-il, ce qui m'importe à moi, c'est de vendre, et ils m'ont débarrassé de presque toute ma marchandise, étant si nombreux! Vous n'avez pas idée de la foule qui était venue entendre un jeune prédicateur qu'ils appellent Morton Goodwin.

— Goodwin? interrompit le capitaine, il est d'ici; nous n'en pensons pas grand bien.

— A mon avis, vous avez raison, mais il a une belle voix, et il peut se vanter d'être populaire... parmi les femmes, se hâta d'ajouter ce bavard, ayant surpris un regard mécontent du capitaine, parmi les femmes.

— Il épousera quelque hurleuse, fit M. Lumsden en ricanant.

— Vous devinez juste! s'écria le colporteur content d'annoncer quelque chose de nouveau; le bruit court qu'il va épouser une fille qui sait prier comme les anges; je l'ai entendue, elle enflamme le peuple. Et quant à être jolie, Anne-Éliza Meacham est jolie, de plus difficiles que moi en conviendraient... On dit que la noce se fera dimanche. Ils vont se partager leur besogne. Le mari prêchera, la femme priera... Cela fera un ménage bien assorti.

Patty, toujours maîtresse d'elle-même, marchanda des plats et des seaux de fer-blanc avec une apparente présence d'esprit; mais elle se sentait malheureuse comme elle ne l'avait jamais été. Son amertume redoublait contre les méthodistes, cause de tous ses chagrins, et en même temps il lui venait une curiosité ardente de les voir de près. Le lendemain, il y avait justement *meeting* dans les bois. Patty s'ennuyait, elle était triste, pourquoi se refuser cette distraction? Une seule crainte l'eût empêchée de suivre son caprice, celle qu'on la soupçonnât de vouloir se joindre à cette église mau-

dite. Pour écarter tout soupçon, elle se para de ses atours les plus éclatans. Aller en grande toilette à un *meeting* méthodiste était une sorte d'insulte aux yeux des frères; Patty savait cela; le défi dans l'âme, elle se dirigea vers la hêtrée où devait se célébrer le service sous les larges branches horizontalement tendues qui garantissaient du soleil un épais tapis roussâtre formé par les feuilles mortes de l'année précédente.

La première personne qu'elle rencontra fut un homme qui priait à l'écart la face contre terre. C'était le prédicateur Russell Bigelow, un talent de premier ordre, disait-on dans tout l'Ohio et l'Indiana. Déjà la congrégation était assemblée. Les étrangers même furent scandalisés de voir une femme élégante prendre place parmi les sœurs vêtues avec une pauvreté ascétique et volontaire; les gens d'Hissawachee qui la connaissaient la regardèrent abasourdis, ils n'avaient pas oublié de quelle façon Patty Lumsden avait traité les méthodistes en la personne de Goodwin. Elle se sentit donc mal à l'aise jusqu'au moment où l'arrivée du prédicateur vint détourner l'attention. Cet homme, laid et mal vêtu, lui parut d'abord ridicule, mais elle fut étonnée bientôt par la noblesse et la correction de son langage; ces qualités étaient, croyait-elle, inconnues chez les méthodistes. Il avait pris pour texte les paroles d'Éliézer à Laban : « Je cherche une fiancée pour mon maître, » en les appliquant à l'union de l'âme avec le Christ. Peu à peu Patty devint indifférente à la forme du sermon, tant le fond même l'intéressait, montrant à son cœur affamé d'idéal ce qui lui avait manqué jusque-là, un but dans la vie. Son émotion fut si visible que tous les yeux se fixèrent sur elle : quelle victoire si la fille du capitaine se convertissait publiquement! Et tout à coup, il se passa une chose étrange : tandis que le prédicateur exaltait la vertu du renoncement, Patty se leva, défit ses pendans d'oreilles, se dépouilla enfin de toute sa parure au milieu des acclamations de la foule. Elle eût dédaigné d'entrer en se cachant dans le royaume du ciel, elle fut superbe et intrépide jusqu'au bout. On n'écoutait plus l'orateur, lui-même s'arrêta, puis, lorsque Patty eut jeté loin d'elle les emblèmes de la vanité, il reprit par un mouvement naïf du plus inconcevable effet : — *Alleluia!* j'ai trouvé une fiancée pour mon maître!

Ce cri de triomphe frappa l'oreille du capitaine Lumsden, qui, ayant suivi sa fille sans qu'elle s'en doutât, au risque de s'exposer à de nouvelles convulsions, se tenait caché au dernier rang de la foule. L'exiguïté de sa taille l'empêchait de voir Patty, placée près de la chaire, mais les chuchotemens qui couraient dans la foule l'avertirent qu'elle était l'objet de l'émotion qui venait de se produire. Avec un blasphème terrible, il s'avança, jurant qu'il allait emmener cette folle et lui apprendre à se conduire! — Elle

est ma fille! elle obéira! répétait-il de sa voix impérieuse et dure en jouant des coudes.

Le prédicateur finit par l'entendre et s'interrompit; mais Patty, tout à son recueillement, ne comprit qu'il s'agissait d'elle que lorsqu'elle vit son père se forcer un chemin parmi les fidèles du premier rang.

Les méthodistes de ce temps-là manquaient rarement d'invoquer la sauvegarde de la loi afin d'éviter les agressions de gens malintentionnés; il y avait donc un juge de paix et un agent de police sur le terrain. Le premier, flatté que ce grand orateur et cette masse de peuple se fussent mis sous sa protection, s'empressa d'intervenir : — Monsieur, dit-il, je serais fâché d'avoir à sévir contre un citoyen de votre importance, mais, si vous ne vous tenez pas tranquille, j'aurai à faire prévaloir la majesté de la loi en donnant l'ordre de vous arrêter pour tumulte scandaleux dans une assemblée religieuse. — Et le juge prit sa mine la plus imposante afin de représenter, comme il disait, la majesté de la loi.

— Patty Lumsden est ma fille, répondit le père indigné, j'ai le droit de la traiter à ma guise, et vous ferez mieux de vous mêler de vos affaires.

— Quel âge a-t-elle? — Plusieurs voix attestèrent qu'elle avait vingt ans. — Puisqu'elle est majeure, reprit le juge, vous n'avez le droit ni de mettre la main sur elle ni de l'emmener de force. Dès à présent, je pourrais vous condamner à une amende pour ce bruit indécent, et, si vous ne vous retirez pas sur l'heure, je le ferai.

Le capitaine eût peut-être résisté aux injonctions du magistrat, soutenu par l'agent de police; mais, voyant quelques frères solidement taillés des colonies voisines cracher dans leurs mains avec l'évidente intention de porter aide à la loi, il obéit, et la cérémonie s'acheva sans interruption nouvelle. Les poignées de main distribuées à la nouvelle convertie furent entremêlées de paroles d'encouragement. Plusieurs frères voulaient l'accompagner et la défendre dans la scène inévitable qui allait s'ensuivre avec son père; mais, par respect filial, Patty refusa. Elle était de force à tenir tête au capitaine, et dans certains combats il faut savoir se passer d'alliés. Lorsqu'elle atteignit la maison paternelle, M. Lumsden était assis sur le seuil, calme en apparence par excès de rage. — Patty, dit-il, tu vas me promettre de renoncer à ces infernales momeries, autrement je te chasse.

— Père, supplia la pauvre fille de sa voix la plus douce, vous avez besoin de moi. Laissez-moi rester pour vous servir. Ma religion ne vous importunera pas.

— Je ne veux pas chez moi de ces grognemens dévots, s'écria le capitaine qu'étranglait une colère contenue, tu as déshonoré la fa-

mille... Veux-tu renoncer aux bêtises méthodistes? — Patty secoua la tête. — Alors!... — Il leva sa cravache, proféra une volée de jurons, puis, se ravisant, rentra dans la maison et tira le loquet. Le loquet était dans l'ouest le symbole de l'hospitalité : dire que le loquet était dehors, c'était ouvrir la porte à un ami; le rentrer en dedans était en revanche le congé le plus significatif qu'on pût donner à un ennemi.

Patty n'avait plus de foyer, plus d'abri; mais la douleur d'être ainsi traitée par son père dominait tout le reste; elle s'éloigna en pleurant de la maison où s'était écoulée son enfance et descendit la route sans savoir où elle irait.

## X. — LE CAMP.

Pour comprendre la situation où se trouvait alors Morton Goodwin, il faudrait être soi-même un méthodiste de la vieille roche et connaître les influences qui entouraient un jeune prédicateur de cette secte, sa soumission absolue aux moindres ordres de l'ancien que lui avait assigné l'église pour guide spirituel. Magruder, ayant fait preuve d'un véritable talent d'organisation, avait été promu à la dignité d'*ancien*, et ce fut lui qui certain jour de *meeting* trimestriel à Jenkinsville jugea opportun d'aborder avec Morton Goodwin un sujet délicat.

— Frère, lui dit-il à brûle-pourpoint, avez-vous jamais eu l'idée de vous marier?

— Je l'ai eue, répondit brièvement Morton, mais, ne trouvant pas là un sujet de méditation profitable, je me suis efforcé d'en chercher d'autres.

— N'auriez-vous pas auparavant fait quelque démarche compromettante sans consulter vos frères, comme le prescrit la discipline?

— Jamais.

— Cependant on vous accuse d'avoir porté atteinte à la réputation d'une brebis étrangère.

— Voulez-vous parler de la sœur Anne-Éliza Meacham? demanda imprudemment Morton.

— Je suis bien aise que vous la nommiez de vous-même, dit Magruder, vous lui avez donné lieu de croire que vous comptiez l'épouser, vous avez écarté vos rivaux par des menaces, vous vous êtes arrogé le droit de la défendre dans un procès; que vous ayez ou non songé au mariage, vous l'avez perdue, et en pareil cas il n'y a qu'un moyen de réparation, je ne dirai pas seulement pour un chrétien, mais pour un *gentleman*.

— Frère Magruder, répondit très vivement Morton, je veux vous parler en toute franchise. J'ai été souvent frappé par l'éloquence

de sœur Anne-Éliza, et je l'ai défendue parce que j'aime à défendre les malheureux. Elle m'avait raconté son histoire, qui est fort touchante, elle m'avait affirmé que Bob Holston la persécutait indignement malgré ses refus d'être à lui. J'ai fait de justes observations à Bob, qui a raconté dans le pays que j'étais le fiancé d'Anne-Éliza, puisque je menaçais de châtier ceux qui lui faisaient la cour. Comment me serais-je cru compromis uniquement pour l'avoir protégée?

— Protéger une femme, c'est la chose la plus imprudente que puisse faire un ministre de votre âge, cher frère. Vous ne pouvez protéger une femme sans lui nuire.

— Qui donc ose jaser? demanda Morton avec une indignation croissante.

— Tout le monde, ma foi! et sa tante, la sœur Sims, que j'ai interrogée, m'a dit, en fondant en larmes, que, s'il y avait eu quelque chose entre vous, l'engagement était rompu sans doute, car vous ne mettiez plus le pied chez elle.

— C'est vrai. Une mauvaise plaisanterie était parvenue jusqu'à moi, et je ne voulais plus y donner prise. Anne-Éliza est très attrayante certainement, mais je ne l'aime pas comme on doit aimer sa femme, comme j'en ai autrefois aimé une autre...

— Mon frère, interrompit sévèrement Magruder, vous êtes coupable sans intention, je l'admets volontiers; mais c'est mal de briser un cœur confiant qui vient se livrer à une direction qu'il croit sainte. J'ajouterai que je ne connais personne qui soit faite plus que la sœur Meacham pour être une épouse de prédicateur. Si vous résistez à mes conseils, je me verrai forcé de dénoncer le cas à la prochaine conférence.

Cette menace, quelque terrible qu'elle fût, était des plus maladroites, elle eut pour effet de révolter Goodwin et de l'endurcir dans sa volonté de résistance; mais, s'il était fort contre l'injustice, il était faible devant les reproches de son propre cœur. Comment aurait-il soupçonné la tante Sims de s'être entendue avec sa nièce pour le faire tomber dans un piége? Elles étaient si pieuses toutes deux! Le jeune ministre ignorait encore qu'il y a des gens pieux à leur manière chez lesquels l'intrigue et l'artifice fleurissent si naturellement qu'ils ne s'en aperçoivent point eux-mêmes. La voix persuasive d'Anne-Éliza ne s'éleva pas au service du soir pour attirer les pécheurs vers le banc du repentir, et cette absence fut remarquée. La belle dévote était populaire dans la congrégation. Tout le monde l'aimait, tout le monde la plaignit, et Morton vit plus d'un visage bienveillant naguère se détourner de lui avec froideur.

Le lendemain, on célébrait en grande pompe la *fête d'amour*. Dès le matin, les routes étaient couvertes de monde, presque tous les chevaux « portaient double. » On fit circuler dans l'assemblée

de petits carrés de pain et des verres d'eau qui représentaient idéalement un festin, puis chacun se mit à stimuler la ferveur de ses frères en racontant sa propre expérience, les hauts et les bas rencontrés sur le chemin du salut.

Toutes les femmes étaient coiffées de chapeaux qui leur couvraient le visage et les rendaient semblables les unes aux autres; Morton ne put donc s'assurer si Anne-Éliza était présente. Son habitude était de parler l'une des premières; une heure s'étant écoulée sans qu'il reconnût sa voix, le jeune ministre conclut naïvement qu'elle était restée chez elle à pleurer son abandon. Il se trompait; une prière plaintive s'éleva enfin d'un coin écarté de la salle. C'était elle, mais bien changée! Elle parla de ses récentes tentations, de l'épreuve du feu qu'elle avait traversée, des flots d'amertume répandus sur son âme, et quelques-uns des frères poussèrent de profonds soupirs, la plupart des sœurs lancèrent des regards de reproche au frère Goodwin. L'ennemi l'avait tentée de rester chez elle silencieuse, car il semblait que sa douleur ne pût que décourager les autres, mais elle s'était relevée sous la croix. Là-dessus Anne-Éliza changea de ton et emporta tout son auditoire dans un courant d'éloquence passionnée dont Morton lui-même ressentit le choc. Ce n'était pas une hypocrite vulgaire qu'Anne-Éliza; elle avait le génie du mysticisme comme d'autres ont le génie poétique, ce qui, joint à beaucoup d'exaltation et à fort peu de conscience, faisait d'elle une personne dangereuse pour les autres et pour elle-même. Morton commençait à se sentir coupable envers cette âme ardente, qu'il pouvait aider à faire du bien; poursuivi plus que jamais par le souvenir de Patty, il ne s'en promit pas moins de réparer ses torts involontaires, quand, vers la fin du service, Magruder exhorta les fidèles à purifier leurs cœurs avant de s'approcher de la communion. L'homme regimbait encore cependant contre les résolutions du chrétien, qui peut-être n'eussent pas été définitives, s'il ne se fût aperçu bientôt que sur toute l'étendue de ce vaste territoire de Jenkinsville on s'entretenait de la passion romanesque d'Anne-Éliza Meacham pour le prédicateur Goodwin.

L'un des résultats du système méthodiste des *circuits* avec leurs grandes assemblées trimestrielles était une sorte d'unité organique, de communauté de sentimens établie entre les fidèles, quelque dispersés qu'ils fussent. A chaque station de sa tournée, Morton constatait avec désespoir que les filles à marier lui donnaient généralement raison, et que plus d'un homme, jaloux de ses succès, profitait de l'occasion pour lui nuire. — Laissez crier! lui dit quelque part une vieille sœur connue pour son penchant à la médisance. Vous êtes dans votre droit de ne pas épouser la sœur Meacham, si vous avez

découvert que tout ce qu'on raconte de sa conduite passée soit exact.

— Vous vous trompez. J'ai le plus profond respect pour la sœur Meacham, se hâta de répondre Goodwin, c'est une des meilleures et des plus utiles chrétiennes que je connaisse.

— Tout le monde s'accordait à le penser, répondit malicieusement la vieille sœur, avant que vous ne l'eussiez plantée là.

Cette flèche empoisonnée alla droit au but. Morton pouvait supporter qu'on le blâmât; mais penser qu'il avait attiré le venin de la calomnie sur une honnête fille lui fut intolérable. Il apprit qu'Anne-Éliza était très malade, et qu'on attribuait son état à des peines de cœur. Ce fut le dernier coup. Sans se laisser le temps de réfléchir, à la fois attendri et ennuyé, il courut chez elle et la trouva en effet au lit avec une mauvaise fièvre, qu'aggravait le désappointement. Sa maigreur, l'altération de ses traits, l'impressionnèrent beaucoup plus que ne l'avait jamais fait sa beauté. Il ne put lui parler d'un amour qu'il se reprochait de ne pas éprouver, mais la malade ne semblait pas très exigeante. Le mot de mariage fut accueilli par elle avec un élan de joie qui déconcerta Morton. Il se dit à part lui que Patty eût répondu à une offre faite en ces termes comme à un outrage. Anne-Éliza manquait décidément de fierté; mais on ne peut avoir toutes les vertus réunies.

L'incessante activité qu'imposait à Morton sa carrière de prédicateur ambulant ne lui laissa pas du reste le loisir de tenir souvent compagnie à sa fiancée; ce fut heureux pour tous les deux, car il la trouvait assez nulle en dehors des solennités où elle faisait sensation. La conscience du devoir accompli ne lui était d'aucun soulagement, et sa froideur eût frappé une personne moins indulgente; mais la sœur Meacham, aveuglée par sa propre passion, se bornait à dire avec complaisance qu'il n'était pas comme les autres. Le spectre de l'ancien amour flottait obstinément entre eux, quoi que pût faire Goodwin et sans qu'Anne-Éliza s'en doutât le moins du monde, le jour où, par une belle matinée d'été, ils s'en allèrent ensemble à cheval, côte à côte comme deux futurs époux, au camp du nouveau Canaan.

Toutes les tentes se disputèrent l'honneur de recevoir la belle inspirée; quant à Morton, il trouva place dans le lit, plus large transversalement que celui du géant Og, qui était préparé pour une demi-douzaine de prédicateurs. Ce campement mémorable eut lieu sur la rive orientale de la grande rivière Wiaki, six mois après le *meeting* trimestriel dont nous avons parlé. L'usage voulait que tous les prédicateurs du voisinage quittassent leurs *circuits* respectifs pour venir prêter main-forte à ces *revivals*. Kike était là comme les autres, mais en passant, car il lui fallait se rendre à un nouveau poste, dont le desservant venait de mourir de la fièvre.

L'épouvantable changement des traits de son ami remplit Morton des pressentimens les plus douloureux. Lorsque Kike voulut prêcher, sa faible voix fut couverte à diverses reprises par les rumeurs d'une tourbe tumultueuse, qui était venue de Salt-Fork et de Jenkinsville dans la seule intention d'interrompre le *meeting*. Le tapage qu'elle fit fut si scandaleux dès le premier soir, que les frères se rassemblèrent pour savoir s'il ne conviendrait pas de lever le camp sans plus de retard; mais deux hommes repoussèrent bien loin cette proposition pusillanime : ce furent Magruder et Morton. — Nous aurons demain le shérif Burchard pour nous protéger, dit le premier.

Le second n'avait pas grand espoir dans un shérif qui était allé chercher des votes jusqu'au fond des cavernes de voleurs, il craignait avec raison que Burchard n'eût les mains liées par ses alliances politiques.

— En attendant, reprit Magruder, vous ferez la police, frère Goodwin.

— Ne vous fiez pas à moi pour cela, répondit Morton, si je commande il y aura bataille. Les bandits me haïssent, plus d'une fois ils m'ont attaqué comme des bêtes féroces dans l'exercice de mon ministère, et je ne suis pas d'humeur à les ménager.

— Soit ! libre à vous de nous en débarrasser, dit l'ancien, dont le tempérament de boxeur se révélait toujours en pareille circonstance.

Morton eut vite organisé sa police; chacun des frères reçut un casse-tête, quelques-uns des pistolets pour les cas extrêmes; une partie de la force armée était à pied, l'autre à cheval. A minuit, Morton dépêcha des éclaireurs. De chaque côté de l'estrade qui servait de chaire, des feux brillaient sur de hautes plates-formes; leur clarté se projetait dans tout le cercle formé par les tentes. Au-delà se trouvaient rangés une multitude de chariots couverts dans lesquels dormaient ceux qui n'avaient pu se procurer de meilleur abri.

Pour protéger ceux-là, le nouveau dictateur militaire avait ordonné que l'on dressât d'autres plates-formes où s'allumaient maintenant des feux semblables aux premiers. Les éclaireurs revinrent annoncer que l'ennemi, effrayé sans doute par ces préparatifs, avait évacué le camp; mais Goodwin pressentit quelque ruse et posta prudemment des cavaliers sur toutes les routes aboutissant au terrain occupé, en leur enjoignant de l'avertir de ce qui surviendrait d'insolite.

A quatre heures du matin, l'une des sentinelles vint annoncer que les tapageurs arrivaient en force du côté de Jenkinsville. Goodwin s'y attendait; il éveilla sa réserve, concentra les escouades éparses et les mit en embuscade de chaque côté du chemin de voi-

ture; puis, accompagné d'une douzaine d'hommes à cheval, il se plaça lui-même à un point où deux murailles de feuillage formaient un étroit défilé, prêt à disputer l'entrée du camp les armes à la main. Les hommes postés en embuscade avaient ordre de tomber sur les flancs de l'ennemi aussitôt que s'engagerait le combat. C'était là une stratégie très simple empruntée aux Indiens. Les *rudes*, comme on les nomme, avancèrent deux par deux jusqu'à ce qu'ils eussent, à un détour du chemin, aperçu leurs adversaires; alors se produisit un brusque arrêt de leur côté et une attaque non moins soudaine de l'autre. Du premier coup, Goodwin renversa son homme, dont le cheval s'enfuit à travers les rangs. Profitant du désordre et de la surprise, il donna un signal à ses méthodistes embusqués, qui chargèrent vigoureusement, et dès le début, malgré une énergique défense, la garde fut victorieuse. Goodwin n'abandonna la poursuite des fuyards que lorsqu'il les eut vus se jeter dans la rivière en face de Jenkinsville. Rentré sous la tente des prédicateurs, il dormit jusqu'à ce que le son du cor le réveillât pour son sermon.

Le shérif arriva sur ces entrefaites, et apprit avec un effroi évident que la défense avait été aussi sérieuse; Burchard était de ces hommes politiques qui essaieraient d'entamer des pourparlers avec une trombe. Parvenu au but de son ambition, il s'étudiait à contenter tout le monde, et aurait tenu à éluder la vengeance de la populace autant qu'à plaire aux méthodistes. Goodwin profita de ce dernier sentiment; il se fit nommer député-shérif, puis se rendit devant un magistrat pour obtenir une prise de corps contre ceux qu'il savait être les meneurs. — S'ils reviennent, dit-il à la garde, nous les poursuivrons jusqu'au bout, car nous avons désormais la loi de notre côté.

— Il pourra vous en coûter cher, lui représenta solennellement Burchard. Quelques-uns de ces hommes-là, songez-y, appartiennent à la bande de Micajah Harp. Ne risquez pas votre vie.

— La vie est faite pour qu'on la risque, dit le jeune prédicateur.

Nos théologiens, habitués à ce qu'on les écoute avec respect, ne se doutent guère de toutes les ressources musculaires qu'un méthodiste de ce temps-là devait avoir en réserve pour renforcer sa rhétorique. Goodwin, une fois monté en chaire, développa sa haute taille à la façon d'un lutteur et fit sonner sa voix comme un clairon. Il savait qu'un texte religieux serait salué par des sifflets, aussi entreprit-il de dérouter son turbulent public par une nouvelle forme d'éloquence. — Il y a là-bas, dit-il en montrant du doigt certain groupe où éclataient des symptômes de désordre, il y a là-bas un gaillard qui me rappelle une histoire amusante.

Les plus malintentionnés firent silence pour entendre l'histoire,

qui n'avait aucun but moral, sauf la morale contenue dans un éclat de rire; beaucoup d'autres récits non moins burlesques suivirent le premier. Tout le monde riait, les anciens comme les autres, et il en fut ainsi jusqu'à tel moment, que n'auraient pu préciser les rôdeurs de Salt-Fork, où les anecdoctes, changeant insensiblement de portée, provoquèrent des larmes au lieu d'une hilarité folle.

La populace démoralisée était prête à se fâcher, mais, en tenant perpétuellement sa curiosité en haleine, Goodwin la maîtrisa jusqu'au bout. Chaque fois qu'une tentative d'interruption s'était produite, il tournait son interlocuteur en ridicule, de façon à ressaisir la sympathie d'un auditoire passionné pour tous les tournois, tant d'esprit que de corps. Morton savait parfaitement qu'on aurait à en venir aux mains avant la fin de la nuit, mais il espérait sauver quelques misérables au lieu d'avoir à les punir; tous n'étaient pas également endurcis : avec les voleurs de grand chemin et les espions ou recéleurs de ces derniers, que la crainte empêchait seule d'exercer ouvertement le brigandage, il y avait bon nombre de jeunes garnemens qui venaient troubler un *meeting* pour le seul plaisir de faire du bruit. Plus d'une âme fut capturée dans cet assaut spirituel, prélude de combats d'une autre sorte. Quelques-uns s'enfuirent saisis d'épouvante, d'autres tombèrent en convulsions, il y eut des clameurs, des sanglots; l'insouciant Burchard lui-même frissonna quand Goodwin suivit pas à pas dans la voie de perdition le jeune homme qui va du mal au pire, en racontant comment lui-même avait commencé. A l'endroit le plus pathétique, la racaille, rompant le charme, commença son tapage. Aussitôt le prédicateur invita les pénitens à passer dans le lieu assez semblable à un parc à moutons qu'on appelle l'autel, et la forêt retentit des lamentations d'un bruyant repentir. Les démonstrations hostiles redoublaient en même temps. Goodwin, voyant que Burchard ne savait pas les réprimer, descendit de la chaire pour se mettre à la tête de sa police. Peut-être n'eût-il pas été forcé d'en venir aux dernières extrémités sans la maladroite intervention d'un de ses collègues, frère Mellen, qui, profitant d'un arrêt dans les chants religieux, lança comme une bombe cette apostrophe bouffonne : — Je vous vois suspendus par un cheveu au-dessus de l'enfer. Vous y tomberez, chenapans, et, une fois là, vos côtes serviront de gril pour rôtir votre âme!

— Pas possible? Hurrah pour le gril! ripostèrent les rudes, que la comparaison divertit extrêmement.

Mécontent de l'effet qu'avait produit son explosion, le frère Mellen crut devoir insister; d'une voix stentoréenne, il fit pleuvoir sur la foule un torrent d'épithètes homériques. Cette eau-forte répandue mal à propos ne servit qu'à exciter l'incendie. Goodwin chercha

des yeux Burchard pour l'aider à sévir, mais Burchard avait disparu, dans la crainte sans doute d'être compromis. Il fallut se passer de lui. Les malfaiteurs essayèrent d'abord sur divers points du camp des feintes dont Goodwin ne fut pas dupe; il leur laissa le temps de se concentrer, voulant les battre en bonne forme, et, lorsqu'on fut venu l'avertir qu'ils étaient en train de démolir une tente : — C'est là que s'engagera le combat, dit-il. Arrêtez tous ceux que vous pourrez et tuez le moins possible!

Ce conseil n'était pas superflu avec des hommes de la frontière, qui n'auraient eu aucune répugnance à casser quelques têtes au nom de la paix et de la civilisation. Ils se mirent à distribuer des coups de gourdin et de massue au milieu d'un épouvantable vacarme, dans lequel vibraient les cris de détresse des femmes et des enfans. La cavalerie attaqua des deux côtés, les fantassins chargeaient de front. Le sang-froid de son intrépide général enleva le succès du parti de l'ordre, qui compta cependant plus d'un blessé. Au moment où se repliaient les perturbateurs, vaincus une fois pour toutes, Goodwin aperçut à la lumière des torches le même personnage étrangement déguisé qui avait reçu un jour certain sac d'argent de ses mains, auprès du Trou de Brewer. Cet individu, toujours caché sous un bonnet de peau de loup qui rejoignait sa longue barbe, se dissimulait de son mieux parmi les buissons.

— Abattez celui-là, cria Goodwin, je le connais, c'est un voleur!

Aussitôt dit, aussitôt fait. Le coup que porta le casse-tête du frère Mellen eût certainement été mortel, si l'épaisseur des broussailles ne l'eût atténué.

— Arrêtez-le! cria de nouveau Goodwin. — Mais les fuyards par un suprême effort enlevèrent le blessé.

La chasse leur fut donnée bien au-delà de Jenkinsville jusque dans les bois où pendant plus de deux jours Morton et les siens les harcelèrent avec une persistance infatigable, faisant un certain nombre de prisonniers. Les citoyens honnêtes du pays, électrisés par l'exemple des méthodistes, prirent sur eux de terminer une œuvre de destruction nécessaire, et le camp fut prolongé de la façon la plus triomphante, mais personne ne put dire ce qu'était devenu Burchard. Le bruit courut qu'un homme répondant à son signalement s'était embarqué à Cincinnati pour la Nouvelle-Orléans, et, bien que cette fuite parût inexplicable, on ne s'en tourmenta pas davantage.

### XI. — LE VOYAGE DE PATTY.

Nous avons laissé Patty irrésolue sur le grand chemin devant la maison paternelle, impitoyablement fermée. Toutes les cabanes

méthodistes du voisinage lui eussent donné asile, cela va sans dire, mais elle craignit d'irriter encore le courroux de son père. Dans l'embarras où elle se trouvait, Patty fut trop heureuse que l'ancien Magruder, venu à Hissawachee pour le *meeting* trimestriel, lui offrît un moyen de gagner sa vie au loin. Il s'agissait d'apprendre à lire, à écrire et à compter aux jeunes citoyens des deux sexes, espoir de la colonie du Plateau des Noyers. Les parens, selon l'usage, devaient successivement prendre l'institutrice en pension; mais, le docteur Morgan ayant su qu'elle était la cousine de Kike, insista pour qu'elle passât les dimanches chez lui. Bientôt Patty eut non-seulement la réputation d'une belle dame, mais celle d'un ange, car, sa classe faite, elle consacrait volontiers ses loisirs aux malades. Le docteur, sachant que rien ne pouvait mieux la distraire de dix heures d'alphabet, l'avertissait quand il avait quelque besogne à lui faire partager. Ce fut ainsi qu'il vint un soir à l'heure où fermait l'école l'avertir qu'un blessé recueilli par des gens de mauvais renom avait besoin de ses soins. — Il se méfie des miens, ajouta le docteur. Je le soupçonne, d'après l'asile qu'il a choisi, de n'être rien de mieux qu'un voleur de chevaux ou un détrousseur d'émigrans, mais notre devoir est de le secourir tout de même, non de le faire arrêter : l'Évangile est au-dessus de la loi.

M. Morgan attendit pour parler de la sorte que les élèves de Patty lui eussent rendu leurs devoirs, qui consistaient à venir la saluer en défilant devant elle leur panier à la main. Quand la dernière petite fille eut tiré sa révérence, Patty, ayant écouté attentivement le docteur, se hissa en croupe derrière lui, et tous les deux partirent comme de vieux amis.

Le premier accueil fait à Patty par l'entourage du blessé ne fut pas précisément aimable. Il y avait là dix enfans en guenilles, une mégère fort peu disposée à tolérer chez elle des intrus, et un boiteux que son infirmité avait forcé de renoncer au brigandage. Patty put à peine réprimer sa frayeur en pénétrant dans cet antre, mais le docteur avait une façon d'agir des plus despotiques avec ses cliens : une fois appelé, il mettait toute la maison sous la loi martiale. — Je vous amène un bras droit, dit-il à la maîtresse du logis, sachant que vos marmots ne vous laissent pas le temps d'être garde-malade, — puis il conduisit miss Lumsden dans la pièce voisine et la présenta au blessé. Celui-ci paraissait avoir une quarantaine d'années, mais la souffrance et sa barbe, qui depuis longtemps n'avait pas été rasée, le vieillissaient peut-être. Il tourna vers Patty un œil terne et hagard qui erra ensuite autour de la chambre comme pour y chercher une chaise à offrir.

— Ne vous tourmentez pas, lui dit la jeune fille, je saurai bien prendre soin de moi-même.

Quand M. Morgan fut parti, elle se mit à ranger la chambre, et au bruit de son pas léger le malade s'endormit. A peine eut-il rouvert les yeux que Patty souleva doucement sa tête sur son bras et lui lava le visage avec un linge fin. — Ma mère faisait cela, murmura-t-il. J'aimerais bien la revoir.

— Où est-elle?

Il ne répondit que par un regard méfiant : — A quoi bon porter ma honte à sa porte?

— Allez, dit Patty, elle supporterait votre honte et tout le reste pour avoir le bonheur d'être ici à ma place.

— Vous devez avoir raison, fit l'homme d'une voix tremblante; si je pouvais sortir un jour de la mauvaise passe où je me suis engagé, j'irais la retrouver sûrement; mais mon mal empire tous les jours, je vais mourir, je le sens bien,... le plus tôt sera le mieux.

Patty jugea inutile de le contredire.— Votre mère ne vous faisait-elle pas quelquefois la lecture? demanda-t-elle.

— Oh! elle nous lisait la Bible le dimanche, et je me sauvais dès qu'elle prenait le livre. Penser que je donnerais tout au monde pour l'entendre maintenant!

— Laissez-moi vous lire son chapitre de prédilection.

— Comment le connaîtriez-vous? Je ne me le rappelle pas.

— Mais une femme sait ce que doit sentir une autre femme, répondit Patty, et, s'asseyant auprès de la fenêtre, elle tira de sa poche le Nouveau-Testament. Le blessé tendit l'oreille à la plus vraie de toutes les fictions, la parabole de l'enfant prodigue qui revient nu et affamé dans la maison de son père. Quand Patty, après avoir lu lentement et avec une émotion sincère, leva les yeux vers lui, il fermait ses paupières pour cacher des larmes dont il n'était plus maître. — Vous remarquerez, dit-elle, que le fils prodigue n'a pas attendu d'être meilleur ou mieux vêtu pour retourner chez ses parens.

Elle resta le lendemain encore, qui était jour de congé, et depuis trouva le temps chaque matin avant la classe de rendre visite au malade, dont le docteur ne désespérait plus. Il ne voulait recevoir son déjeuner que de sa main, et lui laissait faire d'ailleurs tout ce qu'elle voulait, lire, prier, parler de repentir, mais Patty cherchait en vain à se rendre compte de l'effet que produisaient sur lui ses exhortations. Un jour, en nettoyant la chambre, elle fut toute saisie de découvrir dans quelque recoin un hideux bonnet en peau de loup et des favoris postiches. De tels déguisemens ne lui permettaient guère de douter du métier qu'avait pu faire son nouvel ami. Lui serait-il possible de convertir un homme coupable de vols et peut-être de meurtre? Ce jour-là, elle lut, pour lui donner confiance et pour en regagner un peu elle-même, l'histoire du bon larron.

Lorsqu'ensuite elle l'aida, comme de coutume, à prendre son repas, il la regarda longtemps de cet air fixe qui dénote l'excès de faiblesse. — Vous qui êtes méthodiste, lui dit-il, avez-vous connu par hasard un jeune prédicateur ambulant du nom de Goodwin?

Patty crut qu'il voulait pénétrer ses secrets et détourna la tête : — Nous sommes allés à l'école ensemble.

— Et moi, je l'ai entendu prêcher, il n'y a pas longtemps. C'est un brave homme.

— Il a toujours été le meilleur garçon de chez nous, répliqua Patty.

— Tiens! fit le malade, on m'avait pourtant assuré qu'il ne valait pas grand'chose dans le temps; mais vous me direz qu'on peut se mettre à boire et à jouer pour s'étourdir quand on a du chagrin... Il a fait des sottises parce qu'une fille s'était moquée de lui; une coquette sans cœur, je suppose?

Patty devint très rouge et prétendit que l'heure de l'école ne lui permettait pas de rester davantage.

Le lendemain, elle ne put s'échapper que le soir pour sa visite quotidienne. En approchant de la cabane, elle vit des chevaux attachés à la porte, et craignit d'entrer à cette heure avancée; ces chevaux n'appartenaient-ils pas à des brigands de la bande? Revenue de bonne heure dans la matinée, Patty s'aperçut que les étrangers suspects étaient encore là. Ils parlaient haut, la porte ouverte. — Ce Pinkey sera toujours une poule mouillée, disait l'un d'eux.

— Il nous perdra, disaient les autres.

— Pourquoi ne l'avons-nous pas embarqué?

L'entrée de Patty mit une brusque fin à la conversation. Elle traversa la première pièce sans les regarder, et passa aussitôt dans la chambre de celui qu'on appelait Pinkey. Le malade paraissait fort agité, il lui reprocha de l'avoir laissé si longtemps, et à plusieurs reprises répéta qu'elle ne devait plus le quitter. Quand le galop des chevaux résonnant au dehors l'eut averti que ses camarades étaient partis : — Il faut, dit-il d'une voix basse et précipitée en profitant du tapage que faisait dans la pièce voisine son hôtesse occupée à corriger les enfans, il faut que vous sauviez la vie d'un homme, la vie de Goodwin... Comme vous voilà pâle! Jurez-moi que vous ne me trahirez pas.

Elle promit, aussitôt qu'elle put parler.

— Eh bien! on doit le tuer dimanche, lorsqu'il traversera les bois du Chat-Sauvage. Il prêche à Jenkinsville à onze heures et à Salt-Fork à trois heures. On ne le laissera pas prononcer son second sermon... Les femmes n'inspirent pas de méfiance. Si un homme sortait de la colonie, ce serait différent, la consigne est donnée, il

recevrait un coup de fusil; mais vous, qui vous soupçonnerait d'aller seule si loin et la nuit?... car il faut que ce soit la nuit.

Patty n'était pas une héroïne, n'importe, il s'agissait de sauver Goodwin. — J'irai, dit-elle.

— Et vous ne direz pas au docteur où vous allez, vous ne direz pas à Goodwin de qui vous tenez le renseignement?

— S'il ne me croit pas pourtant?

— Tout le monde croirait en vous.

— Je peux avoir été trompée, il ne voudra point passer pour un poltron.

— Soit, j'écrirai.

Il traça quelques mots sur un chiffon de papier qu'il plia ensuite. — Je m'en rapporte à vous, dit-il, vous ne l'ouvrirez pas. Et maintenant restez quelques jours sans revenir me voir; prenez la route de l'est afin de dérouter les gens qui pourraient vous épier; une fois au Long-Creux, impossible de s'égarer, il n'y a qu'un chemin à travers la forêt. Si le bon Dieu se mêle d'aider âme qui vive, il vous aidera pour sûr.

Patty sortit de la cabane éperdue. Ce voyage nocturne l'effrayait moins encore que les heures d'attente durant lesquelles il lui faudrait se composer un visage insouciant. C'était un samedi.

Le soir elle feignit de se rendre comme de coutume chez le docteur pour son congé du dimanche, et alla en effet prier M. Morgan de lui prêter son cheval. — J'en aurai besoin jusqu'à demain, ajouta-t-elle.

— Jusqu'à demain? vous comptez donc voyager la nuit?

— Ne m'interrogez pas, j'ai promis de me taire, c'est une question de vie ou de mort.

— Permettez-moi du moins de vous accompagner. Le gredin que je vous ai donné à soigner vous aura tendu quelque piége; vous l'avez vu aujourd'hui. J'ai peur d'un guet-apens. De grâce, ne partez pas seule!

— Si vous ne me prêtez pas un cheval, j'essaierai d'aller à pied, voilà tout! dit Patty avec une invincible obstination.

Le docteur céda, et pendant les quarante-huit heures qui suivirent se reprocha sans relâche sa faiblesse.

Le voyage de Patty est resté une tradition locale, une sorte de légende dans cette vallée de l'Ohio. On y mêle des apparitions, des miracles, on prétend que les anges la guidèrent sous la forme de deux beaux chiens à travers les seize milles qu'il lui fallut faire en pleine nuit dans la solitude des bois immenses. Quoi qu'il en ait pu être, elle atteignit saine et sauve Jenkinsville le matin, après avoir pris un peu de repos chez un bûcheron sur la lisière de la forêt.

Le *meeting* avait commencé dans l'église méthodiste, qu'elle reconnut à sa laideur et à sa pauvreté. Elle attacha son cheval à la porte, entra, et attendit que Morton eût fini de prêcher. Sa voix lui allait au cœur comme une musique délicieuse, cette voix qui lui avait juré naguère un amour qu'elle avait perdu, et dont une autre était maintenant l'objet!.. Cachée sous le long chapeau (1) qui déguise toutes les méthodistes, elle resta près de la porte lorsque la congrégation se fut dispersée. Alors Morton s'approchant d'elle avec bonté : — Vous êtes étrangère ici, ma sœur?

— Pas tout à fait, répondit-elle.

Morton avait tressailli. — Patty! s'écria-t-il avec une explosion de joie inexprimable, sans pouvoir croire ses oreilles, tant il lui paraissait impossible que Patty, qu'il ne savait pas convertie au méthodisme, pût être à Jenkinsville dans son église... Est-ce vraiment vous enfin! Qu'est-ce qui vous amène?

Patty répondit en levant vers lui un visage embelli par la joie : — Le désir de sauver la vie d'un ami. Si vous allez aujourd'hui à Salt-Fork,... vous êtes mort.

— Mort? Comment pouvez-vous savoir?..— Elle lui remit le carré de papier mystérieux que lui avait confié Pinkey.

Morton y jeta les yeux et poussa un nouveau cri de surprise : — Burchard! où est-il?

—Vous ne devez pas m'adresser de questions, dit Patty en souriant.

— Et vous êtes venue d'Hissawachee m'avertir?..

— Non, mon père m'a chassée, je suis maîtresse d'école au Plateau des Noyers.

Goodwin, tremblant de céder à l'entraînement de son cœur, s'efforça de ne lui parler que de la fatigue qu'elle devait éprouver, et l'emmena chez un des membres de l'église, qui servit un bon déjeuner à la sœur étrangère.

— Vous me laisserez vous reconduire, dit-il seulement d'un accent de prière.

Elle refusa, quelque désir qu'elle eût de dire oui.

Sans l'écouter, il enfourcha Dolly, que la jeune fille baisa, en guise de compensation, sur son beau front luisant.

— Si je ne vais pas avec vous, j'irai à Salt-Fork, s'écria-t-il. Ces drôles ne croiront pas du moins que je les crains. Je peux faire un détour d'une dizaine de milles et ils ne comprendront jamais comment je leur ai échappé. Ma fidèle Dolly est toujours capable de ces prouesses-là. Patty, vous ne voulez pas que je vous remercie?.. Écoutez, si je peux jamais vous servir, faites-le-moi savoir. Je voudrais mourir pour vous.

(1) *Sun-bonnet*, — chapeau contre le soleil.

— Vous êtes marié, Morton, à ce qu'on m'a dit...

— Pas encore, répliqua-t-il avec amertume; mais Patty était trop émue de son côté pour s'apercevoir de son émotion.

— Puissiez-vous être heureux!

— Ne prononcez jamais ce mot-là, s'écria Morton, si vous saviez ce que je souffre, ce que je souffrirai toujours! Pourquoi ne m'avez-vous pas laissé égorger par les brigands?.. Ma vie ne vaut pas qu'on la sauve. Adieu, adieu, Patty! — Et touchant sa jument de l'éperon, il s'enfuit, craignant d'en dire trop.

Patty le suivit des yeux avec un singulier sourire... Elle avait beau être méthodiste, elle était femme après tout.

### XII. — LES DEUX FRÈRES.

Tandis que Morton menait cette vie d'énergiques combats, Kike Lumsden arrivait lentement à la fin de ses souffrances. — Après moi, se disait-il, Dieu saura bien en trouver d'autres qui feront sans doute plus de bien que je n'ai eu la force d'en faire. — Pour les premiers méthodistes, l'homme n'était rien, l'œuvre était tout. Quand il rendit visite à sa mère cette année-là, il resta alité une partie du temps, et M^me^ Lumsden fut forcée de reconnaître avec tout le monde qu'elle le voyait pour la dernière fois. Kike savait cela mieux que personne; il voulut régler ses intérêts comme un homme qui se prépare à une longue absence; de lui-même, il aborda le sujet auquel sa mère et Brady craignaient de toucher, et bénit lui-même leur union en vertu d'une dispense; ce mariage devait être le dernier acte de sa vie de prêtre. Obligé de traverser le *circuit* de Jenkinsville pour regagner le sien, il alla serrer la main du meilleur ami qu'il eût au monde.

— Pauvre Kike, dit Morton en le revoyant, que ne puis-je te prêter mon corps!

— Pour me tenir plus longtemps éloigné du repos? répondit Kike en souriant.

Il ne put empêcher ce vieux et fidèle camarade de se faire remplacer par un collègue afin de pouvoir l'accompagner jusqu'à son nouveau *circuit*; Morton avait peur qu'il ne mourût en route, et en effet, après avoir reçu dès le début du voyage une grosse averse qui le trempa jusqu'aux os, Kike fut pris d'un accès de fièvre épouvantable. Sans doute l'art médical était impuissant désormais à le guérir ou même à le soulager, cependant Goodwin résolut de se détourner de quelques milles du chemin direct pour consulter le docteur Morgan. C'était réaliser le dernier désir humain du pauvre garçon, qui, trop affaibli désormais pour concevoir des scrupules, se laissa ramener une fois de plus à cette porte hospitalière. Le doc-

teur le reçut dans ses bras et lui rendit de grand cœur la chambre où il avait été si heureux.

— Que dites-vous de lui? demanda Morton en prenant à part M. Morgan.

— Fini! répondit celui-ci avec l'exagération de brusquerie sous laquelle se dérobait sa bonté ordinaire. La source est tarie, elle n'est plus de force à faire tourner le moulin huit jours. Quel dommage que vous gaspilliez ainsi votre vie, vous autres méthodistes, au lieu de vous en tenir à la bien employer!

Cependant Kike promenait autour de lui un regard inquiet comme s'il eût cherché quelqu'un. Longtemps il s'était interdit de venir chez le docteur dans la crainte de rencontrer Nettie, mais étant venu, il ne pouvait supporter d'être si près d'elle et de ne pas la voir. Vers le soir, il appela Patty qu'on avait envoyé chercher à son école :

— Cousine, demanda-t-il, où est-*elle?*

Patty comprit avec son tendre instinct de femme et répondit : — Si elle ne vient pas, ce n'est pas par indifférence. Elle a passé toute la journée à pleurer.

Un peu plus tard, s'adressant à M. Morgan : — Je vous supplie de me répondre franchement, dit le moribond. Pourrai-je me relever jamais de ce lit?

— Non, jamais, mon enfant, dit le docteur d'une voix brisée.

Un sourire de soulagement effleura les lèvres pâles de Kike. Son âme lassée secouait enfin cet écrasant fardeau de responsabilité auquel il s'était sacrifié tout entier. Il n'avait plus rien à faire que d'attendre la délivrance. Fermant les yeux : — Dieu soit loué! murmura-t-il. — Puis il demeura quelques secondes immobile; mais, le docteur ayant fait un mouvement vers la porte, il revint à lui pour le retenir avec vivacité.

— Qu'y a-t-il encore? dit M. Morgan en passant une main paternelle sur les cheveux qui se collaient au front humide de Kike.

— Docteur... — Il referma les yeux. — Si vous n'y trouvez pa d'empêchement, je voudrais,... je voudrais voir Nettie.

— Merci d'avoir enfin prononcé son nom. Cela lui fera du bien, pauvre petite!

— Et si vous n'y trouvez pas d'empêchement non plus, je voudrais... la voir toute seule.

— Vous la verrez seule. C'est mieux en effet.

Les paroles s'arrêtaient dans la gorge de l'excellent homme, qui sortit précipitamment. Kike demeura comme autrefois les yeux fixés sur la porte; il lui sembla qu'un laps de temps énorme s'écoulait, bien que ce fût trois minutes à peine, trois minutes passées par Nettie à essuyer en vain des larmes qui coulaient trop vite. En-

fin elle parvint à se dominer et entra; mais en apercevant ce blanc fantôme dont les yeux noirs seuls vivaient, passionnément fixés sur elle, son pauvre cœur lui manqua de nouveau; l'instant d'après elle était à genoux auprès du lit et sanglotait. Kike étendit ses mains tremblantes, attira cette tête dorée sur sa poitrine, qui respirait à peine, et lui dit tout ce qu'une tendresse impitoyablement refoulée peut trouver d'irrésistible lorsqu'elle déborde à la fin, rompant les digues d'une volonté surhumaine. Ensuite ses paupières retombèrent. Pendant longtemps on n'entendit plus rien.

Quand les larmes de Nettie furent épuisées, ils parlèrent du passé, de tout ce qu'ils avaient ressenti, de tout ce qu'ils retrouveraient dans les sphères immortelles. Personne ne troubla ces fiançailles pour l'éternité.

Lorsque Patty revint de chez Pinkey, qu'elle avait été voir un instant pour être tourmentée par les questions les plus insupportables sur Morton Goodwin et sur ses fiançailles avec Anne-Éliza, elle trouva son cousin beaucoup mieux; mais cette lueur de vie ne pouvait être de longue durée, le remède du bonheur était venu trop tard. Tandis qu'il sommeillait apparemment, Morton et le docteur échangeaient auprès de son lit des réflexions douloureuses.

— Quelle folie d'avoir ainsi abusé de ses forces! disait l'un.

— Pourquoi n'a-t-il jamais voulu se soigner? reprenait l'autre.

Kike les interrompit tout à coup. — Nettie, lisez-nous donc le XXVI^e chapitre de saint Matthieu, du 7^e verset au 13^e.

La pauvre enfant ouvrit le livre et lut tout ce qui concerne le vase d'albâtre rempli d'un parfum très précieux qui fut brisé sur la tête de Jésus, au grand scandale de ses disciples. Quand elle eut achevé, Kike leva un regard triomphant vers le docteur : — Vous avez raison, dit celui-ci; vous êtes plus sage que nous, mon ami. Rien n'est perdu de ce que donne l'amour. C'est un vase très précieux que vous avez brisé sur la tête du Christ; il ne l'oubliera pas.

A partir de cette heure, la lampe baissa rapidement; à peine Kike put-il reconnaître sa mère et Brady, que l'on avait fait avertir et qui accouraient éplorés.

Au moment d'expirer, il reprit connaissance, imposa ses mains maigres et déjà glacées sur Nettie agenouillée tout près de lui, puis les leva vers le ciel en criant faiblement : — Maître, je ne me sui rien réservé!

La mort n'est pas toujours triste. N'avez-vous jamais assisté, du sommet d'une montagne, à l'un de ces couchers de soleil après lesquels le monde, transfiguré par la gloire des rayons resplendissans, reste longtemps baigné à l'horizon, même après que plus bas a commencé la nuit, d'une teinte vive et radieuse, souvenir persistant des pompes de la soirée?

Jamais jour de tempête ne finit plus doucement que la vie tourmentée d'Ézéchias Lumsden. Il avait défendu que sa tombe portât aucun nom, ne voulant rester, disait-il, que dans la mémoire de Nettie; mais le docteur Morgan fit graver sur la pierre à chaux, qui abonde dans ces montagnes, l'inscription suivante : « Un vase d'albâtre rempli d'un parfum de grand prix. »

Patty avait reçu par l'entremise de Brady une lettre de son père lui enjoignant de revenir : il était cloué au lit par ses rhumatismes, les enfans se trouvaient abandonnés, le ménage était en désordre. Il s'étonnait qu'une si pieuse personne négligeât de la sorte ses devoirs les plus essentiels, et le lui reprochait comme si elle eût quitté la maison de son propre gré. Quelque rude que fût cet appel, la jeune fille y obéit avec empressement. Elle voulait à tout prix fuir Morton; l'intimité qui s'était renouée entre eux auprès du lit de mort de Kike la faisait trop souffrir; il lui était impossible de supporter ce contact de toutes les minutes, surtout en le voyant si agité lui-même, car les emportemens du vieil homme s'étaient réveillés chez Morton en présence de Patty, et il n'eût pas réussi peut-être à les maîtriser si d'autres sentimens presque aussi forts, — la douleur que lui causait la mort de son ami, le courage inspiré par un exemple héroïque, — ne lui fussent venus en aide.

Miss Jane Morgan ayant obligeamment proposé de remplir sa place jusqu'à la fin de l'année scolaire, la maîtresse d'école du Plateau des Noyers put partir sans retard avec Brady et sa femme. Sa dernière visite fut à la cabane où elle avait si longtemps et si patiemment soigné Pinkey: mais l'oiseau de proie s'était envolé. La veille déjà, elle l'avait trouvé debout et tout botté, essayant sa fausse barbe. Il était décidément incorrigible.

Morton, qui, lui aussi, voulait se rendre à Hissawachee pour quelques jours de congé avant d'entreprendre une mission lointaine, n'eut garde de confier ce projet à Patty, n'osant affronter sa société pendant le voyage qu'il eût été naturel de faire avec elle. Il partit par un autre chemin, et, grâce à Dolly, la précéda d'un jour dans sa colonie natale.

Inutile de décrire l'enthousiasme avec lequel il fut reçu. Le père Goodwin lui-même oublia momentanément ses doléances habituelles; le jeune Henry, devenu presque un homme, contemplait son aîné d'un air de crainte respectueuse; quant à la mère, sa première parole fut pour dire tout bas à Morton en le serrant contre son sein :

— Ton frère Louis est revenu!

— N'avait-il donc pas été tué, il y a plus de dix ans, dans une rixe à Pittsburg? s'écria Morton abasourdi.

— C'était une fausse nouvelle qu'il avait aidé lui-même à ré-

pandre. Tu le recevras avec bonté, n'est-ce pas? Il tremble de se trouver en face de toi, te croyant plus sévère qu'un autre.

— De quel droit le serais-je? dit Morton. Je ne me rappellerai qu'une chose, le talent avec lequel il me fabriquait des bateaux quand j'étais petit. Au fait, c'est, avec le chagrin que vous a causé sa disparition, tout ce que je sais de lui. Moi aussi j'ai failli une fois vous faire souffrir. Pauvre Louis, où est-il?

La mère passa dans une chambre voisine et ramena un homme de mauvaise mine dont la vue fit jeter un cri à Morton.

— Qu'est-ce que cela veut dire, grand Dieu! Burchard, êtes-vous vraiment mon frère Louis?

L'autre lui tendit timidement la main.

— En ce cas, j'ai double raison pour vous aimer, car vous m'avez rendu mon cheval et mon fusil, qui vous appartenaient par ma faute, et c'est vous qui m'avez sauvé au Trou de Brewer. C'est vous qui plus tard m'avez envoyé de nouveau un avertissement précieux.

— J'ai fait bien d'autres choses, dit le faux Burchard. — Il n'ajouta rien de plus à sa confession ce soir-là; mais, le lendemain, quand, Patty étant arrivée avec le maître d'école, Morton voulut présenter son frère à miss Lumsden, Louis Goodwin dit avec un demi sourire: — Les présentations sont inutiles, elle me connaît bien; sans elle je serais sous terre depuis longtemps.

— Comment? balbutia Morton, qui retombait dans la stupéfaction.

— Elle m'a soigné malade, et cependant ce n'était pas Louis Goodwin ni le shérif Burchard qu'elle voyait en moi. Autant mettre la vérité au jour, Morton, et me débarrasser une fois pour toutes des déguisemens. Si vous me haïssez ensuite, tant pis.

Il rentra dans l'alcôve et revint avec sa longue barbe et son bonnet de peau de loup.

— Un brigand! s'écria Morton avec horreur.

— Oui, le brigand Pinkey, que vous vouliez faire assommer dans le buisson et à qui vous avez donné la chasse à travers bois.

— Pinkey, qui vous a sauvé la vie, ajouta finement Patty.

Morton était resté le sourcil froncé par une expression de mépris douloureux; à ces mots, il se rapprocha de son frère.

— Ta main encore une fois, lui dit-il. Je suis content que tu sois revenu. Que Dieu te pardonne! Je te connais bien, tu as été plus faible que méchant.

Patty s'était levée pour se rendre chez son père.

— D'abord, lui dit Louis Goodwin, laissez-moi mettre à vos pieds mon déguisement, auquel je ne toucherai plus.

Patty prit du bout des doigts le bonnet, la fausse barbe, et jeta au feu tout cela.

Les deux frères eurent ensemble un long entretien, dans lequel Louis raconta en détail à Morton la dernière aventure de Pinkey; nous allons la transcrire brièvement ici.

Le soir même où Kike Lumsden rendit à Dieu son âme pure, Anne-Éliza Meacham, ignorante de ce qui se passait dans la maison du docteur Morgan, avait fait dix milles, par piété sans doute, pour atteindre l'église du Mont-Thabor, où devait prêcher Morton. Pourquoi, lorsqu'elle vit la figure voûtée d'un vieillard inconnu apparaître dans la chaire au lieu de la belle prestance et des cheveux bouclés du frère Goodwin, Anne-Éliza regretta-t-elle d'être venue? Il est certain qu'elle quitta l'église de mauvaise humeur en se promettant de quereller Morton, sans exagération pourtant, elle ne se sentait pas assez sûre de son empire... Tandis qu'elle répétait mentalement quelque scène de spirituelle coquetterie, une forme humaine assez effrayante, surgissant des épaisseurs de la forêt, se jeta soudain à la tête du vieux cheval qui la portait.

Son cœur battit très fort, et, ne doutant pas qu'elle n'eût affaire à un voleur, elle balbutia : — Que me voulez-vous?

— Rien au monde que de vous décider à faire votre devoir, dit cet étrange bandit en retenant toujours la bride du cheval. Croyez-vous vraiment que, malgré toutes vos prières et vos chansons, vous ne soyez pas une drôlesse?

La colère prit chez Anne-Éliza la place de la peur : — Qui êtes-vous pour m'insulter, misérable? Un voleur que le repentir peut seul sauver. Revenez à la religion... Ne laissez pas échapper votre jour de grâce...

La sœur Meacham était retombée par habitude dans sa veine d'exhortation pathétique, mais pour la première fois un éclat de rire moqueur l'interrompit.

— Allons, ma colombe! vous n'allez pas continuer avec moi cette comédie. Je sais de reste que je suis sur le chemin de l'enfer, mais nous nous retrouverons un de ces jours au but de notre voyage, et je me demande si vous n'occuperez pas là-bas une place plus distinguée encore que la mienne. Vous voyez que je vous connais, et que vos *alleluia* ne m'imposent guère.

Anne-Éliza le regardait consternée.

— Pourquoi épouser les gens contre leur gré? ajouta Pinkey.

— Le frère Goodwin m'a demandée en mariage.

— Oh! sans doute, mais vous l'avez forcé.

— J'en suis incapable.

— Vous étiez incapable de ces choses-là en Pensylvanie, n'est-il pas vrai? — Et, comme Anne-Éliza changeait de couleur : — N'avez-vous pas envoyé Harlow au diable cependant?

— Qui êtes-vous? demanda-t-elle d'une voix tremblante.

— Et ce petit brun, dont le désespoir a fait un ivrogne, et cet autre...

— Pourquoi relever tous mes vieux péchés? dit Anne-Éliza fondant en larmes. Si vous me connaissez, vous savez que je m'en suis repentie et que j'essaie de mener une vie meilleure avec la grâce de Dieu, qui m'aurait pardonné des fautes plus graves.

— Peut-être, mais sans vous permettre pour cela de les oublier, ma mie. Je vous ménage encore, chère Éliza, il y a des choses que vous souffririez trop d'entendre de ma bouche. Vous êtes une jolie fille, le frère Goodwin s'en est peut-être aperçu comme les autres, mais il ne vous aime pas...

— Laissez-moi passer, s'écria la jeune femme exaspérée.

— Tout à l'heure, angélique créature. Le dépit ne sied pas à vos traits, l'extase religieuse leur va décidément mieux; cultivez donc l'extase à votre aise; mais, puisque vous êtes si dévote, pourquoi ne pas essayer d'être honnête?.. Est-ce bien vertueux de tricher avec son futur mari? Comment vous y prendrez-vous pour tricher avec le grand juge dont vous parlez toujours?

La pauvre Anne-Éliza s'était naïvement persuadé que le pardon de Dieu avait effacé les actes réprésensibles de sa vie, comme s'ils n'eussent jamais existé; rien ne pouvait donc lui être plus désagréable que de voir sa conscience se dresser devant elle sous la forme d'un voleur de grand chemin en fausse barbe et en bonnet de peau de loup.

— Allons, reprit Pinkey, vous allez écrire gentiment un petit billet à Morton Goodwin pour lui rendre sa parole. Je me charge de le porter.

— Je n'écrirai rien de pareil, dussiez-vous me tuer!

— Vous n'avez pas peur d'un coup de pistolet parce que vous espérez sauter tout droit au paradis, rusée que vous êtes! Aussi n'ai-je aucune intention de vous tuer; seulement si vous n'écrivez pas, j'écrirai, moi,... j'écrirai l'histoire véridique d'Anne-Éliza Meacham, et les motifs qui lui ont fait quitter la Pensylvanie pour venir prêcher dans le désert, quitte à damner les gens avec ses yeux bleus.

Anne-Éliza balança une seconde encore.

— Il dépend de vous que je garde vos secrets, dit Pinkey pour la décider.

Descendant de cheval, elle prit convulsivement le crayon que lui tendait son bourreau, qui persistait à la surveiller de près.

Pinkey dicta :

« Cher monsieur, notre engagement est rompu; c'est ma faute et non la vôtre. »

— J'espère que cela suffira, dit le brigand, quoiqu'il ne soit pas facile de se débarrasser d'un pareil filet! Je le sais par expérience, ayant compté parmi vos victimes dans le temps.

Anne-Éliza avait écrit en se disant qu'elle pourrait affirmer à Goodwin que ce billet lui avait été arraché par violence; elle pensa qu'il serait bon d'ajouter que l'auteur de cet attentat satisfaisait ainsi une vengeance amoureuse. Les femmes aiment toujours entretenir leurs amans des passions insensées qu'elles inspirent à d'autres; mais Pinkey parut lire dans ce recoin ténébreux de sa pensée.

— Maintenant, ajouta-t-il, je ne parlerai que si vous m'y forcez en rétractant ce billet.

— Lâche que vous êtes! sanglota l'infortunée, scélérat! monstre!

— Allons! vous m'avez donné jadis des noms plus doux! fit Pinkey avec une souriante philosophie.

Et le brigand disparut dans le fourré pour toujours, car il redevint ensuite un certain Louis Goodwin que la crainte de la bande dont il avait fait partie autant que celle des poursuites légales envoya rejoindre sous son véritable nom, qui était son meilleur déguisement, l'armée américaine, aux prises avec la Grande-Bretagne. Il lava de son mieux la tache imprimée à ce nom en se faisant tuer à Lundy's Lane.

Mais nous anticipons sur les événemens; nous oublions de montrer Morton retrouvant Patty dans cette même laiterie où il lui avait parlé de son amour pour la première fois, et reprenant au point où elle était restée la conversation interrompue. Malgré elle, Patty se berçait des mêmes rêves, et Morton avait le cœur aussi jeune que dans ce temps-là, en dépit de la discipline sévère qu'il lui avait imposée. Ils lurent ensemble le billet d'Anne-Éliza.

— Pauvre fille! dit généreusement Patty. Il a dû lui en coûter beaucoup.

Morton ne l'en aima que mieux pour cet élan digne d'elle et de lui.

L'ancien Magruder ne comprit jamais pourquoi les fiançailles de Morton avaient été rompues; il renonça sagement à s'expliquer un cas que faute d'expérience il avait embrouillé dès le premier jour et répara de son mieux la sottise dont il s'était, sans le vouloir, rendu coupable en sollicitant le circuit d'Hissawachee pour le jeune prédicateur. Ceci permit à Morton de s'installer provisoirement, sans renoncer pour cela au ministère, chez le capitaine Lumsden, dans la double qualité de régisseur du tyran de la colonie, qui se mourait, — et de gendre.

EDWARD EGGLESTON.

# L'ENSEIGNEMENT EN TURQUIE

## LE LYCÉE IMPÉRIAL DE GALATA-SÉRAÏ.

Les relations commerciales et politiques de la Turquie avec les nations européennes n'ont pas jusqu'à présent amené dans ce pays les transformations et les progrès qu'on pouvait en attendre. Les réformes administratives que la Sublime-Porte a cru devoir concéder à des influences étrangères sont demeurées plus apparentes que réelles, parce qu'elles heurtaient souvent d'anciens préjugés, étaient mal interprétées, et ne tenaient pas suffisamment compte de mœurs et d'habitudes peu accessibles aux mouvemens du dehors. La constitution de la famille, base de la société, n'a subi aucune modification; le droit de propriété, accordé aux étrangers, est resté à peu près illusoire, et les fonctions publiques continuent d'être presque exclusivement réservées aux musulmans. Aujourd'hui comme au temps de la conquête, le Turc montre peu de goût pour l'agriculture; ses villages les plus riches sont cultivés par des Grecs, et la perception en nature de l'impôt s'accomplit dans des conditions telles qu'elle accable également le producteur et le consommateur. Le commerce est presque entièrement entre les mains des Grecs, des Arméniens et des étrangers; aussi la classe moyenne n'existe-t-elle pas et ne peut-elle, par son activité, stimuler une aristocratie qui se meurt dans l'indolence.

Le *cheik-ul-islam*, chef de la religion, est toujours un des dignitaires les plus redoutés de l'empire : son autorité a plus d'une fois tenu en échec celle du sultan, et il faut compter avec lui lorsqu'il s'agit d'innovation. Il est le gardien respecté des vieilles traditions, et on assure que dans ces derniers temps il a demandé que deux

lettrés turcs fussent condamnés à mort, suivant les prescriptions de la loi ancienne, pour avoir parlé légèrement des prophéties dans un cours public. On s'est contenté de les révoquer de leurs fonctions. Si le chrétien ou *giaour* n'est plus généralement exposé à des persécutions et à des violences, il n'a pas encore gagné la sympathie, et on le subit plutôt qu'on ne l'accepte. Le Koran reste l'objet d'une vénération à peu près universelle, et l'indifférence religieuse n'est pas en honneur. En temps de ramazan, l'abstinence s'observe avec une rigueur qui nous est inconnue; nul n'oserait s'en affranchir ostensiblement, et j'ai vu, pendant plusieurs années, un grand nombre d'écoliers suivre leurs classes sans boire ni manger, du matin au soir, pendant ce temps de jeûne. Les missionnaires anglicans, répandus en Asie-Mineure, font des prosélytes parmi les Arméniens, jamais parmi les Turcs. Cette fidélité à l'islamisme se rencontre également en Algérie : si l'on excepte les enfans recueillis en bas âge à Alger pendant la famine de 1866 et élevés dans nos maisons religieuses, on compte dans nos possessions africaines beaucoup moins d'Arabes convertis qu'il n'y a de renégats à Constantinople seulement.

L'armée, qui ne s'élève pas à 300,000 hommes, a été équipée à l'européenne, et n'offre plus l'indiscipline des anciens corps de janissaires; elle est composée de soldats dont on vante la bravoure et qui sont d'une sobriété remarquable; mais sa faiblesse numérique et l'insuffisance générale des officiers ne lui permettraient sans doute pas d'opposer une résistance efficace à l'attaque des états voisins. Le gouvernement s'est refusé jusqu'ici à y incorporer les chrétiens, et le service militaire, ne pesant ainsi que sur les Turcs, frappe ceux-ci d'une lourde charge. Que serait-ce si, à l'imitation d'autres nations, la Turquie voulait doubler ou tripler le nombre de ses troupes? Les ressources actuelles du pays ne suffiraient ni à la formation des cadres, ni à l'entretien des hommes. Les Anglais n'ont pas hésité à enrégimenter les indigènes de leurs colonies, et si les corps mixtes ne leur ont pas donné tout le concours qu'ils en attendaient, ils n'ont eu qu'à s'applaudir de la création de régimens formés par nationalités.

Les sources de la richesse publique se trouvant en partie inexploitées ou épuisées, l'équilibre n'existe plus depuis longtemps entre les recettes et les dépenses. Aussi, à dater de la guerre de Crimée, le déficit s'est-il accru chaque année dans des proportions inquiétantes, et les emprunts successifs sont-ils devenus de plus en plus difficiles et onéreux. Après avoir engagé les revenus les plus assurés, on en est réduit aux expédiens pour faire face aux dépenses urgentes, et on solde les intérêts des sommes reçues à l'aide de

nouveaux emprunts, contractés à 25 et à 30 pour 100. Tous les fonctionnaires et les officiers eux-mêmes subissent dans le paiement de leurs traitemens des retards ordinaires de sept à huit mois, quelquefois d'un an et de deux. Une telle situation peut attester l'autorité du gouvernement sur la nation; mais il paraît difficile qu'elle puisse se prolonger longtemps.

L'instruction est si peu répandue parmi les musulmans, même dans la classe élevée, que les progrès accomplis ailleurs dans l'agriculture, l'industrie et les arts restent inconnus ou incompris. Par dédain ou par ignorance, ce qui revient souvent au même, le Turc laisse le raïa s'enrichir sous ses yeux, à ses dépens, et ne se réserve pour lui-même d'autres moyens de fortune que les fonctions publiques ou la munificence du sultan. L'état de l'enseignement en Turquie suffirait à expliquer la faiblesse et l'infériorité de la population turque relativement aux populations voisines et aux nationalités qui vivent au milieu d'elle; si l'on ne commence pas par instruire les masses, aucune réforme ne pourra aboutir, aucun effort ne parviendra à féconder ce sol en friche, et il est à craindre que l'empire ne se décompose sous l'influence d'agens divers.

Le gouvernement français a fait plus d'une tentative pour arracher le peuple turc à l'engourdissement dans lequel il se trouve plongé; une des plus sérieuses et peut-être des moins connues avait pour but de constituer l'enseignement public sur des bases solides et de provoquer la création de lycées impériaux dans les principales villes. Cette étude montrera qu'une telle entreprise pouvait réussir et que le succès dépendait de la Porte; elle était suggérée par un amour sincère du pays et présentait peut-être une dernière ancre de salut.

## I.

Il n'existe en Turquie aucune école pour les jeunes musulmanes : on a pensé sans doute que la vie du harem, qui les attend, leur rend toute instruction inutile; quelques filles de pachas, en petit nombre et depuis peu d'années, apprennent la musique et une langue étrangère; cela leur suffit. Au reste, l'intérieur de la famille turque est tellement muré qu'on ignore presque toujours ce qui s'y passe, et la plupart des descriptions qui en ont été données ne sont que des tableaux de fantaisie. La femme turque, étrangère à tout travail sérieux, vit dans son harem occupée de futilités lorsqu'elle ne donne pas à ses enfans les soins nécessaires; elle ne sort qu'accompagnée de ses esclaves et de ses eunuques et revêtue du costume ancien, qui ne manque ni d'originalité, ni même de poésie;

elle n'a fait que peu d'emprunts à nos modes, et le sultan Mahmoud, qui a voulu changer le vêtement des hommes, a respecté celui des femmes. La figure de la femme nubile est voilée; aucun homme, si ce n'est son mari et ses enfans, ne connaît ses traits; son nom ne se prononce jamais. Cette situation mystérieuse, bien que dépendante, lui convient, et elle se montre peu favorable à toute idée d'émancipation. Son influence, nulle à l'extérieur, est considérable sur son mari et ses enfans; j'ai vu fréquemment des pères de famille prétexter l'opposition de la mère pour ne pas donner à leur fils l'instruction qu'ils auraient désirée. On peut citer comme une exception peut-être unique une filature de soie établie à Brousse par un Français qui a exercé longtemps les fonctions de consul, et où une centaine de femmes ou jeunes filles turques sont employées chaque jour. En Algérie, malgré des tentatives multipliées, il n'existe guère qu'un atelier français où des jeunes filles arabes viennent confectionner ou vendre des broderies. Les nations modernes, en développant pour les utiliser l'intelligence et le travail de la femme, se sont placées dans des conditions économiques et morales assurément plus favorables que les sociétés anciennes.

On s'accorde à dire que la dissolution des mœurs est extrême dans les harems; c'est croyable, bien qu'il soit difficile d'en juger exactement, puisque rien ne transpire au dehors. Un fait remarquable toutefois, c'est que, pendant le séjour des armées européennes en Orient lors de la guerre de Crimée, on ne cite aucune séduction ni aucun scandale dont les femmes turques aient été le sujet. La polygamie, autorisée par le Koran, est entourée de telles obligations pour assurer à chaque femme des ressources propres, qu'elle n'est possible qu'aux riches, et on pourrait compter à Constantinople ceux qui se donnent ce luxe, souvent ruineux. Ce qu'on raconte des prodigalités du sultan Abdul-Medjid pour ses femmes est inoui. Les garçons restent enfermés au harem six ou sept ans, livrés aux soins des femmes esclaves et des eunuques, qui servent la mère en grand nombre. Un pareil milieu est assurément peu propre à développer chez eux la moralité et le goût de l'instruction. Ils sortent ensuite chaque jour pour fréquenter, comme externes, les écoles publiques.

On distingue trois espèces d'écoles : les *écoles des quartiers*, les *ruchdiyés* et les *écoles des mosquées*. Chaque quartier ou *mahallé* est pourvu d'une petite école, fondée par des legs particuliers, et où l'*imam* enseigne l'alphabet turc et la lecture du Koran en arabe. Tous les enfans fréquentent ces écoles pendant cinq ou six ans et y paient une modique rétribution. En sortant des écoles des quartiers, à l'âge de dix ou douze ans, ils sont admis comme externes

dans les *ruchdiyés*, écoles d'un ordre un peu plus élevé et entièrement gratuites. Ils y apprennent la lecture et l'écriture turques, les premières notions de calcul et les élémens de l'histoire et de la géographie de la Turquie. Ils suivent ces cours pendant quatre ou cinq ans, et les quittent habituellement pour rentrer dans leurs familles.

Au-dessus des ruchdiyés, on trouve encore les cours des écoles des mosquées, où s'enseignent le turc, l'arabe, la philosophie, la théologie et un peu d'histoire. Les leçons, toujours gratuites, sont données généralement en arabe et ne comprennent aucune notion de sciences. Les professeurs de ces écoles sont estimés; les directeurs prennent le nom de recteurs. Les élèves entrent aux écoles des mosquées à l'âge de seize ou dix-huit ans et les suivent pendant une quinzaine d'années, logés gratuitement dans des habitations spéciales nommées *médrézés*, où ils sont réunis au nombre de 30, de 40 et quelquefois de 100. Il y a, m'a-t-on assuré, près de 500 médrézés à Stamboul; il y en a 17 seulement à Andrinople. Pendant le mois de repos du ramazan, la plupart des élèves des médrézés se répandent dans les provinces et donnent dans les mosquées des instructions religieuses qui leur rapportent quelque argent. En quittant ces écoles à l'âge de trente ou trente-cinq ans, un certain nombre d'étudians deviennent cadis, muftis ou recteurs. Les plus grands personnages ont habité les médrézés.

Dans la splendeur de l'empire, les écoles des mosquées jouissaient d'une grande renommée; aujourd'hui leurs seuls cours sérieux sont ceux d'arabe et d'instruction religieuse, et on peut regarder ces établissemens comme de véritables écoles de théologie : la loi civile et la loi religieuse ayant l'une et l'autre pour code principal le Koran, on comprend que l'instruction religieuse ait acquis en Turquie plus d'importance que partout ailleurs. Cette organisation de l'instruction paraît s'étendre à tout pays musulman; on la retrouve encore aujourd'hui presque identique en Algérie, parmi les Arabes.

Outre ces écoles, accessibles à tous les enfans musulmans, il en existe un certain nombre d'autres spéciales, conduisant à des carrières déterminées et que le gouvernement peuple à son gré. Les principales sont les écoles militaire, de marine, d'artillerie et de médecine. A chacune d'elles est annexée une école préparatoire ou *idadiyé*. Tous ces établissemens sont entièrement gratuits. On reste dans les idadiyés trois ou cinq ans, suivant qu'on a fréquenté ou non les ruchdiyés, et on y apprend la lecture et l'écriture turques, le calcul, des notions d'histoire et de géographie sur l'empire turc, quelquefois les principes d'une langue étrangère, telle que l'anglais, l'allemand ou le français. Les cours de l'école militaire et de l'école d'artillerie durent quatre ans, ceux de l'école de médecine six ans.

Leurs programmes renferment les connaissances nécessaires aux fonctions que doivent remplir plus tard les étudians; malheureusement l'ignorance des élèves qui y sont admis en sortant des idadiyés paralyse presque toujours les efforts des plus laborieux. Des jeunes gens ne connaissant que l'écriture, la lecture et le calcul ne sauraient devenir en six ans des docteurs en médecine bien savans ou en quatre ans des officiers distingués. Si l'on veut modifier utilement les écoles spéciales, c'est à leur base ou aux idadiyés qu'il convient d'apporter des remèdes efficaces. L'enseignement de l'école de médecine s'est donné pendant quarante ans en français; l'absence presque complète de termes scientifiques et d'ouvrages de médecine ou de sciences en langue turque justifiait cette mesure. Des raisons analogues ont fait longtemps professer en latin chez nous le droit, la médecine, la philosophie. Le *dari-choura* (grand-conseil militaire), obéissant à un esprit de réaction produit par les événemens politiques, a exigé que tous les cours y fussent professés en turc : de bons esprits regardent cette décision comme prématurée et funeste aux études médicales.

Il existe à Constantinople quelques autres écoles spéciales de moindre importance; les plus connues sont une école normale pour former les professeurs des ruchdiyés, une école des langues qui fournit des traducteurs à la Sublime-Porte, une école forestière dirigée par un inspecteur des forêts de France et où tous les cours se font en français; elle compte 8 ou 10 élèves seulement. Chaque province renferme des écoles de quartiers et de mosquées, un ruchdiyé et quelquefois un idadiyé.

Une loi sur l'instruction publique, édictée en 1869, établit trois ordres d'enseignement sur des bases sérieuses : 1° chaque quartier ou chaque village doit avoir au moins une école primaire; dans les bourgs de plus de cinq cents maisons, on doit établir des écoles primaires supérieures. 2° Chaque ville renfermant plus de mille maisons doit avoir une école préparatoire ou collége, chaque chef-lieu de vilayet un lycée. 3° Il est institué à Constantinople une université impériale et un grand-conseil de l'instruction publique. Malheureusement cette organisation, excellente en elle-même, est restée lettre morte : on n'a créé ni écoles primaires nouvelles, ni colléges, ni lycées. Les ressources pécuniaires faisaient défaut, et le personnel enseignant aurait manqué partout. La pénurie de sujets capables est telle qu'il y a quatre ans, dans un grand établissement d'instruction, parmi onze fonctionnaires turcs, dont plusieurs jouissaient d'une notoriété étendue, il ne s'en trouva aucun pouvant faire pour un jeune enfant un compliment en langue turque à l'adresse du grand-vizir; le ministre, qui attachait de l'importance à ce détail, dut recourir au savoir du président du conseil de l'in-

struction publique. Lorsqu'on a voulu fonder une université à Stamboul, on y a créé les cours les plus élémentaires, et cette tentative a néanmoins échoué devant une opposition systématique et aveugle. Quant au conseil impérial de l'instruction publique, il a vécu quelque temps et vit peut-être encore aujourd'hui, parce qu'il assure à ses membres une oisiveté bien rétribuée.

Le budget du ministère de l'instruction publique a été longtemps de 2 millions de francs pour tout l'empire; en arrivant au grand-vizirat à la fin de 1871, Mahmoud-Pacha le réduisit à 1,300,000 fr., dont près de la moitié étaient employés à rétribuer le ministre, son *mustéchar* (secrétaire-général) et ses conseillers. Tout ce personnel n'est qu'un luxe d'apparat, et il serait facile de le réduire à un directeur et à quelques employés. Le ministère de l'instruction publique n'a en effet dans son ressort ni les écoles spéciales, ni les cours des mosquées, ni les ruchdiyés, ni même les écoles de quartiers, ces divers établissemens ayant leurs ressources propres ou dépendant d'autres administrations. Les écoles fondées et entretenues par les raïas et les étrangers s'administrent à leur gré. L'action du ministre de l'instruction publique ne s'étend donc que sur un très petit nombre d'établissemens, l'école normale de Stamboul par exemple, et certaines petites écoles de province.

La loi de 1869 n'a apporté aucun changement réel à l'état de l'enseignement; en dehors du petit nombre d'élèves admis aux écoles spéciales et de ceux qui suivent les cours des mosquées, les enfans turcs continuent à n'apprendre que la lecture, l'écriture, le calcul, et encore sont-ils peu versés dans ces connaissances élémentaires. L'écriture turque, qui manque d'accens et de ponctuation, présente quatre systèmes différens de caractères, familiers à un très petit nombre de personnes seulement. La lecture offre aussi des difficultés spéciales : un mot écrit peut se lire de différentes manières, parmi lesquelles le sens de la phrase seul peut servir de guide. Quant à la langue relevée, elle est formée de mots tirés du turc proprement dit, de l'arabe et du persan; il faut donc connaître ces trois langues pour bien savoir le turc, qui est rendu plus élégant par des emprunts plus nombreux à l'arabe et au persan. On rapporte qu'Ali et Fuad pachas, très versés l'un et l'autre dans la connaissance de leur langue, n'étaient pas toujours compris de leurs collègues à la Sublime-Porte lorsqu'ils conversaient entre eux en style élevé. On ne sera pas étonné d'après cela qu'un Turc sachant correctement lire et écrire sa langue soit réputé savant. On en citerait des plus haut placés qui n'en sont pas arrivés là. L'ignorance est générale chez eux; aussi, pour masquer leur insuffisance et n'être pas forcés à marcher, condamnent-ils tout à l'immobilité; de peur de voir le sol et la richesse passer complétement en des

mains étrangères, ils repoussent les secours du dehors et s'enferment dans une législation surannée et d'exception, qui est leur sauvegarde éphémère. Combien de temps pourront-ils se maintenir dans cet isolement?

La population de la Turquie forme diverses grandes agglomérations qui se distinguent aisément les unes des autres par les habitudes, les mœurs et une autonomie acceptée par le gouvernement lui-même. Jusqu'à ces dernières années, les Turcs constituaient une caste privilégiée, assez semblable à notre noblesse de l'ancien régime, et non toujours exempte de morgue et de dureté envers les raïas. Cette disposition du vainqueur à se constituer en aristocratie semble une conséquence naturelle de la conquête, et on la retrouve dans toutes les conditions analogues, dans l'Inde chez les Anglais, en Amérique et en Algérie chez beaucoup de nos colons. Il y a quarante ans à peine, lorsqu'un Turc passait dans la rue, tout raïa devait lui faire place et le saluer. Un peu plus tard, lorsqu'on établit les premiers bateaux à vapeur sur le Bosphore, le pont était séparé en deux parties par une toile; les raïas occupaient l'avant et les Turcs seuls l'arrière. Aujourd'hui ces inégalités extérieures ont disparu, mais je n'oserais affirmer qu'elles n'aient laissé aucune trace dans les esprits et qu'il n'ait pas survécu certains préjugés de supériorité d'un côté, certaines défiances de l'autre, préjugés et défiances qui nuisent également à tout essai de conciliation. Dans les derniers mois de l'année 1871, et sous le vizirat de Mahmoud-Pacha, un arrêté du préfet de Constantinople défendit aux chrétiens de fumer sur les bateaux, dans les rues et sur le seuil des maisons, en temps de ramazan, pour ne pas incommoder les Turcs. Il fallut de nombreuses et hautes interventions pour que cet arrêté ne reçût pas son exécution.

Dans aucune autre capitale de l'Europe, les divers groupes composant la cité commune ne conservent des caractères aussi tranchés et aussi dissemblables qu'à Constantinople. L'éducation, qui partout ailleurs réunit les enfans et les jeunes gens dans des centres communs et, en élargissant les idées, établit peu à peu des liens d'union et de fraternité, a tendu plutôt jusqu'ici à éloigner tout rapprochement, parce que chaque famille nationale entretient à ses frais ses maisons d'éducation, où l'enseignement est donné dans la langue maternelle et où on s'efforce de maintenir les traditions religieuses et les préventions politiques. La séparation est restée surtout profonde entre les écoles chrétiennes et les écoles turques; ce n'est que par exception que quelques élèves chrétiens ont pu s'introduire à l'école de médecine et à l'école militaire.

Les chrétiens des divers cultes, ainsi que les juifs, comptent un

assez grand nombre d'écoles; les plus importantes à Constantinople sont l'école grecque du Phanar, qui réunit 300 ou 400 élèves, l'école arménienne d'Haskeuï, l'école juive d'Ortakeuï, l'école italienne dirigée par les jésuites à Péra, les écoles françaises des lazaristes et des frères de la doctrine chrétienne, les écoles allemandes, anglaises, etc. Il y a près de trois siècles que les jésuites français, remplacés plus tard par les lazaristes, ont ouvert à Constantinople des écoles de garçons; à leur suite s'établirent les sœurs de charité et les frères de la doctrine chrétienne. Dans la plupart de ces établissemens, les programmes sont assez étendus et on étudie plus ou moins complétement le grec et le latin, la langue nationale, l'histoire, la géographie, la philosophie et les sciences.

On voit par là que l'enseignement secondaire est organisé chez les chrétiens et les juifs. Pour les Turcs, l'enseignement primaire est représenté par les écoles des quartiers ainsi que par les *ruchdiyés* et l'enseignement supérieur par les cours des mosquées et des écoles spéciales; mais l'enseignement intermédiaire ou secondaire, qui complète le premier et prépare au second, n'existe pas, ou du moins n'existait pas avant l'année 1868. Cette lacune regrettable ne tendait à rien moins qu'à rabaisser constamment la race conquérante au-dessous des races conquises; elle avait pour effet immédiat de peupler les écoles spéciales et par suite les emplois publics de sujets incapables ou insuffisamment préparés. On avait cherché à remédier à cet état de choses en entretenant à grands frais à Paris 40 jeunes gens qui devaient recevoir des leçons de maîtres distingués et rentrer ensuite en Turquie. Malheureusement, et par des raisons qui tenaient à son organisation, cette « école ottomane de Paris » n'a pas donné les résultats qu'on s'en était promis et a dû être supprimée.

## II.

Il semblait naturel, dans une telle situation, d'essayer de fonder au sein du pays des écoles qui pussent offrir aux enfans les moyens de compléter leur instruction sous la surveillance de leurs familles et d'acquérir les connaissances littéraires et scientifiques indispensables à tout homme bien élevé, à quelque nation qu'il appartînt. Dès son arrivée à Constantinople, M. Bourée, ambassadeur de France, en conçut la pensée et poussa le gouvernement turc à créer des lycées d'enseignement secondaire dans les principales villes de l'empire; il sut appeler l'intérêt du sultan Abdul-Aziz et de ses ministres sur cette entreprise patriotique; il les inspira de ses conseils et leur fit adopter les mesures les plus propres à assurer le

succès de ses vues. Les attaques dont il a été l'objet à cette occasion prouvent que ses ennemis appréciaient la portée de cette création et le service qu'elle pouvait rendre au gouvernement ottoman.

Le bel établissement de Galata-Séraï, construit pour une caserne sur le plateau de *Péra* (*au-delà* de Stamboul), en face du Bosphore et admirablement disposé à tous les points de vue, fut choisi pour le premier essai, et on résolut d'y installer un lycée-type, devant servir de modèle à tous les lycées de province. La double pensée qui présida à cette création fut l'introduction d'un enseignement nouveau, donné en langue étrangère, et un essai sérieux de fusion des races indigènes, destiné à préparer l'égale admissibilité de tous les citoyens aux fonctions publiques. Un tel projet ne manquait pas de grandeur; mais il présentait dans l'exécution de si étranges difficultés qu'il paraissait généralement irréalisable. Comme il a été conçu et inspiré par le représentant de la France, qu'il a fait venir à Constantinople un assez grand nombre de fonctionnaires français et qu'enfin il tendait au développement de notre influence dans tout l'Orient, il paraît digne d'intérêt d'entrer dans quelques détails sur son organisation. J'ai eu l'honneur de diriger le lycée de Galata-Séraï pendant plus de trois ans; si cette position me commande une extrême réserve, elle m'a mis à même de beaucoup observer et ne saurait m'interdire de signaler avec impartialité ce que j'ai pu voir de bon et d'utile.

Dans les premiers mois de l'année 1868, Ali-Pacha, grand-vizir, et Fuad-Pacha, ministre des affaires étrangères, dont les efforts se sont si souvent et si longtemps concertés pour faire naître et grandir le progrès en Orient, s'entendaient définitivement avec M. Bourée et arrêtaient les bases sur lesquelles serait fondé l'établissement nouveau. L'état y institua 150 bourses, réparties entre les musulmans, les Arméniens grégoriens, les Grecs, les Bulgares, les Arméniens catholiques, les catholiques latins et les juifs. Ces bourses n'étaient accordées qu'à des sujets turcs; mais les élèves payans pouvaient être admis sans distinction d'origine. Une somme de 400,000 francs fut immédiatement consacrée à l'appropriation du local et à l'acquisition du mobilier scolaire et des collections scientifiques; un crédit annuel de 500,000 francs fut en outre accordé au lycée pour ses dépenses ordinaires. On s'est plus tard élevé avec amertume contre l'énormité d'une pareille subvention; en réalité, cet établissement coûtait moins à l'état qu'aucune des autres grandes écoles, et la dépense moyenne d'un élève y a toujours été moindre que dans nos lycées de France et à l'école ottomane de Paris.

L'administration et une partie considérable de l'enseignement furent confiées à des fonctionnaires français, délégués par le ministre de l'instruction publique de France, à la demande du gouvernement

turc, et placés sous les ordres du ministre de l'instruction publique de Turquie. M. Duruy, frappé sans doute des succès obtenus par les Allemands, les jésuites italiens et les israélites dans leurs nombreuses écoles d'Orient, avait conçu antérieurement la pensée d'établir des colléges français dans tous les grands centres de population que baigne la Méditerranée; l'école française d'Athènes aurait été chargée de l'inspection de ces établissemens. La création du collége turc de Galata-Séraï se rapprochait trop de ses idées pour que notre ministre ne la favorisât pas de tout son pouvoir.

L'enseignement devait être donné en français et comprendre la littérature, l'histoire, la géographie, les mathématiques élémentaires, les sciences physiques et naturelles, les langues turque, arabe et persane. Des cours de grec et de latin étaient destinés à faciliter l'intelligence des étymologies scientifiques; le grec était pour la plupart des élèves d'une utilité journalière, et le latin offrait à ceux d'origine slave un intérêt particulier. Les langues orientales devaient être professées par des fonctionnaires turcs, et les exercices de la religion musulmane étaient placés sous la direction d'un imam.

Il est difficile de se faire une idée exacte de l'opposition et des clameurs que souleva au dedans et au dehors une institution aussi libérale dans son principe et son organisation. Les Grecs, naturellement peu enclins à favoriser tout ce qui peut donner de la cohésion et de la force à l'empire, se plaignaient de la part trop restreinte faite à l'étude de leur langue et s'en montraient fort mécontens. Les israélites du pays, originaires en partie d'Espagne, d'où l'inquisition les a chassés autrefois, ont conservé l'intolérance religieuse dont ils ont eu eux-mêmes à souffrir, et ne pouvaient se décider à placer leurs enfans dans une maison musulmane, sous la direction de chrétiens. Les moins fanatiques exigeaient pour leurs coreligionnaires une nourriture particulière, préparée suivant les rites hébraïques, ce qui aurait amené mille complications et brisé, dès le principe, l'unité que l'on voulait introduire. Les catholiques eux-mêmes refusèrent en grand nombre leur sympathie à un établissement où toutes les religions du pays étaient destinées à se trouver côte à côte et à jouir d'une égale protection. Avant l'ouverture du lycée, une décision du pape défendait aux familles catholiques d'y placer leurs enfans, sous peine de se voir privées des sacremens de l'église. Cette défense était renouvelée quelques mois plus tard et portée à la connaissance du public (1). On redoutait, paraît-il, pour la moralité des enfans catholiques le mélange des races. Or dans les

(1) « Parentes qui bona fide egerunt, si promittant, quamprimum prudenter poterunt, se filios a lycæo ablaturos, ad sacramenta admittantur. Qui vero vel hoc ipsum promittere renuant vel in posterum obstinato animo filios immittere in lycæum ausi

deux premières années la proportion des exclusions pour inconduite s'est trouvée cinq fois plus considérable pour les enfans catholiques que pour ceux des autres cultes. — L'esprit de tolérance avait tellement pénétré dans les habitudes de la maison, que chaque jour on voyait des enfans de différentes religions pratiquer librement, au milieu de leurs camarades, les exercices de leur culte, et c'était pour nous un spectacle touchant; nous y trouvions un des symptômes des plus sûrs de l'union future et complète des races orientales.

Les puissances étrangères ne demeurèrent pas indifférentes à cette création et manifestèrent leurs mauvaises dispositions en toutes circonstances, soit que le collége, en se développant, contrariât des projets ultérieurs, soit qu'on s'alarmât du rôle que devait y jouer la France. Les Turcs partisans de l'institution se trouvaient combattus par un parti nombreux qui avait de solides points d'appui. Ainsi un premier sous-directeur turc, nommé par *iradé* impérial, fut empêché par son ministre d'entrer en fonctions. Il faut reconnaître que les sympathies les plus réelles pouvaient être sincèrement alarmées. Les musulmans de Constantinople jouissent de nombreuses immunités : ils sont exempts du service militaire, les impôts ne les atteignent pas, tous leurs établissemens d'instruction sont gratuits. Comment obtenir des élèves du lycée une rétribution relativement élevée? Le principe du paiement de frais d'étude et d'éducation est tellement en désaccord avec les idées reçues que, même après l'avoir adopté, on voulait donner à chaque élève une piastre (20 centimes) par jour, afin de supprimer l'inégalité que la différence de position des familles pouvait établir entre les enfans. Notre amour de l'égalité ne nous a pas encore conduits jusque-là.

La communauté du régime alimentaire, les habitudes de l'éducation domestique locale, la variété des langues, les exigences de religions diverses, présentaient des obstacles si multipliés aux nécessités et à la discipline régulière d'un collége dirigé par des étrangers que l'on ne doit s'étonner ni de l'hésitation ni même de la répugnance de beaucoup de familles à essayer de l'établissement nouveau. Une crainte s'est manifestée à plusieurs reprises, c'est que les maîtres ne cherchassent à faire parmi les élèves de la propagande religieuse, et en vérité elle doit moins surprendre que la défiance des catholiques reniant à l'avance une administration de leur culte en pays musulman.

Malgré toutes ces difficultés et les incertitudes que pouvaient faire

fuerint, a sacramento arceantur... » (Roma dalla Propaganda, 21 aprile 1869. C. Barnabo Pr.)

naître dans les esprits les dispositions de la population, le lycée s'ouvrit le 1er septembre 1868, et dès les premiers jours il comptait 341 élèves classés ainsi qu'il suit par catégories de nationalité :

| | |
|---|---|
| Musulmans | 147 |
| Arméniens grégoriens | 48 |
| Grecs | 36 |
| Israélites | 34 |
| Bulgares | 34 |
| Catholiques latins | 23 |
| Arméniens catholiques | 19 |
| Total | 341 |

240 environ ignoraient complétement le français, 60 le lisaient et l'écrivaient quelque peu sans le comprendre, 40 seulement le connaissaient assez bien.

Le lycée à peine ouvert, l'administration se trouva aux prises avec des embarras nombreux qu'il avait été impossible de prévoir tous, et dont quelques détails feront comprendre la nature. Le Koran prescrit des ablutions multipliées et impose l'obligation du bain dans des cas nombreux; il défend l'usage de toute nourriture et de toute boisson dans la journée pendant le mois de ramazan, dont l'époque varie chaque année. La supputation du temps n'est pas la même à Constantinople qu'en Occident: les Turcs n'emploient que le temps solaire pour diviser la journée, et les chrétiens n'ont pas encore adopté le calendrier grégorien. Le vendredi est fêté par les Turcs, le samedi par les juifs, le dimanche par les chrétiens. Les fêtes civiles et religieuses ne concordent ni dans les différens cultes, ni dans les sectes diverses d'un même culte. Les habitudes de nourriture sont très différentes pour les musulmans, pour les chrétiens et pour les juifs. Il devenait malaisé de tracer dans ce dédale d'exigences souvent contradictoires une règle commune et uniforme qui pût être facilement observée. Les maîtres eux-mêmes, logés en partie au lycée, pouvaient devenir l'occasion de conflits regrettables par la variété de leur origine, de leurs vues particulières, de leur caractère. On comptait parmi eux des Turcs, des Français, des Arméniens, des Grecs, des Italiens, des Anglais.

En dépit de ces conditions défavorables, la population du lycée s'accrut rapidement : un mois après l'ouverture, elle était de 430 élèves, et à la fin de la première année scolaire elle atteignait le chiffre de 530. Un an plus tard, elle s'éleva à 640, et tout laissait espérer que ce mouvement ascensionnel se continuerait; on avait dû déjà se mettre en mesure de faire face à des besoins prévus, et on se disposait à ouvrir à Stamboul une école préparatoire pour les jeunes enfans musulmans. Les progrès obtenus en deux ans étaient

si manifestes qu'il était sérieusement question de fonder dans d'autres villes de l'empire des lycées sur le modèle de celui de Constantinople. Ainsi des plans et des programmes étaient demandés de Beyrouth. Les Bulgares sollicitaient un établissement de même nature et s'autorisaient de considérations politiques qui devaient fixer l'attention du gouvernement. Il est peu de villages bulgares où la Russie n'entretienne des affidés chargés de faire de la propagande en sa faveur. D'un autre côté, la Servie, à peu près indépendante de la Turquie, ne néglige rien pour étendre et accroître son action en Bulgarie; elle y ouvre des écoles, y paie des instituteurs et cherche à y propager sa langue. La Turquie ne pouvait méconnaître l'intérêt qu'elle avait à s'attacher la population par l'éducation des enfans. Un lycée à Philippopolis aurait sûrement réussi. L'immense incendie qui, le 5 juin 1870, dévora la plus grande partie de Péra et vint expirer à nos portes, marqua le terme de la prospérité du lycée. La guerre de Prusse éclata peu de jours après; elle suscita des embarras imprévus, changea les destinées de l'établissement et arrêta par là même toutes les créations projetées.

Dès les derniers mois de cette année, il fut aisé de reconnaître qu'une profonde altération s'était produite dans les dispositions publiques envers la France; le prestige de notre force passée se trouvait déjà impuissant à défendre plusieurs des institutions que nous avions patronnées. Notre mission militaire était supprimée; il fut décidé que l'enseignement de l'école de médecine cesserait de se donner en français; l'étude de cette langue disparut dans plusieurs écoles turques, et dans le collége italien des jésuites, on proclama que le français n'était plus désormais qu'une langue morte. Ce mouvement de réaction ne s'est pas arrêté, et, bien que la langue française fût de temps immémorial employée devant les tribunaux civils de Constantinople, on vient de décider récemment, paraît-il, qu'on devra y plaider à l'avenir en langue turque. Nous avons pu également apprécier les dispositions peu bienveillantes du gouvernement turc à notre égard dans les mesures prises au sujet du canal de Suez et des arméniens hassounistes.

Soutenu par Ali-Pacha, le lycée de Galata-Séraï résista pour le moment aux attaques dont il fut l'objet; mais le vent de la fortune n'enflait plus ses voiles, un certain nombre de pères de famille l'abandonnèrent, et la population moyenne descendit à 569 élèves dans l'année scolaire 1870-1871. On peut s'étonner qu'elle se soit maintenue à ce chiffre dans de semblables circonstances.

Au mois de septembre 1871, le grand-vizir Ali-Pacha mourut inopinément, jeune d'âge, mais usé par les fatigues et le travail de sa haute position. Le sultan prit immédiatement la direction des af-

faires de l'état. Ce fut une véritable révolution intérieure, dont il importe d'expliquer la portée. Après la destruction des janissaires en 1826 et l'abaissement des *ulémas*, le sultan Mahmoud s'était trouvé omnipotent. Sous son successeur, le grand-vizir Rechid-Pacha, homme d'intelligence et d'énergie, conçut la pensée de constituer la Sublime-Porte ou le conseil des ministres, comme une sorte de pouvoir modérateur de l'autorité souveraine, et il réussit à obtenir d'Abdul-Medjid, son maître, que rien ne se fît à l'avenir sans l'assentiment de la Porte; celle-ci, plus d'une fois, sut même résister aux volontés du padichah. Ali-Pacha et Fuad-Pacha continuèrent à cet égard la politique de Rechid, et, soutenus par l'influence de la France et de l'Angleterre, ils parvinrent à maintenir intacts les priviléges librement octroyés à la Porte. A son avénement au trône, Abdul-Aziz essaya, dit-on, de s'affranchir de ces entraves, et, par une décision personnelle, exila Riza-Pacha, l'ami et le confident de son frère Abdul-Medjid; mais il ne put maintenir cette mesure et plia momentanément sous une volonté plus puissante que la sienne.

Dans les derniers mois de l'année 1871, Fuad et Ali étaient morts et ne laissaient aucun héritier de leur pouvoir et de leur influence; la France n'était plus en mesure de faire prévaloir ses idées, et l'Angleterre ne voulait pas l'essayer. Le sultan se hâta de profiter de ces circonstances pour secouer le joug qui lui avait été imposé; il prit diverses mesures destinées à anéantir toute résistance, affirma sa résolution de gouverner seul, et ne choisit pour grands-vizirs que des agens obéissans à ses volontés. La mort d'Ali-Pacha a donc été l'occasion d'une révolution politique au profit du pouvoir personnel du sultan et d'une protestation contre l'influence de la France et de l'Angleterre; un parti considérable y a vu l'affranchissement du pays et la résurrection de l'ancienne puissance ottomane; quant aux souvenirs de la campagne de Crimée et de bien d'autres services rendus, ils se sont dissipés comme les neiges d'antan. On peut expliquer par ce qui précède bien des actes du gouvernement turc depuis quatre ans et en particulier le nombre et l'impuissance des grands-vizirs.

Ali-Pacha portait dans un petit corps, d'apparence débile, une grande âme et une vaste intelligence, unies à beaucoup de fermeté. Les moindres ressorts du gouvernement aboutissaient à lui, et il avait sur les ministres et le sultan lui-même une influence extraordinaire. Dans ses audiences non interrompues, on ne le voyait jamais prendre de notes, et l'on assure que le soir, en rentrant à son palais, il dictait fidèlement à son secrétaire tous les actes de sa journée, sans jamais rien oublier. Ses vues étaient élevées, indépendantes de pré-

jugés, et néanmoins il passait pour attaché à la foi musulmane, beaucoup plus que Fuad-Pacha, son ami, lequel était traité volontiers de giaour. L'habileté d'Ali comme diplomate est connue dans toutes les cours de l'Europe. Il est regrettable pour la Turquie que ce grand ministre n'ait pas eu de goût pour les questions économiques et qu'il n'ait pas cherché, pendant son long séjour au pouvoir, à accroître les ressources de son pays.

Il n'était pas possible que la mort d'Ali-Pacha, qui avait personnellement créé le lycée de Galata-Séraï, et l'entourait depuis trois ans d'une bienveillance spéciale, ne troublât pas l'équilibre déjà menacé de cette institution. A partir de cet instant en effet, le mauvais vouloir du ministère devint évident et se manifesta en toute occasion; il finit par descendre à de mesquines tracasseries qui compromettaient l'administration intérieure. Le directeur français ne crut pas pouvoir continuer le bien dans ces conditions et rentra en France. A son départ, le lycée renfermait encore 471 élèves; un mois plus tard, sous la direction de Vahan-Effendi, il en avait perdu 109.

L'Arménien Vahan ne tarda pas à être remplacé par le Grec Photiadès-Bey, et celui-ci par Sawas-Pacha. Il y a un an, le lycée a dû changer de local avec l'école de médecine et a été transporté à Gul-Hané, dans le voisinage de Stamboul. Ce déplacement, qui l'éloigne des quartiers habités par les chrétiens et lui affecte un immeuble convenant beaucoup moins que l'ancien à sa destination, a été considéré avec raison comme une satisfaction donnée aux ennemis de la France; aussi la plupart des fonctionnaires français ont-ils cru devoir se retirer. Le lycée de Galata-Séraï n'a pas cessé d'exister, et, tel qu'il est, il peut encore rendre des services; mais il a changé de nom, comme si on avait voulu par là effacer le souvenir de son origine; les programmes ne tarderont pas sans doute à être modifiés, et il est à craindre que le français n'y remplisse bientôt plus qu'un rôle secondaire. Examinons ce qu'il a produit dans la première période de son existence, sans cesse tourmentée.

Avant l'ouverture du lycée de Galata-Séraï, il était permis de se demander si ce n'était pas poursuivre une chimère qu'espérer faire vivre ensemble, participant aux mêmes exercices, prenant la même nourriture, couchant dans les mêmes dortoirs, des enfans appartenant à toutes les nationalités qui peuplent et divisent la Turquie. Les faits ont prouvé que les craintes ressenties à cet égard étaient mal fondées : sans doute il existait dans un pareil milieu des susceptibilités et des défiances toujours en éveil et dont il fallait se préoccuper sans cesse; mais l'enfant a par-dessus tout le sentiment de la justice, et, en établissant partout une sévère impartialité, il a

été possible d'éviter tout conflit sérieux. L'essai peut-être unique tenté là pour préparer, par les enfans, la fusion des races, a été heureux et a donné tous les résultats qu'il était possible d'en attendre dans un petit nombre d'années; prolongé, il eût certainement fait disparaître bien des préjugés, anéanti bien des germes de divisions, et préparé une assimilation que les intérêts du pays réclament impérieusement.

Quant aux études, un seul fait suffit à en établir exactement le niveau. Dès la troisième année, au mois de juillet 1871, 8 élèves du lycée ont reçu le diplôme de bachelier ès-sciences français devant une commission française. Dans les années suivantes, des résultats analogues ont été obtenus. Si l'on veut bien tenir compte du point de départ et mesurer le chemin parcouru, on reconnaîtra qu'il était impossible de prévoir et d'espérer de tels succès; ils sont le témoignage de la valeur et du dévoûment des maîtres autant que du travail persévérant et des heureuses dispositions des élèves. Les progrès obtenus, en général, dans les diverses parties de l'enseignement, et notamment dans l'étude du français et celle des arts d'imitation, ont dépassé toutes les espérances, et, dans cette lutte d'émulation entre des élèves de provenances si variées, les efforts les plus louables ont été accomplis. On aurait donc tort de regarder les races d'Orient comme devenues incapables de recevoir une culture intellectuelle sérieuse et de les condamner à une immobilité définitive et fatale. Il peut être intéressant de connaître quelles nationalités donnaient les enfans les plus intelligens et de meilleure conduite. A ce double point de vue, les Bulgares ont toujours tenu le premier rang et, après eux, les Arméniens; en dernière ligne se plaçaient les Turcs, les Juifs, et enfin, j'ai regret de le dire, les catholiques latins. Les Grecs, à côté de quelques bons sujets, en présentaient beaucoup de mauvais.

La diversité d'origine de nos élèves donnait souvent lieu à de curieuses études de mœurs. Plusieurs jeunes Turcs suivaient les cours avec des esclaves de leur âge, entretenus par eux; ils s'asseyaient aux mêmes bancs, portaient le même costume, et en plus d'une occasion venaient intercéder pour eux. C'est qu'en effet l'esclave, en Turquie, a une position fort adoucie et conquiert aisément une place dans la famille. Le sultan s'est appelé parfois *le fils de l'esclave*. Ali-Pacha, qui, en homme politique, appréciait les bienfaits d'une éducation conciliatrice, avait compris que certaines défiances de race contre les institutions turques n'existeraient pas contre Galata-Séraï, et nous envoyait les enfans dont il avait intérêt à s'attacher les familles. C'est ainsi que nous avions reçu un certain nombre de Circassiens, des fils d'insurgés crétois et le der-

nier rejeton du pacha héréditaire des Myrdites, peuplade catholique de l'Albanie, qui est presque constamment en hostilité avec les Turcs. Cet enfant de douze ans avait été enlevé par surprise à ses montagnes avec sa grand'mère octogénaire, unique reste des siens; celle-ci se laissa bientôt mourir de faim, à ce que l'on croit à Constantinople, pour ne pas vivre au pouvoir de la Porte. Il me semble la voir encore, avec sa haute stature, son grand air et sa rare énergie, me recommander en larmes son petit-fils et m'exprimer toute son aversion pour ses oppresseurs. Le successeur d'Ali-Pacha voulut placer l'enfant à l'école militaire turque; mais il dut y renoncer devant la résistance obstinée qu'il rencontra.

L'influence du lycée sur ses élèves et par eux sur leurs familles était sensible, et on pouvait en suivre les progrès d'année en année. Si après la campagne de Crimée, en même temps qu'elle laissait une mission militaire à Constantinople, la France avait eu la pensée d'établir dans les principales villes de la Turquie des lycées analogues à celui de Galata-Séraï, ces établissemens se seraient développés librement, en pleine paix extérieure, et auraient pu, dans une période d'une quinzaine d'années, former et verser dans la société sept ou huit générations de jeunes gens ayant parcouru le cercle entier de leurs études. Des maîtres indigènes, capables de se substituer aux étrangers, s'y seraient formés; ils auraient donné à l'œuvre un caractère de nationalité qui lui manquait à l'origine et auraient pourvu à tous les besoins de l'enseignement. Les anciens élèves auraient, peu à peu et chaque jour davantage, relevé le niveau intellectuel et moral dans les fonctions publiques, dans le commerce, dans l'industrie, dans les arts, et il est difficile de dire quelle transformation se serait opérée dans le pays. Malheureusement cette tentative généreuse n'a été faite qu'à la veille de nos désastres et elle en a subi le contre-coup. L'avenir apprendra si, en arrêtant l'essor déjà imprimé, le gouvernement turc a fait acte d'indépendance et servi ses vrais intérêts, ou si, dépassant le but, comme il arrive en toute réaction, il ne s'est pas rejeté sous des influences qui, à un moment donné, peuvent avoir leurs périls. Quoi qu'il en soit, la pensée qui a présidé à la création en Turquie de lycées d'enseignement secondaire, accessibles aux enfans de toutes les races, est grande et prévoyante; aux yeux des hommes impartiaux, elle sera l'honneur des esprits éminens qui l'ont conçue ainsi que des deux ministres qui l'ont réalisée.

DE SALVE.

LE

# COMTE JOSEPH GORANI

D'APRÈS SES MÉMOIRES INÉDITS.

Le comte Gorani fut un personnage célèbre en littérature et en politique au déclin du siècle dernier; mais il n'est guère connu aujourd'hui que par les biographes de la restauration, qui l'ont beaucoup chargé, parce qu'ils ne le trouvaient pas homme à partir pour les croisades. Quant aux biographes qui sont venus après Michaud, ils n'ont fait que copier les inexactitudes de cet historien; nous avons sous la main de quoi les prendre tous en faute. Un avocat genevois, M. David Moriaud, a trouvé chez un bouquiniste quatre volumes manuscrits, de grand format et d'une écriture très serrée : ce sont les mémoires autographes du comte Gorani. Le récit est long, touffu, verbeux, écrit d'une main sénile, dans ce français fluide et incorrect que parlent si facilement tant d'Italiens; on y sent un vieillard fatigué qui bavarde comme Polonius, mais qui a conservé des restes de sagesse et de finesse. Dans ce fouillis de souvenirs souvent insignifians, on rencontre un assez grand nombre de traits heureux, de portraits vivans, d'anecdotes et d'aventures qui peuvent instruire ou amuser, de curiosités qui pourront servir à l'histoire. Et si l'on songe que Gorani fit la guerre de sept ans, fut prisonnier du grand Frédéric, diplomate au service de l'Autriche et du Portugal, voyageur infatigable, écrivain fécond, auteur de pamphlets qui ont fait beaucoup de bruit et de livres sérieux qui ont répandu beaucoup d'idées, aide-de-camp de Mirabeau, qu'il vit de très près, et des girondins, dont il servit la politique, ami de nos encyclopédistes et des philanthropes italiens, aimé de Beccaria, de Charles Bonnet, de Voltaire, qui songea un moment à lui pour le trône de Constantinople, on ne nous reprochera pas d'avoir descendu

d'un grenier cette vieille figure qui a de l'expression et de l'agrément, sinon de la correction et de la grandeur.

## I.

Joseph Gorani naquit à Milan le 15 février 1740, et non en 1744, comme le disent les dictionnaires de biographie. Il était de bonne famille et il eut le droit de porter le titre de comte. Un Gorani, son trisaïeul, homme de loi très riche, avait fait à Milan très grande figure et s'était construit un palais dans une rue qui porte encore son nom. Cependant dès son enfance le petit Joseph croyait descendre de plus haut; on lui avait dit au berceau qu'un de ses ancêtres, Gorano ou Corano, avait été en 501 roi d'Écosse. Le nom de ce souverain, qui, paraît-il, fut assassiné par des conjurés après trente-quatre ans de règne, se trouve consigné dans le *Mappamondo istorico* du jésuite Antonio Foresti (Venise 1710); mais ce révérend père ne dit pas comment du roi écossais dérivèrent les comtes lombards, et Joseph le sut d'autant moins qu'il était le cadet de plusieurs frères et qu'on ne lui laissa jamais consulter les archives de sa maison. Un cadet de famille qui se croit de sang royal, marquons bien au début ces deux traits, qui nous expliqueront toute la vie de l'homme : de là son mécontentement, son esprit de révolte, son ambition effrénée, les contradictions de sa pensée et de sa conduite, la mobilité, l'agitation de ce Macbeth de comédie, à qui sa nourrice avait dit : « Tu seras roi! »

Quand il allait naître, sa mère, qui avait beaucoup de dévotion et peu de culture, rêva une belle nuit qu'il serait un saint homme et gouvernerait un ordre religieux. Dès qu'il put marcher, elle le mit aux barnabites : c'était sa manie d'enfermer sa famille dans des couvens. Elle n'y avait pas réussi avec son fils Charles, qui était bien entré aux jésuites, mais avait quitté l'habit de l'ordre quinze jours avant l'heure où il aurait dû faire sa première profession. Il eut du succès dans le monde et beaucoup d'aventures galantes, sur quoi il partit pour la guerre, où il fut tué. Les jésuites inscrivirent cette mort parmi les accidens sinistres auxquels doivent s'attendre ceux qui ont quitté leur compagnie. Quant à Joseph, bien que maladif et obsédé d'exhortations pendant ses convalescences, il résista aux pieux efforts de ses maîtres, qui auraient voulu le retenir auprès d'eux. Il ne voulait pas être barnabite, il aspirait à la royauté. Aussi n'avait-il qu'une idée en tête : entrer dans l'armée, et à cet effet s'échapper du collége. Une première tentative d'évasion ne réussit pas; à la seconde, il put se réfugier dans la citadelle et offrir ses services au colonel, qui consentit à le garder. L'éducation militaire lui fit du bien; la caserne était alors moins vicieuse que le

couvent. Il monta crânement sa première garde, et, promu au grade d'enseigne, partit pour l'Allemagne, où l'on se battait. En Autriche, il vit le grand Métastase, qui était alors la gloire de l'Italie et la *great attraction* de Vienne. Beaucoup d'étrangers n'y allaient que pour visiter le poète impérial.

« Qu'est-ce qu'une armée? C'est un corps animé d'une infinité de passions différentes qu'un homme habile fait mouvoir pour la défense de la patrie ou pour usurper des états; c'est une troupe nombreuse d'hommes armés qui suivent aveuglément les ordres d'un général dont ils ne connaissent pas les intentions; c'est une multitude d'âmes, pour la plupart viles et mercenaires, qui, sans songer à leur propre réputation, travaillent à celle des empereurs; c'est un assemblage confus de libertins et de joueurs qu'il faut assujettir à l'obéissance la plus sévère, de lâches qu'il faut mener au combat, de téméraires dont il faut réprimer l'ardeur outrée, d'impatiens qu'il faut accoutumer à la constance. » En citant ces paroles de Fléchier, Gorani nous apprend qu'elles rendent exactement ce qu'était au siècle dernier l'armée autrichienne. Le jeune officier lombard vit la guerre, et ne la trouva point belle : il assista, le 22 septembre 1757, au bombardement inutile de Zittau, et, la ville prise, s'employa de son mieux pour éteindre l'incendie; il connut l'ébriété de la victoire et l'effarement de la déroute. Après le combat de Lissa (5 décembre 1757), où la *Wachtparade* du grand Frédéric mit en fuite 25,000 Autrichiens, il subit la faim, le froid, toutes les privations, perdit ses deux chevaux, son argent, son bagage, et tomba, plus pauvre que jamais, chez des meuniers hussites qui lui firent bon accueil et le convertirent presque à leur religion.

L'année suivante, il fallut reprendre les armes. Gorani fut au siége de Dresde; il en raconte un épisode où il se couvrit de gloire sans s'en douter. C'était dans la nuit du 9 au 10 novembre 1758. Il avait été posté, avec six cents soldats commandés par un lieutenant-colonel, dans le jardin du roi de Pologne; « il y faisait très chaud, grâce aux boulets rouges et aux boulets de canon qui pleuvaient de la ville, et grâce aux sorties des assiégés. Ce lieutenant-colonel était un comte Naharro, qui, bien qu'Espagnol, avait pris le goût de la table et du bon vin en vivant avec les Allemands. Il eut la générosité de vouloir traiter à table tous les officiers de son détachement, et, comme nous eûmes excessivement à faire pour repousser les sorties de la garnison, nous ne pûmes dîner qu'à trois heures du soir. On mangea et l'on but copieusement force vins exquis de tous les pays; les liqueurs ne furent point oubliées, et, le commandant nous donnant l'exemple, nous étions tous trop bons compagnons pour rester en arrière. Il est bon à savoir que chaque jour on nomme dans une armée un général-major, un co-

lonel, un lieutenant-colonel et un major, avec le devoir de faire des visites continuelles à tous les postes pendant la durée de vingt-quatre heures. Ces messieurs ne nous visitèrent heureusement que pendant le jour et nous oublièrent après, apparemment parce qu'ils n'avaient pas assez froid pour se chauffer à notre position, où le feu n'avait pas cessé de toute la nuit. Si nos visiteurs nous avaient vus, ils nous auraient trouvés tous ivres, et, selon nos lois militaires, nous aurions tous été condamnés à mort ou pour le moins à être cassés avec infamie, parce que nous étions dans un poste destiné à se battre sans cesse contre l'ennemi. Le fait est que, chaque officier étant forcé de faire la ronde à tour de rôle pendant une heure, je me trouvai deux fois, pendant la nuit et à l'aube du jour, au milieu des flammes, des décombres, des morts et des mourans sans avoir une égratignure, mais ayant sur moi plusieurs taches de sang. Mon chapeau et mon habit avaient des marques de coups de sabre et de balles de fusil, car on m'assura que je m'étais conduit comme un héros et qu'on avait eu de la peine à m'emporter lorsqu'on m'avait cru blessé. » Il paraît qu'en effet l'affaire avait été chaude; le détachement de Gorani avait perdu, entre tués et blessés, un capitaine, deux lieutenants et une soixantaine d'hommes; mais il avait fait plus de mal encore aux Prussiens, et leur avait pris cent prisonniers et cinquante déserteurs. « Lorsque nous fûmes relevés à dix heures du matin, après avoir annoncé mon retour à mes supérieurs, je me retirai dans ma tente, où je dormis comme un bloc, et je n'ouvris les yeux que lorsqu'on vint m'appeler de la part du colonel. »

Cette action d'éclat fit à Gorani le plus grand honneur et aussi le plus grand bien, car il ne se grisa plus de sa vie. Il passa en Bohême l'hiver de 1758 à 1759, assez mécontent de sa famille, qui le laissait sans argent. Il en fallait alors pour avancer. Sa mère lui envoyait « des lettres ascétiques au lieu de lettres de change. » Il se refaisait par le jeu; il gagna un soir 16,000 florins, qu'il ne reperdit quelques jours après qu'en partie. En 1759, il prit part à de nouveaux combats, et y gagna le grade de premier lieutenant effectif. Un jour, le 29 novembre, il fut envoyé avec un lieutenant-colonel et 400 hommes à Hermsdorf (en Saxe) pour y installer un nouveau camp; cette petite troupe se mit en marche à travers un épais brouillard, avec des paysans pour guides. Les paysans, de bonne ou de mauvaise foi, se trompèrent de route, et tout à coup, le brouillard s'étant levé, les 400 hommes se trouvèrent à Lungwitz, cernés par 3,000 cavaliers prussiens. Ils firent bonne contenance, et, après avoir fusillé leurs guides, se formèrent en bataillon carré; cependant ils furent culbutés en un clin d'œil et durent se rendre après trois décharges, en laissant sur le carreau 83 morts. Gorani,

blessé à la tête, fut porté à Weissig, puis à Grossenhain. Il guérit au bout de huit jours; seulement il était plus pauvre que jamais. On lui comptait bien sa solde, mais en fausse monnaie, et le malheureux était forcé de passer des journées entières au lit pour laisser sécher, quand on la lavait, son unique chemise. Il n'en admirait pas moins le grand Frédéric, qui l'avait mis en cet état et qui lui donnait de l'argent falsifié. Il obtint un jour l'honneur de voir le royal philosophe de Sans-Souci, qui daigna lui adresser une parole aimable. Il y a des vainqueurs qui imposent même aux vaincus; Goethe se laissa décorer par Napoléon. Disons pourtant, pour excuser Gorani, que les Milanais de son temps n'avaient pas de patrie.

Les prisonniers de la Prusse donnaient leur parole d'honneur de ne point s'évader, sur quoi on leur laissait leur épée. Gorani put donc rester armé; il n'en faillit pas moins geler en route, quand il fut transporté à Berlin dans un chariot découvert, par un froid de Brandebourg. A leur arrivée dans la capitale prussienne, les prisonniers autrichiens furent insultés par la populace, qui les prenait pour des Français pris à Rosbach : on ne nous a jamais aimés dans ce pays-là. Quand Gorani eut bien prouvé qu'il n'était pas Français, on le laissa tranquille. Il obtint même plus tard, à Berlin, la protection d'une grande dame qui était l'amie de Formey. Ce docteur protestant, que la Prusse opposait alors à Voltaire et à Jean-Jacques, devint l'instituteur du prisonnier; il lui apprit les langues mortes, les sciences et la religion, et le conduisit à Potsdam, où il lui montra, sur la table du grand Frédéric, un volume de Plutarque ouvert à la vie de Caton; le souverain ne l'avait lu qu'à moitié. Gorani sortit des mains de Formey tout à fait régénéré; par malheur, il quitta Berlin et fut confiné à Magdebourg, où le diable le reprit de plus belle. Il y avait là 1,600 officiers prisonniers de guerre et payés en fausse monnaie; ils jouaient pour vivre et trichaient à qui mieux mieux. Un joueur plus fort qu'eux, un Milanais nommé Casellas, instruisit son compatriote dans l'art de piper les dés et de faire sauter la carte. Il l'associa même à une banque, où il fit de gros bénéfices; mais Gorani, qu'on tentait aisément, se degoûtait vite : il guérit du jeu comme il avait guéri du vin et d'autres maladies prises au couvent. Il resta pourtant libertin et le fut toute sa vie, par ostentation peut-être.

Pendant sa captivité en Prusse, il dut changer souvent de résidence; il fut pendant quelque temps interné à Stettin, où il vit le régiment de Beveren. C'était une phalange de colosses embauchés dans tous les pays chrétiens. Un jour que Gorani mangeait dans un cabaret avec un gentilhomme de ses amis, survint une sorte de géant qui sauta au cou de ce gentilhomme en lui disant : « Vous êtes de mon pays, vous avez l'accent de Bologne. » Ce géant était

le cabaretier en personne : il se nommait Zambeccari, et appartenait à l'une des quarante familles bolonaises chez lesquelles la dignité de sénateur était héréditaire; mais, comme il était cadet de famille, il avait été voué à la religion. Consacré prêtre à vingt ans, par dispense, et gratifié d'un canonicat dans l'église de Saint-Pétrone, il avait rencontré un embaucheur prussien qui se faisait passer pour négociant, et qui, s'étant lié d'amitié avec lui, l'avait engagé à partir pour la Prusse, lui promettant une place d'aumônier dans le régiment des gardes, le logement, la table et 2,000 écus de traitement. Zambeccari s'était laissé séduire par ces magnifiques promesses; à peine arrivé à Berlin, on l'avait enrôlé de force dans le régiment de Beveren, et on l'avait forcé d'épouser une fille aussi grande que lui. C'était le moyen de perpétuer la race. Cette fille se trouva être une femme de tête, fort habile et très intrigante, qui devint vivandière et ouvrit le cabaret où mangeait Gorani. Le couple athlétique pouvait montrer six enfans, dont l'aîné atteignait déjà la taille de son père; les autres promettaient d'y arriver. Or Zambeccari ne fut pas le seul Antée de bonne maison séduit par les embaucheurs prussiens. Gorani eut pour perruquier à Stettin un autre soldat du régiment de Beveren; ce perruquier était un comte d'Udine.

Les prisonniers furent transportés à Dantzig; la mer était affreuse, et après une tempête le navire échoua. Gorani prit la gale pendant la traversée, puis il glissa en traîneau de Königsberg à Tilsitt, où ses compagnons et lui, dénués de tout, firent des filets pour prendre les oiseaux. Ils fondèrent dans cette ville une loge de francs-maçons et y attirèrent un marchand de vin qui leur offrit de bons repas; ils menaient d'ailleurs joyeuse vie, et Gorani se couchait fort tard, ce qui sauva la ville. Une nuit, en effet, le feu prit à une maison et se propagea rapidement; notre viveur, qui était seul éveillé dans son quartier, donna l'alarme; il n'y eut que 200 maisons brûlées, mais sans lui Tilsitt aurait péri tout entier. Ce service éclatant le rendit très populaire sans l'enrichir; les prisonniers étaient fort maltraités par le fisc. Nous avons dit qu'on les payait en fausse monnaie que le grand Frédéric, sans doute par pudeur, faisait battre à l'effigie de souverains étrangers, du roi de Suède par exemple ou du roi de Pologne. Marie-Thérèse, l'impératrice autrichienne, voulut user de représailles et ne donna plus que demi-paie aux prisonniers prussiens que la guerre lui avait livrés. Frédéric alors en fit autant; il réduisit de moitié la solde qu'il devait aux compagnons de Gorani, et n'en continua pas moins de les payer en fausse monnaie; puis, en janvier 1763, il trouva un moyen encore moins coûteux de se tirer d'affaire : il ne donna plus rien. Il en résulta qu'au bout d'un mois, le 11 février, Gorani

se mit à la tête de quinze officiers suivis de leurs domestiques, et cette armée de 32 hommes se rendit à la grand'garde de Tilsitt, défendue par 10 soldats et 10 bourgeois qui mirent bas les armes, sur quoi les insurgés montèrent à l'hôtel de ville et se firent compter leur argent. Pendant plusieurs jours, l'officier de vingt-trois ans fut le maître de la ville; le coup fait, il songea, un peu tard, aux conséquences. Une partie si vite gagnée devait amener une revanche terrible. Comment y échapper? Persister dans l'insurrection et s'emparer de la Prusse ducale pour la donner à l'impératrice, ou s'enfuir et regagner la Hongrie par la Pologne? Ce dernier parti était le plus sage, mais les prisonniers hésitaient et perdirent trois jours à délibérer. Survint un major prussien avec 300 hommes qui arrêtèrent les rebelles et les mirent sous les verrous. Gorani alors, se souvenant des leçons de Formey, fit des réflexions sur Dieu et l'immortalité de l'âme.

Comme il philosophait ainsi mélancoliquement, il entendit un grand bruit dans la rue. Bonne nouvelle! la paix était faite entre la Prusse et l'Autriche, et le premier magistrat de Tilsitt, après avoir officiellement publié cet heureux événement, poussa ce cri dans la rue : « Vive Frédéric le Grand, vive notre gracieux souverain, notre roi chéri! » Alors Gorani eut un mouvement généreux; il se mit à la fenêtre et osa crier à son tour : « Vive Marie-Thérèse, notre impératrice-reine, la plus grande et la plus juste des souveraines de l'univers! » puis, vidant ses poches, il jeta tout ce qu'il avait d'argent à la foule, qui répéta l'acclamation. Cette action rétablit ses affaires à Tilsitt, où on lui pardonna son coup de tête : on ne se souvint plus que du bien qu'il avait fait; les francs-maçons se cotisèrent pour lui offrir des secours, et son départ pour Königsberg fut un triomphe. Il n'en devait pas moins être jugé. Il comparut devant l'auditeur et se comporta bien, assumant sur lui toute la responsabilité de la révolte. Aux reproches du magistrat, il répondit par un mot qui fit impression à l'audience : « Monsieur l'auditeur, vous êtes-vous jamais trouvé dans le cas d'avoir faim, et environné de gens crevant de faim? » Le procès ne pouvait être bien rigoureux, puisque la paix venait d'être signée, et l'accusé trouvait partout des protecteurs ou des défenseurs; on racontait ses prouesses, on le portait aux nues. Un jour, dans une forêt, il avait sauvé un enfant des griffes d'un loup qui allait le dévorer; une autre fois, il avait relevé un vieillard qui venait de tomber sous un fardeau trop lourd, et il s'en était chargé lui-même; enfin, dans la nuit de l'incendie, il avait sauvé Tilsitt. Gorani fut donc relâché après treize jours de détention, et il obtint aussitôt tous les succès du monde. Le roi de Prusse lui fit offrir une compagnie, l'empereur de Russie un brevet de lieutenant-colonel; mais notre ambitieux visait plus haut : ne

descendait-il pas d'un roi d'Écosse? Il se croyait destiné au trône et voulait devenir le modèle des souverains. Cette manie tenace ne fut pas sans profit pour lui, car il tâcha d'apprendre son métier de prince; il étudia l'art militaire, l'histoire, la géographie, la politique, il entreprit de grands voyages et fit, en un mois, une excursion en Russie, en Suède et en Danemark. Au retour, il ne fit que traverser l'Autriche, où il obtint un congé, puis s'en alla tout droit à Milan, où il tint ce qu'il appela son lit de justice. Il avait été fort mal reçu par sa mère, qui lui trouvait une mine de luthérien, et qui appartenait à un intendant et à un confesseur : aussi les chassa-t-il l'un et l'autre de la maison « avec une bonne volée de coups de canne. » Quelque temps auparavant, injurié par un sénateur qui tenait contre lui le parti de sa mère, il avait pris le plateau sur lequel étaient l'encrier, le sablier et la bougie, et avait jeté le tout à la tête de ce magistrat. Comme le jeune gentilhomme était officier autrichien, l'autorité militaire lui donna raison : c'est ainsi qu'il arrangea ses affaires de famille. Alors il monta en gloire et se crut l'égal des grands capitaines de tous les temps. Il eut quantité d'aventures galantes à Milan d'abord, puis à Turin, mais aussi des mécomptes, parce qu'il s'avisa d'être jaloux, et qu'à Turin, au siècle dernier, le cœur d'une femme était « comme une ville prise où les vainqueurs, quand ils y entrent, laissent subsister les anciens habitans. » On lui offrit tout ce qui aurait pu le séduire, un grade dans l'armée, de riches héritières (il en avait déjà refusé à Vienne); rien ne lui semblait digne de lui. Au service du roi de Sardaigne, il aurait pu obtenir un régiment, mais il dédaignait le service du roi de Sardaigne. Il lui fallait un trône, et un beau jour il partit pour Gênes avec l'intention de se le procurer à tout prix. Il était tellement sûr de son fait, qu'il ne craignit pas de faire ce voyage en compagnie de trois moines, ce qui est de mauvais augure aux yeux des Italiens. Un habitant de Naples, même libre penseur, ne manque pas de se signer quand un ecclésiastique monte dans sa voiture. Cependant le voyage fut agréable pour Gorani; la conversation roula sur l'amour, et on en parla décemment.

## II.

C'était la Corse que le jeune prétendant songeait à conquérir pour y fonder sa dynastie, et un rêve pareil, il faut le dire, n'était pas alors aussi fou qu'il le serait aujourd'hui. N'avait-on pas vu, moins de trente ans auparavant, un aventurier allemand, le baron de Neuhof, se glisser dans cette île et s'y faire proclamer roi sous le nom de Théodore? Il aurait pu s'y soutenir, s'il avait eu plus d'armes, plus d'argent, et surtout plus de talent. C'était du moins

l'avis de Gorani, qui le 6 mars 1764 s'embarqua pour la Corse. Quand il y arriva, Pascal Paoli gouvernait l'intérieur de l'île avec beaucoup de sagesse et d'autorité, consultant souvent les députés des paroisses et dirigeant leur assemblée à son gré, mais sans donner prise à la moindre accusation de despotisme. Il s'était concilié l'admiration et la confiance du peuple; « irréprochable dans ses mœurs, affable avec dignité, économe dans le maniement des deniers publics, exact à rendre justice et à entretenir la discipline, doué de cette éloquence qui enflamme les esprits, ayant l'art de faire désirer et décider ce qui était conforme à ses volontés,... il voulait le bonheur, la prospérité de sa patrie. » C'est Gorani qui avoue toutes ces choses, et qui n'en conçut pas moins le projet de supplanter Paoli. Il pensait qu'en arrivant en Corse avec tant de canons, tant de soldats et tant d'argent, la conquête était assurée. Il avait préparé son plan et prévu les moindres détails, même les ruses de guerre. « J'aurais fait habiller en hommes plus de 20,000 femmes qui se seraient présentées de loin sur chaque point d'attaque avec des torches allumées, » et ce coup d'audace n'eût pas manqué son effet. Maître de la Corse, il aurait pris Gênes, il eût rançonné et déporté dans l'île tous les nobles et les riches de cette république; il se serait fait ensuite céder la Sardaigne et l'île d'Elbe « contre quelques compensations, » et toutes ces îles auraient composé dans ses mains « une jolie monarchie, » consolidée par l'amour des peuples qu'il aurait gagnés en ne s'occupant que de leur bonheur. Le jeune aventurier songeait à donner à ses états la constitution anglaise. Il ne lui manquait qu'une chose, des millions. Où en trouver? A Constantinople, — et le voilà en route pour le Levant. Il y fit un voyage très intéressant, à en juger par ses notes; il alla de Stamboul jusqu'aux frontières de la Hongrie, mais il n'obtint pas un sou du Grand-Turc. La Porte, qui craignait la guerre avec la Russie, ne se souciait pas de fonder un royaume en Corse ni même d'affaiblir les Génois. Gorani ne perdit cependant pas courage; il pouvait encore aller demander les millions qu'il lui fallait en Asie ou en Afrique, et il hésitait entre Tunis, Alger et le Maroc, quand le capitaine d'un vaisseau marchand lui offrit de le ramener à bon compte à Gênes. Il y consentit, car il n'avait plus d'argent, et il s'en revint si confus que, n'osant pas se montrer à Milan, il repartit de Gênes pour Marseille, où il eut une aventure avec une figurante et un duel avec un officier; de là, il s'embarqua pour Barcelone, et passa l'automne à Madrid.

Gorani garda de ce séjour un souvenir des plus vifs, et même dans l'âge avancé où il écrivit ses mémoires tous ses sens étaient encore excités par les fruits excellens, les parfums d'oranger, les basquines, les mantilles, les longs voiles des Espagnoles et les beaux

yeux de dona Francisca, qui dansait si bien le fandango. A la quatrième visite qu'il avait faite à cette artiste, elle lui avait dit qu'elle l'aimait et n'aimerait jamais que lui. Renonçant dès lors à la royauté, il s'était décidé à entrer dans la diplomatie au service du roi catholique; de puissantes protections lui assuraient le succès. Par malheur, dona Francisca avait eu un premier amant, don Manuel, qui était grand d'Espagne, et qui, l'ayant quittée parce qu'elle ne l'aimait pas, s'était retiré à Tolède, où il possédait un palais; à son retour à Madrid, ce gentilhomme apprit qu'il avait un rival heureux, et par dépit enleva l'infidèle. A cette nouvelle, Gorani resta d'abord foudroyé, et ne sut que faire pendant deux jours; on lui dit alors que don Manuel était allé à Carthagène, il partit aussitôt pour le rejoindre, et lui reprendre dona Francisca. Chemin faisant, dans un bon voiturin conduit par un homme sûr, il regardait le paysage et les paysans, écoutait les anecdotes et les inscrivait sur son carnet; il apprit, entre autres choses, qu'on allait canoniser un saint homme du pays, un moine hiéronymite, « non qu'il eût fait du bien à ses semblables, mais parce qu'il avait passé trente ans dans sa cellule sans se peigner ni se raser, ni parler, ni sourire, mais se rendant toujours exactement au réfectoire et au chœur. » En s'instruisant ainsi, notre voyageur finit par arriver à Carthagène, où il ne trouva ni dona Francisca ni don Manuel : cet homme s'était donc moqué de lui, cette fille aussi peut-être. Gorani fut sans doute furieux, mais il guérit aussitôt de sa passion; cependant il n'osa plus retourner à Madrid. Il craignait le ridicule, et pensa, non sans raison, qu'après cette équipée on ferait difficilement de lui un ambassadeur. D'ailleurs il avait peur du saint-office, et il nous le dit dans une phrase où il se moque un peu de lui-même : « je m'étais trouvé si bien à Madrid jusqu'à l'enlèvement de ma maîtresse que l'inquisition même ne m'avait fait aucune impression; mais, aussitôt que j'eus quitté Madrid, cette inquisition se présenta à mon esprit comme la chose la plus insupportable, tant il est vrai que tout change au gré de nos passions. »

Ayant donc renoncé à Francisca, Gorani revint à l'idée de se construire un trône, et à cet effet il accepta l'offre d'un commissaire anglais, qui l'emmena avec lui dans les états barbaresques. Ce fut encore une excursion intéressante, mais improductive; le dey d'Alger ouvrit une oreille aux projets du prétendant, mais lui fit des conditions très dures; les autres ne voulurent même pas l'écouter. Gorani ne rapporta donc de Barbarie que des impressions de voyage et il s'embarqua pour Cadix, où il dut faire quarantaine. Rien de plus agréable qu'une quarantaine dans un port de mer quand on a des livres et des amis qui viennent en bateau vous tenir compagnie à distance; Gorani trouva dans un gentilhomme qui était prêtre et

négociant, le comte abbé Prasca, un visiteur assidu qui lui donna de très bons conseils. Il l'engagea fortement à entrer dans le commerce, excellent moyen de faire fortune sans se mettre aux gages d'un prince ou d'un ministre, et de sauvegarder son indépendance et sa dignité. Quand Gorani put descendre à terre, l'abbé le conduisit de théâtre en théâtre et le présenta dès le premier jour à plusieurs Espagnoles, notamment à la femme d'un négociant florentin établi à Cadix. « Je voudrais, mon ami, lui dit l'abbé, que M^me^ D... pût vous fixer parmi nous et vous engager à vous prêter à ce que nous voulons faire pour votre bonheur. Son mari est absent; il est à Madrid pour une commission de ses associés. C'est une femme sentimentale. Elle a épousé son mari pour complaire à ses père et mère, qui désiraient l'établir richement... Je vous conseille de vous attacher à elle, d'autant plus que son mari est fort commode; il l'a épousée aussi par spéculation, sans abandonner une maîtresse qu'il avait, et il lui laisse la plus entière liberté. » Tels furent les conseils de l'abbé, qui était d'ailleurs galant homme. Angélique, — c'était le nom de baptême de M^me^ D..., — plaisait à deux officiers espagnols, qu'elle recevait poliment, mais sans leur donner aucune espérance. Un soir, à la sortie du théâtre (on en sortait à neuf heures), ils la reconduisaient chez elle lorsqu'ils rencontrèrent le Télémaque italien et son sage mentor. Angélique congédia aussitôt les deux officiers; « l'abbé en fut très charmé, » et laissa Gorani seul avec elle. Le couple ému se promena longtemps sous les ormes blancs de la Lameda, le mail de Cadix, où l'on était protégé par une grille contre les voitures et d'où l'on embrassait un grand espace de mer. Il s'y conclut un traité (nous parlons la langue de Gorani) plus vite négocié que celui de Westphalie. Angélique avait des traits peu réguliers, mais beaucoup de fraîcheur et d'éclat, la beauté du diable; elle n'avait encore que dix-sept ans.

Gorani fut donc parfaitement heureux dans Cadix, ville d'affaires et de plaisirs qui avait de quoi enrichir et amuser ses 80,000 âmes. Pendant trois mois, du 17 mai au 14 août 1765, il vécut en pleine joie, accueilli, fêté partout, attiré dans une maison de commerce où il aurait fait fortune. Il avait renoncé au trône et il allait enfin trouver son assiette quand il eut la fatale idée, le 14 août, d'aller prendre le frais à la Lameda avant cinq heures du matin. Les grandes dames tôt levées s'y rendaient quelquefois, comme pour chercher fortune, et intriguaient les gens sous le voile : en Espagne, on le sait, toute la vie est un carnaval. Gorani fut donc accosté par une *tapada* qui lui parut avenante et bien faite, et qui lui dit mille galanteries avec un accent étranger. Elle lui demanda bientôt à déjeuner dans un des cafés de la promenade, et ils venaient de prendre le chocolat en tête-à-tête quand tout à coup la femme,

avant qu'on l'en eût priée, leva le voile qui la masquait. C'était Angélique. Gorani fit pourtant bon visage à mauvais jeu. « Que je suis donc ravi! s'écria-t-il. J'ai deviné : c'est bien toi, ma divine amie! J'ai fait semblant de ne pas te reconnaître pour te ménager un plaisir de plus... » La femme offensée ne lui permit pas de continuer : elle l'accabla d'imprécations et lui asséna, sans qu'il s'y attendît, « deux terribles soufflets, » les seuls qu'il eût reçus et qu'il dût recevoir de sa vie. Que faire en pareille occasion? Gorani resta pétrifié : il laissa partir « la déesse irritée » sans la retenir, sans la suivre, sans même lui répondre un seul mot. A six heures et demie du matin, il était sur la route de Séville.

Il erra quelque temps encore, ne sachant à quoi se résoudre, et ne voulant pas retourner dans la ville d'Angélique après l'affront qu'il y avait reçu. Enfin, comme il avait de bonnes recommandations pour le Portugal et qu'il espérait y trouver de l'argent pour son royaume de Corse, il partit pour Lisbonne, où il arriva, non sans déboire, à la Toussaint. Il descendit modestement dans une petite auberge à l'enseigne des *Saintes âmes du Purgatoire :* c'était un corridor étroit, glissant entre deux rangées de cellules séparées par des cloisons toutes fendues et n'ayant que 5 pieds de haut; on pouvait donc regarder chez le voisin par-dessus les cloisons, si l'on était trop scrupuleux pour mettre l'œil aux fentes. Cette maison n'était pas de bon augure; ajoutez que Gorani venait de faire une chute en voyage et que pendant un bon quart d'heure il était resté évanoui : d'autres, assure-t-il, auraient rebroussé chemin à sa place. Il n'en sortit pas moins de sa tanière, entre chien et loup, en y laissant par précaution son argent et sa montre, et il se mit à se promener en long et en large sur la place del Rocio. Il fut abordé par une négresse, qui tenait à la main son chapelet et qui, entre un *Pater* et un *Ave Maria*, lui offrit de le présenter à une *bonita rapariga* dont elle lui vanta les mérites. Gorani suivit la négresse, qui lui fit traverser cinq ou six rues; il passa une petite porte et, après avoir monté trois étages, se trouva en face d'une jolie personne qui lui demanda d'abord à souper. A une heure du matin, il entendit du bruit sur le palier. « Ce sont des rats, » lui dit-on pour le rassurer, mais Gorani se défiait déjà des rats de Lisbonne. Il enfila lestement son habit, prit un pistolet dans sa main droite, son épée nue dans la main gauche, et attendit trois minutes; la porte s'ouvrit alors, et un homme entra suivi de plusieurs autres et tenant une lanterne à la main. Preste et adroit (il avait vingt-cinq ans), Gorani déchargea son pistolet sur le premier venu; la lanterne tomba, l'homme aussi peut-être, l'épée écarta les autres, et en trois sauts, poursuivi par ces chenapans, le futur

diplomate était sur le pavé, courant, à peu près nu, au hasard devant lui. Après bien des péripéties burlesques, il parvint enfin à regagner son logis, guidé par un bon Portugais qui lui prêta son manteau.

Ce singulier début n'eut point de suite fâcheuse. L'auberge des Saintes âmes du Purgatoire n'était pas de première classe, mais l'aubergiste valait mieux que sa maison et que son métier : c'était un gentilhomme génois qui avait dû quitter son pays pour une affaire galante et qui, non content de soigner son hôte et de le panser comme eût fait un frère d'armes, lui conseilla de se loger plus décemment et lui trouva un appartement fort bien meublé. Gorani avait une lettre de recommandation pour le patriarche de Lisbonne, et il eût voulu s'adresser d'abord à ce prélat, pensant que les gens d'église avaient tout pouvoir en Portugal; mais le Génois l'empêcha de commettre cette première faute. Pour lui prouver combien peu les cardinaux étaient influens dans le pays, il lui montra un édit récent contre l'abus des chapelles. L'édit commençait par ces mots: « La politique de la cour de Rome lui fit toujours prendre le parti de ne placer sur le siége de saint Pierre qu'un vieillard décrépit qui, dans l'imbécillité de l'âge, se prête à tout ce que l'esprit d'intrigue peut désirer. Ce superbe pontife, esclave de ceux qui gouvernent en son nom, enchaîne sous sa tiare au char de l'intérêt la gloire, l'honneur, la religion et la vérité. Pierre disait : « Levez-vous, je ne suis qu'un homme, » et on a substitué à un dieu fait homme un homme souvent très pervers dont on a fait un dieu. C'est de la bouche d'un Hildebrand, si connu sous le nom de Grégoire VII, que l'on a fait sortir des principes qui sont des imprécations contre les autorités les plus légitimes, et des oracles qui sont des blasphèmes. Le successeur du prince des apôtres a répandu l'anathème dans tout l'univers, et ce royaume en a été plus infecté qu'un autre, ce dont Dieu nous fait un devoir de le guérir. La conduite des papes et de leurs ministres nous fait regretter le paganisme. Le corps du clergé national, oubliant son plus beau titre, qui est d'être Portugais, attaché à ses rois, s'est livré à l'esclavage ultramontain, dans l'idée de conserver des priviléges odieux, qui ne peuvent subsister avec la liberté de notre église portugaise. » On ne dit pas autre chose, aujourd'hui encore, en Prusse et en Suisse, mais on le dit moins crûment.

Gorani renonça donc à se présenter d'abord au patriarche et résolut d'aller tout droit au maître, au premier ministre qui gouvernait alors le Portugal, à ce Joseph de Carvalho qui devint plus tard le marquis de Pombal, et qui, en 1765, n'était encore que le comte d'Oeiras. Pour se présenter décemment à ce personnage, il prit une voiture à crédit, et se donna un domestique habillé tout de neuf aux

frais de l'hôtelier génois. Il arriva chez le comte d'Oeiras au moment où ce ministre sortait de table avec sa famille et traversait un corridor d'où il vit descendre de voiture l'élégant officier italien. Son excellence avait pour premier valet de chambre un Français qui, voyant la bonne mine et le galant équipage de Gorani, l'introduisit aussitôt chez ses maîtres; ce fut ainsi que, sans demander d'audience et six jours après son escapade nocturne, le nouveau-venu, qui avait risqué d'être assassiné par des voleurs ou fusillé par une patrouille, se trouva en face de l'homme qui était le véritable roi de Portugal. Il se présenta bien et tendit au comte et à la comtesse, « avec un air d'aisance et de respect, » les deux lettres qui le recommandaient auprès de leurs excellences. Il savait que « la pantomime, portée à un certain degré de perfection, produit toujours un grand effet sur la canaille et sur les hommes les plus distingués. » Il soigna donc sa pantomime et aborda le ministre en faisant de tout son corps un grand point d'admiration et d'exclamation; il y sut ajouter un compliment emphatique, et, comme il était parent éloigné de la comtesse, il fut traité dès lors non-seulement comme un *fidalgo*, c'est-à-dire comme « le fils de quelqu'un, » mais encore comme un fidalgo de la famille. Quelques jours après, il reçut un brevet de capitaine de grenadiers, avec une solde de 32,000 reis par mois; malheureusement pour lui, le reis ne valait que six dixièmes de centime. Il obtint plus tard le grade d'adjudant-général, mais il ne servit pas à l'armée; il appartenait au ministre, dont il faisait la partie, car le comte d'Oeiras était joueur et même assez mauvais joueur. Ceux qui lui demandaient des audiences, retenus longtemps dans l'antichambre, le croyaient souvent absorbé par les affaires du pays, tandis que le profond homme d'état n'était occupé que de sa partie de cartes. Outre le jeu, Gorani avait quelques menus devoirs à remplir; il fut chargé par exemple, le 10 janvier 1766, d'aller assister à une revue et de rapporter au ministre ce qui devait s'y passer. Il vit défiler le régiment royal étranger, commandé par un Français, le colonel de Graveron, homme de valeur qui connaissait la théorie, la tactique et tous les détails de la discipline militaire; le régiment se tenait à merveille et le colonel espérait de l'avancement. Cependant le général qui dirigeait les manœuvres commanda un mouvement grâce auquel le régiment royal étranger se trouva enveloppé par les troupes portugaises, fort supérieures en nombre, puis il cria de toute sa voix : *Armes, pieds*. Quand on eut exécuté cet ordre, il lut un décret du roi qui mettait le régiment étranger en état d'arrestation, et sommait le colonel et les autres officiers de rendre leurs épées. Graveron fut mis en jugement, et la première commission qui eut à examiner son affaire le déclara innocent. Le ministre fit casser l'arrêt, et nomma une autre commission qui condamna

le colonel à la potence; le roi daigna commuer sa peine, et on ne le pendit pas, mais on le fusilla. On l'accusait de concussion; quand il fut mort, on trouva dans sa maison trois louis et demi : c'était toute sa fortune. Son crime était plus grave : un jour, dans un cercle de nobles où les officiers étaient reçus, tous les assistans s'étaient mis à chanter la gloire du comte d'Oeiras, Graveron seul n'avait point fait sa partie dans ce chœur de louanges; il avait paru ne rien entendre et il était sorti sans dire un mot.

Ce trait montre fort bien ce qu'était Oeiras, tout-puissant en Portugal depuis le fameux tremblement de terre. Quand Gorani vint à Lisbonne, dix ans après la catastrophe, on en parlait encore avec terreur. On se rappelait les soubresauts de la terre, qui « paraissait un fluide bouillonnant à grosses ondées, » le débordement de la mer et du fleuve qui avait transporté des vaisseaux à plusieurs lieues dans les terres, étranges naufrages où l'on sombrait en plein champ, les incendies enfin, plus funestes que les inondations et les plus fortes secousses. M. Beulé a soutenu ici même que Pline le Jeune et Bulwer avaient calomnié le Vésuve, et qu'il fallait attribuer la destruction de Pompéi, non pas au *lapillo* que vomissait le cratère, mais aux lampes que les habitans en fuite avaient laissées brûler dans leurs maisons. Gorani fournit, sans y songer, quelques faits à l'appui de cette conjecture. En 1755, le jour du tremblement de terre, Lisbonne fêtait la Toussaint; toutes les cuisines des maisons aisées, des casernes et des couvens étaient allumées, des brasières chauffaient toutes les églises, où flambaient des bougies et des cierges et où fumaient des encensoirs. Tout cela prit feu au moment de la forte secousse, qui dura trois minutes et vingt secondes. Le plomb fondu coulait partout; les toits s'effondraient, enfonçant les planchers et renversant les murailles; l'église Sainte-Anne en croulant écrasa 1,500 fidèles et le prêtre qui leur donnait la bénédiction *in articulo mortis*. Il y eut au calcul de Gorani 45,000 morts et 3,852 constructions renversées; les jours suivans, par mesure de prudence, les habitans abattirent beaucoup d'autres maisons. La perte fut évaluée à 600 millions, sans compter les richesses enfouies dans le palais du roi, qui fut réduit en cendres. Tous les souverains de la maison de Bragance s'étaient prescrit comme un devoir d'ajouter quelque chose à ce dépôt de trésors, et Joseph Ier thésaurisait plus que tous les autres. « Le comte d'Oeiras, dit Gorani, l'avait engagé à ne pas payer ce qu'il devait et à faire attendre la solde des gens qui étaient au service de la cour, où j'ai vu des domestiques vendre leurs femmes et leurs filles pour se procurer du pain. » Enfin, dix ans après, la ville n'était qu'à moitié rebâtie et montrait encore aux étrangers les ravages du tremblement de terre. Protégés par ces ruines, les voleurs et les assassins avaient

beau jeu dans les rues non éclairées. La nuit, Lisbonne était un coupe-gorge, et de loin en loin (dix-sept fois en moins de deux ans d'après notre guide) le sol se remettait à trembler.

Joseph de Carvalho n'était qu'un petit gentilhomme portugais poussé par des protecteurs augustes et par les jésuites, qu'il devait persécuter plus tard, mais il montra du cœur le jour du désastre. Il se rendit seul auprès du roi que tout le monde avait abandonné. Il y trouva une scène de comédie : le roi Joseph Ier et l'infant dom Pedro à genoux l'un devant l'autre, le roi suppliant l'infant de prendre la couronne, et l'infant suppliant le roi de la garder. « Elle est trop lourde pour moi, » disait l'un. — « Elle est encore moins faite pour moi, » disait l'autre. Ils avaient probablement raison tous les deux. Carvalho survint donc pendant ce dialogue; il fut éloquent et rendit un peu de courage à ce pauvre souverain, qui le serra dans ses bras, et lui remit le sceau royal avec le pouvoir absolu. Carvalho commença par faire arrêter les cinq autres ministres, ses collègues, et les envoya en Afrique, où, dit-on, ils moururent empoisonnés. Ensuite il appela dans Lisbonne plusieurs régimens d'infanterie et de cavalerie, il fit venir tous les bourreaux du royaume et planter des potences dans tous les quartiers. Quantité de patrouilles parcouraient la campagne, et chacune avait avec elle un juge, un prêtre et un bourreau. On arrêtait tous les gens qui paraissaient suspects et on leur demandait leurs moyens d'existence; s'ils ne pouvaient répondre, ils étaient jugés sur-le-champ, confessés et pendus; 4,000 hommes furent ainsi exécutés en quinze jours, et dans le nombre, Gorani l'avoue, il dut y en avoir beaucoup d'innocens; mais il fallait des lois de sang pour sauver ce qui restait de Lisbonne. Le tremblement de terre avait fait tomber les portes des prisons, d'où tous les malfaiteurs s'étaient rués dans la ville en criant à tue-tête qu'il n'y avait plus ni police, ni juges, ni roi, ni saints, ni Dieu. Maîtres du pays, ils commettaient tous les excès et tous les crimes. Ainsi délivré des ennemis d'en bas, Carvalho ne craignit pas de sévir contre ceux d'en haut : il abattit les grands et chassa les jésuites; puis il tomba malade, et Gorani vit des scènes qui auraient tenté la brosse du duc de Saint-Simon. Le ministre était dans un état navrant; on ne voyait dans ses yeux que frayeur et remords; on l'entendait crier : « Le traître ! le monstre ! Tu veux me frapper? que t'ai-je fait? Pardonne-moi, j'ai tort. J'ai cru cela nécessaire, » ou encore : « On tue mon roi ! on m'assassine ! on assassine ma femme et mes enfans ! » Les courtisans paraissaient pétrifiés; il y avait foule à la porte du palais, et tous feignaient de se désoler ou de se réjouir selon les nouvelles. Chaque passant tenait les yeux baissés dans la rue et n'osait les lever sur les gens qu'il rencontrait, de peur de laisser deviner sa pensée.

Quand on voyait ensemble deux hommes arrêtés, on était sûr que l'un des deux espionnait l'autre, à moins qu'ils ne s'espionnassent mutuellement. « Le bruit courut que le ministre allait rendre l'âme; on ne savait alors si l'on devait témoigner du désespoir ou de la joie, tant on craignait que cette mort n'arrivât point... Dans toutes les églises, on avait fait des prières publiques, et l'on peut dire que les prêtres, les moines, les religieuses, bombardaient le ciel de toute sorte de dévotions hypocrites que les bouches prononçaient et que les cœurs désavouaient... Les grands, plus petits encore que les gens des dernières classes du peuple, les surpassaient en bassesses, en prières dont les restrictions mentales étaient faciles à deviner... » Le premier jour où le ministre, aidé de ses domestiques, put se placer dans un sofa du salon, il y fut environné par tous les grands seigneurs du royaume, ecclésiastiques et séculiers, par les chefs de tous les conseils prosternés devant lui, *empiétant* les uns sur les autres en *exagérations outrées* pour lui témoigner leur joie sur son rétablissement...

Quand l'excellence fut hors d'affaire, tout Lisbonne se mit en fête; ce n'étaient que *Te Deum*, réjouissances publiques et privées; on priait tous les matins, on dansait tous les soirs, et un déluge de poésies inonda le palais du ministre. « Je fis moi-même des vers à cette occasion, dit Gorani, mais mes vers étaient sincères, puisque j'étais persuadé que mon bienfaiteur l'était aussi de tout le Portugal. » Cet enthousiasme ne dura pas; le jeune courtisan s'aperçut un peu tard que le comte d'Oeiras n'était pas un homme de bien, ni peut-être même un homme de génie. Assez libre d'esprit pour chasser les jésuites, qui l'inquiétaient, le ministre avait conservé tous les préjugés de son pays contre les Juifs, même contre ceux qui avaient abjuré leur foi : il empêcha Gorani d'épouser la fille d'un « nouveau converti, » car aux yeux des Portugais il fallait quatre générations pour laver une famille du péché de judaïsme. D'autre part, la violence du despote, les conspirations qu'il avait inventées pour se défaire de ses compétiteurs, le tribunal de l'*Inconfidencia*, qu'il avait substitué à l'inquisition et qui faisait regretter le saint-office, l'exécution du colonel français et surtout le motif secret de cette rigueur, tous ces faits et beaucoup d'autres émurent Gorani, qui n'était imprudent que par boutades. On le fit voyager en Portugal avec un compagnon de route qui l'excitait très souvent à boire, et qui lui disait beaucoup de mal du comte d'Oeiras. A chaque instant, il lui arrivait d'avoir à se défendre contre de pareilles provocations; les délateurs commençaient à s'occuper de lui, si bien qu'un jour, à l'improviste, il fut arrêté dans la rue et conduit au tribunal de l'*Inconfidencia*. On lui fit traverser trois salles; la troisième était tapissée en noir et meublée d'une table que

recouvrait un tapis noir. Il s'y promena longtemps de long en large, craignant une visite domiciliaire et l'enlèvement de ses papiers, ce qui l'aurait perdu. Après cinq quarts d'heure d'attente, il vit entrer un juge, suivi d'huissiers, de greffiers et de sbires; ce juge s'assit dans un fauteuil, les greffiers sur des tabourets, et Gorani dut rester debout. L'interrogatoire dura six quarts d'heure. Le magistrat avait ses lunettes sur le nez et suivait avec une certaine inquiétude les mouvemens du prévenu, qui, ayant pris sur la table l'étui de ces lunettes, s'amusait à le faire tourner entre ses doigts. « Mais enfin, demanda le malheureux, quel est mon crime? — On vous a vu causer un soir, au théâtre, avec un homme que nous avons mis en prison; cet homme était un traître. Vous l'êtes donc aussi, puisque vous paraissiez si bien avec lui. » A ces mots, perdant patience, Gorani donna un grand coup à l'étui, qui sauta en l'air et retomba sur la table; le juge le reprit avec un sourire de satisfaction. « Vous m'avez dit plus d'une fois, monsieur, répliqua l'ex-favori du ministre, que vous avez fait vos études à l'université de Coimbre. Or il faut que vous ayez oublié d'y étudier la logique; ce que vous venez de me dire pèche absolument contre tous les principes de l'art de raisonner. » Là-dessus le juge se leva; les greffiers derrière lui, les sbires derrière les greffiers, sortirent de la salle, et Gorani resta seul. Il entendit sonner deux, trois, quatre heures, et au moment où le coup de cinq heures allait partir, il vit entrer le jeune comte d'Oeiras, qui le prit par le bras et l'emmena chez son père. Là, on le fit dîner, car il était à jeun, et il eut l'honneur d'être servi par la famille du ministre, qui lui-même offrit du pain à l'homme qu'on venait de juger. Ce n'était donc qu'une mystification qui amusa fort la compagnie; mais « le diable n'y perdit rien. » Effrayé d'abord, puis fâché de l'aventure, Gorani vécut dès lors dans des transes continuelles, non qu'il craignît pour ses papiers, que son valet de chambre et « une charmante jeune fille qu'il avait chez lui » s'étaient empressés de brûler au premier bruit de son arrestation, mais parce qu'il était ennuyé de ne plus pouvoir dormir sur ses deux oreilles. Il était devenu triste et cauteleux, n'osait plus écrire la nuit, craignait même de se promener et se défiait des murs, qui pouvaient avoir des yeux. Aussi n'avait-il qu'une idée fixe : quitter le Portugal; mais l'évasion n'était point facile. Le ministre le tenait dans sa main et avait les bras longs. Gorani recourut alors à un stratagème de comédie : il se fit écrire de Milan que son père était mort. La lettre fut naturellement ouverte à la poste, et elle était connue du ministre quand le prétendu orphelin se présenta chez lui, l'air morne et les yeux rouges, pour lui demander un congé. La faveur fut obtenue, et, libéré le 1er mars, notre fugitif entrait dix jours après dans le port de Gênes.

La terreur que lui avait inspirée le comte d'Oeiras était si grande qu'il en frémissait encore même quand il ne fut plus sous sa main. Il savait que deux gentilshommes autrichiens qui, au retour d'une ambassade en Portugal, s'étaient permis de mal parler du ministre, avaient été l'un empoisonné à Gênes, l'autre assassiné dans le Tyrol. Aussi n'eut-il garde de refuser une mission de ce féroce bienfaiteur, qui voulut l'envoyer à la cour de Vienne. Sur cette mission et sur les autres qu'il accepta dans la suite, le diplomate italien a jugé bon de garder le plus profond secret; louons-le de cette discrétion sans lui en savoir gré, car ses mémoires auraient beaucoup gagné à moins de réserve. Il peut être curieux d'apprendre que le prince de Kaunitz se faisait apporter à table, après dîner, un nécessaire de toilette et qu'il se brossait les dents devant les grands personnages du pays et devant les diplomates étrangers, mais nous aimerions mieux savoir ce que voulait de ce ministre autrichien son confrère de Lisbonne. Dans une audience de l'impératrice, provoqué par elle, Gorani commit l'imprudence de parler très librement du prince de Kaunitz; il en résulta que le lendemain il fut consigné à la porte de cet homme puissant, et demeura quelque temps en disgrâce. De nouveaux protecteurs lui tendirent la main et le ramenèrent sur l'eau; il obtint des missions (toujours secrètes) à Munich, qui, méritant alors son nom de *Monachium*, était une ville de moines, à Stuttgard, à Manheim, en Hollande, à Londres, où il fit des folies, à Paris enfin, où il vint pour la première fois en 1767. Pendant son très court séjour dans la grande ville, il fut présenté à Louis XV, qui ne daigna pas lui adresser un mot. En revanche, il eut à se louer des philosophes, qu'il vit presque tous; il s'attacha dès lors à Bailly et n'aima pas d'Alembert. « Je lui trouvais, dit-il, trop de morgue, des prétentions trop illimitées, trop de despotisme à s'arroger le droit de passer pour le premier génie du monde. » De retour à Vienne, il fut d'abord très en faveur à cause du succès de ses missions, mais on lui attribua une satire en vers français dirigée contre Marie-Thérèse; il eut beau s'en défendre et invoquer l'autorité de Métastase, qui le déclara incapable de tourner des vers français, il fut cette fois abandonné de tous, même de son protecteur obstiné, le prince de Lichtenstein. Il dut alors se cacher à Venise, puis à Lucernate, qui était une terre de sa famille, à 3 lieues de Milan. Renonçant à la diplomatie, il se fit homme de lettres.

## III.

C'est de cette époque que datent les relations de Gorani avec Beccaria et avec la société du *Café*, journal littéraire qui rappelait *le*

*Spectateur* d'Addison, et qui eut deux ans de vie. Tout n'était pas or dans cette feuille périodique, cependant elle associa dans un travail commun des esprits cultivés et très actifs, — Pietro Verri, le père Frisi, Giovanni Visconti et d'autres, — qui attirèrent sur eux l'attention de nos encyclopédistes : il y eut dès lors entre Paris et Milan un fructueux échange d'idées et une féconde communion d'efforts. C'est du *Café* qu'est sorti le livre de Beccaria, *des Délits et des peines*, qui fut traduit en vingt-deux langues, et devint l'évangile des humanitaires, au moins jusqu'à la révolution. Ce Beccaria, dit Gorani, qui le vit souvent et longuement, « avait une tête vraiment encyclopédique, et toutes ses immenses connaissances étaient si bien classées dans son cerveau, il avait de plus des vues si originales sur tout, qu'il me fit plus de bien par sa conversation que je n'en obtins par la lecture de plusieurs milliers de volumes. Cet homme extraordinaire, à qui il ne manquait qu'un caractère plus ferme et une véritable grandeur d'âme, m'apprit à fixer mes idées sur chaque chose et à ne jamais précipiter mon jugement. » Dans sa vie solitaire de Lucernate et avec l'aide de Beccaria, qu'il allait visiter toutes les semaines, Gorani écrivit en italien son premier livre, *Il vero Dispotismo*, que beaucoup de critique ont jugé sans l'avoir lu. Ce n'est autre chose qu'un plan de gouvernement monarchique. A la vérité, le jeune auteur avait songé d'abord à jeter son état idéal dans le moule républicain, mais il avait renoncé à ce projet sur les sages avis de Beccaria, qui voulait bien revoir avec le plus grand soin les manuscrits du débutant et qui lui avait dit un jour : « Vous avez plus de matériaux dans vos notes et dans vos souvenirs pour un système monarchique que pour une rêverie républicaine. » Cette simple observation avait retourné d'un seul coup toutes les idées et tous les projets de Gorani. Il soutint, en résumé, dans son livre que, puisque le but des souverains est de se rendre despotes, le plus sûr moyen de réussir est de faire chérir leur administration, et de régner par des volontés meilleures que les lois écrites. « Je prouvais aux souverains, nous dit l'auteur, qu'ils ne pouvaient aspirer au despotisme aussi longtemps qu'ils se laisseraient gouverner eux-mêmes par leurs ministres, par leurs maîtresses ou leurs favoris. Un pareil ouvrage donnait lieu à beaucoup de détails sur les finances, le commerce, l'agriculture, l'économie, et, parmi ces détails, il en existait concernant la manière de former et d'entretenir des troupes plus formidables par leur attachement à l'état que par leur nombre. » En d'autres termes, Gorani rêvait un tyran d'Yvetot.

Pendant qu'il écrivait son livre, le cadet de famille avait des tracasseries domestiques, persécuté surtout par un de ses frères « qui ne passait pas un seul jour sans entendre deux ou trois messes et

sans assister à deux ou trois grandes bénédictions. » Gorani vivait bien tranquillement à Lucernate, sans domestiques, et avec une de ses sœurs qui s'était attachée à lui; on osa calomnier ses relations avec cette jeune fille, qu'on voulut jeter dans un couvent, et qui, après bien des tribulations, finit par épouser un homme de sang royal, âgé de soixante-six ans, le comte Alexis Comnène; ce vieillard n'avait « ni vertu, ni esprit, ni culture, ni bon sens. » Sur quoi Gorani se rendit à Genève (1769) pour y faire imprimer son livre. Dans ce laboratoire intelligent, où tout le monde travaillait, même les riches, il fréquenta surtout Charles Bonnet, qui eut pour lui pendant plus de dix ans et jusqu'au dernier jour beaucoup d'estime et d'affection; c'est un fait à noter, car Bonnet avait le droit de se montrer difficile. Gorani fit aussi, comme tous les lettrés du temps, le pèlerinage de Ferney.

Ce qui lui plaisait dans le châtelain de l'endroit, c'était surtout la haine contre la religion romaine et la cour d'Autriche. Il alla donc voir celui qu'on nommait le patriarche, et il prit pour l'aborder « la contenance d'un jeune dévot qui approche du saint sacrement. » On voit qu'il soignait toujours sa pantomime. Voltaire, sachant Gorani Milanais, lui demanda des nouvelles de la vierge Marie, de saint Ambroise et de saint Charles Borromée. Le jeune visiteur, qui avait de la présence d'esprit et une mémoire étonnante, répondit en altérant un peu les deux premiers vers de *la Pucelle :*

> Vous m'ordonnez de célébrer des saints;
> Ma voix est faible et même un peu profane.

C'était bien débuter. Ajoutons que Gorani avait la tête pleine d'anecdotes et qu'il connaissait à fond le théâtre français; aussi fut-il bien reçu dans cette illustre maison, où il fit deux séjours en 1769, le premier de trois jours, le second d'une semaine. Il avait obtenu ces deux invitations en citant à propos des vers de Voltaire sur l'opéra, et une longue phrase du même auteur démontrant la nécessité de la rime dans la poésie française. C'était le temps où le patriarche coquetait par lettres avec l'impératrice de Russie Catherine II, qu'il appelait familièrement sa Cateau, et, en style plus noble, la Sémiramis du nord. M. Desnoiresterres, en son livre, *Voltaire et Rousseau*, a raconté avec soin ces galanteries politiques; Gorani s'y trouva mêlé par aventure, et nous fournit quelques détails nouveaux. On connaît l'affection très sincère et presque enthousiaste de Voltaire pour Catherine II. N'avait-il pas écrit en 1767 à M^me^ Du Deffand : « Je suis son chevalier envers et contre tous. Je sais bien qu'on lui reproche quelque bagatelle au sujet de son mari, mais ce sont des affaires de famille dont je ne me mêle pas, et d'ail-

leurs il n'est pas mal qu'on ait une faute à réparer, cela engage à faire de grands efforts pour forcer le public à l'estime et à l'admiration, et assurément son vilain mari n'aurait fait aucune des grandes choses que ma Catherine fait tous les jours. » Gorani ne partageait pas l'engouement de Voltaire pour cette souveraine, qu'il avait vue de trop près; cependant il se garda bien d'y rien objecter, « ne voulant pas s'attirer la haine de cet homme de génie. » Il consentit même à entrer dans les plans du vieillard qui de Ferney menait tant de choses. Ici les mémoires que nous résumons deviennent curieux; copions-les sans les retoucher.

« On sait que Voltaire n'avait pas borné sa haine au catholicisme, qu'il fut le premier à désigner sous le nom d'infâme, mais il [haïssait] aussi le *musulmanisme*. Or, dans toutes ses lettres à Catherine II, il ne manque jamais d'insister pour qu'elle chassât les Turcs de l'Europe et pour qu'elle établît le siége de son empire à Constantinople. Diderot, d'Alembert et plusieurs hommes célèbres secondaient Voltaire et ne manquaient pas d'aigrir l'impératrice contre les Turcs...

« Peu de jours avant d'avoir reçu une seconde invitation pour aller passer quelques jours au château de Ferney, deux autres Milanais s'y étaient présentés. Voltaire leur fit des questions sur ce qui me regardait personnellement. Ils lui apprirent que j'avais fait la guerre de sept ans, que je m'y étais comporté avec valeur, que j'avais été en faveur à la cour de Lisbonne, que je l'avais quittée sans sujet et par caprice, que j'avais été aussi en faveur à Vienne, où je m'étais perdu par mes imprudences, et que je venais de marier ma sœur avec le dernier rejeton de la famille impériale des Comnène. Ayant appris toutes ces particularités (*particolari*), Voltaire conçut un projet pour l'exécution duquel je lui paraissais l'homme le plus capable.

« Le 11 juillet 1769, étant allé à Ferney pour y passer quelques jours, le patriarche me fit d'abord entrer dans son cabinet, et à peine y étais-je qu'il me demanda quelques explications... Je lui fis alors un narré clair et véridique des raisons qui m'avaient engagé à quitter le Portugal, et de celles qui m'avaient attiré les deux disgrâces à la cour de Vienne. Mes explications plurent au patriarche, qui me dit qu'il me croyait un homme appelé à de grandes entreprises, et qu'il voulait m'en proposer une d'un genre élevé et qui me fournirait des occasions de faire briller mes talens et mon courage, d'autant plus qu'il trouvait en moi une réunion de circonstances pour avoir les plus grands succès, puisque je venais cette année même de marier ma sœur au rejeton unique de la ligne légitime des empereurs de Constantinople et de Trébizonde, le comte Alexis Comnène.

« Je ne me rappelle plus en ce moment si, en juillet 1769, la guerre entre la Russie et la Porte était déjà allumée ou seulement sur le point de se déclarer; le fait est qu'on en parlait beaucoup et que c'était la grande nouvelle du jour. Voltaire me proposa d'aller en Russie avec des lettres de sa part pour l'impératrice et pour les principaux ministres de cette souveraine. A cette première proposition, je répondis par des plaisanteries; mais, le patriarche m'ayant assuré qu'il parlait sérieusement, je lui répondis tout uniment que mes vicissitudes (*vicende*) avaient produit chez moi le bien de me guérir de l'ambition, et que j'avais perdu toute envie de jouer de nouveaux rôles politiques, et que le seul désir qui me dominait était d'acquérir un nom dans les lettres par l'assiduité de mon travail... Voltaire revint à la charge sur le projet qu'il avait formé, en insistant avec force, et en me faisant sentir que le succès serait très facile... Je crus confondre le philosophe par des tirades de vers harmonieux de ses propres ouvrages que je savais par cœur et qui exprimaient le néant des projets ambitieux. Quoique cette manière d'objecter fût du goût du poète, il sut pourtant l'éluder en m'insinuant avec adresse que, par les vers que je venais de lui citer, il n'avait eu en vue que de tonner contre l'ambition vulgaire. « L'ambition de l'homme de génie, me dit-il, qui ne cherche la grandeur que pour le bonheur de l'humanité, est un genre d'ambition héroïque qui mérite les éloges des philosophes. Si je n'avais moi-même que trente ans et si je me trouvais dans des circonstances semblables à celles où vous vous trouvez, je n'aurais aucune difficulté à accepter des projets de cette nature, et je me hâterais de les mettre à exécution. Songez, monsieur, qu'aucune loi divine ni humaine ne vous soumet à une souffrance passive des outrages qu'on vous a faits à Vienne. D'ailleurs chaque homme apporte en naissant le droit de jouer dans le monde le plus grand rôle qu'il peut, etc., etc. »

« Ce fut seulement le huitième jour de ma seconde demeure au château de Ferney que Voltaire réussit à dissiper mes incertitudes. Nous prîmes entre nous l'arrêté suivant : que nous garderions, lui et moi, le plus profond secret sur ce dont nous étions convenus; que je ferais une course à Milan, afin de persuader mon beau-frère et ma sœur à me seconder et que, vu l'incapacité absolue du comte Comnène pour des affaires de cette nature, et son défaut total de courage, il suffirait de me faire autoriser par un écrit de sa part, — que je repasserais au plus tôt à Ferney avec ma sœur, et que lui (Voltaire) ferait après le reste pour bien disposer l'impératrice de Russie, qui ne demandait pas mieux que de trouver, disait-il, un homme à talent et hardi, en état de faire insurger les Grecs en faveur d'une famille qu'ils regrettent encore. Aussitôt que la révo-

lution aurait été faite, on devait arranger les choses pour que le profit fût pour moi et ma sœur, dont le mari ne devait servir que de prête-nom. »

Il paraît que Voltaire ne garda pas le secret, car Gorani, partant peu après pour l'Italie, fit route avec un officier russe qui allait faire des approvisionnemens pour les forces de terre et de mer à envoyer dans l'Archipel contre les Turcs. Cet officier, qui avait probablement passé à Ferney, disait que sa souveraine avait donné à Voltaire la commission de lui trouver quelque ambitieux de courage et de talent qui pût se présenter aux Grecs comme descendant d'un Lascaris, d'un Paléologue ou d'un Comnène. Catherine II l'aurait soutenu de toute sa puissance et lui aurait fait un trône de bien bon cœur. « Ces propos, dit Gorani, me plurent extrêmement, » mais il ne fit aucune confidence à son compagnon de route. Esprit vif, alerte et pétulant, il manquait de persévérance, entreprenait volontiers, et s'impatientait au moindre embarras, se jetait vite à l'eau, mais s'y glaçait vite. Il était feu et flamme en quittant Voltaire; quand à Lucernate il apprit du bon curé de la maison que le comte Comnène était parti avec sa femme pour faire un voyage en Italie, l'homme qui devait détrôner le Grand-Turc, subitement dégrisé par ce contre-temps, rebroussa chemin et abandonna l'entreprise. Il s'excusa auprès de Voltaire en rejetant toute la faute sur le Comnène, et il continua d'être bien reçu à Ferney. Le patriarche, qui lui voulait du bien, lui offrit quatre ans après une place de bibliothécaire et de chambellan de confiance chez le landgrave de Hesse-Cassel : un logement à la cour, la table de son altesse, mille écus d'empire d'appointemens, la liberté et des livres! C'était alléchant, et Gorani venait d'accepter quand il apprit la mort de son père; ses intérêts le rappelèrent à Milan. Il était écrit que cet éternel voyageur ne s'assiérait jamais nulle part.

Cependant il réussissait comme homme de lettres. Son premier livre, *Il vero Dispotismo*, imprimé à Genève, avait paru au commencement de 1770, et l'édition s'était bien vendue. L'ouvrage fut réimprimé à Neufchatel et traduit en français et en allemand; rien de plus séduisant que ces premières caresses de la gloire. Le nouveau-venu dans les lettres fut très fier de son premier succès, et, bien qu'il fît semblant de s'en moquer plus tard, il n'en parlait pas moins avec une certaine complaisance des lettres qu'il avait reçues à ce propos de tous les encyclopédistes, de tous les philosophes, et même des princes allemands, ses anciens persécuteurs. Ce n'est pas tout, cet heureux écrit obtint très facilement le genre de consécration qui était alors nécessaire au succès des meilleurs livres : il fut mis à l'index à Rome, prohibé par les prêtres et brûlé même, insinue Gorani, par la main du bourreau.

Encouragé par ce premier succès, le jeune écrivain se remit à l'œuvre, et produisit coup sur coup quantité de livres utiles et sérieux (1). Il suffit d'en lire les titres pour admirer la verve, l'activité studieuse de cet esprit sans cesse en mouvement. Nous venons de parcourir en grande partie ses œuvres imprimées ou inédites, et nous reconnaissons que Gorani, comme écrivain, était de son temps, bien qu'il l'ait très souvent devancé. S'il n'eut jamais de principes, ni peut-être même d'opinions, il eut du moins des idées, souvent fraîches et jeunes, et les mit en circulation au bon moment; à ce titre, la notoriété qu'il acquit fut méritée. Il avait beaucoup vu, beaucoup lu, connaissait les langues (en particulier l'allemand, qui de son temps n'était guère étudié), connaissait aussi les hommes, s'était glissé partout et n'était resté nulle part, avait été mêlé à quantité d'affaires secrètes, et, nourri dans les coulisses de la politique, en savait fort bien les détours; de là dans les moindres de ses écrits beaucoup de petits traits et de petits faits qui peuvent instruire encore. Dans les *Mémoires secrets*, le volume sur Naples par exemple est d'un observateur un peu bavard, mais très curieux, qui avait l'œil bien ouvert. Il s'intéressait à beaucoup de choses, et dans ses nombreux voyages rien n'échappait à son attention : ni le paysage, ni l'agriculture, ni les monumens des villes, ni les mœurs des citadins et des paysans; il savait écouter, regarder, retenir, et, s'il s'était donné le temps de rédiger ce qu'il notait en courant, il eût pu nous laisser d'intéressans volumes de voyages. Il eut ce malheur d'être employé aux intrigues plutôt qu'aux événemens, d'user son esprit aux petites affaires et probablement aux affaires douteuses, et il y prit l'habitude commune aux esprits fins, mais un

(1) Voici une liste des ouvrages de Gorani moins incomplète que celles qu'on a données jusqu'ici : *Il vero Dispotismo*, Genève, Philibert et Chirol, 1770, — *Imposta secondo l'ordine della natura*, — *Essai sur l'éducation publique*, — *Mes Tentatives pour obtenir des mulets de différens genres d'insectes*. Nous ne savons si ces deux derniers ouvrages ont été publiés. — *Elogio di Bandini*, imprimé en 1778, — *Elogio di Redi*, Sienne 1782, quatre éditions, — *Ricerche sulla scienza dei Governi*, imprimé à Milan en 1771 avec la fausse date de Lausanne, — *Lettres aux souverains sur la révolution française*, Paris 1793, — *Mémoires secrets et critiques des cours, des gouvernemens et des mœurs des principaux états de l'Italie*, Paris, Buisson, 1793, 3 vol. in-8°, — *Lettres aux Français*, Francfort, avec la fausse date de Londres 1794. — Les dictionnaires de biographie signalent encore, comme un ouvrage *très rare* de notre auteur, un volume intitulé *Prédictions de Jean Gorani, citoyen français, sur la révolution de France*. Ce n'est qu'une contrefaçon des fameuses *Lettres aux souverains* citées plus haut, et Gorani dut ignorer cette publication, où on le nomme Jean au lieu de Joseph. Il a écrit de plus de longs mémoires inédits sur la Hollande, le Portugal, l'empire russe, sur les fromages, les engrais, la météorologie; une *Histoire de Genève*, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque de cette ville, et l'interminable biographie d'un voleur d'église, qui avait été exécuté à Milan : 12 volumes d'écriture.

peu bas, de voir les choses en petit. Il soupçonnait partout des dessous de cartes, cherchait, comme on dit, la bestiole, écoutait les commères, assignait volontiers des causes minuscules aux plus grands effets. Pour expliquer par exemple la chute d'un ministre, il disait que sa fille eut un jour un amant jaloux et qui voulut être seul; les rivaux éconduits se fâchèrent et passèrent à l'opposition : c'est ce qui amena 89 et 93. Savez-vous ce qui perdit la royauté? C'est qu'elle avait renoncé à l'étiquette, « aussi nécessaire aux souverains que les costumes aux acteurs. » Cette microscopie a de l'agrément et peut avoir aussi de l'utilité; mais je suis de l'avis de Vauban, je n'aime pas les gens qui regardent par le trou de la serrure. Gorani dans sa jeunesse avait eu le malheur de s'exalter trop vite et trop fort, il avait dû revenir de ses enthousiasmes : aussi dans sa vieillesse était-il revenu de tout. Après avoir été la dupe de sa foi, il devint, ce qui arrive trop souvent, la dupe de sa défiance.

Il eut de la bile et trouva tous les vins amers; les dégoûtés sont encore ceux qui se trompent le plus. Ses mémoires, surtout les chapitres qui racontent les temps où il se faisait vieux, fourmillent d'injustices. Un jour, le 7 mars 1790, il rencontra chez Sophie Arnould « l'illustre Beaumarchais, » auquel il ressemblait par tant de côtés, on l'a déjà remarqué sans doute. Eh bien! voici ce qu'il dit de lui dans son journal : « Beaumarchais, un des hommes les plus spirituels, les plus aimables et les plus haïssables de France... Tout Paris était dans la persuasion qu'il avait tué ses trois premières femmes après les avoir auparavant accablées d'indignités. Il avait été longtemps l'âme damnée de Sartines et de Lenoir, qui l'ont employé à des forfaits. Au commencement de la révolution, il s'était déclaré un partisan zélé de cette levée de boucliers, dans l'espoir d'y jouer un rôle; mais aucune faction ne voulut plus de lui. Louis XVI le connaissait parfaitement dès le temps où il n'était que dauphin. Dans ces temps, comme on parlait en sa présence de cet homme et de sa détention, ce prince dit : « C'est bien fait, car c'est un homme vil et atroce qui ne sait se faire valoir que par sa méchanceté. Les maîtres d'hôtel n'en ont pas voulu, et les contrôleurs feraient bien de le renvoyer. » Gorani porte ainsi bien des jugements sommaires. Ce qui manque enfin à ses écrits, c'est le style. Son italien paraît traduit du français et son français de l'italien. On a déjà vu, dans les passages de ses mémoires que nous avons cités textuellement, la mollesse et la gaucherie de ses phrases. Quelques-uns de ses ouvrages, notamment les *Lettres aux souverains*, sont écrits d'une plume plus correcte et plus vive; mais nous savons qu'ils furent corrigés par son ami Pougens, l'un des rares

hommes dont Gorani ne nous ait dit que du bien (1). Ce Pougens, fils naturel du prince de Conti, était devenu aveugle à Rome en 1779, à l'âge de vingt-quatre ans. Ce malheur n'avait pas même interrompu ses études; comme Augustin Thierry, il fit amitié avec les ténèbres et continua ses travaux de bénédictin. En 1793, il compromit sa vie en voulant sauver celle de son père; en même temps, il était imprimeur et préparait son grand ouvrage sur les origines de la langue française, qui ne parut qu'en 1819. C'était une âme charmante, un philosophe résigné qui laissait aller les choses, mais plein de cœur pour ses amis. Gorani se brouilla avec lui, et n'en continua pas moins de le louer et de l'aimer, même après la brouille, ce qui leur fait honneur à tous deux.

## IV.

Il est temps de reprendre et d'achever l'histoire de notre aventurier. Après la mort de son père, il passa cinq années à Milan, où il ne fit guère que plaider contre sa famille. Ses affaires arrangées, il repartit pour la Suisse en 1778 et se remit au travail dans sa retraite de Nyon. Il fit ensuite un long voyage d'études en Italie et y recueillit des matériaux pour les *Mémoires secrets* dont nous avons parlé. A Rome, il vit le cardinal de Bernis déjà vieux, faisant grande figure et ne s'occupant pas du tout de religion. Quand on en parlait devant lui, il ne disait ni oui ni non, mais s'enfermait en lui-même et ne laissait pas voir sa pensée. Il n'aimait pas qu'on lui rappelât ses petits vers, qu'il appelait ses péchés de jeunesse; il se laissa cependant aller un soir à raconter à Gorani ses modestes débuts, le petit appartement qu'il avait occupé au Louvre grâce à la protection de M^me^ de Pompadour, qui aimait son esprit et ses madrigaux, surtout ceux qu'il composait pour elle, la pièce d'étoffe que cette marquise lui avait donnée pour meubler ce petit appartement, comment il avait rencontré le roi dans un escalier dérobé du palais quand il s'en retournait tout heureux, cette pièce d'étoffe sous le bras. « Elle vous a donné la tapisserie, voici pour les clous, » lui avait dit le monarque en tirant cinquante louis de sa poche.

Cependant la révolution marchait, et Gorani, qui en connaissait les chefs, eut probablement envie de se mettre à côté d'eux ou peut-être devant eux; cette ambition, qu'il n'avoue pas, le fit partir pour Paris, malgré les sages conseils de Charles Bonnet, le 10 août 1790. Son voyage est une odyssée burlesque qui aurait amusé la plume de Sterne. Grâce aux conseils officieux d'un ami qui prétendait avoir

(1) Les *Lettres aux souverains* sont dédiées à Pougens, qui, à son tour, dédia ses *Maximes* à Gorani.

fait quatre-vingt-sept fois la route, le malheureux Gorani eut à subir toute sorte de mésaventures qu'il se serait épargnées en voyageant comme les simples mortels; il essuya une affreuse tempête dans le Jura, en voulant prendre un sentier de traverse; il laissa repartir plusieurs fois la diligence en s'attardant aux relais et dut la rejoindre à pied ou dans des carrioles payées fort cher, il fit plusieurs chutes, une entre autres dans un égout; il perdit ses mouchoirs, sa canne à pomme d'or, son portefeuille, son passeport, sa carte de France, qui tomba dans l'Yonne; enfin, en arrivant à Paris, il descendit dans un hôtel suspect où il reçut dès la première nuit la visite du commissaire et des sergens. Paris lui fit l'effet d'une lanterne magique. Ce n'était plus l'allègre et brillante cité d'autrefois; on n'y trouvait plus que des sentinelles et des patrouilles : les grands se faisaient petits, les valets méprisaient leurs livrées, tous les rangs étaient confondus. Gorani se trouva dépaysé et demeura quelque temps sans rien faire, visitant les clubs et les salons, dînant un jour chez le nonce, le lendemain chez Sophie Arnould ou chez M^me^ Du Barry, visitant les philosophes qu'on appelait « les penseurs du duc de La Rochefoucauld, » parce qu'ils fournissaient des idées à ce gentilhomme, fréquentant les abbés qui ne croyaient ni à Dieu ni à diable, et les courtisanes qui recevaient ces philosophes et ces abbés. Dans tous ces mondes, Gorani était fort bien reçu, non pourtant sans quelque surprise. « Comment ! monsieur, lui disait-on, vous pensez si bien, vous raisonnez si juste, et vous êtes Italien? » On le regardait un peu comme une bête curieuse, et l'on ne se hâtait pas de lui offrir les premières places de l'état. Il fut déçu d'emblée et ne produisit pas l'effet qu'il aurait voulu; de là un dépit qu'il n'avoue pas, mais qui perce à chaque ligne de ses mémoires. On ne saurait croire combien Paris s'est fait d'ennemis parmi les écrivains de province, et la France parmi les écrivains étrangers, parce que nos recueils leur ont refusé des articles et nos théâtres des comédies. Gorani se mit à crier contre tout le monde; il finit cependant par s'attacher à Mirabeau, qui l'éblouit. Sur ce « géant de la révolution, » notre Italien déborde en phrases enthousiastes : il resta sous le charme et n'eut peut-être pas le temps de se dégoûter. Il dit, entre autres choses, que, bien différent de Néron, qui mourut trop tard, et de Titus, qui mourut à temps, Mirabeau mourut trop tôt pour sa gloire. En 1791, c'était l'avis de presque tous les sages; on croyait que le grand orateur qui avait excité la révolution était seul capable de la contenir. « Il avait toujours voulu la monarchie, et celle dont il aurait été le premier ministre serait bientôt devenue très absolue. » Telle était l'opinion de Gorani, qui vit Mirabeau de très près et qui assista souvent aux fameux dîners à huis-

clos où n'étaient admis que les intimes. L'épicurien de Milan nous décrit complaisamment la salle à manger, meublée de buffets somptueux sur lesquels reposaient des vases antiques « remplis de choses exquises » et de bibliothèques où s'alignaient tant de livres rares et superbement reliés. Deux panneaux étaient couverts de peintures et d'estampes « représentant les plaisirs de la table. » Les domestiques n'assistaient point à ces dîners; les convives s'asseyaient sans cérémonie et avaient entre eux des *servantes* à quatre étages garnies de verres, de bouteilles, d'assiettes et de couverts. Chacun se servait lui-même, et l'on pouvait causer librement, sans craindre les oreilles indiscrètes. Le premier service une fois consommé, le maître, qui avait l'art de présider, agitait sa sonnette, et l'on interrompait les conversations. Trois valets emportaient les plats vides, trois autres apportaient le second service et disparaissaient en un clin d'œil. Gorani dînait chez Mirabeau le 24 février 1791, et ils en étaient au dessert quand on vint leur annoncer que 12,000 hommes et femmes harangués par Robespierre s'agitaient aux Tuileries demandant le rappel des tantes du roi, qui avaient émigré. Mirabeau se leva aussitôt, et, se jetant dans l'émeute, fit un discours qui apaisa le peuple en un moment. Avant lui, Barnave avait essayé de répondre à Robespierre, mais sans succès, parce qu'il était parti de bas; la naissance de Mirabeau, autant que son talent, faisait impression sur les masses.

En ce temps-là, Gorani écrivait quantité de notes et de mémoires pour les comités, qui se gardaient bien de le payer en gloire; il aimait la révolution et la croyait viable et valide malgré les avis décourageans de Marmontel, qui boudait chez Sophie Arnould. Il travailla aussi pour Mirabeau, qui avait l'art d'exploiter le savoir et l'esprit des autres, et qui leur communiquait le feu sacré. Gorani fut employé par l'homme d'état à diverses missions dans sept départemens de France, et auprès du roi de Sardaigne, — missions secrètes, cela va sans dire, et sur lesquelles l'agent trop discret garde le silence. Il est permis de supposer cependant que Mirabeau cherchait à faire des partisans à Louis XVI; malheureusement pour ce souverain, le royaliste un peu tardif mourut dès 1791, et la monarchie « descendit avec lui au tombeau. » Gorani vit encore la fortune lui échapper; mais il était habitué aux mécomptes. Bailly, qui lui voulait du bien, demanda pour lui à la constituante le titre de citoyen français (26 septembre 1791). Ce fut l'un des derniers actes du fameux maire de Paris, qui deux mois après devait rentrer dans la vie privée. La demande de Bailly fut reçue avec applaudissement, au grand désespoir de Gorani, qui affirme dans ses mémoires, on ne sait trop pourquoi, qu'il n'avait jamais sollicité ni souhaité pareil honneur. Il ajoute même qu'il fit retirer la pétition, mais

trop tard, *le Moniteur* annonçant la demande de Bailly était parti pour l'Autriche, et l'empereur Léopold, furieux d'apprendre qu'un de ses sujets avait voulu s'élever au rang de citoyen d'un pays libre, lança un décret foudroyant contre le pauvre Autrichien libéré. Gorani fut exilé de l'empire, expulsé des académies impériales dont il était membre, rayé du livre de la noblesse, et ses biens furent confisqués. Il fut donc bien forcé d'accepter la nouvelle patrie que lui offrait la France. Les biographes prétendent que les foudres de l'empereur furent allumées par le pamphlet de Gorani sur l'Italie; mais les biographes se trompent, ces *mémoires secrets* ne parurent que deux ans après.

Le nouveau citoyen dut alors se choisir une place entre les partis; il hésita longtemps et finit par se rallier aux girondins, qu'il prenait alors pour des royalistes; il ne fut désabusé que longtemps après de cette illusion, et dut reconnaître qu'ils penchaient tous vers la république. Il n'y avait parmi eux, dit-il, qu'un homme « à idées pures, » Vergniaud. Cependant Gorani était fort lancé dans la politique écrite; il publiait quantité d'articles, de mémoires, avoués ou non, qui le mirent en vue. Pendant la longue agonie de la monarchie, on lui offrit trois fois le ministère des affaires étrangères. Il n'accepta pas, parce qu'il désespérait du régime mourant et du roi faible et irrésolu, qui n'aurait jamais secondé ses efforts. Il dit à ce propos, sans beaucoup d'héroïsme : « Je voyais ce monarque courir lui-même à sa perte, et je ne voulais pas me perdre moi-même sans aucun espoir de succès. » Il n'accepta donc que des missions en France, où il fut chargé de relever l'esprit public et d'inspirer aux populations un grand enthousiasme pour l'assemblée législative. En 1792, poussé par ses amis Condorcet, Brissot, Clavière, Péthion, Vergniaud, il écrivit, sous le pseudonyme d'Emmanuel Texeira, celui de ses ouvrages qui lui valut le plus d'applaudissemens et d'imprécations, ses *Lettres aux Puissances*. C'étaient des épîtres adressées au roi de Prusse, au duc de Brunswick, aux rois de Naples, de Sardaigne, à d'autres souverains encore, pour les engager à rompre le traité de Pillnitz et à laisser la France en paix. A part les insolences et les pétulances, ces lettres, qui parurent au *Moniteur*, peuvent compter parmi les bons pamphlets du temps; le citoyen Gorani, brûlant ses vaisseaux, embrassait chaudement la cause de sa nouvelle patrie. Il la déclarait invincible chez elle et vantait hautement l'enthousiasme, l'intrépidité de cette nation armée qu'il devait présenter plus tard comme une cohue de féroces badauds. Ses écrits firent du bruit et du bien, ils arrivèrent à qui de droit et attiédirent la coalition déjà menaçante. Gorani se reprocha plus tard le succès de son œuvre, et il eut tort; la convention en fit tirer une belle édition dont elle lui offrit deux mille exemplaires

qu'il eut la faiblesse de jeter dans le Rhône et dans l'Arve; un des volumes repêchés est tombé sous nos yeux et nous a fait estimer l'auteur. Il y a de la logique et du bon sens dans ces feuilles écrites de bonne encre, il y a aussi de la foi et du cœur; on y sent le grand souffle qui culbuta les Prussiens à Valmy. Gorani a beau dire, il eut aussi son année d'enthousiasme, et ce fut la meilleure de sa vie.

En ce temps-là, l'heureux publiciste fut sur le point de devenir représentant du peuple à la convention; mais les ministres, qui désiraient le garder et l'employer comme agent secret, lui firent signer une déclaration par laquelle il refusait la candidature. Ce fut pour lui un gros chagrin et cependant un grand bonheur qui le sauva de l'échafaud, où il aurait suivi les girondins, ses compagnons d'armes. La révolution a fait moins de victimes parmi ceux qui l'ont combattue que parmi ceux qui l'ont servie; c'est Gorani qui a dit ce mot souvent répété. Il eut donc encore des missions en Angleterre, où il aurait pleinement réussi sans les massacres des prisons; mais ces horreurs retournèrent brusquement contre nous l'opinion britannique. L'agent de nos ministres obtint seulement qu'on ne nous fît pas la guerre, ce qui était déjà quelque chose, et il eut le même succès à Amsterdam. Dans cette ville, il fut d'un grand repas où se trouvaient trente-deux convives de différens pays, tous hostiles à la révolution; on ne se gêna pas pour lui, car on ignorait ce qu'il était venu faire en Hollande. Tout ce beau monde annonçait l'arrivée prochaine du roi de Prusse à Paris, où ce monarque aurait la gloire d'arranger les affaires de la France. Un lord, qui suivait sur son assiette la marche des Prussiens, offrait de parier 6,000 guinées qu'à la fin du mois au plus tard Frédéric-Guillaume serait au Louvre, et dicterait ses lois à la grande nation. D'autres offraient d'ajouter à la mise de l'Anglais une somme égale. C'était le 25 septembre 1792, cinq jours après Valmy. Si Gorani avait tenu le pari, il eût pu gagner 12,000 guinées. Il n'en fit rien cependant: ce fut une des bonnes actions de sa vie; il avait dans sa poche la preuve positive que, loin de marcher sur Paris, le roi de Prusse avait déjà rebroussé chemin.

Dans cette période de sa vie, Gorani se conduisit bien; il osa défendre Francfort, où il avait failli être pris par les Prussiens, contre les injustices et les calomnies de Custine; il osa plaider pour Genève contre les rancunes de Clavière, qui aurait voulu dès 1793 annexer à la France la petite république où il était né. Sur ce point, les mémoires que nous avons sous les yeux donnent des détails intéressans; mais ce n'est pas ici le lieu d'y insister. Cependant le nouveau citoyen français se détachait de plus en plus de la révolution, dont il voyait de trop près les violences. La guillotine surtout lui fit horreur; il l'aperçut pour la première fois sur la place

Louis XV, un jour qu'il revenait d'Auteuil, où il avait soupé avec Volney et Bitaubé chez la veuve d'Helvétius. Il était gentilhomme et franc-maçon ; les excès des sans-culottes choquaient ses goûts d'homme du monde et ses tendances humanitaires. Sur tout ce qu'il vit dans la rue, dans les clubs et dans les salons, il nous apprend peu de chose ; on trouve pourtant dans ses mémoires un récit détaillé qui contredit une assertion de M. Thiers. Il s'agit de l'insurrection du 10 août. Après avoir raconté la séance orageuse de la convention à laquelle il assistait (sur ce point, son récit confirme celui de l'historien), Gorani continue en ces termes :

« Sur ces entrefaites et au milieu de ces débats, Danton, Marat et Robespierre, suivis par cinq autres parmi les principaux conspirateurs, sortirent à la dérobée de la convention et furent dans une maison de la rue Dauphine... C'est dans ce conciliabule, tenu le 9 mars, que fut résolue l'exécution du mouvement extraordinaire (concerté) pour la nuit du 9 au 10... On savait où trouver les 5,273 victimes qu'on devait massacrer cette nuit-là (Gorani était du nombre). C'est une chose très remarquable dans la révolution que, toutes les fois qu'une insurrection partielle n'a pu réussir, on n'a jamais été redevable de pareilles faveurs au patriotisme ni à la vertu. Le mouvement qui devait avoir lieu dans la nuit du 9 au 10 mars n'a échoué que par un hasard heureux. Cinq jeunes gens faisaient une orgie dans la maison même où les conjurés s'étaient assemblés. Un sixième de ces muscadins, y étant venu un peu tard, s'aperçut d'un mouvement au premier étage; il prêta l'oreille à ce qu'on y faisait et reconnut la voix de Marat, de Robespierre et de Danton. Le jeune homme était attaché à la maison Roland : il y alla sur-le-champ, le conseil exécutif fut assemblé, et l'on prit les mesures nécessaires pour empêcher (de sonner) le tocsin et de tirer le canon d'alarme. Cette conspiration fut découverte à une heure après minuit, c'est-à-dire six quarts d'heure avant le moment de l'exécution... J'étais alors logé au collége des Quatre-Nations. Ma chambre à coucher avait ses croisées sur la rue de Seine. Un moment avant le coup de deux heures (le matin du 10 mars), j'entends frapper de grands coups à ma porte. Je m'éveille à l'instant, je saute hors de mon lit, j'ouvre une croisée. Un gendarme dans un fiacre s'écrie : « Citoyen G..., viens comme tu es avec moi dans cette voiture et ne crains rien; je te parle d'ordre du citoyen ministre Clavière... » J'enfile un habit dans un clin d'œil..., je descends et entre dans le fiacre, et au bout de peu d'instans je suis chez Clavière, où je trouve assemblés Brissot, Vergniaud, Condorcet, les Roland, mari et femme, ainsi que les autres personnages les plus marquans du parti de la Gironde. Nous étions en tout au nombre de vingt-deux... » Clavière instruisit ses amis du complot décou-

vert, et chacun donna son avis sur les mesures à prendre. Tous ceux qui avaient opiné avant Gorani avaient demandé que les coupables fussent traduits devant la convention, « qui venait d'échapper au danger d'être massacrée aux trois quarts, » afin qu'ils fussent mis hors la loi, jugés selon toutes les formalités prescrites et exécutés le jour même, si faire se pouvait. C'était déjà violent, mais Gorani taxa les girondins de mansuétude et de faiblesse. Il dit en substance : « La patrie est perdue, si vous attendez son salut de la loi. Où sont nos lois? Nous n'avons plus de constitution depuis le 10 août. Nos ennemis agissent révolutionnairement : ils ont pour eux les tribunes, ils ont la convention, frappée de terreur. Agissons révolutionnairement comme eux. Pas d'égard pour l'inviolabilité des députés coupables! Qu'on aille sur-le-champ, en force, attaquer les hommes encore assemblés dans la rue Dauphine, qu'on mette chacun d'eux dans un sac et qu'on le jette dans la Seine après l'avoir bien saigné. Qu'on en fasse autant à leurs complices, et sur-le-champ, car à l'heure où nous sommes chaque minute vaut un siècle pour le pays, menacé d'extermination. Que cela soit fait aujourd'hui même, après quoi, d'ici à peu de jours, proposons une constitution nouvelle et replaçons sur le trône, avec un conseil de régence, l'héritier légitime de tant de rois. » Là-dessus Gorani, qui avait eu le temps de prendre ses papiers, tira de sa poche un plan de constitution : il en avait fait une douzaine; mais les girondins, toujours modérés, trouvèrent que l'avis du préopinant était « contre les bons principes. » Ils préférèrent « leurs remèdes anodins. » Ce ne fut qu'à la veille d'être guillotiné que Brissot donna raison à Gorani, et déclara que, si on l'avait écouté, la France était sauvée... A la fin de la séance, Clavière parut incliner à l'idée féroce de l'Italien; mais « cet homme, auquel on ne pouvait contester une grande pénétration, manquait de courage... Quoi qu'il en soit, la chose manqua,... » et l'on se mit à table. Clavière offrit aux girondins un déjeuner splendide, « et, comme les Français sont toujours Français, tous ces convives, à peine échappés à la plus horrible boucherie, mangeaient, buvaient, comme si tous les dangers étaient disparus.»

A dater de ce moment, Gorani se sentit malheureux en France comme il l'avait été en Portugal, et ne songea plus qu'à la fuite. Cependant il n'était point facile de s'évader : Robespierre avait fait promulguer une loi prohibant la sortie de France à tous les fonctionnaires : on comprenait sous cette dénomination tous ceux qui, n'importe à quel titre, avaient servi l'état. Il n'y avait pour Gorani qu'un moyen de se mettre à l'abri, car il craignait non sans raison pour sa tête : c'était de se faire donner une mission du gouvernement. Il l'obtint enfin, à sa grande joie, partit le 27 avril en toute hâte, et courut les grandes routes au galop, sans s'arrêter à aucune auberge,

sans se retourner même, de peur d'être changé en statue de sel. Il était à Genève le 1er mai; à dater de ce jour, il disparut de la scène politique. Il avait mission de surveiller la Suisse, mais ne s'employa qu'à la protéger. Il s'y employa si bien, qu'il devint suspect à Robespierre et qu'il dut errer longtemps de ville en ville et de village en village, guetté d'un côté par les agens de la France, poursuivi de l'autre par des émissaires que la reine de Naples avait envoyés à ses trousses pour l'enlever ou l'assassiner. Ses *Mémoires secrets* avaient donné des détails trop minutieux sur les mœurs de cette souveraine. Dans cette dernière partie de sa vie, il n'eut d'autre souci que de faire oublier les services qu'il avait rendus à la révolution. Fut-il en ceci, comme on l'a prétendu, un agent de l'Autriche ou de l'Angleterre? Rien de moins probable à notre avis qu'une pareille assertion. Il est certain que depuis le jour où il avait été privé de ses biens par l'archiduc Ferdinand, gouverneur de Milan, «pour s'être mal conduit à Paris, » il n'avait cessé d'être odieux à la cour de Vienne. Cela est si vrai qu'il passait en 1793 pour avoir une mission secrète du comité de salut public; on l'accusait de vouloir révolutionner l'Italie, et le ministre d'Autriche en Suisse, M. de Buols, se démenait diplomatiquement pour l'empêcher de passer sûr le territoire helvétique. Un envoyé de Venise écrivait à la même époque à son gouvernement « qu'un certain Gorani, le même qui avait écrit des *monitoires* en forme de lettres à tous les rois de l'Europe, était destiné par le gouvernement de France à devenir l'instrument d'une révolution en Italie, qu'il était accompagné de six satellites tout prêts à exécuter ses ordres et pis encore au besoin, — que ce Gorani avait déjà soulevé la Pologne... que la conjuration de Naples était son ouvrage, qu'il tendait des piéges à tous les gouvernemens de la péninsule, — que cet homme était capable des plus grandes entreprises et qu'il fallait se défier de lui. » Cette dépêche, citée par l'historien Botta, et les démarches de M. Buols réhabilitent pour nous celui qu'elles voulaient flétrir, et il est certain que Soulavie, l'agent de Robespierre à Genève, mentait effrontément lorsqu'il représentait le comte lombard comme un instrument des aristocrates et des tyrans. La vérité est que Gorani, fidèle à son caractère, s'était lassé de la révolution comme il se lassait de tout, qu'il avait eu peur de son propre ouvrage, surtout d'un ouvrage qui lui était payé si mal. Dans les tempêtes politiques, il y a des vagues qui portent un monstre, après quoi, comme dans le récit de Théramène,

Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

« Je connaissais les grands, je connais maintenant les petits, »

avait dit Alfieri en voyant nos sans-culottes; il est probable que Gorani, qui avait passé du comte d'Oeiras à Robespierre, dut penser quelque chose de pareil. Dix jours avant sa fuite de Paris, il avait entendu au club des Cordeliers un orateur de vingt-six ans proposer qu'on massacrât tous les citoyens sexagénaires et toutes les femmes qui auraient passé la cinquantaine, « afin de ménager les approvisionnemens. » Ces férocités effraient les hommes sur le retour en temps de guillotine. Gorani écrivit donc des *Lettres aux Français*, imprimées à Francfort en 1794, avec la fausse date de Londres, pour servir de contre-partie à ses lettres aux souverains; il avait parlé aux rois en républicain, il nous parlait en royaliste. Ces repentirs ne l'empêchèrent point, dans une courte apparition qu'il fit à Paris en 1796, d'y passer pour un septembriseur. Mal vu des monarchistes parce qu'il avait été girondin, mal vu des patriotes parce qu'il était devenu monarchiste, mal vu des catholiques parce qu'il avait passé à Luther, mal vu des protestans parce qu'il avait gardé des mœurs un peu catholiques, mal vu des philosophes parce qu'il ne cachait pas certains sentimens religieux, il expia durement la mobilité de son esprit et les inconséquences de sa conduite. Il n'éprouva pas un mécompte qui ne fût le châtiment d'une erreur ou d'une sottise; sa vie peut donc intéresser les moralistes, si elle repousse çà et là quelque puritain. Il avait assez d'esprit, de culture, de naissance et d'ambition pour arriver aux premiers rangs, mais il n'y put jamais rester assis, tant il aimait à changer de place. Il eut trop d'affaires pour un philosophe, trop d'idées pour un homme d'action, trop de conscience pour un homme politique, trop de politique pour un honnête homme, une ambition qui visait haut, mais qui manquait de souffle, un vif sentiment du juste et du bien, trop vite découragé par la vue du monde, un coup d'œil assez prompt, net et clair, mais dispersé sur trop de choses, une audace qui osait entreprendre et qui ne savait persévérer, une souplesse et une finesse trop souvent compromises par l'orgueil de la race et la chaleur du sang, enfin un ensemble de qualités et de défauts qui ne pouvaient aller ensemble. C'est pourquoi sa vie fut manquée, et cependant il aurait pu dire dans sa vieillesse : « Je méritais mieux que ce que je suis, et je valais mieux que ce que j'ai fait. »

Il disparut en 1793, à l'âge de cinquante-trois ans; il se traîna encore dans l'ombre, à Genève, complétement oublié, jusqu'au 12 décembre 1819. Quinze ans auparavant, en 1804, les auteurs du *Dictionnaire historique* avaient publié sa nécrologie.

MARC-MONNIER.

UNE

# NOUVELLE SCIENCE

## AUXILIAIRE DE L'HISTOIRE

### LA SIGILLOGRAPHIE OU SCIENCE DES SCEAUX.

La physique nous apprend qu'un papier enduit d'une certaine substance et exposé dans la chambre noire à l'action des rayons solaires en subit l'influence sans que notre œil puisse le percevoir. Il faut un travail de l'homme, une manipulation particulière pour que l'image qui s'était réfléchie sur le papier devienne visible; alors seulement on constate que la feuille préparée par le photographe a gardé l'empreinte de l'objet devant lequel elle avait été présentée. Un phénomène analogue se produit en archéologie. Les sociétés passées ont laissé sur mille choses qu'elles nous ont transmises le reflet invisible de leur image, c'est-à-dire de leurs idées, de leurs croyances, de leurs institutions, de leurs mœurs; c'est comme un dessin tracé à l'encre sympathique, qui n'apparaît qu'après l'intervention de certains procédés. Le travail à exécuter n'est point, il est vrai, une manipulation chimique; il demande plus d'efforts et surtout plus de temps, car il consiste en une suite d'observations critiques et de recherches attentives, qui ne sauraient s'accomplir en quelques minutes dans un laboratoire. L'archéologie fait parler des témoins qui semblaient muets, et les personnes étrangères à cette science s'étonnent de voir tout ce que des débris qu'on pouvait supposer inutiles et sans valeur nous disent sur les anciens âges. C'est par le progrès de la science qu'on a reconnu l'importance de chétifs vestiges auparavant dédaignés. Qui se serait douté, il y a un siècle, de

ce que nous révèlent sur l'état de l'humanité primitive ces silex grossièrement taillés, enfouis dans la terre à côté de fragmens de poterie et d'ossemens corrodés ou calcinés? Quand on se mit à considérer les marques d'ouvriers que portent les pierres de plusieurs de nos vieux édifices, soupçonnait-on le parti qu'on en tirerait plus tard pour déterminer la date des diverses constructions et compléter ainsi l'histoire de notre architecture? Écoutez un antiquaire consommé, M. de Longpérier par exemple, ou un de ces pénétrans épigraphistes tels que M. Léon Renier, et vous demeurerez confondu de tout ce qu'un vase, un morceau de marbre, un éclat de bronze ou quelques lettres d'une inscription fruste peuvent vous enseigner. A mesure que les investigations archéologiques s'étendent et se perfectionnent, on voit s'accroître le nombre des objets qui fournissent des renseignemens historiques à ceux qui les étudient. Ce qui était d'abord tout au plus l'occasion de quelques remarques devient le point de départ d'une branche nouvelle de l'archéologie. Cette branche grandit; elle pousse des rameaux, et la voilà, au bout d'un certain nombre d'années, comme une tige qui se détache de la souche pour vivre de sa vie propre, c'est-à-dire qu'elle constitue bientôt une science distincte, presque indépendante de celle dont elle est sortie, quoique restant avec elle dans une féconde union. Un nouveau domaine est créé, qui suffira à l'activité d'une classe spéciale d'investigateurs. L'histoire se trouvera de la sorte dotée d'un nouvel auxiliaire, qui lui ouvrira des horizons qu'elle ne pouvait atteindre ou des profondeurs dans lesquelles elle ne pouvait pénétrer.

Entre ces connaissances du ressort de l'archéologie, sinon récemment venues au jour, du moins élevées depuis peu à la hauteur d'une science, il faut compter celle des sceaux, ou, comme on l'appelle, la *sigillographie*, la *sphragistique*, noms formés, le premier du bizarre accouplement d'un mot grec et d'un mot latin, le second du grec *sphragis*, signifiant *anneau à cacheter* ou *chaton de bague* ayant la même destination.

Dans le principe, on ne s'occupait guère des empreintes sur métal ou sur cire qu'à propos des diplômes, des chartes, auxquels elles sont ordinairement attachées. L'étude des sceaux n'était qu'un accessoire de la diplomatique et de la paléographie; c'est à ce titre qu'il en est parlé dans le traité de diplomatique des bénédictins et dans le bel et classique ouvrage de M. Natalis de Wailly intitulé *Élémens de paléographie*. Quand les amateurs commencèrent à recueillir les produits de l'art du moyen âge, on réunit dans les collections quelques matrices qui vinrent prendre place à côté des pierres gravées, et l'étude de ces monumens fut regardée comme un appendice de la glyptique, cantonnée alors presque exclusivement dans

la description des camées et des intailles que l'antiquité et la renaissance nous ont légués. Depuis un quart de siècle, on a rassemblé dans des collections spéciales les empreintes moulées ou surmoulées d'une multitude de sceaux, amassés dans les dépôts d'archives, conservés parmi des papiers de famille. On a pu ainsi classer les monumens sigillographiques, les comparer, en fixer l'âge et les caractères respectifs, expliquer les sujets qui y sont représentés en même temps qu'on déchiffrait leurs légendes; on a rapproché ces figures et ces inscriptions des données fournies ailleurs sur les personnages, les établissemens et les circonstances auxquels ces sceaux se rapportent. On a éclairé de la sorte bien des points obscurs de la chronologie, de l'histoire nobiliaire, ecclésiastique, de l'histoire des villes et des institutions au moyen âge. Ces riches collections ont mis l'érudit en présence d'une iconographie plus abondante et plus variée que celle que nous devons à la statuaire et à la numismatique, d'une glyptique spéciale dont les œuvres, diversifiées à l'infini, peuvent servir à combler maintes lacunes de l'histoire des arts et accroissent les matériaux de la symbolique du moyen âge. Dès ce moment, si la sigillographie n'a pas été encore une science faite, elle a été du moins une science en voie de formation et d'une importance reconnue et acceptée. Plusieurs publications ayant les sceaux pour objet ont été entreprises; on n'a rien négligé de ce qui pouvait contribuer à nous assurer la complète intelligence des monumens sphragistiques dont on a dressé de consciencieux répertoires. Entre ces répertoires, je dois citer en première ligne la *Collection de sceaux* donnée par M. Douët d'Arcq, aujourd'hui chef de section aux Archives nationales, travail entrepris grâce à l'initiative et sous la direction du marquis L. de Laborde, alors directeur-général de cet établissement. Je rappellerai ensuite l'*Inventaire des sceaux de la Flandre*, dressé par M. G. Demay et qui est la première partie d'un répertoire plus étendu dont la seconde partie, consacrée aux sceaux de la Picardie et de l'Artois, est sous presse. Ces deux ouvrages nous donnent la mesure de ce qu'on peut attendre des études sigillographiques. Je veux essayer, en les prenant pour guides, de présenter un aperçu de l'œuvre déjà accomplie, et de justifier ainsi aux yeux de tous l'intérêt qu'attachent aux sceaux ceux qui se vouent à la tâche de nous les expliquer. Ces sceaux, naguère dissimulés sous la poussière des parchemins et la couleur ternie par les siècles de leur matière, sont à peine connus même des historiens de profession. Je rappellerai d'abord l'emploi qu'on en faisait, le rôle qu'ils ont joué, les caractères physiques qu'ils offrent, car là est la base de la science sigillographique : elle a son berceau dans la diplomatique; or l'on ne saurait parler de ses premiers développemens sans dire un mot de sa naissance. J'analyserai ensuite les principaux renseignemensque les

sceaux fournissent à l'histoire des arts; je signalerai les indications les plus curieuses qu'on a pu tirer de ces monumens pour compléter ce que les chroniques et les chartes nous apprennent de la vie, des mœurs et des habitudes pendant ce moyen âge qui est déjà si loin de nous et dont pourtant nous foulons à chaque pas les débris.

## I.

L'usage d'apposer en signe d'attestation l'empreinte de son anneau sur des objets qu'on veut personnellement consacrer, sur des actes et des lettres émanés de soi, remonte à la plus haute antiquité. Dans la Bible, il est dit que Jézabel marqua des lettres avec l'anneau du roi d'Israël Achab pour faire croire aux habitans de Naboth qu'elles étaient envoyées par lui. Plusieurs des petits cônes en pierre précieuse, présentant des sujets gravés en creux et provenant de l'Assyrie, doivent avoir servi à sceller. On peut voir au musée du Louvre des sceaux en argile trouvés à Khorsabad; ils portent une inscription en caractères cunéiformes, imprimés en creux près de l'image d'un monarque assyrien, et au revers de l'un de ces sceaux s'aperçoit la trace de l'objet sur lequel il avait été originairement appliqué. Les anciens peuples de l'Asie apposaient les sceaux comme nous apposons encore les scellés; ils s'en servaient à la fois comme de signature sur les tablettes qu'ils employaient pour écrire et en vue d'assurer la fermeture des portes. Dans un passage du livre de Daniel (XIV, 13), il est parlé de portes scellées avec le sceau du roi. Pareille habitude existait en Égypte, et Hérodote raconte que le pharaon Rhampsinite ne savait qui accuser du vol commis dans son trésor parce que les sceaux n'avaient point été rompus. Les Égyptiens devaient se servir pour sceller de ces pierres gravées que l'on découvre par milliers sur les bords du Nil et qui abondent dans nos musées. Il existe dans la collection égyptienne du Louvre diverses empreintes de cachets sur terre non cuite. Des papyrus découverts dans le même pays avaient gardé les restes du sceau qui fixait le cordon avec lequel ils étaient noués. Les Grecs se servaient aussi de leur anneau (*dactylios*) pour sceller. Les pierres gravées en creux qui y étaient enchâssées et qu'on a quelquefois trouvées encore adhérentes au chaton n'avaient pas d'autre destination. Plusieurs gemmes intaillées portent le nom grec de leur propriétaire, écrit à rebours, et se reconnaissent ainsi pour des cachets. On possède de semblables pierres où sont inscrits des noms latins. Les Romains avaient effectivement imité l'usage des Grecs; le fait est établi par de nombreux passages des auteurs anciens. Ils scellaient leurs lettres, les reconnaissances de dettes ou de dépôts qu'ils délivraient, et en général toute espèce d'actes; ils imprimaient leurs

cachets sur les cistes, les vases, les endroits où étaient renfermés les objets qu'ils voulaient soustraire à la curiosité ou à l'improbité d'autrui. Le sceau (*sigillum*) était empreint sur de l'argile ou de la cire; de là l'épithète de *cerographi* donnée parfois aux anneaux à sceller (*annuli signatorii*).

Les empereurs romains eurent leurs sceaux particuliers qui donnaient à l'acte émané de leur volonté et de leur toute-puissance son authenticité et sa validité. De là l'existence d'un sceau impérial qui pouvait être distinct du cachet privé du prince. Un fonctionnaire spécial et d'un ordre élevé avait la garde du sceau, et était généralement chargé de l'apposer. Il en fut de même à Constantinople, à la cour des empereurs d'Orient. Ainsi qu'une foule d'anciennes observances, d'antiques coutumes, l'usage des sceaux passa des Romains aux barbares, en même temps qu'il était adopté par l'église. Les papes et les rois goths et francs scellèrent leurs ordres et leurs lettres, comme le faisaient les empereurs d'Occident et d'Orient. Les dépositaires de l'autorité souveraine politique ou religieuse ne se contentaient pas de signer; pour donner à leur signature plus d'authenticité, pour aider à la reconnaître, ils joignirent l'empreinte de leur sceau à la souscription de leur nom, formalité d'autant plus utile que souvent leur signature n'était pas autographe. Un secrétaire ou notaire signait pour eux (1), ou, ce qui arriva de bonne heure en France, le monogramme du roi remplaça le tracé complet de son nom. Ce monogramme est l'assemblage de plusieurs lettres conjointes et entrelacées de façon à ne former qu'un seul caractère dont les élémens sont fournis par tout ou partie des lettres composant le nom. Il ne faut même pas dans les chartes s'en fier à la formule *manu propria firmare* qu'on voit fréquemment employée à partir du commencement du XI^e siècle, car sur une foule de pièces il est manifeste que le nom du prétendu signataire a été écrit de la même main que le corps de l'acte : aussi les diplomatistes ont-ils entendu cette formule d'une simple confirmation par attouchement. Afin d'ajouter à la garantie que donnait l'apposition du sceau, on énonçait généralement cette apposition dans l'acte; c'est une formalité à laquelle les diplômes de l'époque carlovingienne ne manquent jamais, mais qui a été souvent omise sous les Mérovingiens.

Les rois barbares imitèrent si complétement les Grecs et les Romains dans l'emploi du sceau, qu'ils adoptèrent les mêmes pierres gravées dont ceux-ci se servaient, sans doute parce que leurs ouvriers manquaient de l'adresse nécessaire pour exécuter des ma-

(1) Toutefois les rois mérovingiens souscrivaient ordinairement les actes de leur main en faisant précéder leur nom d'une invocation ou d'une croix. On conserve aux Archives nationales la signature de Dagobert I^er sur un acte de l'an 628 environ. Les référendaires contre-signaient les diplômes.

trices. L'usage de sceller avec des gemmes fut général au début de la monarchie française; il s'est continué exceptionnellement par fantaisie particulière jusqu'à l'époque de la renaissance, où il reprit une faveur universelle. Ces sceaux fournis par les pierres gravées forment comme la transition de la glyptique à la sigillographie. Ce sont des pierres gravées, enchâssées dans des bagues du temps; on y a inscrit une légende appropriée à leur nouvel emploi. Parfois la pierre est encastrée dans une matrice de sceau dont elle occupe soit le centre, soit quelque autre place. Les sujets qu'offrent les intailles ainsi employées sont assez variés pour que la dactyliographie doive ne pas les négliger. On connaît un bon nombre de pareils sceaux, et les Archives nationales n'en possèdent pas moins de deux cents. Plusieurs d'entre eux ne remontent pas au reste à l'antiquité, et sont de simples imitations de camées grecs ou latins, en sorte que, suivant la judicieuse remarque de M. le marquis L. de Laborde, la gravure des sceaux doit être regardée comme la continuation de la glyptique des anciens, de même que les monnaies des barbares ont été la grossière imitation des médailles grecques et romaines. Un des sceaux de Pépin le Bref présente une tête de Bacchus ou de Silène. L'image de Jupiter Sérapis servait de sceau à Charlemagne, et une tête d'empereur romain se voit sur le sceau de Pépin Ier, roi d'Aquitaine. On a même continué de sceller avec ces belles têtes de Jupiter et de Bacchus, avec ces gracieuses fables de Léda et de Ganymède, dit l'auteur que je viens de citer, alors qu'on gravait déjà à leur imitation des sceaux qui dès la fin du XIIe siècle devinrent eux-mêmes des chefs-d'œuvre.

Le sceau ne fut plus nécessairement l'empreinte de l'anneau; on fit usage d'une matrice fabriquée tout exprès, et l'expression *sigillum* prit alors la place du mot *annulus*, qui avait longtemps servi en France à désigner le sceau. Cette substitution date de l'époque des derniers Carlovingiens. On voit toutefois le mot *annulus* reparaître encore sous Louis VII. Le latin *sigillum* donna naissance au français *seel*, *saiel*, *saiau*, *scel*, *sceau*, à l'anglais *seal*, à l'allemand *siegel*. On employa pour sceller des matrices d'or, d'argent, de cuivre, de fer, d'étain, d'acier, quelquefois même d'ivoire ou de pierre fine. Cette dernière matière fut plutôt adoptée par nos rois pour leur sceau privé ou signet. Charles V scellait les lettres qu'il écrivait avec un rubis d'Orient, portant la tête d'un roi imberbe. Les matrices des sceaux des rois étaient souvent d'or, comme l'avait été l'anneau sigillaire des empereurs. De ce métal était l'anneau de Childéric Ier découvert dans son tombeau à Tournay en 1653, avec des médailles et des abeilles également d'or (1). Il existe

(1) Ce sceau fut volé au cabinet des médailles avec d'autres objets dans la nuit du 5 au 6 novembre 1831.

plusieurs bagues-cachets à inscription de l'époque mérovingienne fabriquées avec le même métal. Les matrices et les anneaux d'argent furent d'abord assez rares. On connaît cependant diverses bagues d'argent à inscription en creux qui sont des temps barbares. Les musulmans, qui ont hérité des Grecs l'usage des bagues à sceller, emploient l'argent de préférence à l'or, mais ils cachettent plus habituellement avec des pierres fines. Seuls les sultans de Constantinople avaient des sceaux en or.

A partir du moyen âge, les matrices ne furent plus guère appliquées sur l'argile, ordinairement mêlée à quelque autre matière destinée à en augmenter la consistance, sur ces terres qu'à raison de leur emploi on appelait *bolaires* ou *sigillées* et auxquelles la superstition prêtait, comme aux anneaux, des vertus surnaturelles. On substitua à ces terres la cire ou le métal. La cire, étant de l'usage le plus commode et le plus économique, fut habituellement adoptée : les sceaux en présentent une extrême variété, tant pour la qualité que pour la couleur. Il y a des cires qui se rapprochent de la dureté de la pierre, tandis que certains sceaux sont faits d'une cire presque aussi molle que la cire nouvellement fondue. En général les sceaux des XIIIe et XIVe siècles sont façonnés avec une cire bien moins ductile que celle qu'on employa postérieurement; aussi se sont-ils beaucoup mieux conservés. Les cires du moyen âge sont au reste d'une tout autre composition que ce qu'on appelle *cire d'Espagne*, *cire ardente*. L'usage de cette dernière ne remonte qu'au règne de Louis XIII. L'on se servit d'abord de cire vierge, et c'est avec cette cire, qui a été durcie par la cuisson ou par le temps, que sont fabriqués les sceaux des rois de nos deux premières races. Plus tard, on colora la matière en blanc, comme on le voit déjà par le sceau du roi Robert. La cire rouge était encore d'un emploi rare sous les Carlovingiens, quoique les empereurs byzantins s'en soient servis; l'usage s'en généralisa en France à partir du règne de Louis VI, le Gros, qui commença de sceller avec la cire de cette couleur.

En Allemagne, Frédéric Barberousse, en Angleterre Guillaume le Roux, l'ont aussi adoptée. Dès la seconde moitié du XIIIe siècle, les cardinaux employaient des sceaux de cire rouge, et l'habitude de sceller avec une telle cire se répandit ensuite chez les prélats et les abbés. Au XVe siècle, à partir, dit-on, du pontificat de Nicolas V, le saint-père imprima sur cire rouge l'anneau désigné sous le nom d'anneau du pêcheur (*annulus piscatoris*), parce qu'il représentait saint Pierre dans sa barque, et dont l'emploi était réservé pour les lettres appelées *brefs*. C'est à la fin du XIIe siècle qu'apparaît chez nous la cire verte qu'adoptèrent pour leur sceau certains seigneurs. Philippe-Auguste est regardé comme le premier roi de

France qui s'en soit servi. Au XIII^e siècle des cires d'autres teintes furent également usitées; aussi rencontre-t-on à la fois dès cette époque des sceaux de couleur jaune, blanche, rouge, verte, etc. La chancellerie de France s'efforça au XIV^e siècle d'introduire des règles pour l'emploi de ces différentes cires, et sous le roi Jean on adopta des couleurs spéciales pour les sceaux suivant la nature des documens auxquels ils devaient être attachés. Les ordonnances, les édits, et en général les actes à effet perpétuel furent scellés de cire verte sur lacs de soie rouge et verte; les actes à effet transitoire furent scellés en cire blanche sur queues de parchemin. Un statut du roi de France Henri III affectait les sceaux de cire blanche à l'ordre militaire du Saint-Esprit; mais les seigneurs, les particuliers, continuèrent à suivre leur caprice et leurs préférences. Au XIV^e siècle et au siècle suivant, se montrent dans la cire des nuances nouvelles, le vermeil et le rose. Les chanceliers de France réservaient la première pour les affaires qui concernaient le Dauphiné et l'Italie. Certains établissemens religieux semblent avoir fait choix d'une cire de couleur spéciale et peu usitée; par exemple les ordres militaires et religieux scellaient en cire noire. Quant à la cire bleue, elle fut d'un usage toujours exceptionnel.

Les sceaux de métal sont plutôt connus sous le nom de *bulles*, formé du grec *boulla*, mot dont les Byzantins se servaient pour désigner l'empreinte d'un sceau faite sur métal. On employa l'or, l'argent, et surtout le plomb. Les prélats et les chapitres ayant de préférence fait usage de sceaux métalliques, on finit par étendre le nom de *bulles* à tous les sceaux des évêques et des communautés capitulaires. Pareillement le nom de bulles a passé aux lettres du pape, aux constitutions des empereurs d'Allemagne, parce qu'elles étaient pourvues de sceaux de métal. Les bulles d'or, que, suivant la tradition, on suspendait à certains diplômes solennels des empereurs d'Orient et d'Occident, n'ont jamais été d'un usage habituel. Aussi n'en rencontre-t-on guère dans les collections; les Archives nationales en possèdent seulement dix. Ces sceaux d'or ne sont pas au reste tous entièrement formés de la précieuse matière : la plupart sont simplement recouverts de deux feuilles d'or. Charlemagne introduisit, dit-on, le premier chez les Francs l'emploi de ces bulles dorées dont les papes se servaient lorsqu'ils devaient confirmer l'élection du roi des Romains, ou élever quelque prélat au cardinalat. Le diplôme où Clément VII donna au roi d'Angleterre Henri VIII le titre de *défenseur de la foi* était scellé d'une bulle d'or. C'est aussi un sceau en or qui fut attaché à la ratification du traité conclu par le même roi avec François I^er, à la suite de l'entrevue du camp du Drap d'or (1527). Les Archives nationales conservent ce sceau, qui est d'une richesse inusitée et digne de la magnificence qui avait été dé-

ployée dans l'entrevue; il est en or massif, et, à la différence de ceux qu'on rencontre généralement, il n'a pas été frappé; il a été fondu et ciselé. Les textes du moyen âge mentionnent plusieurs fois des bulles d'argent; toutefois on n'en connaît guère aujourd'hui; M. Douët d'Arcq n'en cite qu'un seul existant à cette heure aux Archives nationales, c'est le sceau d'un seigneur navarrais du XIII^e siècle. Les bulles de plomb sont de beaucoup les plus communes; elles ont été ordinairement préférées aux sceaux de cire dans les contrées méridionales, où cette dernière substance peut aisément se fondre, vu l'élévation de la température. Les souverains pontifes ont fait usage de bulles de plomb depuis le pape Deusdedit (année 614). De pareilles bulles se trouvent appendues aux chartes des empereurs d'Orient, des rois d'Espagne, de Portugal, de Sicile, des doges, des comtes de Toulouse et des hospitaliers.

On comprend que, suivant la matière dont ils étaient faits, les sceaux pussent être différemment attachés aux pièces qu'ils devaient authentiquer. Tantôt on les y suspendait, tantôt on les y plaquait, mais les sceaux métalliques ne pouvaient être que pendans. Les bulles de plomb étaient attachées à des cordelettes de chanvre, à des lanières de cuir, à des fils de soie. Les sceaux en cire furent plaqués ou pendans. On adopta d'abord le premier mode d'attache. On fixait le sceau au bas de l'acte à droite, en pratiquant une incision cruciale au parchemin dont on rabattait les angles, afin que la cire chaude pressée par la matrice pût passer au dos de la pièce, où on la rivait en l'aplatissant. Les Romains avaient déjà fait usage sur leurs papyrus de sceaux plaqués. Les rois mérovingiens et carlovingiens continuèrent à s'en servir, et jusqu'au XI^e siècle les Capétiens les préférèrent aux sceaux pendans. Louis VI, le Gros, scella en placard la plupart de ses diplômes. L'emploi des sceaux plaqués se continua jusqu'au XII^e siècle, quand on suspendait déjà les sceaux à bien des chartes. Celles des évêques et des abbés offrent des sceaux plaqués jusqu'à la fin du XIII^e siècle; toutefois, dans les dernières années du siècle précédent, l'usage de ces sceaux était généralement abandonné. Si on les voit reparaître au XIV^e siècle, c'est seulement pour une destination toute spéciale; ils servent par exemple à clore des lettres missives, à sceller certaines lettres patentes ou des mandats royaux sur les aides. Les sceaux pendans se sont répandus à partir du XI^e siècle; on les attachait habituellement au bord inférieur de l'acte. Louis le Gros est le premier roi de France qui les ait adoptés, mais point habituellement. Sous le règne de son fils Louis VII, ce système d'attache se généralise; en Angleterre et en Écosse, on le trouve usité antérieurement. Les sceaux appendus tenaient à la

charte par un lien passé dans une légère incision horizontale ou une petite ouverture pratiquée au bord du parchemin et sur son repli. Pour les attaches, on adopta d'abord de doubles lanières de cuir blanc, plates ou tressées. Vers le milieu du XII^e siècle, on employa les fils de soie, de chanvre, de laine, et à la fin de ce même siècle apparut la queue (*cauda*) de parchemin que j'ai mentionnée tout à l'heure, sorte de patte détachée de la pièce. La queue était double dans le principe, ce n'est guère qu'un demi-siècle environ plus tard qu'on se contenta des queues simples. La queue, adoptée aussi souvent pour les bulles à dater du XIII^e siècle, faisait partie intégrante du morceau de parchemin où le document était écrit, et n'était pas un lien qu'on y avait adapté. Au commencement du XIII^e siècle, les lanières de cuir sont remplacées par des attaches plus légères et plus élégantes, des fils, des lacs de soie de diverses couleurs. Bientôt se montrent des rubans échiquetés de bleu, de jaune, de blanc et de brun, des cordelettes blanchies, chinées, mouchetées ou componées, des ganses de teinte variée.

L'emploi des sceaux plaqués ou pendans n'excluait pas, ainsi qu'on l'a vu, celui de la signature; mais à mesure que les progrès de l'ignorance eurent rendu plus rare la connaissance de l'art d'écrire, quand les témoins dont l'intervention était nécessaire pour valider les actes se trouvèrent presque constamment illettrés, le sceau tendit de plus en plus à suppléer à la signature. Dans une multitude de chartes données du VIII^e au milieu du XII^e siècle, on ne trouve ni sceau ni rien annonçant qu'il y en ait eu. Les intéressés se contentaient de mettre une croix devant leur nom au bas de l'acte ou d'y faire marquer le nombre des témoins, et il est écrit presque toujours de la même écriture que la charte. C'est là l'indice qu'excepté les clercs et les notaires de profession, presque personne ne savait plus signer. La croix finit par remplacer si habituellement la signature, que le mot *signum*, qui désignait en latin celle-ci, fut entendu alors de la seule croix. Tandis que les rois mérovingiens avaient eux-mêmes signé leurs actes, les Carlovingiens s'en dispensèrent. Pépin le Bref et Carloman traçaient simplement une croix à laquelle le chancelier ajoutait la formule attestant la signature royale, et Charlemagne, qui écrivait difficilement, remit en usage le monogramme, dont l'emploi est constant pendant toute la durée de la seconde race. Sous les premiers Capétiens, les signatures autographes sont très rares, et elles cessent au XII^e siècle. On a des preuves nombreuses de la complète ignorance des seigneurs aux XIII^e et XIV^e siècles. Vers le milieu de ce dernier, les gens du conseil du roi qui ne savaient pas écrire devaient mettre leur signet ou cachet en guise de souscription aux lettres passées au conseil, et l'on voit à la même époque une foule de seigneurs, de

chevaliers, ne sachant pas signer et traçant sur les chartes, au lieu de leurs noms, une grossière figure comme un casque, une tête d'animal ou bien le dessin fort imparfait de leurs armoiries. Sur une charte actuellement exposée au musée des Archives nationales, et qui date du XIVe siècle, Guy, comte de Forez, annonce sans façon que, ne sachant pas écrire, il emprunte la main d'un clerc, et à la suite de la souscription il met simplement sa croix. Les Carlovingiens et les premiers Capétiens se contentaient souvent pour toute confirmation d'anciennes chartes d'y apposer leur sceau; les seigneurs les imitaient.

L'usage de sceller devint ainsi général, et ce qu'avaient d'abord simplement pratiqué les souverains, les grands feudataires, les papes, les prélats, fut adopté par toutes les personnes de quelque importance, par les établissemens religieux et les diverses corporations et communautés. La présence du sceau fut jugée nécessaire pour valider un acte. Les seigneurs cessèrent de passer des contrats sans y apposer leur sceau, ce qu'ils avaient fait antérieurement; les contestations qui s'élevaient déjà au XIIe siècle touchant les chartes rédigées sans cette formalité eurent plus que jamais leur raison d'être. Il fallait qu'une pièce dont le sceau avait disparu présentât de bien grands caractères d'authenticité pour que les parties l'acceptassent, et l'on pouvait toujours la mettre en doute. Aussi Joinville cite-t-il comme un exemple de la grande générosité de saint Louis la conduite que le pieux monarque tint à l'égard de Renaud de Trie. Il laissa à celui-ci le comté de Dammartin, quoique la charte de donation que l'on produisait n'offrît plus qu'un mince fragment de sceau, ce dont s'armaient les conseillers du roi pour l'engager à reprendre la donation. Les sceaux, devenus de véritables signatures, n'en continuaient pas moins de servir à cacheter les lettres missives. Les brefs du pape par exemple étaient souvent entourés d'une bandelette de parchemin qui empêchait de les déplier et sur laquelle on imprimait l'anneau du pêcheur.

Là où existaient des notaires publics, comme dans le midi de la France, qui vit dès le XIIe siècle ces officiers institués dans les domaines de certains grands seigneurs, les actes passés devant eux n'étaient pas signés de leur main. Les parties se contentaient d'y apposer leur sceau, et mention en était faite dans l'acte avec celle des témoins. De même les actes passés par les baillis, les sénéchaux, les prévôts, etc., furent revêtus du sceau de ces magistrats et de ceux des parties contractantes. L'usage de sceller les actes sans les signer se continua en Angleterre, en Écosse, en Irlande, pendant le XIVe siècle, et il était encore, à la fin du XVIe, pratiqué dans toute l'Allemagne et la Suisse. Jean Bouteiller, conseiller au parlement sous Charles VI, dit dans son *Grand Coutumier général* que les

lettres écrites de la main d'une personne faisaient foi comme le sceau, et il ajoute qu'on pouvait s'obliger soit par lettres scellées, soit par chirographes. Non-seulement le sceau suppléait à la signature, mais il tenait lieu de l'intervention du témoin, ainsi que le démontre la formule *teste sigillo* ou *tesmoing mon scel ci mis*, employée dans plusieurs vieux actes. Le sceau, fait observer M. G. Demay, « était même plus qu'un témoin, et le mot *sigillum* appliqué souvent, au XII^e siècle et antérieurement, et à l'acte et au sceau dont il était muni, prouve que le sceau devenait la représentation de la personne qui en faisait usage. » A partir du XI^e siècle, l'habitude se répandit de faire constater par une juridiction l'authenticité ou plutôt la personnalité des sceaux, ce qui équivalait à l'usage plus moderne de faire légaliser les signatures. Dans la suite, des garanties plus réelles furent exigées pour la validité des contrats, et une ordonnance de Louis XII défendit à tout notaire de recevoir aucun contrat sans être assisté de deux témoins. L'apposition du sceau lui-même dut être entourée de garanties. On avait eu d'abord recours à des moyens dont la grossièreté dénote la simplicité des mœurs. Tantôt on insérait dans la cire des cheveux ou des poils de la barbe, ce qui paraît aussi avoir eu pour objet d'empêcher que le sceau ne se réduisît en fragmens; tantôt on faisait au revers de celui-ci des trous avec le pouce ou autrement. On y attachait parfois un symbole d'investiture, tel qu'un fétu de paille ou un gant. Des formalités d'une nature plus sérieuse furent imposées. Les diplômes royaux importans, les priviléges, devaient être scellés dans des cours plénières ou dans l'assemblée des grands-officiers de la couronne. Pour les chartes particulières, la formalité s'accomplissait en public, devant des ecclésiastiques ou des seigneurs.

Le sceau prenant autant et plus d'importance que la signature, tout dut être mis en œuvre pour assurer la garde et la conservation de la matrice. Chez nos rois, la matrice du sceau royal fut d'abord confiée au comte du palais. Plus tard, le prince la déposa aux mains du chancelier, qui scellait par son ordre, comme le montre une formule inscrite dans un diplôme de Hugues Capet. Cependant le roi conservait son sceau privé ou secret, sceau qu'en Angleterre on appelait *griffon*, et dont le chambellan avait généralement la garde. Le roi portait en outre sur lui un cachet particulier ou *sceau manuel*, souvent identique au sceau secret, et qu'il apposait en certaines circonstances à côté du grand sceau, comme on peut s'en assurer par un diplôme du roi de France Philippe I^er. Dès le commencement du XI^e siècle il y a eu des sceaux secrets ou privés du roi, dont l'empreinte pouvait être apposée au-dessous du grand sceau, ou, comme on disait aussi, du *gros sceau :* c'est ce qui constituait le sous-sceau (*subsigillum*). Le sceau secret servait de plus au mo-

narque à sceller en l'absence du grand sceau; mais l'ordonnance du 4 mai 1358 ne permit de sceller du sceau secret que les lettres closes, qui sont devenues depuis si célèbres sous le nom de *lettres de cachet*. Louis XI réserva aux lettres de finance l'emploi du sceau privé. La plupart des ducs, des anciens comtes, des chevaliers de la haute noblesse, avaient, aux XIIIe et XIVe siècles, de petits sceaux ou signets pour les expéditions des affaires ordinaires. Le plus ancien sceau secret des rois de France que conservent les Archives nationales est celui de Philippe le Bel; il porte la date de 1312, et représente un lion dans un trilobe avec les lettres initiales du mot *signet*. Au XIVe siècle, le roi de France envoyait au chancelier, dans une enveloppe scellée de son sceau secret, les pièces qui devaient être scellées du grand sceau. Outre ce dernier, véritable sceau de l'état, on fit aussi usage, à partir de Philippe de Valois, d'un sceau destiné à le remplacer, et qui était qualifié pour ce motif de *sceau ordonné en l'absence du grand sceau*, ou encore de *sceau commun*; on s'en servait pour des affaires particulières, pour des expéditions de moindre importance. Il y eut de la sorte plusieurs sceaux royaux, et le chancelier fut le garde, non pas seulement du sceau, mais des sceaux. Divers rois capétiens ont eu deux grands sceaux; on possède deux sceaux secrets de Philippe de Valois, quatre de son fils le roi Jean, six sceaux différens de Charles VII. Quand un prince réunissait sous son autorité plusieurs royaumes ou des provinces ayant chacune une complète autonomie, il y avait parfois des sceaux différens pour chacun d'eux. C'est ainsi que Charles VIII eut un sceau spécial pour le royaume de Sicile, François Ier des sceaux distincts pour le Dauphiné et le Milanais.

Les grands feudataires confiaient, comme les rois, la garde de leur sceau à leur chancelier. Les chapitres, les abbayes, les universités, donnaient aussi à garder leur sceau à celui de leurs dignitaires qui portait pareil titre. Dans chaque juridiction, il y eut un garde-scel. Les maires tenaient le sceau de la commune. Le sceau royal spécial que Philippe-Auguste avait institué dans les villes principales de ses états pour valider les transactions passées avec les Juifs était déposé entre les mains de deux prudhommes, qui veillaient à ce que les contrats par eux enregistrés et scellés ne fussent pas usuraires.

C'était, on le comprend par ce qui vient d'être dit, une fonction très sérieuse que la garde d'un sceau, une charge tout à fait effective. Les chanceliers ne se séparaient jamais des clés du coffre où les matrices des sceaux de leur souverain étaient renfermées. Maître Roger, vice-chancelier du roi d'Angleterre Richard Ier, ayant péri dans un naufrage près de l'île de Rhodes, on trouva le sceau royal suspendu à son cou. Les chevaliers, les bourgeois, portaient de même le moule de leur sceau avec eux. Les maires suspendaient

quelquefois celui de leur ville à leur ceinture. On observe encore des usages analogues en Orient. Les hommes de loi, les gens riches, déposent dans leur bourse la pierre qui leur sert à sceller ou la suspendent sur leur poitrine; les gens du peuple l'ont simplement à leur anneau.

La solennité dont on entoura l'apposition du sceau sur les actes ne suffisait pas pour prévenir l'emploi frauduleux de l'empreinte en cire, car on la pouvait détacher de la charte en chauffant avec précaution le revers de cette empreinte et l'appliquer ensuite à un acte faux. Afin de parer à ce danger, on fit usage du contre-sceau, c'est-à-dire d'un sceau fixé à la face inférieure du sceau, lui servant comme de revers, et ordinairement de la même cire. L'idée du contre-sceau semble avoir été suggérée par le revers des monnaies; ce second type permettait au propriétaire du sceau de se faire représenter avec des titres et des attributs qui n'avaient pu trouver place sur le premier ou qui ne lui appartenaient que depuis la gravure de celui-ci. Les contre-sceaux se montrent en France au XII^e siècle, sous le règne de Louis VII, le premier de nos rois qui s'en soit servi. Peut-être son mariage avec Éléonore d'Aquitaine en fut-il l'occasion; le fils de Louis le Gros aura voulu paraître au revers de son sceau avec les insignes du duché que sa volage épouse lui avait apporté. Au reste, déjà en Angleterre Édouard le Confesseur et Guillaume le Conquérant avaient eu recours à l'emploi du sceau appliqué en dessous d'un autre comme pour témoigner de l'authenticité de celui de dessus, destination que rappellent les qualifications de gardien du secret (*custos secreti*), de témoin (*testis*), de foi (*fides*), etc., données au contre-sceau. Toutefois aux XI^e et XII^e siècles, ce n'est guère qu'au sceau pendant qu'on voit le contre-sceau, dont l'usage est général au XIII^e; il se rencontre rarement avec les sceaux plaqués, ce dont les sceaux des rois lombards nous fournissent des exemples. Le type du contre-sceau n'est pas toujours le complément de celui du sceau; il en est parfois indépendant. Les princes en effet faisaient appliquer souvent leur sceau secret ou privé en guise de contre-sceau, et en certain cas on voit le sceau de la femme servir de contre-sceau au sceau du mari. Quant aux bulles ou sceaux métalliques, elles avaient toujours présenté des revers.

On ne devait pas seulement se précautionner contre la fraude; la cire est une matière fragile, il fallait la mettre à l'abri de la destruction. On protégea d'abord le sceau par un épais rebord ou *collet*; puis on le recouvrit d'un vernis. Lorsque la mode des cires vermeilles se fut introduite, on plaça le sceau au fond d'une solide cuvette faite en cire rouge ou verte. Plus tard, le sceau fut enveloppé dans une chemise, dans un sachet d'étoffe ou de parchemin, après avoir été entouré d'étoupe ou de papier. Les sceaux plaqués

furent cerclés de torsades de parchemin cousues à la pièce ou de tresses en paille, en jonc, en cordelettes, ce qui se pratiqua surtout au XVe siècle. A cette époque, des établissemens religieux, des universités, encastraient même leurs sceaux dans des boîtes de diverses matières, moyen au reste peu efficace.

Un danger non moins sérieux était la perte du sceau. Le propriétaire pouvait ainsi se trouver engagé malgré lui, si celui qui l'avait dérobé ou trouvé en faisait usage. De là nécessité d'informer solennellement le public de la perte de la matrice; acte en était dressé à la requête de l'intéressé à la chancellerie ou devant quelque juridiction. Un sûr moyen de se mettre en défense contre le faussaire consistait à déposer un double de la pièce scellée dans quelque abbaye; la confrontation des duplicatas servait ainsi à vérifier la validité de l'acte. Il importait également que, le propriétaire du sceau mort, on ne pût faire usage de ce sceau et créer ainsi des obligations antidatées pour ses héritiers. Voilà pourquoi au décès de la personne son sceau était brisé; on le déposait quelquefois aussi dans son tombeau. C'est ce qui explique la découverte de sceaux dans des sépultures. J'ai déjà parlé du sceau de Childéric, qui avait été placé dans son tombeau à Tournay. Lorsque les tombes royales furent violées à Saint-Denis, on découvrit dans celle de la reine Constance de Castille, femme de Louis VII, le sceau de cette princesse. La précaution de détruire le sceau était surtout nécessaire pour les sceaux des souverains. Ne lit-on pas dans les mémoires de Sully qu'après la mort de Henri IV le chancelier conserva le sceau royal et s'en servit pendant plus de cinq années pour sceller de fausses lettres patentes? On mettait conséquemment hors d'usage les sceaux qui ne devaient plus servir, et déclaration en était dressée devant une juridiction qui procédait publiquement à la rupture, à la *cancellation* du sceau. Aux funérailles du pape, on rompait le côté de son sceau où son nom était inscrit. En France, le prieuré de La Saussaye, près Villejuif, jouissait du privilége, à la mort du roi, de recevoir les sceaux qui avaient été brisés.

L'usage de sceller devint graduellement au moyen âge si universel que chaque individu libre voulut avoir son sceau, les bourgeois comme les seigneurs et même les paysans. Chaque établissement civil ou religieux s'en fit aussi graver. Quand par hasard on n'en possédait pas ou qu'on ne l'avait pas sur soi au moment où il importait de s'en servir, on empruntait le sceau d'un parent, d'un ami, d'un des co-témoins; mais alors l'acte devait en faire mention. Quelquefois on se servait dans la même occasion du sceau d'une juridiction ou de celui d'un établissement religieux voisin. Trouvait-on que son sceau n'avait pas assez d'autorité, on faisait apposer de plus celui d'un grand feudataire, d'un seigneur dont on

était vassal, d'une abbaye ou d'une commune à laquelle on appartenait. Cependant la faculté de prendre un sceau n'était pas toujours jugée de droit commun, et au XIVe siècle on voit le roi en France concéder comme un privilége à certains établissemens le droit de sceller avec un sceau particulier. Ce droit devint pour ceux qui en jouissaient une source de revenus par la perception d'une taxe ou, comme l'on disait, par les émolumens du sceau; cette fiscalité se perpétua au profit de l'état jusqu'à la révolution, et le droit de petit scel faisait partie des impôts prélevés par l'administration générale des domaines. Chaque juridiction eut son sceau particulier. Il y avait par exemple jadis le sceau des petites chancelleries ou des parlemens, le sceau des présidiaux, le *sceau de justice*, dont faisaient usage les juges royaux inférieurs, etc.

Le sceau était devenu comme la marque de la personnalité. Quand une personne changeait d'état, elle devait adopter un nouveau sceau; elle se servait toutefois de l'ancien tant que le nouveau n'avait point été gravé. Par exemple un écuyer, un damoiseau changeait de sceau quand il avait été armé chevalier; un évêque en changeait pareillement quand il passait à un autre siége ou était élevé au cardinalat. Ainsi s'explique la multiplicité des types de sceaux que nous possédons. Ce qui a encore contribué à les multiplier, c'est que souvent à une même charte étaient attachés un grand nombre de sceaux. Quand la longueur de la marge inférieure de l'acte ne suffisait pas pour qu'on les suspendît en une seule ligne, on les disposait sur plusieurs rangées ou on les fixait aux autres bords du parchemin; en sorte qu'il y a des chartes qui en présentent aux quatre côtés. Ces sceaux multipliés se rencontrent surtout à partir des premières années du XIIIe siècle. Le chiffre s'en augmenta tellement qu'il est des actes auxquels plus de cent sceaux sont attachés. Le traité d'acquisition de la seigneurie de Malines, conservé aux archives du département du Nord, est en six expéditions contenant chacune cent sceaux, tous placés au bas de l'acte sur quatre rangées parallèles. Lorsque Jacqueline de Bavière quitta son deuxième mari pour épouser le duc de Glocester, Philippe le Bon provoqua sa déchéance et se fit déclarer héritier et gouverneur du Hainaut par deux chartes solennelles, l'une scellée de cent soixante-douze sceaux, disposés en onze rangées, et l'autre de cent dix sceaux. Une plainte que les Tchèques présentèrent au concile de Constance le 30 décembre 1415 était, au dire de Heineccius, munie de trois cent cinquante sceaux. Lorsque plusieurs sceaux étaient appendus de la sorte à une charte, on suivait dans leur disposition un ordre réglé par les préséances; la place d'honneur était le milieu ou l'extrême gauche.

Pour se reconnaître dans nos collections en face d'une telle va-

riété de sceaux d'origines diverses, il faut nécessairement adopter un classement méthodique et rigoureux. Les principes de cette classification sont tout naturellement fournis par la condition et le caractère de ceux dont les sceaux portent la légende et la marque. Une première division, conforme à la distinction si tranchée qui existait au moyen âge entre l'ordre civil et l'ordre religieux, nous est fournie par les sceaux laïques et par les sceaux ecclésiastiques. Entre les premiers, on considère comme formant autant de séries distinctes les sceaux royaux, les sceaux des grands dignitaires, ceux des grands feudataires, des seigneurs, des bourgeois et hommes de fief, des paysans, des cours et tribunaux, des villes, etc. Dans la seconde catégorie se placent, outre les sceaux des papes et des cardinaux, ceux des archevêques et évêques, des chapitres, des paroisses, des universités, des abbayes.

Les sceaux ne varient pas seulement de types, ils varient encore de formes et de dimensions. Entre les formes qu'ils affectent, il en est deux principales, la ronde et l'ogivale; puis viennent les formes accessoires, l'ovale, le triangle, le losange, le polygone, la forme en étoile, en trèfle, en poire, etc. Tous les sceaux mérovingiens sont ronds, forme abandonnée sous les Carlovingiens et reprise par les Capétiens, à l'exception du roi Robert dont le sceau est ogival. Cette forme ronde ne tarda pas à être généralement adoptée, comme on le voit, par les sceaux des papes, des grands feudataires, des chevaliers, des villes; mais à partir du XII^e siècle les cardinaux, les évêques, les monastères, préférèrent la forme ogivale, et c'est seulement au XVI^e que les sceaux ecclésiastiques passent à la forme ovale. La configuration ogivale prévalut pour les sceaux de femme figurée debout, tandis qu'on gardait la forme ronde, si la femme était représentée à cheval. Suivant la remarque de M. G. Demay, auquel j'emprunte ces détails, plus l'ogive que dessine le sceau est surbaissée, plus ce sceau est de date reculée. A mesure qu'on descend le cours des âges, l'ogive tend à s'effiler. Les contre-sceaux offrent la même diversité de formes que les sceaux, mais la configuration n'en coïncide pas toujours avec celle du sceau auquel ils sont appliqués. En Orient, la forme des sceaux diffère pareillement selon les pays et le caractère de celui qui les emploie. Le sceau du grand-vizir en Turquie est habituellement de figure ovale. En Perse, les fonctionnaires ont des cachets de formes différentes selon le genre d'affaires qu'ils expédient. Les dimensions des sceaux varient d'une époque à l'autre. Le diamètre alla généralement en augmentant. Celui des sceaux mérovingiens n'excède pas $0^m,03$, tandis que le sceau de Henri II atteint la longueur de $0^m,115$. Les sceaux des rois d'Angleterre dépassent en dimensions ceux de nos rois, et l'on voit le sceau de la reine Anne arriver à $0^m,177$. Les contre-sceaux

sont ordinairement inférieurs pour les dimensions aux sceaux dont ils occupent le revers.

## II.

Les sujets gravés sur les matrices, ou, comme l'on dit en sigillographie, les types, affectent plus de diversité encore que les formes et les dimensions des sceaux; ils offrent aussi plus d'intérêt. C'est dans ces types, qui ont été répartis en un certain nombre de catégories, que l'archéologue découvre les rapprochemens les plus inattendus, les indications les plus précieuses. Le style des figures permet en outre de suivre les vicissitudes de la glyptique et des arts du dessin. On a dans les collections de sceaux un ensemble de monumens figurés, parfois les seuls que l'on connaisse pour la fixation de telle date, la biographie de tel personnage, la constatation de tel détail de la vie de nos ancêtres. Je ne parle pas des inscriptions qui fournissent la matière d'une épigraphie spéciale et contribuent à éclairer la paléographie, pourvu qu'on fasse la part du caprice du graveur et des exigences de la forme du sceau. La légende sigillographique est de plus en soi un document historique important; elle ajoute souvent des renseignemens à ceux qui sont consignés dans l'acte auquel le sceau est attaché. La date qu'on y lit peut éclaircir la chronologie des familles nobiliaires, l'histoire de la fondation de divers établissemens et une foule de faits historiques. Les formules employées dans les inscriptions concourent à fixer l'époque où ces mêmes formules apparaissent dans les chartes. C'est ainsi que nous lisons pour la première fois sur le sceau de Charles le Simple la formule *gratia Dei*, qui a depuis constamment figuré en France sur les sceaux royaux. A côté des légendes en latin, qui sont de beaucoup les plus nombreuses, il y a quelques légendes curieuses en langue vulgaire (1).

Les sceaux comme les médailles nous ont conservé avec plus ou moins de fidélité les traits de personnages célèbres. C'est sur les sceaux par exemple qu'il faut aller chercher les portraits de nos premiers rois. Les sceaux des Mérovingiens présentent la tête de ces princes vue de face avec la longue chevelure, qui était chez les Francs le signe distinctif de la dignité royale. On reconnaît bien là les *reges criniti* de Grégoire de Tours et de Prosper d'Aquitaine. La barbe est assez courte, elle recouvre les lèvres et le menton. Childéric Ier était toutefois représenté imberbe sur son anneau et la

(1) Jusqu'à la fin du XIIIe siècle, on rencontre fréquemment dans une même légende des mots français et des mots latins. Le français est surtout employé pour les légendes des sceaux de femmes et de villes. Ces légendes en langue vulgaire apparaissent déjà au commencement du XIIIe siècle, avant les premières chartes en français.

tête nue. Ses yeux étaient saillans, ses lèvres épaisses, son nez était large et fort. Son abondante chevelure, séparée au milieu du front, retombait en flocons sur ses épaules. Les sceaux ne nous offrent malheureusement pas les images des Carlovingiens; mais à partir du XII^e siècle nous rencontrons une foule de figures qu'il est difficile de ne pas prendre pour des portraits. « L'artiste qui exécutait le sceau, écrit M. G. Demay, après s'être attaché à la reproduction exacte des ornemens et du costume, s'essaie ensuite peu à peu à rendre la physionomie des personnages, et l'on peut croire qu'il a fini souvent par y réussir, en sorte que tel sceau pourrait bien être le portrait du souverain ou du seigneur lui-même. C'est ainsi qu'en contemplant la sombre figure de Charles le Téméraire on retrouve là le guerrier farouche dont les loups disputeront le cadavre aux marais glacés de Nancy. » Un passage de l'inventaire des joyaux de Jean, duc de Berry, prouve qu'il devait souvent en être ainsi, car voici comment s'exprime le garde de ces joyaux, qui les décrit en 1413 : « Item un signet d'or où est le visaige de monseigneur contrefaict au vif, » c'est-à-dire exécuté d'après nature. Les sceaux sont donc à tout prendre des simulacres plus authentiques que bien des statues ou des images en creux placées sur les tombes, exécutées ordinairement d'après un type uniforme ou à une époque fort postérieure à celle à laquelle vivait le défunt. Il faut classer les portraits sigillographiques à côté de ceux que nous offrent certaines peintures des manuscrits, par exemple de cette image de saint Louis formant l'une des enluminures du *Registre des ordonnances de l'hôtel* de ce roi et de ses successeurs, ou encore de cette figure de Charles V que le chapitre de Rouen faisait mettre sur l'acte consacrant la fondation de messes à l'intention du sage monarque. Et, comme l'a fait observer le marquis L. de Laborde, Du Tillet aurait bien fait d'adopter les sceaux, de préférence à tout autre modèle, pour ses portraits des rois de France. Sur les sceaux, ce ne sont pas seulement les traits, c'est encore le vêtement de nos anciens rois que nous retrouvons. Childéric I^er a porté sous sa cuirasse une tunique; le roi Robert, fils de Hugues Capet, a sa tunique recouverte d'un manteau attaché sur l'épaule gauche et retombant en pointe sur la poitrine; sa couronne est surmontée de trois fleurons triangulaires qui se rapprochent de la fleur de lis. Le manteau de Louis VI, le Gros, est garni de galons ou *orfrois*. Sur la tunique de Philippe le Hardi est passée une robe moins longue et dont les manches sont retroussées. Un des côtés du manteau de Philippe le Bel est bordé d'un large galon brodé de fleurs de lis.

Les types sigillographiques, qui nous fournissent tant de représentations intéressantes, ont été, comme je l'ai dit, répartis par les antiquaires en un certain nombre de catégories servant à les grou-

per sous le rapport iconographique. C'est ainsi que M. Douët d'Arcq, dans son savant ouvrage, distingue le type de majesté, le type équestre, le type armorial, le type personnel aux femmes, le type ecclésiastique, le type légendaire, le type topographique et le type arbitraire. Chacun de ces types nous apporte une nature particulière d'indications dont je dois maintenant parler. Je viens de rappeler les images de nos rois gravées sur les sceaux; elles apparaissent dans toute leur ampleur et leur dignité sur les sceaux dits *de majesté*, suivant une expression inscrite sur certains sceaux royaux (*sigillum majestatis*) et qu'on voit déjà employée de bonne heure. Les sceaux de majesté commencent en France avec Henri Ier, en Allemagne avec l'empereur Henri II, en Angleterre avec Édouard le Confesseur, en Écosse avec Edgard. Le monarque est figuré sur son trône avec les attributs de la souveraineté, et la légende donne son titre et son nom. Le sceau équestre, où le personnage, ainsi que le mot l'indique, est représenté à cheval, est le sceau solennel de la plupart des ducs, des anciens comtes et des chevaliers de haute naissance. Aucune catégorie de types n'est plus instructive pour l'histoire de l'armement, et l'on peut, en rapprochant ces figures des indications que nous fournissent les textes et les autres monumens, reconstruire entièrement la série des transformations que l'armure a subies, car sur le sceau équestre, qui apparaît dès le XIe siècle, le noble se montre avec ses armes de combat ou de chasse. Le plus ancien habillement de guerre que nous rencontrons sur les sceaux est le même qu'on observe sur la célèbre tapisserie de la reine Mathilde à Bayeux. Le chevalier était vêtu au XIe siècle d'une casaque descendant au-dessous du genou. Un capuchon destiné à se rabattre sur la tête la surmontait; les manches s'arrêtaient aux poignets. Cette tunique, faite de peau ou d'étoffe, était renforcée de plaques ou d'anneaux de métal qui y étaient cousues, ou de bandes ferrées formant treillis. Un tel vêtement s'appelait la *broigne*. Bientôt on le recouvrit de mailles entrelacées, et c'est ce qui constitua le *haubert*. La jupe ou jaquette dont il était pourvu s'ouvrait devant et derrière jusqu'au haut des cuisses; une ceinture la retenait à la taille. Sous le haubert, on mit une tunique plus ample et d'une étoffe plus légère, fendue de la même façon. Tel est le costume que les sceaux donnent aux seigneurs du XIe siècle. Moins usité d'abord que la broigne, parce qu'il était d'une fabrique plus difficile, le haubert ne fut porté que par de grands personnages qui ne regardaient pas à la dépense quand il s'agissait de se protéger au combat; mais les avantages que l'on reconnut à cette casaque ferrée firent abandonner la broigne vers le milieu du XIIe siècle. Le haubert subit des perfectionnemens graduels et demeura en usage jusqu'au milieu du XIVe siècle. C'est le haubert que portent sur leur

sceau Guillaume le Conquérant (1069), Bouchard de Montmorency (1177) et Pierre de Courtenay, comte de Nevers (1184). Dans certaines figures du type équestre, la jupe de dessous descend jusqu'à mi-jambe et même jusqu'aux pieds, qu'elle dépasse quelquefois, en sorte que ce vêtement finit par devenir une véritable robe comparable à la robe des femmes dont on lui donna même les manches, alors d'une longueur démesurée. Les manches flottantes ne tardèrent pas à être abandonnées, mais on conserva la jupe longue. A la fin du XII^e siècle, l'armure de maille, sans doublure, forme le seul vêtement de guerre extérieur. Les manches du haubert, au lieu de s'arrêter au poignet, s'allongent en gantelet et enveloppent la main jusqu'au bout des doigts, qui se trouvent ainsi emprisonnés comme dans une poche.

La coiffe est également de maille. Tantôt elle recouvre une calotte de fer, tantôt elle en est recouverte. La jupe fendue s'arrête aux genoux; les cuisses, les jambes, les pieds, sont aussi chargés de maille. Un tel vêtement donne quelque peu au chevalier l'apparence d'un pangolin dont la carapace serait de fer, et ce grand haubert qu'il porte mériterait bien le nom d'*armadillo*, sous lequel les Espagnols connaissent l'édenté. Le grand haubert se mettait pardessus une sorte de maillot nommé *gamboison*, habit rembourré et matelassé. On peut voir sur les sceaux nombre de seigneurs ainsi vêtus, par exemple Mathieu de Montmorency (1193), Thibaud III, comte de Champagne (1198), Arthur I^er, duc de Bretagne (1202). A peine a-t-on inventé cette armure de pied en cap, qu'on la recouvre d'une cotte sans manches descendant plus bas qu'elle, retenue à la taille par une ceinture et quelquefois flottante, surtout au XIV^e siècle. La jupe de cette cotte ordinairement unie, parfois, à partir de l'an 1225, ornée des armoiries du chevalier, ce qui lui a valu le nom de *cotte d'armes*, est une sorte de blouse fendue en avant et en arrière. Quand, au commencement du XIV^e siècle, l'usage s'introduisit d'attacher l'épée à l'armure, on pratiqua à ce vêtement une ouverture pour le passage de la chaîne. La cotte d'armes fait place au pourpoint, vêtement rembourré, matelassé, qui s'endosse par-dessus la maille du haubert, laquelle devient plus fine et plus serrée pour constituer le *haubergeon*. C'est l'époque où prévaut l'emploi de la ceinture attachée sur les hanches, dite *ceinture de chevalerie*. Alors l'armure de corps subit de nouveaux changemens : des rondelles sont appliquées aux genoux; des plaques de métal protégent le devant de la jambe, et plus tard le dessus du bras, car il importe surtout de mettre à l'abri les membres qui ont besoin d'agir, le bras, pour manier l'épée et la bride, la jambe, pour diriger et éperonner le cheval. D'autre part, le pourpoint gagne graduellement en richesse et en élégance. Les ducs de Bour-

gogne, Jean sans Peur, Philippe le Bon, y mirent de grandes manches fendues, à bords découpés en dents de scie. Ils adaptèrent au pourpoint une longue jupe flottante bordée comme les manches, jupe que d'autres seigneurs préfèrent avoir courte et même collante. Le haubert finit par disparaître pour faire place à l'armure en fer plat, à l'*armure de plates*, comme on disait jadis. La plaque de métal fut d'abord appliquée aux membres inférieurs, puis aux bras et aux épaules. Dès l'année 1390, on voit sur son sceau Charles le Hardi, duc de Lorraine, ayant l'armure complète des membres : défense d'épaules, brassards, coudières, canons (1), gantelets à lames articulées, cuissots, genouillères, grèves (2) et solerets (3) à longue pointe, dits à la poulaine. Il n'y avait plus qu'un pas à faire pour constituer l'armure complète, renfermant le corps entier de la même façon que les membres étaient déjà emprisonnés. L'Allemagne nous l'apporte (4) à la fin du xv^e^ siècle; c'est ainsi tout bardé de fer que se montre l'empereur Maximilien I^er^, et sur les sceaux de cette époque on commence à rencontrer la cuirasse formée de deux pièces enveloppant la poitrine et le dos. Le fer a pris la place du pourpoint. La chemise de maille fut conservée; ses larges manches recouvrirent l'arrière-bras jusqu'au coude; sa jupe dépassa le bord de la cuirasse, garnie devant chaque cuisse d'une pièce défensive appelée *tassette*. La *braconnière* ou jupe de plates n'apparaît que sur les derniers sceaux équestres (1515).

Les collections d'armes, les arsenaux, ne nous offrent pas à beaucoup près un ensemble aussi complet d'armures que la série des monumens sigillographiques que je viens de rappeler. On n'y trouve guère que des pièces de la fin du xv^e^ et du xvi^e^ siècle. C'est donc à la sigillographie et aux figures tumulaires qu'il faut presque exclusivement s'adresser quand on recherche les plus anciens modèles; mais, pour la fin du xv^e^ et pour le xvi^e^ siècle, nous avons mieux que des sceaux, nous pouvons contempler les armures elles-mêmes, les étudier, guidés par les travaux d'Allou, de Penguilly-l'Haridon, de M. E. Viollet-Le-Duc, surtout dans ce beau musée des armes, aujourd'hui établi à l'Hôtel des Invalides et qu'a disposé avec tant d'art et d'intelligence le lieutenant-colonel Lucien Leclerc.

La succession que les sceaux nous fournissent pour le vêtement de guerre du chevalier, elle nous est aussi présentée pour les armes qu'il porte, le casque, le bouclier ou écu, la lance, l'épée, etc. Le casque passe au moyen âge par trois phases assez tranchées. Aux xi^e^ et

(1) Brassards d'avant-bras.

(2) Pièces destinées à la défense des jambes.

(3) Chaussure de l'homme d'armes.

(4) Suivant la remarque de M. E. Viollet-Le-Duc, les Allemands ont toujours précédé les Français dans les innovations destinées à fortifier la défense du corps.

XII^e siècles, il est de forme conique, droite ou ovoïde et à nasal (garniture du front et du nez); puis il devient cylindrique, à timbre (1) rond d'abord, plat ensuite, sans que le nasal ait reçu plus de mobilité. Aux XIII^e et XIV^e siècles, seconde phase : la défense du visage se complète; c'est l'époque du heaume à visière fixe. Au XV^e siècle et au siècle suivant apparaît la visière susceptible d'être relevée et *egran d bacinet* (2), qui ouvre la série des casques à visière que nous suivons sur les sceaux, puis dans les collections d'armes, et entre lesquels se placent la salade (3), ensuite l'armet, celui de tous les casques qui protége le mieux la tête et qui fut en usage pendant tout le XVI^e siècle. Ces transformations de la coiffure de guerre s'opèrent au reste graduellement. Les choses se passent de même pour l'écu, dont les modifications accompagnent celles de l'armure de corps, mais qui suit une marche inverse, car il s'amincit à mesure que celle-ci prend plus de puissance. En effet, plus l'armure avait été imparfaite, plus le combattant avait cherché à s'abriter derrière le bouclier. L'écu, qui commença par être d'une forme allongée, arrondie par le haut, pointue par le bas, tel qu'on le voit aux XI^e et XII^e siècles, et qui recouvrait l'homme de la tête aux pieds, finit par n'être plus qu'une arme de cérémonie, qu'un objet d'apparat. L'armure de corps, en devenant complète, l'a fait abandonner. Au XV^e siècle le bouclier ne se porte plus que dans les tournois et les fêtes. Plus tard, on ne le rencontrera plus que dans les armoiries, car c'est sur l'écu qu'on les blasonne, quand dès la seconde moitié du XII^e siècle la pointe ou *ombilic* dont il était muni eut disparu. Cet écu finit par devenir plat et triangulaire lorsqu'il fut plus destiné à montrer les armoiries qu'à protéger la personne. Le chevalier, ainsi qu'en témoignent les sceaux, le présentait non plus de face, mais de trois quarts, comme cela s'observe à la fin du XIV^e siècle. Chaque progrès dans la solidité de l'armure amène l'invention d'une épée plus forte et plus capable de l'entamer. La lance, que l'homme libre avait seul le droit de porter et qu'orne souvent la bannière triangulaire, quadrangulaire, le *gonfanon* (4), offre pareillement, suivant les époques, des variantes de forme.

Après l'invention du grand haubert, le chevalier armé était de-

(1) Le timbre est la partie bombée du casque, celle qui reçoit la tête.

(2) Il ne faut pas le confondre avec le petit bacinet ou bacinet simple, qui était la calotte de fer qui se portait avec le haubert.

(3) La salade, qui apparaît vers 1440, avait son timbre arrondi, presque sphérique; elle était pourvue d'un grand couvre-nuque en queue. La visière très courte, généralement fixe, pouvait descendre un peu plus bas que le nez. On ne la rencontre pas sur les sceaux.

(4) Bannière carrée terminée par trois pointes ou queues. On la voit sur le sceau des dauphins d'Auvergne. Quelquefois cette bannière n'a que deux pointes; en certains cas, on lui en donnait quatre.

venu presque invulnérable. On ne pouvait le tuer que s'il était à terre; aussi cherchait-on surtout à atteindre son cheval. Voilà pourquoi, dès le commencement du XIII^e siècle, on couvrit l'animal de mailles de fer ou d'une épaisse draperie. Sur les sceaux équestres, on distingue toutes les pièces du harnachement : selle, mors, bride, étrier, poitrail; mais c'est principalement la housse, qui cache d'ordinaire ce dernier harnais et qu'on appelait *couverture pourpointe*, qui a été figurée. Dès son apparition, au commencement du XIII^e siècle, elle porte le blason du chevalier et prend d'énormes proportions. Quand l'usage des cimiers, c'est-à-dire des panaches et ornemens surmontant le heaume, fut adopté, le cheval reçut le sien. A partir de l'année 1267, on voit sa tête décorée d'aigrettes, de bois de cerf, de figures d'animaux; à la fin du XII^e siècle, la monture avait déjà son armure de tête, où les seigneurs aimaient à déployer la plus grande magnificence; le chanfrein fut habituellement armé d'une crête et d'une pointe.

Les modifications auxquelles les monumens sigillographiques nous font assister pour l'armure, nous les pouvons constater également dans le costume civil; mais la série qu'ils nous offrent est ici moins complète, car les seigneurs ont préféré se montrer sur leurs sceaux dans l'appareil militaire, et ce n'est guère qu'à la fin du XIV^e et au XV^e siècle qu'ils se font parfois représenter dans un costume qui est plutôt celui de cérémonie et de tournoi que des batailles.

L'habillement civil que nous rencontrons çà et là sur les empreintes est surtout un costume d'apparat, comme celui que l'artiste donnait sur leurs sceaux aux rois de France, non le vêtement ordinaire du personnage. Nous n'observons qu'accidentellement celui-ci sur les monumens sigillographiques, et, pour connaître les modes de chaque époque, il faut principalement recourir à la sculpture, à la peinture sur verre ou sur manuscrit, aux indications tirées des chroniques et des chartes. C'est ce qu'a fait M. Jules Quicherat dans le curieux et piquant ouvrage qu'il imprime en ce moment sur l'*Histoire du costume*, et où le public retrouvera toute l'originalité et l'érudition qui recommandent les leçons de l'éminent archéologue à l'École des chartes. L'histoire du costume est un sujet plus sérieux qu'il ne le paraît de prime abord. Les changemens dans la façon de s'habiller et la manière de disposer les vêtemens ont été sans doute souvent l'effet de la fantaisie, le résultat d'une imitation capricieuse; mais ils ont été dus aussi à certaines influences générales dont la connaissance se lie à celle des conditions morales et physiques de la société. Le vêtement est, sinon dans ses détails, au moins dans ses formes principales, le reflet des habitudes et du genre de vie. Ce n'est pas seulement sous le rapport de l'élégance et du goût qu'on en doit étudier les transforma-

tions, comme l'intéressante exposition de l'Union centrale des arts, installée actuellement au Palais de l'Industrie, nous permet de le faire, c'est aussi pour mieux connaître les mœurs d'une époque. D'ailleurs, la date des différentes modes une fois rigoureusement assignée, on possède pour bien des monumens d'une époque discutée des élémens chronologiques précis.

Si les sceaux peuvent être accusés de quelque pénurie en ce qui touche au costume civil, ils suffisent cependant pour en établir les principales phases au moyen âge. S'agit-il de l'habit de corps, ils nous montrent le sayon (*sagum*) remplacé par une sorte de chlamyde, de manteau s'attachant sur l'épaule, à laquelle succède la chape, qui s'agrafe par-devant, et qui demeurera en usage jusqu'à l'introduction de l'habit court. S'agit-il de la coiffure, ils nous présentent d'abord le chaperon, puis le béguin, ensuite le bonnet, enfin le chapeau. Il y a de plus certains chapitres de l'histoire du costume civil dont les sceaux nous apportent presque tous les matériaux. Tel est le cas pour le vêtement de chasse, fréquemment figuré sur les monumens, car les seigneurs, quand ils ne se font pas représenter armés de pied en cap, aiment à se faire voir dans leur passe-temps favori; ils sont encore à cheval, mais ils portent une robe descendant jusqu'à mi-jambe, soit flottante, soit retenue par une ceinture. Ils ont généralement la tête nue. Tantôt ils sonnent du cor, tantôt ils tiennent en arrêt un épieu ou une lance. Parfois, ils ont sur le poing l'oiseau de vol, que porte volontiers sur son sceau la noble dame. Un chien est près d'eux, courant ou tenu en laisse. Un autre genre de costume sur lequel nous renseignent les monumens de la sigillographie est celui qu'avaient les maires ou mayeurs et les échevins dans le nord de la France. Ces magistrats sont en effet plusieurs fois représentés sur les sceaux des communes, le plus souvent en costume civil, avec la longue cotte fendue devant et derrière, le manteau attaché sur l'épaule; ils sont à cheval, généralement nu-tête, tenant à la main une verge, un bâton ou une gaule, ainsi qu'on peut le voir par les sceaux de Corbie, de Roye et de Hesdin. Sur un sceau de 1413, appartenant à Frévent en Artois, le maire est coiffé du chaperon, tandis que celui de Chauny, qui est plus ancien (1302), nous offre le même magistrat portant simplement le béguin. Le sceau de Doullens en Picardie, qui date du XII^e siècle, représente les douze échevins de la ville placés sur trois lignes ou zones; à celle d'en haut, trois échevins se montrent armés de crocs; à celle du milieu, cinq portent des haches; à celle d'en bas, quatre sont armés de fauchards ou hallebardes. Tels étaient les insignes de leur charge, ces magistrats municipaux ayant entre autres missions celle de procéder aux exécutions.

Le vêtement féminin peut être bien plus complétement suivi dans ses modifications sur les sceaux que celui des hommes, car toutes les femmes au moyen âge n'étaient pas des Jeanne d'Arc ou des Jeanne Hachette endossant au besoin la brigantine (1); elles préféraient se montrer sur leur sceau avec le costume qu'affectait l'élégance du temps. On peut d'ailleurs ici se fier à l'exactitude des détails. La coquetterie du beau sexe qui saisit d'un seul coup d'œil la moindre erreur, la moindre incorrection d'ajustement, n'aurait pas souffert que le graveur s'écartât des prescriptions de la mode, impérieuses à toutes les époques et plus docilement obéies que celles de la loi. Les sceaux de femme apparaissent au XII^e siècle, à peu près à la même date que les sceaux équestres. Le plus ancien de la collection des Archives nationales est celui de Sibile, seconde femme de Thierri d'Alsace, comte de Flandres; il porte le millésime de 1157. Les femmes sont figurées sur leur sceau tantôt à cheval, tantôt debout, rarement assises. Grâce à ces images, nous pouvons durant près de trois siècles suivre les changemens, je dirai volontiers les révolutions, tant la chose était grave pour les femmes, des diverses parties de leur toilette. Nous voyons d'abord en 1140 la tunique de dessus à longues manches pendantes serrant étroitement tout le corps et accusant les formes; elle disparaît aux environs de l'année 1230, et est remplacée par le *surcot*, tunique sans manches, qui n'a pas de ceinture, et est fendue pour donner passage aux bras. Une jupe courte laisse amplement voir la tunique de dessous à manches étroites. Ce dernier vêtement, moins apparent naturellement, trahit cependant aussi sur les sceaux ses variations. Le surcot est dépossédé à son tour dès 1233 par une robe plus étoffée du corsage et de la jupe, et qui subit des modifications aux périodes suivantes. En 1290, la robe, tout en continuant d'être ajustée aux épaules, devient large et flottante du bas. La jupe tombe librement sans ceinture et traîne jusqu'à terre; les manches amples ne dépassent pas le coude, et l'avant-bras est recouvert par la manche étroite de dessous. C'est là ce qu'on appelait la *cotte hardie*, qui s'élargit davantage au milieu du XIV^e siècle. La coiffure n'éprouve pas de moindres modifications. Au XII^e siècle, les cheveux des femmes sont séparés sur le milieu du front et tombent souvent en longues tresses. Au XIII^e siècle (1214) apparaît la petite toque ou mortier, garnie de rubans, noués parfois sous le menton et dont les formes se diversifient singulièrement; puis viennent les chignons, les tresses, la coiffure en voile, qui date de 1244 et se modifie de mille manières. Considérez les sceaux et vous y distinguerez la veuve et

(1) Cette armure, que portaient quelquefois les femmes, était une sorte de camisole à jupe, garnie de plaques ou d'un système de mailles; on en peut voir une en velours à l'exposition de l'Union centrale.

la femme mariée, rien qu'à l'ajustement. La veuve est, au XIIIe siècle, coiffée de la *guimpe*, pièce de linge qui couvre le cou, encadre le visage et enveloppe la tête. La femme mariée a des coiffures moins sévères. Au XVe siècle, nous la voyons par exemple porter ce qu'on appelle le *chapeau de fleurs* ou d'*orfévrerie*, sorte de diadème orné de fleurs et de bijoux. Placé d'abord par-dessus le voile, quand, à la fin du XVe siècle, la mode prévaut chez les dames de natter les cheveux sur les joues en les relevant derrière les oreilles, le chapeau d'orfévrerie se pose sur la coiffure en cheveux. Manteau souvent doublé de fourrure, ceinture, bijoux et surtout agrafe ou *fermail*, chaussure, on peut tout observer sur les sceaux des femmes, on saisit les moindres modifications de leur toilette au moyen âge.

Le costume ecclésiastique a subi à la même époque des changemens, moins prononcés, il est vrai, parce que dans l'église les traditions persistent longtemps : les sceaux se prêtent merveilleusement à les étudier, car nous possédons une multitude d'empreintes représentant des évêques, des abbés, des moines, ou dont le sujet est purement religieux. On pourra donc suivre sur les monumens sigillographiques les diverses formes de l'aube, de l'étole, de la chasuble, de la dalmatique, de la mitre, de la crosse. A côté de ces diverses parties du vêtement sacerdotal se placent tous les objets se rapportant au culte et dont les sceaux nous fournissent de nombreux spécimens : calices, encensoirs, lampes d'église, cloches, etc. On rencontre notamment une curieuse variété de croix qui nous en font bien saisir les diverses espèces. Signalons aussi les différentes formes de crucifix, images qui se rattachent à l'iconologie chrétienne, à ces représentations du Christ et de la Vierge, fréquentes sur les sceaux et qu'il est intéressant de comparer avec les représentations de la sculpture et de la peinture. Il n'est pas jusqu'à des reliquaires qui n'aient été figurés sur la cire, et nous citerons particulièrement le sceau de la Sainte-Chapelle de Paris de 1386, où se voient les instrumens de la Passion. De chaque côté du meuble sacré paraissent dans deux niches un roi et une reine agenouillés.

Après l'histoire du costume, c'est sans contredit celle de nos anciens monumens que les types sigillographiques éclairent davantage. Les sceaux rapportés à ce qu'on nomme le type topographique nous offrent l'aspect extérieur d'édifices aujourd'hui pour la plupart détruits; ils ajoutent conséquemment à l'histoire architectonique des documens importans et des confirmations parfois décisives. Et ce ne sont pas seulement des édifices isolés que les sceaux nous mettent sous les yeux, ce sont des villes entières, dont la cire reproduit l'aspect général, la vue perspective. Sans doute l'artiste a été contraint, pour tout faire tenir dans le champ exigu du sceau, de rapprocher des monumens éloignés, de n'en point reproduire

fidèlement l'orientation, de supprimer bien des détails, mais l'ensemble ne nous en donne pas moins une idée complète de la ville telle qu'elle existait jadis. Ainsi sur le revers du grand sceau de Humbert II, dauphin de Viennois, appendu à une charte de l'an 1343, on a figuré la ville de Vienne en Dauphiné. Des maisons, des châteaux, des églises s'élèvent dans l'enceinte de murailles crénelées, flanquées de hautes tours. Comme dans tous les sceaux représentant un sujet analogue, la porte principale de la ville fait face aux regards. Cette porte, sur le sceau en question, est pourvue d'une herse, comme celle qui se voit sur le sceau de Tournay, et est défendue par deux tours, qui l'encadrent. A gauche est le pont jeté sur le Rhône; en exergue, on lit le mot *Viena*. La vue de Lyon, que nous offrent deux autres sceaux, n'est pas moins curieuse. Sur l'un, qui est de 1271, un pont à six arches, visiblement le pont du Rhône, est représenté avec une croix s'élevant à son milieu, et au cœur de laquelle est une fleur de lis. Des groupes de maisons et divers édifices sont disposés en amphithéâtre de chaque côté du pont. Les deux quartiers principaux de la ville sont bien indiqués; Saint-Nizier d'une part et de l'autre Fourvières, dont la montagne domine le tableau. A droite se voit l'une des portes de la vieille cité archiépiscopale, et, du même côté, dans le corps de maçonnerie rattachant le pont à la berge, est figurée une porte plus petite donnant sur un escalier qui descend au fleuve. Le second sceau, daté de 1320, présente la même ordonnance; mais le pont n'a plus que trois arches, ce qui pourrait faire supposer que l'on a là le pont de la Saône, si toutefois ce pont n'est pas un pur symbole destiné à rappeler l'existence d'un pont quelconque, et comme le sont manifestement la fleur de lis et le lion rampant, dont ce même pont est accosté. Il existe une foule d'autres sceaux fournissant des vues pittoresques analogues. Arles est représenté sur un sceau vraisemblablement du XIII^e siècle, mais dans son dessin l'artiste a sacrifié tous les détails pour ne s'attacher qu'au monument principal, qu'il a placé au centre de l'enceinte crénelée et flanquée de tours; c'est un édifice de forme octogonale, à trois étages de colonnes et terminé par un toit aigu. Il appartient aux antiquaires provençaux d'en déterminer le caractère et le nom. Les vagues, qui baignent l'enceinte, figurent le Rhône, sur les bords duquel se trouve l'antique cité. Deux sceaux de la même époque nous offrent une ville voisine, Avignon, représenté avec son pont et son enceinte percée de trois portes. C'est aussi avec son enceinte qu'apparaît Cahors sur un sceau de l'année 1309. Ces enceintes fortifiées sont ce que les sceaux donnant des vues de villes s'attachent surtout à reproduire. Je pourrais signaler leur présence sur un grand nombre d'empreintes sigillographiques. C'est entourée d'une enceinte que se

montre Murcie sur un sceau de 1493, où figure un palmier à côté d'un monument fort élevé et au voisinage d'un moulin placé sur un cours d'eau. L'enceinte de Mons sur un sceau de 1245 affecte la forme d'une galère. Quelquefois les détails de la fortification sont fort multipliés, comme sur le sceau représentant une autre ville du Hainaut, Beaumont.

L'un des sceaux topographiques les plus intéressans que l'on puisse citer est assurément celui de Bruges, cette cité si florissante au XIIIe siècle. La ville flamande est figurée par un château crénelé, surmonté d'un toit dont on distingue nettement le mode de construction et auquel on accède par une charpente très élevée. Derrière se voit un autre édifice offrant une toiture analogue. On peut croire qu'on a ici sous les yeux la chapelle du Saint-Sang et l'hôtel de ville de Bruges, près duquel la chapelle actuelle s'élève aujourd'hui. L'escalier qui y mène, et qu'on a naguère restauré, date de 1533. Le sceau est de 1199; il y a donc lieu de supposer qu'il nous représente les édifices qu'ont remplacés des constructions plus modernes; l'escalier en pierre aura pris la place de cette vieille charpente en bois. Les portes de différentes villes gravées sur les sceaux peuvent donner lieu à une étude intéressante du système de construction au moyen âge. Je viens de mentionner l'image d'anciens ponts; ce ne sont pas les seuls que nous fournissent les sceaux. Ces représentations sont d'autant plus intéressantes que les ponts existant aux XIIIe et XIVe siècles ont presque partout disparu. Sur le sceau qui représente Cahors en 1309, on voit un pont à six arches. Celui de Tudèle en Navarre en a quatre, et le sceau où il apparaît nous le montre avec tous ses détails, son tablier, ses éperons surmontés de trois tours couronnées, comme le pont lui-même, d'ornemens ressemblant à des fers de lance. Le pont qui a valu son nom à une autre ville de Navarre, Puente-de la Reyna, est à dos d'âne, comme celui qu'on observe sur le sceau de Stirling en Écosse; les arches sont en ogive; il porte trois tours et repose sur des piliers très minces et d'une construction assez originale. Les châteaux-forts, les manoirs féodaux, se rencontrent plus souvent encore que les vues générales de villes sur les monumens sigillographiques, et l'énumération en serait longue. Ici c'est le château de Valenciennes figuré au revers d'un sceau de 1296 dont le droit représente en abrégé la ville. Il est surmonté de la bannière au lion entre un soleil et un croissant. Les détails de la fortification sont des plus curieux. Là, sur un sceau de 1374, c'est celui de Dordrecht, reconnaissable à son donjon. Sur un autre, c'est le fameux château d'Édimbourg, tel qu'il était avant la réforme, quand la ville avait encore saint Gilles pour patron. Les châteaux de Stirling, de Beaumont-sur-Oise, de Saint-Sébastien et de Santander en Es-

pagne, de Périgueux, de Pamiers, de Castelsarrasin, etc., tous figurés sur des sceaux, ne sont ni moins intéressans ni moins instructifs par leur disposition architecturale. Dans presque toutes ces représentations, le donjon joue le rôle principal, comme on le voit sur le curieux sceau de Delft en Hollande, où le graveur n'a pas oublié d'indiquer le canal caractéristique des villes néerlandaises. Le plus célèbre de tous ces châteaux est assurément celui de Vincennes, qui se montre sur un sceau de 1406 à côté de la sainte-chapelle que Charles V avait fait construire. La place a manqué pour figurer la forêt, mais elle est symbolisée par deux arbres. Bien d'autres édifices ont fourni des types aux sceaux. Les villes aimaient à y représenter leurs plus célèbres monumens. Sur un sceau d'Ypres, se voit son magnifique beffroi. Sur un sceau de Nîmes daté de 1303, ce sont les arènes, dont on distingue quatre arcades, sous chacune desquelles est un cavalier armé de toute pièce. Les templiers mettaient sur leur sceau l'image de la mosquée d'Omar, qui passe pour avoir pris la place du temple de Salomon; mais de tous ces édifices représentés sur les sceaux, il n'en est pas de plus ordinaire que les églises. Nous retrouvons avec intérêt sur les empreintes quelques-unes de celles que nous admirons encore, comme la cathédrale de Burgos, dont la façade est figurée sur un sceau de 1492, Saint-Trophime d'Arles, dont un sceau du chapitre de cette ville de 1214 nous offre la partie antérieure, ou encore l'église de Saint-Sernin de Toulouse gravée sur des sceaux du XIIIe et du XIVe siècle avec le château narbonnais; mais ce qui nous importe davantage, c'est de rencontrer sur les monumens sigillographiques des vues d'églises qui ont disparu. Ces représentations ont en quelque sorte sauvé de la destruction nombre d'entre elles. Ainsi un sceau de 1269 nous donne la façade de l'abbaye de Saint-Amand en Pévèle (Nord) avec son clocher et ses deux tourelles. C'est l'église qui avait précédé celle qui fut construite au XVIe siècle, laquelle est elle-même actuellement en ruines. Nous connaissons plusieurs sceaux de l'officialité de Reims. L'un d'eux, qui est de 1244, nous offre une petite église à trois clochers pointus, où il est impossible de reconnaître la cathédrale actuelle qui, à cette date, venait d'être achevée. Il y a donc tout lieu de croire que nous avons là l'image de la cathédrale primitive. En effet, les monumens que nous représentent les sceaux ne sont pas toujours d'une construction contemporaine des sceaux eux-mêmes. Plusieurs églises de style roman se voient sur des sceaux du XIVe siècle, c'est-à-dire à une date où ce style était abandonné; mais la comparaison des sceaux représentant des églises permet aussi de fixer l'époque de la construction de quelques-unes; de même qu'en comparant la vue d'une même ville fournie par des sceaux d'époques différentes,

on peut suivre chronologiquement les changemens qui se sont produits dans son aspect. C'est ce que l'on fera par exemple à l'aide des trois sceaux de la ville d'Arras qui s'échelonnent du commencement du XIII^e siècle au XVI^e. Comparons les deux sceaux de l'officialité de Cambrai; ils représentent l'un et l'autre la cathédrale de cette ville; mais sur l'un, qui date de 1211, le style de l'édifice est roman, sur l'autre, qui date de 1324, il est gothique. Le rapprochement de ces deux sceaux prouve donc que, durant le laps de temps qui sépare la première date de la seconde, la cathédrale avait été reconstruite suivant le nouveau goût.

A la différence des monnaies antiques, des médailles et médaillons exécutés depuis la renaissance, les sceaux n'offrent guère de représentations d'événemens proprement historiques, d'images plus ou moins abrégées, de ces grands faits qui jalonnent l'histoire : batailles, conférences diplomatiques, réunions d'assemblées politiques, proclamations de souverains, solennités publiques, mort de tel ou tel grand personnage. Les sceaux de quelques conciles nous présentent seuls la vue d'assemblées sinon politiques, du moins ecclésiastiques. On y voit les pères du concile assis et réunis pour décider quelque question de foi ou de discipline, sous l'inspiration du Saint-Esprit, dont l'image plane au-dessus de leurs têtes, ainsi que nous l'observons sur des sceaux des conciles de Constance et de Bâle. Cette colombe, emblème de l'Esprit-Saint, nous la retrouvons sur le sceau d'Henri VIII, roi d'Angleterre, qui prétendait à l'infaillibilité des conciles. Elle surmonte la tête du monarque anglais, figuré assis sur son trône, entre les images de la justice et de la vérité, images moins fidèles assurément que celles qui se voient au bas du même sceau, et qui nous montrent des prélats et des seigneurs prosternés aux pieds d'Henri VIII. Le sceau de la république d'Angleterre de 1651, qui porte au droit la carte des îles britanniques, représente à son revers une séance du parlement. C'est bien là le sceau dont la chambre des communes votait l'exécution le 8 février 1649; il nous fournit la seule image sigillographique d'une assemblée politique que nous connaissions. Sur le large champ du sceau, l'artiste a représenté les membres du parlement à leurs places, le chapeau sur la tête, assis à droite et à gauche du président qui siége sur une chaise élevée. Devant lui et un peu au-dessous se voient les deux secrétaires écrivant à une table; du côté droit, un orateur parle debout en gesticulant. Au nombre des représentations historiques, on pourrait encore citer le meurtre de Thomas Becket qui figure sur un sceau du chapitre de Cantorbery; mais c'est là un événement qui appartient autant à l'hagiographie qu'à l'histoire; c'est un martyr qu'on a entendu représenter, et ce sceau doit rentrer dans la catégorie de ceux du type légendaire.

Or, si l'histoire politique n'a que bien peu à glaner dans la sigillographie, l'iconologie sacrée y puise, en revanche, d'abondans matériaux. « L'iconologie, écrit le marquis L. de Laborde, peut demander aux sceaux de précieuses notions, même après avoir épuisé les ressources offertes par les vitraux et les sculptures des monumens religieux. Presque tous les saints, portant leurs attributs, figurent sur les sceaux à titre de patrons d'églises, d'abbayes, de villes, de corporations et de personnes; ils s'y présentent avec l'exactitude minutieuse exigée par celui qui, placé sous leur protection, connaissait mieux leur légende. La critique historique réclame depuis longtemps un fil conducteur qui permette de distinguer entre elles les légendes, leurs branches et leurs variétés, de déterminer à quelle date et dans quel pays tel attribut est particulier à tel saint. Les sceaux ont seuls cette autorité, cette universalité, et leur rapprochement, facilité par une collection d'empreintes, permettra enfin de sortir du dédale dans lequel l'archéologie s'égare. » Toutefois, si la sigillographie éclaire la chronologie et la géographie des légendes pieuses, elle a besoin, pour comprendre les sujets qu'elle recueille sur les monumens, de l'étude des textes. Sans les actes des martyrs, sans les vies de saints, elle ne saurait expliquer tant de scènes hagiographiques, sur lesquelles l'inscription garde le silence, et ici le monument ne parle pas de soi-même. Je ne citerai aucun de ces sceaux dont les types sont fournis par l'Écriture sainte, par l'histoire des apôtres, des martyrs et des confesseurs, par des représentations du Christ, de la Vierge et des anges. Quelques mots seraient insuffisans pour faire apprécier ces richesses iconographiques. Je serais embarrassé de choisir entre ces innombrables miracles dont la piété naïve du moyen âge remplissait la biographie du saint patron, du fondateur d'ordre, du prélat vénéré, et qu'elle se plaisait à reproduire sur les sceaux. La vue des monumens eux-mêmes peut seule donner une idée d'un si abondant répertoire iconologique.

Les scènes de la vie privée sont moins rares sur les monumens sigillographiques que la représentation des événemens de l'histoire. Il était naturel à des seigneurs, à des bourgeois, de prendre pour emblèmes les occupations qui remplissaient leur existence : pour les premiers, la guerre et la chasse, pour les seconds tout ce qui avait trait au commerce et à l'industrie. J'ai déjà parlé des sceaux où apparaissent des personnages en costume de chasse. Les Lusignan par exemple aimaient à se faire ainsi représenter. L'on voit fréquemment sur les sceaux la poursuite d'un cerf ou d'un sanglier. Dans les scènes de la vie roturière, la pêche occupe une grande place; il est des villes qui l'ont adoptée pour emblème. Un sceau de Biarritz par exemple, qui porte la date de 1351, nous offre une scène de la pêche

à la baleine. On voit sur le bâtiment deux hommes qui rament, un autre est au gouvernail, un quatrième lance au monstrueux cétacé le harpon. Sur un sceau de Fontarabie, presque de la même époque (1335), se retrouve le semblable sujet avec quelques variantes. Le navire est monté par quatre hommes; la baleine est figurée déjà percée de deux harpons, et l'on voit l'un des pêcheurs laisser filer la corde qui les retient afin de donner à l'animal l'espace pour se débattre avant de mourir et de ne point exposer la frêle barque à être chavirée. On peut voir là une preuve de la présence fréquente au XIVe siècle dans le golfe de Gascogne du gigantesque cétacé qu'on n'y rencontre plus guère aujourd'hui. La configuration donnée aux embarcations sur ces deux sceaux est intéressante, et, réunis aux représentations de vaisseaux que nous offrent d'autres monumens sigillographiques, les navires gravés sur les sceaux de Biarritz et de Fontarabie nous permettent de nous faire une idée exacte de la forme et du gréement des nefs au moyen âge. Le vaisseau a été fréquemment adopté comme emblème sur les sceaux des villes maritimes; on le voit notamment sur des sceaux de Flandre et de Hollande. Sur un sceau de Nieuport de l'année 1307 est figuré un vaisseau avec son château d'avant et son château d'arrière, mâté d'un mât avec hune et voile repliées. Le sceau de la ville de Damme, datant de 1309, nous offre un navire d'une forme analogue; il a aussi le mât de hune et les cordages. A chaque extrémité du bâtiment est un petit château en galerie monté sur piliers où se tient un homme portant une bannière au lion de Flandre. Un matelot grimpe aux cordages, et le capitaine, debout sur le pont, commande la manœuvre; on distingue fort bien le gouvernail et les sabords. La ville d'Amsterdam avait fait graver sur son sceau une scène de la vie de mer. Même sujet sur le contre-sceau du sceau de Saint-Sébastien, où le vaisseau a aussi un château d'arrière; deux matelots montés sur la vergue carguent les voiles.

Je ne parlerai pas du vaisseau qui forme les armoiries de la ville de Paris, et qu'on voit figurer sur un joli sceau de 1412, car il appartient plus au blason qu'à la réalité. La pêche devait être au moyen âge d'autant plus en honneur que le poisson jouait un grand rôle dans l'alimentation; il figurait sans cesse sur la table des nombreux moines auxquels leur règle imposait l'abstinence de viande, sur celle des nobles et des bourgeois, alors rigides observateurs des jours maigres et du carême. Un sceau de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, de 1339, nous rappelle l'importance du poisson dans l'ordinaire des moines. Le pitancier, qui avait la cuisine dans ses attributions, y est figuré un couteau d'une main et un poisson de l'autre. Ce n'est point au reste la seule scène de la vie monastique que nous fournissent les monumens sigillographiques. Par

exemple, un sceau du prieur de l'abbaye de Saint-Sever au diocèse de Coutances, de l'an 1282, nous représente ce dignitaire ecclésiastique tenant le balai, emblème d'une de ses attributions, le nettoyage de l'église. Sur un sceau de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés (année 1253), on voit le chambrier ayant à la main la paire de ciseaux, qui rappelle qu'il était chargé d'habiller les moines. Un joli sceau de 1269 représente le trésorier de l'église de Nevers, debout, un trousseau de clés à la main, et s'apprêtant à ouvrir l'armoire aux reliques de son église. Pour en revenir à ce que j'ai dit du commerce du poisson, je rappellerai le sujet que présente, en 1467, le sceau de la corporation des poissonniers de la ville de Bruges. On trouve là, dans toute sa simplicité, l'existence du modeste marchand; il est figuré portant, suspendu à une courroie qui lui passe sur les épaules, son éventaire qui est à pieds et peut ainsi, quand il s'arrête, lui servir d'étal. Un large poisson déposé dessus montre quel est son commerce. Je ne veux point en finir avec ces scènes de la vie de tous les jours sans signaler un autre sceau qui nous rappelle un de ces faits malheureusement aussi journaliers alors. Un chevalier moleste un vilain; on voit le noble à cheval saisir par les cheveux le pauvre diable qui n'en peut mais. Le fait curieux, c'est que cette scène constitue des armes parlantes. Le sceau, qui est de 1257, porte pour légende : *Ce est le scel Jehan Poilevilain*, et nous apprenons ainsi qu'il appartenait à un chevalier qui devait aux habitudes auxquelles le sujet fait allusion le surnom qui lui avait été donné. *Jehan dit Poilevilain* avait appendu ce sceau à l'une de ses quittances.

Les outils, les ustensiles fréquemment figurés sur les sceaux, sur ceux des corporations marchandes, nous reportent également aux occupations ordinaires de la vie et sont intéressans à étudier pour l'histoire de l'industrie. On les rapprochera de ceux qu'on voit gravés sur les pièces en plomb servant de jetons ou de médailles au moyen âge, des méreaux sur lesquels de pareils emblèmes s'observent fréquemment, associés plus d'une fois à l'image du saint patron de la corporation. On a retiré du lit de la Seine un grand nombre de ces plombs, dont un zélé antiquaire, M. Forgeais, a publié une intéressante description. Ces représentations d'outils et d'ustensiles, qui apportent, comme celles de meubles, par exemple de chaises ou chaières à dossier et coussin, de tables, de bahuts, des élémens utiles pour l'histoire de l'ameublement et des métiers au moyen âge, peuvent n'être pas toujours des représentations rigoureusement exactes des formes alors en usage. Elles ne nous offrent parfois que des formes surannées conservées par la tradition. C'est là, il faut le dire, le danger des représentations sigillographiques. Plus d'une est empreinte d'archaïsme et peut égarer sur les dates. Toutefois l'influence des types anciens a été, on le constate, moins

grande qu'il y avait lieu de le craindre, et la comparaison montre clairement que les formes traditionnelles ne se sont guère perpétuées que pour les représentations purement symboliques. C'est dans cette classe qu'il faut généralement placer les images de plantes et d'animaux qu'on rencontre en grand nombre sur les sceaux. On n'y doit point chercher une représentation rigoureuse et fidèle, bien que plusieurs des animaux qui figurent dans les scènes de chasse ou isolément, tels que l'ours, le loup, le cerf, les oiseaux de proie, même plusieurs des arbres dessinés sur le sceau, soient souvent pleins de naturel et de vérité, et n'affectent pas, comme sur l'écu, des formes purement conventionnelles. Aussi, quand au XVIe siècle le sceau ne représente plus guère que des armoiries, la sigillographie perd une grande partie de son importance, mais elle la garde tout entière, elle l'accroît même pour le blason. L'art héraldique n'est pas, ainsi que bien des gens seraient tentés de le croire, d'une étude désormais inutile; ce n'est point un art qui a perdu toute valeur, comme la fauconnerie, le tir de l'arbalète ou la composition des thèmes astrologiques, pouvant servir tout au plus de passe-temps à l'orgueil de caste qui va chercher des alimens dans le passé. La connaissance du blason est un auxiliaire indispensable de l'histoire des familles nobles, des maisons princières, liée elle-même à l'histoire politique; elle fournit les moyens de dater des monumens dont on ignorerait autrement l'époque et d'en préciser la provenance; elle permet de reconnaître les filiations par ce qu'on appelle les *brisures*, les alliances par ce qu'on nomme les *partitions*, les mariages lorsqu'elle constate sur le sceau de la femme la présence, près des armoiries de celle-ci, des armoiries de son mari, fait qui s'observe fréquemment à la fin du XIIIe siècle. Ainsi, alors même que les sceaux ne nous présentent plus que des écus blasonnés, ils nous instruisent encore à un haut degré pour une foule de circonstances dont l'histoire tire profit.

## III.

Au XVIe et au XVIIe siècle, l'emploi des sceaux se perd, la sigillographie est en décadence, les monumens empreints sur la cire ou sur le métal deviennent de moins en moins communs. On dirait qu'ils s'en vont avec le monde féodal. L'imprimerie leur a porté un coup de mort. La nouvelle législation sur les actes a enlevé à leur témoignage une grande partie de son importance. Non-seulement les sujets figurés n'ont plus autant d'intérêt et de variété, mais l'art même de les exécuter a faibli. Les matrices ne sont plus gravées avec le même talent, avec la même délicatesse. On n'y apporte pas

cette recherche de détails qui fait l'intérêt des sceaux des XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles. L'art tourne ailleurs son activité et ses préférences. On a sans doute encore de bons graveurs sur métal, mais la race des orfévres du moyen âge s'est éteinte. Ces orfévres, comme le remarque M. G. Demay, montrent en germe dans leurs œuvres les qualités que nous admirons chez les orfévres italiens venus après eux. Ils étaient maîtres de toutes les branches de leur art; ils dessinaient, composaient, étaient fondeurs, ciseleurs, repousseurs; ils gravaient avec un rare talent les sceaux, dépourvus pourtant de toutes les ressources que nous possédons aujourd'hui, ignorant l'emploi du balancier, ne taillant pas leur modèle en relief d'après une maquette sculptée, mais étant réduits à graver en creux d'après un dessin de leur invention, ou que leur avait fourni quelque enlumineur en renom. Les orfévres du moyen âge qui s'intitulaient modestement *tailleurs de sceaux*, c'est à peine si nous pouvons retrouver leurs noms, car ils n'ont pas songé à signer leurs ouvrages, que nous allons chercher au fond de ces coffres ou layettes renfermant les chartes, et dont les cartons prennent actuellement la place, sur les rayons des greffes des tribunaux, dans les études des notaires où le temps les a rongés. Tandis que la glyptique sigillaire périclitait, l'usage de l'écriture chassait peu à peu l'emploi de ces images empreintes sur le métal ou la cire. On n'exigeait plus l'attestation ou le concours d'une foule de témoins qui venaient suspendre à l'acte leur cachet. Aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, les sceaux pendans ne sont plus d'un emploi aussi général; on en revient aux sceaux plaqués. La matrice est appliquée sur un papier sous lequel on a préalablement glissé un gâteau de cire, afin de soutenir l'empreinte et de le rendre adhérent à l'acte. Le sceau n'est plus que du papier, car c'est ce papier qui reçoit directement l'empreinte. A partir du XVI^e^ siècle le papier se substitue d'ailleurs de plus en plus au parchemin. A côté des actes, des traités et des diplômes encore écrits sur cette dernière matière, apparaissent déjà des édits écrits sur papier, reliés en cahier au dos ou à la dernière page duquel on suspend le sceau par des fils. Ce sceau n'est plus lui-même qu'un accessoire de la signature, comme la cire n'est plus que l'accessoire du papier. Tout homme de quelque éducation va bientôt savoir écrire.

Au XV^e^ siècle, une foule de personnes laïques, même dans une condition médiocre, sont en état de signer leur nom, d'y ajouter au besoin quelque formule consacrée ou quelque terme de politesse, bien que ceux qui peuvent écrire de longues lettres soient encore assez rares. La confection des actes n'en demandait pas davantage; les notaires, les secrétaires du roi, les greffiers, les scribes de profession, se chargent des longues rédactions; désormais intéressés et témoins sauront tous signer ou à peu près. Cela suffisait pour dimi-

nuer l'importance du sceau, mais cela ne le faisait pas absolument disparaître. Ce qui en amène la désuétude, c'est l'emploi du timbre, de l'estampille, de ces *en-tête* imprimés qui disent déjà sur le papier une partie de ce que le sceau pourrait exprimer. Sans doute le grand sceau royal subsiste en France jusqu'au XVIII^e siècle, et on le retrouve alors à peu près tel qu'il était sous les derniers Valois avec le type de majesté. La légende, encore écrite en latin pendant le règne de Henri IV, est rédigée en français à partir de Louis XIII; mais la cire n'offre plus une consistance qui en assure la durée; elle est si molle que les emblèmes représentés à la fin du XVIII^e siècle ne nous sont arrivés que déformés, et l'on peut à peine signaler un type de cette époque dont les reliefs soient demeurés intacts. Les particuliers n'ont plus guère que des cachets sur lesquels les nobles et soi-disant nobles font figurer leurs armoiries. La façon même dont on appose ces cachets se prête moins à la conservation de l'empreinte. Dès la première moitié du XVII^e siècle, le fil de soie qui fermait la lettre disparaît, et le cachet est appliqué directement sur le repli. Les sceaux de l'assemblée nationale et de la république n'ont plus de contre-sceaux. Si parfois on empreint encore les sceaux sur la cire ardente, plus ordinairement ils sont appliqués en timbres humides; autrement dit, ce ne sont plus les sceaux véritables tels que les entend la sigillographie. Le sceau qui porte l'inscription : *la nation, la loi et le roi*, sur un écusson surmonté d'un bonnet phrygien, et que l'assemblée nationale fit graver par Mauriset, fut simplement apposé sur les actes au moyen d'un pain à cacheter recouvert d'une languette de papier sur laquelle on obtenait l'empreinte en usant d'une forte pression. Le sceau de la convention est simplement imprimé sur le papier, comme celui de l'assemblée législative. Les pièces émanées du conseil des anciens, des cinq-cents, du tribunat, du corps législatif, du sénat et des corps judiciaires, ne reçoivent plus que l'empreinte d'un timbre. Le sceau en réalité n'existe plus. La vieille iconographie sigillographique a fait place, d'un autre côté, avec son épigraphie, à tout un ensemble d'emblèmes, de devises, de vignettes, dont le caractère dénote un changement complet d'idées, symbolique révolutionnaire dont l'histoire aurait son intérêt, à en juger par ce que nous en dit M. Ed. Dupont dans la notice qui précède la description des pièces postérieures à 1789 exposées au musée des Archives (1). Les emblèmes politiques et philosophiques tendent eux-mêmes de nos jours à disparaître. L'image, dans nos mœurs administratives, fait de plus en plus place au simple énoncé, au titre officiel écrit à la main ou

(1) Voyez *Musée des Archives nationales, documens originaux de l'histoire de France*, Paris 1872, in-4°.

imprimé; l'estampille ne porte plus guère que des mots et des numéros, à peine quelques restes d'armoiries.

Cette révolution sigillographique est conforme à la marche que suit l'expression de la pensée humaine. A mesure que la société vieillit, que le langage s'assouplit et se perfectionne, notre esprit prend davantage l'habitude des termes abstraits; il substitue de plus en plus le mot à l'image. Quand l'homme ne savait encore que balbutier quelques interjections, c'était l'image même de l'objet, non le mot qui l'exprime, qui s'offrait à l'œil intérieur de son intelligence, et qui, rapprochée d'autres images, faisait jaillir dans son cerveau l'idée. Les sons qui rappellent ces images ont été les élémens formateurs du langage, et celui-ci en conserve l'ineffaçable trace. La première écriture ne fut également qu'un assemblage de figures plus ou moins grossières des objets de la nature, qu'ont ensuite remplacées des signes qui ont perdu comme les mots leur physionomie représentative et ne sont plus que des abstractions. Quand notre intelligence se fut tellement exercée au maniement des mots, que la langue grammaticale lui devint plus familière et plus commode que les gestes, imitation rapide et fugitive des objets et des actions, que les images mêmes qui les peignent complétement aux yeux, l'usage du symbole, de l'emblème, disparut graduellement. Au lieu de rendre les choses physiques par un dessin plus ou moins succinct, une peinture plus ou moins abrégée, au lieu d'exprimer ce qui n'est de son essence ni tangible, ni optiquement visible, par des figures empruntées à l'ordre matériel, on recourut chaque jour davantage à des mots, à des locutions dont le sens rigoureux et défini se prêtait mieux à la traduction de l'idée. On put alors se passer du symbole, de l'allégorie, de cette métaphore plastique qui transporte une donnée physique à un fait intellectuel ou moral. L'emblème n'eut plus sa raison d'être, parce que les mots dans leur sens propre exprimaient plus fidèlement la réalité que l'image sculptée ou peinte. Ces considérations expliquent ce qu'a d'insolite aujourd'hui l'intervention des représentations figurées comme moyen de rendre la pensée. Sans doute l'art continue d'être cultivé, mais il n'est plus destiné à tenir lieu de l'écriture et même de la parole; il n'est plus fait que pour charmer les yeux, récréer les sens, embellir nos demeures et nous rappeler les traits de ceux que nous aimons, que nous admirons, et dont nous regrettons la perte, ou ces scènes, ces grands événemens que le ciseau, le pinceau, immortalisent; il aide au besoin la science en mettant à sa disposition les représentations exactes des êtres animés, des objets qu'il lui importe d'observer et de connaître. Quant aux figures uniquement tracées comme signes, comme expressions d'idées, on ne les demande plus guère à l'artiste.

Dans nos villes, les enseignes sculptées ou peintes des boutiques

disparaissent pour faire place à une simple dénomination. Souvent même le marchand se contente d'inscrire à la devanture de son magasin le nom qu'il porte et l'énoncé de son commerce. Ces figures symboliques, jadis si usitées pour instruire ou pour amuser les enfans, sont remplacées par des images représentant les êtres, les objets de la nature, à la connaissance desquels on initie ainsi la jeune intelligence, et si l'on continue encore, par un effet de l'habitude, à se servir de quelques types emblématiques, tels que ceux des cartes à jouer, on n'y attache plus dans la pratique aucune signification. Ce qui arrive pour les représentations figurées se produit aussi pour ces actions, ces usages qui constituaient comme une mimique symbolique. Les cérémonies allégoriques, que la révolution française tenta vainement de ressusciter, n'ont plus chez nous ni chaleur ni vie; ce sont tout au plus des occasions de déployer un luxe de vêtemens, d'exhiber d'antiques costumes; en tant que cérémonies symboliques, ce ne sont que de froides parodies des habitudes du passé. Dans le culte même, dont les rites, symboles d'un autre genre, traduisaient originairement aux yeux la doctrine enseignée par l'église, le génie de ce langage tend à se perdre; le peuple cesse de comprendre et de chercher même le sens des pratiques auxquelles il assiste, et la parole évangélique, que la réforme protestante substitua à la liturgie catholique, tend à prendre la grande place dans l'enseignement religieux. Ce n'est plus dans les sculptures qui décoraient les portiques des cathédrales, sur les vitraux qui en garnissaient les fenêtres, sur les chapiteaux qui en soutenaient les voûtes, tous semés de symboles et d'allégories, que les fidèles vont apprendre le catéchisme. Les attributs emblématiques de l'autorité souveraine, la couronne, le sceptre, la main de justice, le globe surmonté d'une croix, ne sont plus que d'inutiles joyaux dont le prince évite de se charger. De tous les vieux symboles nationaux, il ne nous reste à cette heure en France que le drapeau, que la décoration qui pare la poitrine du brave et sert de signe au mérite, et sur lesquels se concentre ce qui nous reste encore d'attachement et de foi aux emblèmes, car je ne veux pas mentionner le triangle égalitaire de certaines sectes socialistes, les emblèmes maçonniques, produits d'un archaïsme qui ne parviennent pas à pénétrer dans les mœurs. L'art lui-même, qui vit pourtant d'images, en devenant plus réaliste s'éloigne de ces anciens types, où la convention chassait la réalité, qui s'adressaient à l'âme et au cœur plutôt qu'ils ne charmaient les yeux, qui se proposaient moins de représenter la nature que de susciter une passion généreuse ou un sentiment pieux.

Assurément il y a dans tout cela, sous le rapport intellectuel, un

progrès incontestable; mais ce progrès a été, comme tous les progrès, acheté au prix de bien des pertes et des sacrifices. La pensée-image, le symbole, l'emblème, avaient je ne sais quoi de plus vif, de plus pittoresque, de plus attrayant que l'écriture, sèche expression de la parole raisonnée, analytique et précise; elle saisissait davantage l'imagination, si elle satisfaisait moins l'intelligence; elle avait à la fois plus de force et de naïveté. Quelque chaud que soit le discours, il paraît toujours languissant à côté de l'expression de la pensée par des formes et des couleurs. Sans doute les mots instruisent et fortifient plus l'entendement que la vue muette des images; ils nous font pénétrer dans la constitution intime des choses, et sans eux nous n'en pourrions scruter les profondeurs; ils nous apprennent à ne pas nous abandonner aux impressions instinctives qui naissent de la vue des objets, à ne pas supposer à ceux-ci des caractères qu'ils n'ont pas; mais, si nous avons perdu la superstition des images, nous avons en revanche contracté celle des mots. Fréquemment nous les confondons avec les choses mêmes, et ce que les peuples enfans font pour les symboles divins qu'ils prennent pour des réalités vivantes et personnelles, nous le faisons parfois pour les mots, en sorte qu'en abandonnant l'adoration des symboles nous adoptons une religion qui n'est souvent pas moins mensongère; nous imitons les anciens des temps de la décadence du polythéisme, alors qu'ils prêtaient à certains noms auparavant inconnus, à des formules réputées magiques, inscrits sur des amulettes, les vertus attribuées d'abord aux simulacres des dieux, représentés sous les plus beaux traits de l'humanité. Les gnostiques et les néoplatoniciens croyaient ainsi s'affranchir de l'idolâtrie : ils n'avaient fait qu'en changer.

Les représentations figurées, les emblèmes employés comme écriture, et qui constituaient un langage d'un ordre spécial, avaient donc leurs avantages et leur genre d'éloquence. Les sceaux, où ces images sont si multipliées, rendaient plus palpable et plus solennelle l'intervention de la personnalité humaine dans les actes et les contrats, dans les lettres missives et les traités; ils nous disaient mille choses que ne dit plus aujourd'hui un nom griffonné ou un illisible paraphe. Faut-il donc en revenir à l'emploi des sceaux? Non, certes : il n'est plus de notre âge, il ne rentre plus dans nos habitudes, il ne répond plus aux exigences de notre esprit; mais il s'adaptait merveilleusement aux mœurs du moyen âge, il appartenait aux conditions de la société d'alors, et voilà pourquoi on doit étudier la sigillographie pour la bien connaître et la mieux apprécier.

ALFRED MAURY.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1874.

On a beau se reposer dans la tranquillité de ce déclin de saison et se rassurer au spectacle des moissons nouvelles, du travail persévérant des populations françaises, de tous les efforts d'une nation obstinée revivre; on a beau se dire qu'il ne faut pas trop demander, que tout ne vient pas en un jour, surtout après les grandes crises; il faut bien oser s'avouer aussi que les querelles égoïstes, opiniâtres et confuses des partis, que les difficultés ajournées ou laissées en suspens ne sont pas le meilleur moyen de régulariser, d'activer cette patiente renaissance nationale, que l'incertitude des choses n'est ni une garantie pour le pays, ni une force pour le gouvernement en présence des incidens de toute sorte qui se succèdent.

La France vit au milieu de ces incidens prévus ou imprévus, qui, sans avoir une égale importance, sont pour elle la révélation incessante d'une condition laborieuse; même dans ce calme d'automne les questions extérieures et intérieures viennent de temps à autre raviver le sentiment de la situation difficile qui nous est faite. Depuis quelques jours, c'était cette affaire de l'*Orénoque* qui intéressait toute notre politique, qui était un dernier poids laissé sur nos rapports avec l'Italie et qui a été heureusement conduite avec assez de prudence, avec assez de cordialité mutuelle, pour arriver à la solution la plus simple et la plus favorable. Aujourd'hui c'est l'Espagne qui en revient à ses réclamations, à ses récriminations et à ses plaintes, comme si elle n'avait attendu que l'arrivée de notre ambassadeur à Madrid pour réchauffer des controverses qu'on avait le droit de croire éteintes. Au moment où on lui donne des marques d'intérêt, le gouvernement de Madrid répond par des mémorandums qui resssemblent à des réquisitoires adressés à M. le ministre des affaires étrangères, et il faudra bien examiner ces réquisitoires pour montrer ce qu'ils valent ou ce qu'ils cachent. D'un autre côté, en même temps qu'elle a ces préoccupations, la France est depuis quelques se-

maines tout entière à ses élections de toute sorte, élections de conseillers-généraux dans tous les départemens, élections de députés dans le Pas-de-Calais, dans les Alpes-Maritimes, dans le département de Seine-et-Oise, après les élections de Maine-et-Loire. Une fois de plus, les partis se sont donné rendez-vous autour de ce scrutin multiple; ils en sont encore à discuter sur la signification du vote d'hier, sur ce que sera le vote de demain. Ils bataillent sur les élections entre deux polémiques sur le rappel de l'*Orénoque* ou sur le mémorandum espagnol, et au demeurant, quand on regarde de plus haut, tous ces faits intérieurs ou extérieurs n'ont qu'un même sens, une même moralité. Ils sont la démonstration évidente, croissante, de la nécessité d'en finir avec ces conditions ambiguës où il n'y a ni sûreté pour le pays ni indépendance pour le gouvernement, où tout est faussé par des luttes ou des alliances de partis acharnés à se disputer un pouvoir éventuel en paraissant soutenir le pouvoir qui existe.

Le pays, lui, est intéressé pour son travail, pour ses affaires, à savoir où il en est, ce qu'il sera demain, sous quelle loi il est appelé à vivre. Les partis, quant à eux, sont intéressés à tenir le pays incertain et inquiet, en se réservant la liberté de l'agitation, la possibilité de mettre la main sur l'avenir. Au milieu de ces contradictions, quel régime politique est possible? Que peut faire un gouvernement qui a besoin d'autorité pour conduire nos relations avec l'étranger aussi bien que pour intervenir dans nos luttes intérieures? Que deviennent les institutions elles-mêmes, les modestes et élémentaires institutions qui nous restent? C'est toujours la même question qui renaît à propos de tout, dans une élection de conseil-général ou de municipalité, comme dans une élection politique. Il s'agit d'avoir une manifestation, une majorité de parti. Supposez une situation plus régulière où tout serait à peu près fixé et défini, où la loi constitutionnelle mettrait un frein aux prétentions contraires : alors sans nul doute ce que le gouvernement désirait, et ce qu'il a exprimé avec une certaine naïveté dans une note officielle, aurait pu arriver dans ces 1,400 élections de conseillers-généraux qui viennent d'avoir lieu. On aurait choisi des hommes pour leur influence, pour leur notoriété, pour les services qu'ils pouvaient rendre, et une institution précieuse, utile, serait restée ce qu'elle doit être, la représentation sincère, efficace, des vœux et des besoins locaux. Aujourd'hui, c'était inévitable, la question constitutionnelle qu'on n'a pas voulu décider encore, qu'on a eu l'imprévoyance de laisser en suspens, s'est trouvée transportée dans près de 1,500 cantons de France. Elle n'a point été assurément résolue, elle reste même peut-être plus obscure qu'elle n'était avant le scrutin. Elle a simplement produit à la surface du pays une mêlée d'antagonismes locaux et de passions politiques, une multitude de petites luttes dont la plus curieuse est sans doute celle qui a un moment remué la Corse.

Ici, il est vrai, il ne s'agissait plus de la république et de la monarchie, mise du premier coup hors de combat, aussi bien que les intérêts locaux. La lutte était positivement engagée entre deux figures du bonapartisme. L'élection de la Corse a eu cela de particulier qu'elle s'est passée en famille. Elle a été l'occasion ou la manifestation visible de la grande scission impérialiste. Du gouvernement et des autorités légales de la France, on s'en est peu occupé. L'affaire est restée jusqu'au bout une simple querelle bonapartiste. Dans ce duel, le prince Napoléon représentait l'empire démocratique, révolutionnaire, socialiste. Le prince Charles Bonaparte était le candidat officiel du prince impérial, qui, saisissant pour cette fois les rênes du gouvernement, avait envoyé son secrétaire chargé de porter aux habitans de la Corse « sa pensée » et ses recommandations. Les préliminaires du combat n'ont pas manqué d'une certaine âpreté, et la lutte elle-même a été chaude. La victoire est restée à l'empire orthodoxe, et voilà comment le prince Napoléon n'est plus conseiller-général malgré le secours que lui a porté un ancien ministre des beaux-arts sous le consulat de M. Émile Ollivier, M. Maurice Richard. Voilà aussi le spectacle intéressant et rassurant que l'empire offre à la France. Il trouble de ses dissensions le pays qui fut le berceau de la fortune napoléonienne. Le scrutin d'Ajaccio a du moins le mérite de révéler les implacables divisions d'un parti qui, après avoir disposé de notre pays pendant vingt ans, après l'avoir laissé au pouvoir de l'ennemi, se croit encore le droit de prétendre à le gouverner, de nous parler de la prospérité et de la gloire dont il a le secret!

En réalité, après ces élections des conseils-généraux, dont le vote d'Ajaccio n'est qu'un épisode, que tous les partis s'efforcent maintenant d'interpréter à leur profit, après ces élections du 4 et du 11 octobre, la question reste la même. Qu'on dénombre des suffrages, qu'on mette une étiquette à tous ces élus de nos modestes cantons, rien n'est essentiellement changé. Si on a cru pouvoir trouver dans la dernière mêlée électorale un indice, un trait de lumière, la manifestation d'un mouvement précis et prépondérant d'opinion, on s'est trompé. Aujourd'hui comme hier, républicains, monarchistes, bonapartistes, s'agitent dans la confusion, dans la poussière qu'ils soulèvent par leurs polémiques plus bruyantes que décisives. Il n'y a qu'un fait de plus en plus démontré, c'est que, si chacun des partis est assez fort pour neutraliser ou embarrasser ses adversaires, il est impuissant à triompher par lui-même, et que le gouvernement a de la peine à trouver une position au milieu de toutes ces discordances, dont il ne peut venir à bout qu'en les dominant, en imprimant une direction, en prenant l'initiative d'une action décidée. La seule politique possible aujourd'hui, M. le président de la république la résumait d'un mot, il y a quelques semaines, en faisant appel aux « hommes modérés de tous les partis. » Malheureusement on peut dire que cette politique n'est point arrivée encore à être une vérité, parce

qu'entre la parole de M. le président de la république et la réalité il y a toutes les interprétations de ceux qui se disent les défenseurs privilégiés du gouvernement, qui semblent n'avoir d'autre préoccupation que d'élever une petite église du septennat, de se faire à eux-mêmes et d'imposer aux autres une certaine orthodoxie septennaliste. Veut-on une preuve de la manière dont ces défenseurs du gouvernement entendent la parole de M. le président de la république? Pas plus tard que l'autre jour, M. le marquis de Noailles, notre ministre à Rome, s'est présenté pour le conseil-général à Bayonne, où il a été élu. Il a publié une circulaire aussi simple, aussi modérée que possible; seulement il a prononcé le nom de la république! Aussitôt de toutes les batteries des orthodoxes septennalistes est parti un feu roulant d'objurgations, et peu s'en est fallu qu'on n'ait réclamé la révocation de M. le marquis de Noailles. Il faut bien pourtant savoir où l'on va. Si on ne peut s'entendre avec des hommes comme M. Dufaure, M. Casimir Perier ou M. de Noailles, que veut-on?

Depuis quelque temps en vérité, on semble jouer une singulière et peut-être une dangereuse comédie, qui se reproduit dans les élections comme dans les polémiques. Au fond, on sait bien que cette union de tous les partis modérés dont a parlé M. le président de la république implique nécessairement une action commune avec le centre gauche, et on n'a pas la puérilité de mettre en doute les sentimens conservateurs de M. Dufaure ou de M. Casimir Perier. Ce qu'on demande aux chefs du centre gauche, c'est de se désister de leurs opinions, de renoncer à leurs idées, à leurs alliances parlementaires, de passer au gouvernement sans leur programme, et comme les chefs du centre gauche se refusent à une abdication, qui d'ailleurs ne servirait à rien, ils ne sont plus que des radicaux, des otages du parti révolutionnaire qui les domine, des ennemis du gouvernement et du maréchal! Que fait-on cependant d'un autre côté? A l'occasion, cela s'est vu et cela se voit encore dans les élections, on accepte ou l'on subit les alliances bonapartistes, on va même jusqu'à les provoquer. Or les bonapartistes sont à coup sûr les plus audacieux contempteurs du septennat; ils se moquent du septennat et ils s'en cachent à peine. Ils disent assez haut qu'à leurs yeux le pouvoir du maréchal de Mac-Mahon n'est qu'un moyen d'arriver paisiblement, graduellement, à l'empire. C'est là ce qui s'appelle continuer la politique du 24 mai et rester dans les limites de l'orthodoxie septennaliste ou conservatrice, de sorte que pour éluder le programme de M. Casimir Perier, qui n'était après tout que l'organisation constitutionnelle du pouvoir créé le 20 novembre 1873, on fait cause commune avec ces étranges conservateurs, les bonapartistes! On se réduit à une véritable impossibilité de vivre qui se déguise quelquefois sous l'apparence d'une laborieuse et difficile neutralité dont les bonapartistes seuls profitent. Tout récemment, à Versailles, M. le duc de Padoue a essayé

de se faire une protection de cette neutralité, de quelques paroles courtoises d'homme du monde que M. le président de la république a pu lui adresser dans une visite. Il a fallu que M. le préfet de Versailles déjouât cette habile tactique en déclarant que le ministère ne poussait pas la neutralité jusqu'à être le protecteur du candidat bonapartiste dans les élections qui doivent avoir lieu dimanche prochain.

Le gouvernement en est peut-être lui-même à sentir ce qu'il y a de périlleux pour lui, pour le pays, à laisser se propager ces confusions, et, sans prendre ostensiblement couleur, il semble du moins éviter tout ce qui ressemblerait à un acte d'hostilité contre les candidatures du centre gauche qui viennent de se produire dans le Pas-de-Calais, dans les Alpes-Maritimes. En définitive, de quoi s'agit-il désormais? Le gouvernement n'est contesté ni dans sa durée ni dans son caractère; seulement il est clair qu'il ne peut avoir toute son autorité, son efficacité, que par cette organisation qu'il a lui-même réclamée plus d'une fois en termes pressans, témoin le message du 9 juillet. Cette organisation nécessaire, elle n'est évidemment possible que dans les conditions où nous vivons depuis plus de trois ans, sur le terrain où les circonstances nous ont placés et par cette union des partis modérés, dont M. le président de la république a parlé dans ses derniers voyages. Si la proposition de M. Casimir Perier eût été acceptée, si elle n'avait pas rencontré devant elle la déclaration de M. le général de Cissey, vice-président du conseil, venant en quelque sorte désavouer, à quelques jours d'intervalle, le message de M. le président de la république, tout serait déjà fait. La France aurait des institutions que l'avenir sans doute pourrait toujours réviser pour les adapter à des circonstances nouvelles, mais qui dans tous les cas, dès ce moment, assureraient une fixité qui est dans l'instinct public, qui devient plus que jamais une nécessité impérieuse. Ce qui n'a point été fait au mois de juillet reste maintenant encore le programme à réaliser aux premiers jours de la session prochaine, et ce qu'il y a de mieux, c'est de ne pas trop se fier à des tactiques plus ou moins habiles, c'est d'aborder la difficulté sans hésitation et sans détour, sans prétendre imaginer des combinaisons subtiles qui échapperaient à toute dénomination comme à toute définition. Qu'on y prenne bien garde, puisqu'il reste encore quelques semaines pour y songer et pour préparer une solution conforme à tous les intérêts. C'est avec des subtilités et des tactiques qu'on finit par arriver à ces situations sans issue où l'on ne sait plus de quel côté se diriger. La France a besoin de clarté, de netteté dans ses affaires; elle en a besoin pour se remettre courageusement à l'œuvre, pour retrouver sa séve et sa vivacité généreuse dans une réorganisation intérieure à peine ébauchée, comme elle en a besoin aussi pour la sauvegarde de tous ses intérêts extérieurs, de sa position dans le monde.

On n'en peut douter, M. de Bismarck a sa manière à lui de conduire

la politique. Il ne se refuse rien, il se plaît aux complications et semble mettre à les rechercher autant de zèle que d'autres en mettent à les éviter. Avec le chancelier allemand, on peut s'attendre à de l'imprévu. Il lui faut du bruit, de l'agitation, des luttes, des ennemis. Que la France ait toujours l'honneur de garder une certaine place dans ses calculs, on s'en douterait un peu à voir le soin avec lequel il veut bien s'occuper de nous, et même à écouter le langage de ceux qui se piquent de l'imiter : témoin le toast récemment porté par le président du conseil de Bade dans une réunion de vétérans allemands, et l'espoir exprimé par cet honnête ministre d'avoir prochainement à « se ruer » de nouveau sur ses ennemis, sous prétexte qu'il serait sans exemple que le vaincu se résignât à sa défaite après une seule campagne! Que voulez-vous? Si le monde se sent mal à l'aise, c'est que nous ne sommes pas résignés, et c'est notre faute. La France a beau mesurer ses mouvemens, être tout entière à ses affaires intérieures, à ses élections, à ses discussions sur le septennat, c'est elle évidemment qui est l'éternel trouble-fête, elle n'est point résignée! Sa tranquillité est une provocation. Heureusement M. de Bismarck a le temps de s'occuper de tout du fond de sa retraite de Varzin. Il s'occupe de la France, du Danemark, de l'Espagne, d'une brochure sur *la Révolution par en haut,* qui doit paraître à Genève, et quand il n'est point à batailler avec les prêtres, il bataille avec ses ambassadeurs. Le tout-puissant et irascible chancelier a sa façon d'être impartial : il a une prison pour tous ceux qui le gênent, pour M. le comte d'Arnim aussi bien que pour l'archevêque de Cologne, et l'autre jour les juges de Berlin ont fait enlever par délégation sur ses domaines du côté de Stettin l'ancien ambassadeur d'Allemagne à Paris, qui se trouve aujourd'hui au secret, soumis à une instruction rigoureuse, menacé d'une condamnation. Ce n'est point à coup sûr l'incident le moins curieux, le moins caractéristique des affaires allemandes du moment.

Ainsi voilà un homme d'une des premières familles de Prusse, apparenté jusqu'à la cour, désigné pour les plus hautes fonctions, ayant représenté jusqu'à ces derniers temps son souverain à Rome et à Paris, qui se voit un jour brusquement saisi dans sa demeure et conduit en prison! Qu'a-t-il fait pour être traité comme un criminel d'état? C'est ici que commencent toutes les versions, tous les bruits sur un événement qui ne laisse pas d'émouvoir l'Allemagne, qui met dans un jour singulier l'autocratie de M. de Bismarck. Le prétexte de l'arrestation du comte d'Arnim aurait été, à ce qu'il semble, la disparition de certaines pièces de diplomatie, notamment d'un mémorandum que l'ancien ambassadeur d'Allemagne à Paris aurait adressé au chancelier, que celui-ci aurait renvoyé avec des annotations assez vives, et que l'auteur aurait gardé comme sa propriété. Le comte d'Arnim aurait ainsi entre ses mains, dit-on, des documens qui ne lui appartiendraient pas, qu'il ne

devait pas retenir. A part le mémorandum venu de Paris, il y aurait parmi ces documens des lettres de M. de Bismarck dont le chancelier ne serait probablement pas fâché de reprendre possession, et dont l'ancien ambassadeur, sans doute pour la même raison, ne voudrait pas se dessaisir. C'est là le prétexte, car il est bien clair que, s'il n'y avait eu que ce fait, la question aurait pu être tranchée autrement que par un acte sommaire de justice et par la prison préventive. Le comte d'Arnim n'est pas un personnage à disparaître clandestinement. Au fond, cet étrange incident n'est, selon toute apparence, que le dénoûment d'une longue et violente hostilité qui existait depuis quelques années entre le chancelier et l'ancien ambassadeur. A quelle date précise et à quelle circonstance particulière remonte cette animosité? Elle est née peut-être de dissentimens assez légers, elle s'est surtout aggravée pendant l'ambassade de M. d'Arnim à Paris. Il est notoire que le chancelier et le représentant de l'Allemagne en France ne voyaient pas toujours nos affaires de la même façon. Naturellement l'antagonisme avait pris un caractère plus implacable au moment du rappel de l'ambassadeur. M. d'Arnim n'était pas homme à supporter ce qu'il considérait comme une offense, pas plus qu'il n'était d'humeur à s'effacer absolument devant M. de Bismarck, dont il blâmait la politique, surtout dans les affaires religieuses. Avec sa position et ses relations, avec son expérience et son talent, il pouvait devenir un adversaire incommode, d'autant plus dangereux qu'il aurait pu, en certains momens, rallier les anciens conservateurs que les hardiesses du chancelier mettent souvent à de rudes épreuves. M. d'Arnim se disposait à se présenter aux élections pour le parlement; c'est alors qu'il a été arrêté pour être mis en jugement!

Que l'ancien ambassadeur d'Allemagne à Paris soit exposé à essuyer les rigueurs de la justice de Berlin, ce n'est point impossible; il peut être condamné. Et après! le chancelier aura-t-il les pièces qu'il désire, qui ont échappé jusqu'ici à toute perquisition? Est-il bien certain de n'avoir point ainsi rehaussé l'importance de celui qu'il reconnaît pour un adversaire dangereux, puisqu'il le poursuit avec cet acharnement, et de ne lui avoir point assuré le bénéfice de cette réaction d'opinion que provoquent tous les actes violens? Assurément il y a dans tout cela quelque mystère. Notez que M. de Bismarck peut avoir raison en prétendant maintenir la discipline diplomatique et défendre l'inviolabilité des archives d'état; mais il s'est donné tort par l'excès de ses procédés, et de plus il autorise toutes les conjectures; il laisse croire que les pièces auxquelles il attache un si grand prix doivent être en effet assez compromettantes, puisqu'il ne craint pas de recourir à de tels moyens contre un personnage considérable. M. de Bismarck aurait été, dit-on, préoccupé des révélations que devrait contenir la brochure dont la publication se prépare à Genève, qui a pour titre : *la Révolution par en haut*, et qui aurait la prétention de mettre dans tout son jour la poli

tique du chancelier. S'il y avait quelque divulgation des secrets de la chancellerie prussienne, ce serait un manquement, c'est possible; mais qui donc a donné l'exemple des indiscrétions intéressées? Est-ce qu'au commencement de la guerre de 1870 M. de Bismarck se faisait scrupule de divulguer les négociations les plus secrètes, des négociations où il avait eu sûrement plus de part qu'il ne le disait? Est-ce qu'il savait imiter la prudente réserve de l'Angleterre, ne se décidant qu'à contre-cœur et sur une véritable provocation de l'empereur Nicolas à faire connaître en 1855 des négociations intimes qu'elle avait cachées jusque-là, même à la France, son alliée? M. de Bismarck a eu des indiscrétions à l'égard des autres quand il y a vu son intérêt, il s'est exposé à voir les indiscrétions se tourner contre lui.

Cet étrange incident, qui ne laisse pas de montrer un certain état d'esprit, une certaine agitation chez le chancelier allemand, cet incident a, si l'on veut, une autre moralité. Depuis quelques années, il s'est introduit dans la diplomatie d'assez singuliers usages. Sous prétexte d'avoir plus de liberté, on traite les affaires publiques sous la forme de lettres particulières. On garde les lettres et on en dispose pour son intérêt ou pour son amour-propre. Après les premiers ministres, ce sont les ambassadeurs. Les provocations appellent les réponses, et tout finit par y passer. Ce que devient en tout cela la sûreté des rapports entre les gouvernemens, on ne le sait plus. Il est peut-être temps de s'arrêter dans l'intérêt des peuples dont la diplomatie est censée conduire les affaires. S'il y a des momens favorables pour certaines publications, il y a aussi des momens où il faut laisser parler les autres.

Voilà donc la France et l'Italie délivrées, non pas d'une complication sérieuse, mais de ce qui pouvait être une occasion de malaise ou un prétexte entre des mains ennemies! Voilà cette question de l'*Orènoque* définitivement résolue. Une note officielle vient de le dire : l'*Orènoque* rentre à Toulon. Il n'avait été laissé à Civita-Vecchia depuis le mois d'août 1870 que pour rester à la disposition du pape dans le cas où Pie IX, « contrairement aux désirs de la France, » se déciderait à quitter l'Italie. Maintenant c'est un autre bâtiment français, stationnant dans un port français, qui reste affecté à la même destination, prêt à se rendre au premier appel, sans avoir à rencontrer le moindre obstacle. C'est une marque du sentiment affectueux de la France pour le saint-père bien plus qu'une précaution nécessaire. Le pape lui-même, informé de ces arrangemens, auxquels il avait été préparé, en a reçu la nouvelle « avec confiance, » de sorte que la question se trouve résolue dans les conditions les plus satisfaisantes. Elle aurait pu se terminer plus tôt; rien n'est plus clair. Le gouvernement français, n'écoutant que l'intérêt de notre pays, pouvait depuis longtemps donner à un navire inutile l'ordre de rentrer dans nos ports. On a préféré tout ménager, préparer avec patience une solution dont la nécessité n'était point douteuse, et,

cette voie étant donnée, tout le monde y a mis certainement la meilleure volonté. Le gouvernement italien, pour sa part, pouvait désirer le rappel du navire français; mais il n'a rien fait pour hâter le moment décisif par des démarches ou par des communications qui auraient pu être un embarras de plus, et, à vrai dire, il était lui-même dans une situation assez singulière. A son arrivée à Rome, il avait trouvé l'*Orénoque* dans le port de Civita-Vecchia, et depuis ce moment il n'y avait eu ni notification ni avis d'aucun genre, si bien qu'à la rigueur le cabinet italien était censé ignorer la présence d'un navire qui ne relevait pas de notre légation auprès du roi, qui ne dépendait que de l'ambassadeur de France auprès du saint-siége.

Le fait était certainement irrégulier et peut-être plus embarrassant encore pour nous que pour les Italiens; il ne s'expliquait que par des considérations intimes que le cabinet de Rome a été le premier à respecter en s'abstenant de toute réclamation. Le ministre des affaires étrangères du roi Victor-Emmanuel n'a peut-être jamais dit un mot à ce sujet. Il a laissé la France choisir son moment, bien sûr que ce moment viendrait, et il l'a lui-même préparé par la délicate et habile prudence d'une diplomatie sympathique dont M. Nigra restait le représentant naturel à Paris. Le gouvernement français de son côté n'en était plus depuis longtemps à méconnaître l'irrégularité et l'inutilité de ce stationnement d'un navire français dans un port italien. Il sentait surtout la nécessité d'en finir depuis que les rapports des deux pays avaient repris un caractère de cordialité complète, et en réalité c'est au mois d'avril dernier que la question s'est posée pour lui; seulement, c'était sa politique, il désirait procéder avec tous les ménagemens possibles. Il savait bien que dans tous les cas il aurait à essuyer les foudres de ceux qui tenaient à laisser l'*Orénoque* à Civita-Vecchia comme une protestation contre ce qu'ils appellent encore l'usurpation italienne. Pour ces champions intraitables de la légitimité et du cléricalisme, il était décidé à les braver. Il voulait du moins concilier autant que possible ses propres désirs et les dispositions de ceux qui pouvaient l'aider, qui n'étaient point au premier moment sans s'émouvoir d'une résolution dont ils s'exagéraient l'importance. Tout est bien qui finit bien. M. le duc Decazes a réussi, il est arrivé à pouvoir accomplir un acte utile pour la France, pour notre dignité, pour l'avenir de notre action diplomatique. Il a compris que la bonne volonté de l'Italie pour la sûreté du saint-siége et même pour le séjour du saint-père à Rome était la meilleure garantie. Le gouvernement italien du reste, quand il a été interrogé au dernier moment, n'a point hésité à déclarer que la France restait toujours libre de remplir la mission à laquelle elle attachait du prix. M. le duc Decazes est arrivé à conduire jusqu'au bout une œuvre qui n'était compliquée, il est vrai, que par toutes les considérations dont on a cru devoir tenir compte, et à laquelle en définitive le pape lui-

même se trouve avoir concouru. A la lettre que M. le maréchal de Mac-Mahon lui a écrite, le pape n'a point répondu sans doute par de l'enthousiasme; peut-être même a-t-il montré quelque réserve au sujet de ce navire qu'on met à sa disposition — de loin. Il a du moins compris qu'il ne pouvait demander à la France de prolonger une situation compromettante, et par sa réponse il a donné l'exemple de la modération à ceux qui voudraient être plus papistes que le pape, au risque de méconnaître les intérêts les plus évidens de leur pays.

L'essentiel est que cette question, qui en certains momens pouvait être une arme aux mains des partis, aux mains de nos ennemis, a cessé d'exister. C'était une anomalie, une combinaison qui ne répondait désormais à rien. Entre les deux nations, il ne reste plus que des raisons de sympathies, d'alliance, et pas un prétexte de froissement sérieux. Certainement M. Thiers, qui voyage en ce moment au-delà des Alpes, qui vient de visiter Turin, Milan, Venise, Bologne, Florence, M. Thiers a raison de le dire et de le répéter sur son passage : la France ne peut songer à inquiéter l'Italie dans la souveraine possession d'une indépendance nationale qu'elle l'a aidée à conquérir. Que les Italiens commentent ou reproduisent à leur façon ces paroles de bonne amitié répandues par le plus illustre messager, peu importe. Le voyage de M. Thiers aura cet effet utile de démontrer à l'Italie la force des liens qui ne peuvent que se resserrer entre les deux peuples. Les Italiens le sentent bien, et la manière dont ils reçoivent M. Thiers est aussi habile que naturelle. C'est à la France qu'ils témoignent leurs sympathies en accueillant comme un hôte ami celui qui a été le chef de notre pays dans les circonstances les plus douloureuses, et en même temps ils mettent leur finesse dans ces hommages rendus à celui dont la présence est la preuve la plus décisive de l'irrévocable accomplissement de l'unité nationale.

Tout se réunit donc pour fixer dans des conditions de régulière et permanente cordialité les rapports des deux nations, et c'est sous cette influence que vont se faire les élections italiennes, décrétées pour le 8 novembre. Les événemens ont jusqu'ici donné raison au parti libéral modéré et à sa politique de sympathie pour la France, au cabinet actuel qui vient de se fortifier par l'entrée au ministère de l'instruction publique d'un des esprits les plus libres et les plus savans de la péninsule, M. Ruggiero Bonghi. On peut donc dire que cette lutte électorale va s'engager sous de favorables auspices. Elle a été ouverte l'autre jour par un habile et lumineux exposé financier que le président du conseil, M. Minghetti, est allé faire devant ses électeurs de Legnago. Il est vrai, du fond de sa retraite de Caprera, le vieux Garibaldi vient de rompre le silence pour fulminer contre ce qu'il appelle les corruptions officielles et pour conseiller à ses compatriotes d'envoyer au parlement des condamnés politiques! Les conseils de l'oracle n'auront pas vraisemblablement un effet bien décisif. L'opposition de gauche, bien qu'assez désorgani-

sée et manquant de chef reconnu, garde peut-être encore quelques chances à Naples, le pays de l'opposition; elle aura de la peine à balancer les forces ministérielles dans les autres parties de l'Italie. La question ne semble pas même être là précisément; elle est plutôt dans la nature de la majorité sur laquelle on compte. Cette majorité nouvelle aura-t-elle assez d'unité et de cohésion pour offrir à un ministère un point d'appui invariable et sûr qui a manqué dans l'ancienne chambre? C'est une condition du régime parlementaire, a dit l'autre jour M. Minghetti dans son brillant discours de Legnago. C'est la question que l'Italie va résoudre dans ses élections.

L'Espagne serait heureuse, si elle n'avait pas d'autres problèmes, et si aux problèmes inévitables on ne semblait prendre à tâche d'ajouter des complications au moins inutiles. Que se passe-t-il donc depuis quelque temps au-delà des Pyrénées? Il y a nécessairement quelque chose d'extraordinaire et d'énigmatique. Tout paraissait simplifié par cette reconnaissance qui a été un moment l'affaire de l'Europe. Après les représentans d'Allemagne et d'Autriche, l'ambassadeur de France, arrivé plus tard, M. de Chaudordy, a été reçu, il y a quelques jours, par le président du pouvoir exécutif espagnol, et il a parlé simplement, correctement, en homme qui n'a point à démontrer par des phrases les vieilles traditions d'amitié qui existent entre les deux pays. A son tour, le ministre d'Angleterre, M. Layard, a eu son audience, et, après avoir sauvé l'an dernier le général Serrano d'une échauffourée à Madrid, il avait certes toute sorte de titres particuliers pour donner amicalement au président espagnol le conseil de ne se fier qu'à une « complète indépendance et à la libre expression de la volonté populaire. » On aurait dit après cela que tout était fini, qu'il ne restait plus qu'à entretenir des rapports de bonne intelligence, à dénouer amicalement et sans bruit ces « difficultés passagères » dont le général Serrano et notre ambassadeur ont parlé dans leur première entrevue; mais non, à peine les rapports officiels ont-ils été rétablis, M. l'ambassadeur d'Espagne à Paris n'a eu rien de plus pressé que de présenter à notre ministre des affaires étrangères un nouveau factum, énumérant toute sorte de griefs, destiné, paraît-il, à démontrer comme quoi, si le gouvernement de Madrid n'est point encore parvenu à se rendre maître de l'insurrection carliste, c'est la faute de la France. Il y a là un procédé assez étrange pour avoir causé une certaine surprise dans le public européen, qui s'est trouvé saisi de ces plaintes prolixes à peu près aussitôt que le gouvernement français. Le fait par lui-même ne peut pas avoir des conséquences bien graves; il dénote néanmoins des dispositions assez singulières, et il est peut-être permis de s'étonner d'une attitude si peu conforme aux véritables intérêts comme aux vrais sentimens des deux pays.

De quoi peut donc se plaindre le gouvernement de Madrid? Est-ce

qu'on lui a fait démesurément attendre une reconnaissance qu'on avait refusée et qu'on avait eu tort de refuser à M. Castelar, qui, lui pourtant, était président légal, qui avait préparé la défaite de l'insurrection par un commencement de reconstitution de l'armée, qui avait fait les premiers efforts pour arracher l'Espagne à l'anarchie démagogique? Nullement, on a vu dans le gouvernement de Madrid la dernière représentation de l'Espagne libérale, et on l'a reconnu sans lui demander même s'il avait obtenu cette consécration populaire que lui recommandait l'autre jour M. Layard. La France, prétend le gouvernement de Madrid, ne fait pas une garde suffisante sur la frontière, et pour le démontrer on remonte jusqu'à deux ou trois ans, on ramasse toutes les anecdotes connues ou inconnues. Le gouvernement français, nous n'en doutons pas, est disposé à remplir tous ses devoirs de bon voisinage; mais c'est une étrange idée de croire que cela peut suffire. Il y a quarante ans, pendant la première guerre carliste, la France n'était point apparemment suspecte. Elle avait fait alliance avec l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal; elle avait un corps d'observation sur la frontière. Et cependant la guerre durait jusqu'en 1840, elle ne finissait même que par un traité. Est-ce bien sérieusement qu'on vient demander à la France de joindre des « forces considérables » aux forces espagnoles, de mettre les autorités de la frontière au service de la police espagnole? Pourquoi ne nous demande-t-on pas de livrer notre frontière ou d'aller sur les côtes de Biscaye empêcher les débarquemens d'armes qui échappent aux croiseurs espagnols et allemands? Il y a dans tout cela de telles exagérations ou de telles puérilités qu'on en est à se demander ce que veut le gouvernement de Madrid, à quelle inspiration il obéit. Quant à la France, elle n'a évidemment qu'à prendre note des mémoires qu'on lui adresse, à faire son devoir sur la frontière sans s'émouvoir, et à garder cette conviction que ses rapports de sympathie, d'amitié avec l'Espagne, avec la véritable Espagne libérale, ne sont pas à la merci d'un incident de diplomatie plus ou moins énigmatique.

CH. DE MAZADE.

---

## LA MUSIQUE TZIGANE EN HONGRIE.

---

Rakos-Palota, 18

Votre lettre m'arrive dans le beau pays de Hongrie. C'est un grand désir de connaître cette poétique terre et une invitation de notre ami László qui m'ont conduit ici, il y a près de deux mois. Vous connnaissez László; il invite de grand cœur, oublie les invitations qu'il a faites, et

quitte tranquillement sa maison la veille du jour où son hôte doit arriver. Vous me connaissez aussi; il y a des occasions où l'amitié que je porte aux gens se double de la joie d'en être débarrassé. Quand j'arrivai à N..., mon ami venait d'en partir pour Vienne le matin même.

Depuis de longs jours, je voyageais dans la *puszta* hongroise. Descendant les montagnes de la Transylvanie, j'avais traversé seul le grand désert des prairies, mais je ne me sentais pas encore las de solitude. Je m'installai dans la maison vide, heureux du départ de mon ami. C'est une vieille bâtisse commode à l'intérieur, et à l'extérieur entièrement tapissée de glycine en fleur dont les nombreuses et grandes grappes d'un bleu pâle parfument l'air. Autour de la maison s'étend un jardin envahi par des fleurs des champs et ces plantes superbes qu'on nomme mauvaises herbes. Des vipérines, des molènes, des coquelicots aux larges fleurs saignantes comme des cœurs ouverts croissent dans tous les coins; l'aconit balance sur de longues tiges ses casques violets; çà et là, des glaïeuls aux blancs épis; une nigelle de Damas, égarée là, s'épanouit richement vêtue d'un velours d'azur sous un feuillage transparent, aussi fin que des cheveux. A l'entrée, deux ifs, taillés en cigognes, gâtent seuls l'ensemble harmonieux de cette sauvage invasion.

La maison, posée comme un observatoire sur un coteau, domine un horizon merveilleux. D'un côté, le Danube, qui roule amplement épandu, tacheté d'îles vertes peuplées de pélicans, et tantôt bordé de clairs marécages où pêchent gravement des hérons, tantôt encadré de roseaux aux fourreaux de velours brun, aux panaches lumineux, de grands chardons à feuilles striées de blanc, de romarins, de lavandes, de genêts aux fleurs d'or; de l'autre, la *puszta* aux grandes lignes ardentes, fermée par l'hémicycle des monts Carpathes et transylvaniens. C'est un ancien lac dont le sol, nourri par les fertiles alluvions que la Tisza, le Maros et les autres rivières ont portées des monts environnans, se revêt d'une prodigieuse végétation. Elle s'étale à perte de vue, avançant au moindre vent ses longues nappes de fleurs, aux teintes soyeuses et fondues, et bruissantes de chuchotemens. Il y a là une mer de couleurs : des tons glauques zébrés d'argent, des roses de rubis, des violets pâles, des jaunes d'or empourprés, qui ondulent, se rejoignent, s'entrelacent, se confondent dans une longue traînée de lueurs aveuglantes, sous chaque fusée de rayons du soleil. A l'extrême limite, les montagnes s'échelonnent dans un mouvement impossible à saisir, noyées pour ainsi dire dans un réseau d'indéfinissables azurs.

Au jour naissant, la *puszta* dort dans la tiédeur d'une brume blanche comme dans un manteau d'hermine. Le soleil monte, et sous un ruissellement de clartés roses elle sourit par les yeux magiques des fleurs. Les blancheurs satinées des narcisses, les pourpres violacées des œillets, les soies jaspées des jonquilles, serpentent sur l'émeraude des hautes herbes. Au-dessus de la plaine passent des cailles et des râles

qui vont boire au fleuve. Ils volent divisés par bandes, les cailles plus bas que les râles et emportant aux pattes les derniers flocons du brouillard qui se fond dans l'espace. Arrivés au Danube, on entend des battemens d'ailes mêlés à des clapotemens d'eau remuée, puis tout rentre dans le silence. Une heure après, les mêmes bataillons repassent dans le même ordre et regagnent la plaine.

La lumière, au matin sereine et délicieuse, devient accablante vers midi; le désert s'allonge encore, on le voit s'enfoncer dans toutes les directions, rampant avec de fauves reflets; rien de vivant dans l'étendue, si ce n'est de loin en loin, à une grande hauteur, un aigle au ventre brun, interrogeant le ciel sans nuages d'un œil tranquille. Il y a là quatre heures d'un calme et d'une stupeur incroyables. Et toujours la même pureté dans l'air, une netteté plus grande dans le contour des montagnes, une coloration morne, mais saisissante, sur la surface incendiée des herbes. Vers six heures, la chaleur s'apaise, la lumière s'adoucit, des bruits confus montent de la plaine; hommes et bêtes secouent le poids du soleil; de longs troupeaux de bœufs blancs et de buffles aux yeux perdus dans les poils suivent les pâtres; des chevaux qu'on mène boire au Danube hennissent; sur la lisière de la *puszta* s'avancent des charrettes chargées de foin. Le désert ressemble alors à une plaque d'or; de blondes vapeurs traînent sur les montagnes, et la nuit s'apprête à venir.

Imaginez un peintre devant ce que je vois ici; représentez-vous un tableau de ce paysage aux lignes claires, fuyantes et en même temps immobiles, uniforme, et cachant sous cette uniformité des décompositions de nuances infinies, — comme un tableau pareil renverserait le système des harmonies dont le paysage vit depuis le siècle dernier! L'homme ne se contente pas de perfectionner l'homme, il veut aussi donner à la nature un témoignage de sa sollicitude; il a donc inventé un principe de l'art, très peu modeste, que je retrouve partout, et qui donne à la nature l'initiative du beau, réservant à l'artiste le droit de la corriger; cette opération s'appelle créer ou embellir! Véronèse peint de grands nuages blancs, et ce sont ces grands nuages réels qu'on retrouve suspendus au-dessus des colonnades de la place Saint-Marc à Venise; le soir, les chaudes ombres roussies de Titien tombent sur San-Giorgio et les bâtisses de brique environnantes, mais Titien, Véronèse, aimaient la nature, ils la respectaient : la poésie des choses extérieures leur paraissait grande, les pénétrait, ils n'y mettaient pas d'intentions psychologiques. Les intentions psychologiques, les idylles morales de nos peintres, sont d'excellentes choses, mais sans le moindre rapport avec l'art et la poésie. Le peintre moderne,—quand il ne proportionne pas ses œuvres à la petitesse et à l'agrément de sa clientèle, — généralise; c'est-à-dire il déforme, amoindrit, apaise, selon son tempérament personnel, toute une série de beautés entières, admirables, qui

échappent nécessairement aux conventions et sont hors de toute discipline. Vous me répondrez qu'il n'y a pas de lois à établir en matière de beauté, de plaisir et d'émotion; vous aurez raison, et je m'en retourne écouter le vent qui s'endort sur la grande plaine.

On ne peut rien faire ici, sinon rêver, et trouver la vie belle et bonne. J'y étais très bien disposé, lorsque le retour de László m'a ramené au bruit, au monde, à l'ennui, à tout ce qui éparpille et réduit. László me fait consciencieusement les honneurs de son pays. Nous sortons tous les jours, déjeunant en compagnie à droite, dînant en gala à gauche, et ne rentrant d'ordinaire qu'au matin. Les repas sont abominablement longs, mais les poulets au *paprika* (espèce de poivre turc) et les vins de Hongrie excellens. Je vois des hommes qui mangent, boivent, rient, pleurent, comme ailleurs. Les femmes, d'une beauté puissante, d'une sensualité solide, ne montrent pas trop d'enthousiasme pour l'amour platonique. On leur baise les mains, des mains molles, sans nerfs, sans idées; elles sourient. C'est bon signe quand les femmes sourient, dit un écrivain chinois.

Somme toute, ce sont d'excellentes gens, qui me prennent avec mon caractère, si opposé au leur, sans trop de difficulté. A deux pas de nous, la comtesse K...yi passe l'été dans une petite maison enfouie, comme la nôtre, dans des flots de verdure. Sa fenêtre s'ouvre à l'aube; une tête blonde et vermeille paraît au milieu d'un cadre de feuillage: elle nous appelle, et nous passons une grande partie de la journée à lui raconter toute sorte de folles histoires. Dans l'après-midi, la comtesse nous mène dans ses vignes. On y mange de beau raisin, que ses belles mains (les seules intelligentes que j'ai rencontrées jusqu'ici) détachent avec des ciseaux d'or, des pêches fondantes, des figues parfumées. La comtesse dit des riens charmans qu'on écoute sérieusement; on écoute, on regarde et on rentre à la tombée de la nuit pour recommencer le lendemain.

Tout le monde est si aimable, si accueillant, si accaparant, qu'il est difficile de se soustraire à une hospitalité caressante, flatteuse. Je m'y abandonnais; mais un matin on me parla d'un camp de bohémiens dans la forêt de T..., à huit ou dix lieues de N... Un heure après, j'étais en route pour la forêt. Ma première jeunesse avait été fortement frappée par les errantes apparitions des bohémiens à Kief. Je les rencontrais se promenant familièrement dans les rues et offrant aux passans des amulettes, ou, sur les rives du Dniéper, accroupis dans quelque creux de rocher, le menton sur les genoux, et regardant les plages jaunâtres et désolées des côtes opposées de leurs yeux fauves et rêveusement tristes. Le soir, les femmes dansaient avec des jupes décorées de morceaux d'étoffe rouge découpés en cœurs. C'étaient là de terribles, de mystérieux morceaux d'étoffe, et des danses méchantes, enflammées d'hystérie. L'air s'embrasait à leurs tournoiemens lascifs, et des cœurs

piqués sur leurs corps vivaces de roses gouttes de sang semblaient perler. A la sortie de ces bals, elles couraient de la ville à travers la plaine, vers le camp, dont les feux brillaient comme de grandes et rouges étoiles. Ces caravanes d'êtres étranges, qui gardent sous tous les cieux leur paresse rêveuse, leur rébellion au joug, leur amour de la solitude, m'attiraient avec un charme maladivement irrésistible. Je ne comprenais ni le mépris ni le dégoût dont ils étaient l'objet; il est vrai que je ne les comprends pas plus aujourd'hui.

Je n'avais jamais entendu de musique tzigane. Quelques femmes chantaient à Kief des couplets bohémiens en russe et sur des mélodies du pays; mais en Russie, comme en Valachie, les bohémiens cultivent peu et mal la musique; leurs chansons, qu'ils accompagnent d'une mauvaise guitare ou d'une espèce de mandoline, dépourvues d'originalité, sans verve, sans élan, ne laissent aucune impression précise. On m'avait dit des merveilles du génie musical des tziganes en Hongrie. Me voilà donc chevauchant vers la forêt. J'y arrivai après six heures de marche, et tout aussitôt je m'y perdis, — sans trop de regrets. J'errai longtemps; un grand rideau noir sur ma tête, — plus loin, à une profondeur qui n'avait pas de limites, un ciel uni pareil à une conque de saphir; des brises chaudes montaient du sol avec je ne sais quelles bonnes odeurs confuses; les arbres, agités doucement, ondoyaient avec des rayons d'or dans leur feuillage; sous les pieds du cheval, le froissement des feuilles mortes se mêlait à des chants d'oiseaux, à des bruits d'eau courante sous la mousse.

Le soleil déclinait lorsque mon cheval donna des signes de joie comme à l'approche de l'homme, et nous débouchâmes sur une clairière. Les bohémiens étaient là pêle-mêle, gens, chevaux, chariots, sur un terrain battu, brouté, avec des places noircies par le feu, et couvert de débris de plats de bois, de gamelles, de poterie grossière, de tessons, d'os rongés, de pelures de légumes; parmi tout ce désordre de choses noirâtres, quelques coffres carrés aux vives couleurs, des lambeaux d'éclatantes étoffes. Un chien jaune à museau pointu, à oreilles droites, se tenait à l'entrée de la clairière; de maigres petites filles allumaient un feu que la brise éparpillait en langues de flamme sous des pieux ajustés en triangle qui soutenaient une marmite. Je pensais déjà aux nourritures bizarres et suspectes que Goya jette dans les chaudrons des sorcières de Barahona, lorsque je vis une bohémienne traîner prosaïquement vers la marmite un paquet de poulets liés ensemble par les pattes et poussant des cris de détresse.

Groupés confusément sur le sol pelé, les hommes fumaient; les uns rassemblés sur eux-mêmes et le menton sur leurs genoux, d'autres la nuque appuyée contre un arbre, d'autres penchés sur le coude, les doigts passés dans leur chevelure inculte. Tous avaient cette pureté de traits, cette noblesse nonchalante, avec un air de mélancolie pensive,

attributs des races vierges de tout mélange, des yeux d'un calme brûlant d'une passion endormie. Çà et là des vieilles horrifiques, le visage brûlé, rouillé, tanné, et dont les yeux seuls avaient gardé leur éclat d'étoiles, étaient accroupies entourées de marmots dans l'état le plus primiti avec de gros ventres et des membres grêles. De grandes filles aux yeux orientaux, faits de nacre et de jais, aux joues fermes et polies comme du basalte, de formes vigoureuses, faisaient face à l'horizon vide et se découpaient avec dureté sur le bleu du ciel. Plusieurs d'entre elles étaient vêtues de drap écarlate, avec de petits corsets couverts de métal, des chemises lamées, pailletées de broderies, une profusion de verroteries; au centre, il y en avait une dépassant de toute la tête ses compagnes, et qui sortait de ce milieu comme un rêve sort des trivialités de la vie. Son visage était d'une finesse et d'une suavité d'ovale inconnues parmi nous, avec des yeux aimantés, inquiétans, qui faisaient songer à des vices splendides; un turban noir serrait ses cheveux noirs, une chemise d'une éclatante blancheur s'entr'ouvrait sur sa poitrine saillante; elle avait au cou, entortillé cinq ou six fois en collier, un long chapelet de fleurs jaunes, aux mains des grappes de mêmes fleurs.

Les rayons rouges du soleil couchant éclaboussaient le bivouac avec une fantaisie, une furie d'effet sans pareilles. La nuit tomba, et toute couleur disparut. Le feu flambait maintenant, et des yeux luisans, des dents blanches, des mains mobiles, émergeaient au hasard de l'ombre. En dehors du campement, on ne voyait ni ciel, ni terre, ni arbres. J'avais exprimé aux bohémiens mon désir de les entendre, mais le silence avait répondu à mon appel. Hommes et femmes, étendus à plat ventre autour du foyer, buvaient l'eau-de-vie que j'avais fait chercher au village voisin.

Soudain une note étrange, longuement soutenue, me fit dresser l'oreille. Elle vibrait comme un soupir du monde surnaturel. Une autre la suivit, soumise, désolée, évoquant des choses terribles. Une pause survint, et un chant divin, large et sombre, se développa avec majesté. Les sons montaient, ondulaient, s'enflaient comme un immense choral avec une pureté, une noblesse incomparables de lignes. Il y avait là, pareils à des rayons d'étoiles brisés, tantôt éblouissans, tantôt sinistres, des souvenirs de ruines, de tombeaux, d'amour et de liberté perdus. Une nouvelle pause, et des strophes d'une allégresse effrénée éclatèrent. On retrouvait encore la phrase principale, mais se détachant comme une fleur de sa tige sous des myriades de notes ailées, des touffes de sons vaporeux, de longues spirales de fioritures transparentes et comme prismatiques; elle revenait en rhythmes syncopés, pleine d'hésitation et de trouble, ou s'élançant d'une allure franche et franchement colorée.

Cependant les violons devenaient toujours plus hardis et plus impé-

tueux. Le vertige s'emparait des sens; je m'étais levé, je regardais ces hommes debout, fermes et assurés, qui appuyaient les violons sur leur poitrine comme pour y verser tout le sang de leur cœur, je suivais les mouvemens de leurs archets qui fouettaient l'air comme avec des formules magiques, je me sentais oppressé; dans mon angoisse, j'aurais voulu arrêter ce débordement, lorsque, par un renversement ingénieux, le motif douloureux et sombre du début se transforma en une mélodie gracieuse, merveille poétique. Les sons passaient rapidement comme des étincelles sonores. Ils s'éteignirent aussitôt; une féroce violence anima les dernières mesures, et les bohémiens déposèrent leurs archets.

Ils les reprirent bientôt, devinant un auditeur ému. Les heures se passaient, de larges étoiles s'allumaient à tous les coins du ciel, le feu s'enveloppait de longs tourbillons de fumée, et j'écoutais toujours. Les bohémiens chantaient l'amour et les tourmens d'amour, et c'étaient des larmes et des sourires, des soupirs et des râles, des sons caressans comme des chants de berceuses, des sifflemens de vipères. De vagues désirs, une tristesse irrémédiable envahissaient le cœur; il semblait que de blessures ouvertes des chaudes et rouges gouttes de sang tombaient une à une. — La musique cessa, les hommes se recouchèrent, et je quittai le camp, emportant la révélation d'un art aux vertigineuses conceptions.

Trois points principaux déterminent le caractère de la musique bohémienne : ses intervalles inusités dans l'harmonie européenne, ses rhythmes essentiellement bohémiens, ses fioritures orientales. Les tziganes prennent dans la gamme mineure la quarte augmentée, la sixte diminuée et la septième augmentée. C'est par l'augmentation fréquente de la quarte que l'harmonie acquiert des chatoiemens d'une audacieuse et inquiétante étrangeté. Le musicien civilisé, choqué, commence par y voir de fausses notes. — « Ce serait beau si c'était bien, dit-il, mais les règles! » Les rhythmes ont pour loi de n'avoir pas de loi. L'abondance en est incalculable. Les bohémiens passent du mouvement binaire au ternaire avec un à-propos si heureux, par des combinaisons de rhythmes, de trois temps en trois temps ils opèrent des transitions d'un effet si enivrant et si solennel, qu'on ne saurait imaginer les rares beautés qui résultent de cette richesse. Quant aux fioritures, elles donnent à l'oreille tous les plaisirs que l'architecture mauresque donnait aux yeux; les architectes de l'Alhambra peignaient sur chacune de leurs briques un petit poème gracieux; les bohémiens ornent chaque note de dessins mélodieux, de luxuriantes broderies.

Tout va bien jusqu'ici. On peut jusqu'à un certain point expliquer le mécanisme des effets heurtés, des reliefs bizarres; mais la flamme impalpable du sentiment tzigane, ce sentiment dont le charme étrange, subjuguant, est une animation vitale presque adéquate à la vie elle-même, le mystérieux équilibre qui règne dans cet art sans discipline,

entre ce sentiment et la forme, comment les décrire? Mystère du génie qui porte en lui son inexplicable puissance d'émotion, et que la science et le goût nient en vain!

Depuis mon retour de la forêt, je suis poursuivi opiniâtrément par le souvenir du peuple d'Égypte. Sur le fond brumeux de mes rêves, les bohémiens se profilent avec leur teint hâlé, l'énergie de leurs physionomies, leurs attitudes impassibles; j'entends leurs chants incomparables, aux rhythmes si fiers, aux accens si éloquens; couleurs et sons disparaissent, les lignes se troublent, — je m'éveille, et je bats les environs pour retrouver un orchestre tzigane; mais plus de tziganes! C'est le baron Rosti qui nous est arrivé pour les remplacer, un mélomane et flûtiste enragé. Il joue toujours : « O douce étoile, feu du soir » du *Tannhäuser*, et c'est de la façon suivante. Je me mets au piano et j'exécute les quatre mesures du commencement; à la quatrième mesure, le baron se met en position, embouche son instrument et fait mine de commencer. Ses joues se gonflent, s'empourprent, il souffle, il pousse, rien ne sort. Il regarde alors dans l'intérieur de la flute, n'y découvre rien et souffle avec rage, pas un son. — Recommencez, dit-il, — et pendant que je répète les quatre mesures, mon homme place sa flûte entre ses jambes, tout comme la *grande clarinette* qui fonctionnait à un concert de Döhler et dont Berlioz raconte si plaisamment l'histoire, puis il promène dans le tube un écouvillon qu'il a tiré de sa poche. Le temps se passe et les quatre mesures aussi; alors de nouveau : « Recommencez, » et tirant d'une autre poche un canif, il se met à gratter précipitamment l'embouchure de la flûte. Enfin il croit avoir gratté suffisamment, réembouche son instrument, souffle et sue, quand un suprême effort expulse le couac le plus terrible qui ait jamais déchiré les oreilles. Nous rions, et le baron dit tranquillement : — C'est un accident, vous entendrez demain « ô douce étoile, feu du soir, » c'est divin.

J'ai retrouvé les bohémiens à une fête que donnait un ami de László dans le comitat de Tolna. Le dîner a été interminable, et les vins glorieux. On a mangé et bu vertement, après quoi on a pris le café sur la terrasse du château. Le ciel était ce soir-là d'un bleu laiteux teinté de rose; les champs qui s'étendaient à perte de vue offraient aux regards une nappe d'or pâle, les montagnes ondulaient avec une douceur infinie comme de longues houles d'azur. J'oubliai tout, jusqu'aux bohémiens annoncés.

A ce spectacle, depuis quelques minutes je vivais dans le passé. Une autre vallée de la plus fraîche verdure, un lac d'un bleu foncé, se déroulaient devant les yeux de ma mémoire comme une scène d'idylle. Derrière le lac, des prairies embaumées, un labyrinthe de forêts; au fond, la Jungfrau drapée de son éternel linceul d'une blancheur immaculée et éclatante. A quelques pas de moi, on chantait une ballade allemande, *la Fille de l'hôtesse et les trois compagnons*, dont l'un disait :

« Oh! si je l'avais connue, comme je l'aurais aimée! » et le second : « Je t'ai connue et je t'ai tendrement aimée ; » mais c'est moi qui achevai : « Je ne t'ai pas connue, mais je t'aime et t'aimerai pendant l'éternité. » La note frissonnante d'une cymbale, qui partait d'un massif au pied de la terrasse, vint m'éveiller. Au même moment, la comtesse K....yi, qui ne manquait aucune fête, s'approchait et me disait : — Farkas Miska et sa bande!

Farkas Miska! le bohémien des salons de l'aristocratie hongroise, qui ne donne pas une fête sans lui.

Le concert commença par le *szozát*, chant national hongrois, chef-d'œuvre de style, de noblesse, de vigueur, et plein de cette tristesse mystérieuse qui traverse ici toute musique. L'hymne chantait les vieux combats de la liberté, les anciennes batailles, les exploits de la chevaleresque nation, et la Hongrie, détachée du cadre du présent, reculait toujours plus fière et plus glorieuse dans la demi-teinte du passé. De chaleureux applaudissemens couvrirent le triomphant finale. Des *lassan*, des *hongroises*, suivirent. Vers la nuit, on invita la troupe à prendre des rafraîchissemens, et Farkas Miska monta au salon. C'est un homme de quarante-cinq ans, très grand, très maigre, avec beaucoup de dignité d'allure, le teint jaune ardent, la physionomie impérieuse et douce à la fois, les yeux très beaux.

Je l'observai curieusement. Il se promenait fier, nonchalant, muet, à travers la foule qui commençait à remplir le château. Plusieurs personnes lui parlèrent; il les regardait vaguement, et sans répondre poursuivait sa promenade. Après avoir fait quelques tours ainsi, il remarqua pourtant la comtesse K....yi, et, marchant droit à elle, lui adressa la parole. Je m'approchai hardiment, et demandai au bohémien le motif qui le poussait à converser avec M^me^ K....yi plutôt qu'avec les autres. Il me regarda un moment et répondit : — *Van lelket* (elle a de l'âme). — Il ajouta : — *Te is* (toi aussi). — Puis il nous tourna le dos. Je me sentis très flatté.

Le lendemain de très bonne heure, un grand bruit dans la chambre voisine de la mienne me réveilla : battemens des portes, des fenêtres, déplacemens des meubles; ce remue-ménage cessa enfin. J'allais me rendormir lorsqu'on frappa à ma porte. Un joli garçon, tout blond, tout mouton, qui me fit l'effet d'une fille déguisée, entra : — Monsieur, je suis Plotenyi Nandor, disciple fervent de Remenyi Ede, qui arrive et vient de s'installer dans la chambre voisine.

— Très bien, monsieur. Est-ce pour décliner votre nom et votre ferveur que vous venez m'empêcher de dormir?

— Non, c'est pour vous prier de vous habiller et d'aller vous promener. — Le mouton disait cela avec un petit air décidé qui lui gagna mon estime.

— Comment, d'aller me promener?

— Oui, monsieur, Remenyi Ede, mon maître, a exprimé la volonté de travailler dès le matin, et tout voisinage lui est importun.

— Allez-vous-en au diable, vous et votre maître Remenyi Ede !

Le mouton devint pourpre et se mit à trembler de douleur. — Oh ! monsieur, monsieur, lui au diable, lui le grand violoniste, le successeur de Czermak, de Bihary !..

— Votre maître est bohémien?

— Non, monsieur, mais il est le seul d'entre les violonistes actuels qui possède la tradition authentique de la musique bohémienne.

— J'aime cette musique, lui dis-je, et c'est pourquoi je me lève. Je descends au jardin.

— Oh, non ! monsieur, allez dans les champs. Tenez, — et il ouvrit une fenêtre, — tout le monde a quitté le château. — En effet, le maître de la maison et tous ses hôtes défilaient par la porte du jardin. Ils n'avaient pas dormi trois heures. Je les rejoignis, et tout le monde à la fois se mit à me raconter l'histoire de Remenyi.

A dix-sept ans, il avait été attaché en qualité de virtuose à la personne de Gyorgey durant la guerre de Hongrie. Il jouait du violon avant et après le combat. Quittant son pays avec l'émigration, il avait partagé l'exil du comte Teleki Sandor et d'autres vaillans, puis passé quelque temps à Guernesey, où il connut Victor Hugo. De là il était allé se faire entendre à Hambourg, à Londres, en Amérique, marchant de succès en succès. Revenu en Hongrie, sa renommée ne fit que grandir. Il voyagea quelque temps, traversant le pays en tout sens, émerveillant l'aristocratie et les paysans, et jouant avec le même brio et la même poésie dans les granges que dans les palais.

Je m'esquivai et rentrai dans le jardin, où je me blottis dans un massif de noisetiers. Remenyi jouait, il jouait... un concerto de Bach ! Je l'accablai des plus violentes malédictions. Comment ! c'est pour jouer un concerto de Bach que ce faux Rommy m'avait fait lever, m'habiller et courir les champs dès l'aurore !

Il parut à déjeuner; c'était un homme de tournure et de traits vulgaires, ni grand ni petit de taille, ni maigre ni replet. Son visage cherchait à exprimer un certain dédain, mais il y avait quelque chose de débonnaire dans le regard, les mouvemens et la voix. — Remenyi a bien travaillé ce matin, — nous dit-il après déjeuner. (Il n'ouvre la bouche que pour faire son éloge et ne parle de lui qu'à la troisième personne.)

— Oui, un concerto de Bach, lui dis-je. — J'avais ce concerto sur l'estomac.

Il se redressa : — Remenyi joue aussi autre chose, — et, appelant Nandor, il demanda son violon. Vingt personnes coururent le chercher. Remenyi joua une hongroise, et dès les premières mesures le vaniteux disparut. La passion délirante, la verve dévergondée, la magie des or-

nemens veloutés, aériens des tziganes, tout y était. Sa main n'hésitait jamais ; il avait toutes les qualités de l'imagination : mouvement, couleur, éloquence, et toutes celles de la science : clarté, justesse, certitude, dominées par l'inspiration passionnée qui fait le génie. Aussi, dans les pétulances terribles lancées à toute volée comme dans l'ardeur concentrée des accens pathétiques et la grâce suave des phrases mélodieuses, son jeu restait toujours ample, large et sculptural.

Il déposa son archet, souriant comme un enfant. La musique avait opéré en lui un changement merveilleux; il se montra tout à coup naturel, ingénu. De temps en temps, il reprenait son violon. Il nous fit entendre, entre autres choses, la scène de bal de *Roméo et Juliette,* de Berlioz. Ce fut un magique enchantement. Nous étions en Italie : la lune argentait de silencieuses allées de cyprès, de blanches statues de marbre scintillaient, on entendait le clapotement des fontaines; puis un beau palais apparaissait, tout lumière et musique, une foule se pressait sous les lambris dorés en masques et en brillans costumes, le vent de la nuit apportait dans le jardin de gais accens de danse; mais tout cela passait rapidement, et Juliette disait maintenant : « En vérité, je t'aime trop, beau Montaigu. »

Comme je remerciais le grand artiste en lui exprimant toute mon admiration pour son génie d'exécution, il répondit : — Pourvu que Remenyi s'approuve!.. Et il acheva sa phrase d'un geste expressif.

Il joua encore un duo avec Nandor, puis marchant gravement vers la pendule qui se trouvait sur la cheminée, il arrêta le balancier, et, se tournant vers le maître de la maison : — Que cette aiguille, dit-il, marque éternellement l'heure où Remenyi a joué chez vous! — Horváth Károly, à qui il s'adressait, se mit à pleurer d'attendrissement, et tout le monde embrassa à tour de bras Remenyi.

Le lendemain, par je ne sais quel esprit de perversité, il se remit au concerto de Bach. Comme après tout il était sensible à une admiration que je ne cherchais guère à déguiser, il m'invita d'une façon pressante à aller passer quelques jours daus sa maison de Rakos-Palota aux portes de Pesth. Nous partîmes ensemble, voyageant à petites journées. Sur notre route, Remenyi s'arrêtait dans tous les villages, toutes les villes, tous les châteaux. Partout où il était connu, on le fêtait, choyait; partout où il était inconnu, il n'avait qu'à se nommer, et portes et cœurs s'ouvraient largement. On m'a raconté qu'un jour il avait commandé une paire de bottes dans une petite ville où il venait de jouer. On les lui apporta avec la note acquittée par la municipalité. C'est que l'art est une gloire nationale ici, — l'art bohémien surtout, qui plonge au cœur de la Hongrie et dont les racines s'enlacent aux fibres du sol même.

Une question aussi intéressante que difficile à résoudre est constamment soulevée en Hongrie. La musique nationale hongroise appartient-

elle aux bohémiens, ou les bohémiens ne sont-ils que les exécutans, les déclamateurs d'une poésie qui appartient en propre à la Hongrie? Il y a des faits qui prouvent que les bohémiens étaient déjà en Hongrie au XIIIe siècle (rien ne prouve qu'ils n'y fussent pas antérieurement), et des noms d'exécutans bohémiens, célèbres déjà au XVIe siècle, se sont conservés dans la mémoire du peuple. Or on ne cite pas une individualité hongroise de ce temps. Le plus ancien monument de musique hongroise, — les mélodies de Tinody Stephens, sans originalité, sans valeur, publiées en 1554 à Klausenburg, — n'offre d'autre attrait que celui de l'antiquité. En outre les chroniqueurs ou les auteurs anciens traitant de l'art bohémien ne parlent jamais de la nationalité magyare des airs tziganes, ni ne présentent les bohémiens comme simples exécutans d'une musique étrangère. M. Gabriel Mattray, très versé dans cette partie de l'histoire de la musique, écrit même : « Les Hongrois bien élevés ne s'adonnèrent jamais à la musique nationale, surtout à la composition; c'est pourquoi la musique hongroise n'a pu être conservée et popularisée que par les bohémiens. » Pour moi, après avoir entendu les tziganes, j'ai la certitude que leurs facultés ne sont pas seulement d'exécution, mais aussi de création. L'art bohémien sort du sentiment, du génie bohémien même. Cet art est trop étrange, ses élémens sont trop sauvages pour être le produit exclusif d'un peuple réfléchi, sage, croyant, pratiquant, cultivé, lettré, d'un peuple civilisé; mais les Hongrois ont eu la compréhension de cet art, ils l'ont environné d'amour et de respect. Réchauffé, vivifié, acclamé par la Hongrie, il lui appartient de par l'admiration et les larmes sympathiques qu'elle lui donne.

Nous arrivâmes enfin à Rakos-Palota. La maison de Remenyi est une longue bâtisse, assez vulgaire, que précède une cour malpropre, livrée aux poules, canards et cochons. Elle est ornée sur le devant de maigres peupliers qui ressemblent moins à des peupliers qu'à des points d'admiration, et que je soupçonne d'avoir été plantés là à bon dessein. A l'intérieur, c'est une longue galerie divisée en compartimens et contenant un amoncellement d'objets rares et précieux, tous cadeaux, où la valeur historique vient s'ajouter à la valeur matérielle. Il y a là des joyaux curieux, des bagues antiques, des chaînes d'or à désespérer l'art des orfévres modernes. Des crédences en chêne sculpté supportent tout un monde de vases, de pots, de hanaps, de gobelets, de puisarts, de flacons, de cruches. Et quels pots! de 3 ou 4 pieds de hauteur, et qui n'ont pu servir qu'aux *beuveries* de Rabelais. Un arsenal d'armes complet, de vieilles pièces de monnaie, des croix d'argent oxydé, bizarrement fouillées, des manuscrits rarissimes, des aquarelles, des tableaux anciens et modernes tapissent les murs; mais savez-vous ce qu'il montre surtout avec orgueil? C'est une paire de bottes de Liszt enfant et son sabre hongrois.

Tous les jours, nous avons du monde. C'est un monde qui n'a souci

que de vie, de lutte, de fièvre, artistes, peintres, sculpteurs, musiciens. Ils nous apportent leur gaîté aux francs rires, leur pauvreté vaillante, leurs esprits fermes, leurs cœurs remplis de flammes et de caprices. Ils dissertent, ils chantent, parfois ils écoutent; puis ils s'en vont comme ils sont venus, le sourire aux lèvres, le feu dans les yeux et de l'espoir plein le cœur. En France, en Allemagne, dans chaque ville, cent propositions se heurtent et se brisent, cent écoles s'injurient; ici, dans un large horizon, une seule pensée, comme un rayonnant soleil, monte, remplit le ciel et luit. C'est la pensée de l'art, immortellement vrai, éternellement nouveau.

ROBERT FRANZ.

---

## REVUE MUSICALE.

Mme Adelina Patti a chanté dimanche à l'Opéra la Valentine des *Huguenots* dans une représentation donnée au bénéfice des Alsaciens-Lorrains. La simple annonce de cet événement avait mis en émoi depuis une semaine tout le dilettantisme parisien. C'est la curiosité qui mène le monde, et, lancés une fois sur cette piste, nous payons à prix d'or jusqu'à nos déceptions. Un talent, quel qu'il soit, se meut dans sa sphère, il a sa mesure et ses conditions, le joli, le *lovely* n'est point le beau; telle est cependant la folie du succès, le prestige qui s'attache à certaines personnalités, qu'il se trouve toujours là sur leur chemin d'honnêtes gens pour les encourager, les applaudir, les acclamer dans leurs plus téméraires aventures, et le public, étourdi, fasciné, ahuri par ces tempêtes de bravos, ces avalanches de bouquets monstrueux et toutes ces démonstrations extravagantes qui vous rappellent le fanatisme des fakirs hindous se faisant broyer sous le char de l'idole, — le bon public, toujours et partout taillable et corvéable à merci, de s'écrier ensuite à la façon du chambellan Polonius : « Vous nous disiez que c'était un rossignol, mais non, vous vous trompiez, c'est bien un aigle! »

Accueillie avec transport par la salle entière à son entrée en scène au second acte, Mme Adelina Patti a salué d'abord les spectateurs, puis la reine de Navarre, et Valentine de Saint-Bris a pris le jeu. La prononciation est bonne, les mots se dégagent clairs et martelés, çà et là seulement quelques fautes de prosodie, un luxe d'*e* muets qui feraient dresser les cheveux à Vaugelas, mais point d'italianisme, vous diriez plutôt cet accent cosmopolite des Russes et des Viennois parlant français. Le premier dialogue avec la reine, plein de nuances pourtant, passe inaperçu. Vient le finale et cette phrase vigoureuse où jadis Mlle Falcon entraînait la salle; c'était pour la tragédienne une première occasion de se montrer, elle s'est dérobée. Au troisième acte, égal désappointement pour tous ceux qui pouvaient avoir compté sur les beaux

effets du récitatif : *O terreur! je frissonne au seul bruit de mes pas.* Cette phrase sublime et d'une si large envergure est dite sans pathétique et surtout sans autorité. Nous venons de prononcer le mot par lequel se résume notre opinion sur la manière dont Mme Patti tient le rôle de Valentine. Elle y manque absolument d'autorité. En dehors des passages où la virtuose seule est en jeu, le duo avec Marcel par exemple, qu'elle développe d'un organe splendide et peut-être encore avec plus de richessse que de style, on la voit s'agiter, se mutiner sans résultat sérieux, son geste fluet, saccadé, ne dépasse point la rampe. Il semble que cette puissante musique et ce grand drame la suffoquent, elle est là dedans comme l'oiseau qui tressaute dans sa cage, bat des ailes et, de guerre lasse, se dédommage de sa captivité par de gentils gazouillemens.

On dira ce qu'on voudra, notre opéra français ne se laisse point aborder ainsi au pied levé, il faut pour supporter pendant cinq actes le poids de ces écrasantes conceptions du génie lyrique une éducation spéciale, une intelligence du théâtre, un acquis dont les trilles les mieux perlés et le plus beau *canto spianato* ne sauraient tenir lieu; il faut surtout ce goût de l'idéal, ce sentiment profond du style et de la passion qui distinguent une vraie grande artiste d'une simple virtuose. Les Américains, les Russes, les Anglais, peuvent s'y tromper, confondre Lucie avec dona Anna, Valentine avec Violetta; nous avons chez nous d'autres idées, et j'avoue qu'il ne me fâche point de voir de temps en temps ces éblouissans météores pâlir un peu au lustre de notre scène. Il résulte de là un enseignement fait pour rehausser à nos yeux le mérite des artistes que nous formons, et que ces quelques représentations de Mme Patti à l'Opéra ne décourageront pas, espérons-le. Sans nommer Cornélie Falcon, qui dès le premier jour, et sous les yeux mêmes du maître, réalisa le type de sa création, nous avons vu passer bien des Valentine, la Cruvelli, d'un si tragique essor dans le duo, — Rosine Stoltz, un tempérament diabolique avec des éclairs de voix fulgurans, — que ceux qui l'ont entendue se rappellent ces cordes basses dans le magnifique *adagio* à la Mozart du duo du troisième acte, et qu'ils comparent; toutes valaient mieux que la Patti dans ce rôle de Valentine, qu'elles savaient au moins marquer d'un trait caractéristique et faire vivre de la vie du théâtre. Il est vrai qu'elles coûtaient moins cher : 6,000 francs par représentation, c'est *raide,* comme dit Olivier de Jalin, que nous allons bientôt retrouver à la Comédie-Française.

L'an dernier, quand le shah de Perse voulait exprimer son admiration à l'endroit d'une jeune personne, il s'écriait parl nt à son père : « Ta fille est splendide, elle vaut 3,000 tomans! » C'est à croire aujourd'hui que le public ne raisonne pas autrement. Comment donc ne serait-ce point beau lorsque c'est si cher? et les applaudissemens, les ova-

tions, de se régler en conséquence. Vous verrez qu'au prochain retour de Mme Nilsson dans Ophélie, l'enthousiasme sera moitié moindre, car, si le talent de la Patti vaut 6,000 francs, celui de Christine Nilsson n'en vaut, paraît-il, que 3,000! N'importe, malgré la sainte haine qui nous anime contre le régime des *étoiles*, essentiellement désorganisateur de tout ensemble dramatique, nous approuvons cette fois l'expérience, d'abord parce qu'une étoile ne peut que compromettre son prestige à se produire dans de pareilles conditions, ensuite parce que ces sortes de solennités ont cela de bon, que la troupe ordinaire se pique d'émulation, se serre les coudes, et, devant l'étrangère ou l'étranger, s'évertue à maintenir debout l'honneur de la maison.

C'est ainsi que cette représentation des *Huguenots* a merveilleusement marché; l'orchestre et les chœurs surveillaient leurs mouvemens, les chanteurs, chose rare, étaient à leur affaire. M. Belval n'avait plus de ces écarts de voix qui lui jouent de si méchans tours dans *Robert le Diable*, et sa fille, Mlle Marie Belval, enlevait brillamment cette adorable cavatine où s'épanouissent en mille floraisons toutes les enjolivures du style renaissance. D'ailleurs le rôle contemplatif de Marguerite de Navarre lui sied mieux que la princesse Isabelle. Il y avait je ne sais quelle crânerie nerveuse dans la façon dont elle semblait, par ses vocalises, défier le public, venu là pour n'en applaudir qu'une autre. Quant à M. Lassalle, c'est la reproduction exacte et fidèle de M. Faure: on n'imite pas plus scrupuleusement son chef d'emploi; je lui reprocherai pourtant de se maniérer beaucoup, défaut encore plus grave chez un homme si grand. On dirait qu'il a gardé, comme un miel sur les lèvres, le goût de sa romance de *l'Esclave*. Il ne se contente pas de chanter Nevers, il le roucoule. — Sur la partition des *Huguenots*, il n'y a, Dieu merci, plus à revenir, on ne loue pas Hercule. Quelle musique et quel poème! Quand on se retrouve en présence d'un tel art, les rhapsodies shakspeariennes que débitent les librettistes d'aujourd'hui vous apparaissent comme un songe ridicule. Le poème des *Huguenots* serait beau même sans la musique de Meyerbeer; mettez que des vers de Victor Hugo y remplacent la musique, et vous aurez encore un chef-d'œuvre; c'est bien décidément, comme nous l'avons dit, l'opéra du siècle.

F. DE L.

---

## ESSAIS ET NOTICES.

*Rapport sur la création de nouvelles Facultés de médecine,*
présent à l'assemblée nationale par M. Paul Bert, membre de l'assemblée.

L'enseignement médical et pharmaceutique est donné en France par vingt et une écoles préparatoires de médecine et de pharmacie, distribuées dans nos villes de province, par les deux facultés de Paris et de

Montpellier, auxquelles sont associées des écoles supérieures de pharmacie, et par la faculté mixte de médecine et de pharmacie qui a été fondée en 1872 à Nancy pour remplacer la Faculté de médecine et l'École supérieure de pharmacie de Strasbourg. Les facultés et les écoles supérieures peuvent seules décerner des diplômes de docteur en médecine, de sage-femme de première classe, de pharmacien et d'herboriste de première classe. Il n'y a donc en France, pour décerner le grade de docteur, qu'une faculté par 12 millions d'habitans, encore la répartition des étudians entre ces établissemens est-elle tellement inégale que la Faculté de Paris à elle seule en absorbe à peu près les neuf dixièmes. Cette organisation paraît insuffisante pour faire face aux besoins du pays; le nombre des centres d'enseignement médical est évidemment trop restreint relativement à la population. La France est sous ce rapport en arrière même de la Russie, qui possède 8 facultés très bien organisées, soit une pour 8 millions d'habitans. L'Allemagne et l'Autriche ont ensemble 19 facultés de médecine (une pour 2 millions d'habitans), l'Italie en possède 21 (une pour 1,200,000 habitans), l'Angleterre 64 (une pour 560,000 habitans). Plusieurs de nos grandes villes se sont émues de cet état de choses, et depuis trois ans six propositions ont été soumises à l'assemblée nationale demandant la création de nouvelles facultés de médecine à Lyon, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Lille et Marseille. La commission chargée d'examiner ces projets a déposé son rapport, rédigé par M. Paul Bert avec une clarté et une compétence dignes de fixer l'attention; elle écarte les demandes de Toulouse, Nantes, Lille et Marseille, mais elle appuie celles de Lyon et de Bordeaux, où elle recommande la création de deux facultés mixtes comme celle qui existe déjà à Nancy. Les considérations invoquées par le rapporteur pour justifier ces mesures sont d'un haut intérêt, et nous essaierons de les résumer brièvement.

On peut se demander d'abord s'il est urgent de chercher à augmenter en France le nombre des médecins. C'est à la statistique qu'il faut demander la réponse à cette question. Voici le nombre des praticiens, — officiers de santé et docteurs en médecine, — que nous avions en 1847, en 1866 et en 1872 :

| | Officiers de santé. | Docteurs. | Total. | Proportion. |
|---|---|---|---|---|
| 1847.... | 7,456 | 10,643 | 18,099 | 1 par 1,895 habitans. |
| 1866.... | 5,667 | 11,525 | 17,192 | 1 par 2,232 habitans. |
| 1872.... | 4,653 | 10,766 | 15,419 | 1 par 2,341 habitans. |

On constate donc une diminution sensible du nombre des officiers de santé, et celui des docteurs en médecine reste stationnaire malgré l'accroissement de la population. En fait, l'officier de santé tend à disparaître. Cet effacement progressif d'une institution foncièrement mauvaise n'aurait en soi rien d'inquiétant, il y aurait au contraire lieu de s'en féliciter, car on peut voir là une preuve d'un notable progrès dans l'intelligence publique; ce qui est grave, c'est que le nombre des méde-

cins instruits n'augmente pas de manière à combler les vides qui résultent de la disparition des officiers de santé. Les conséquences de cette fâcheuse situation deviennent encore bien plus évidentes lorsqu'on examine la distribution des médecins sur les divers points du territoire et proportionnellement à la population. Rien n'est plus variable que la proportion des docteurs en médecine : si dans le département de la Seine on en trouve 1 pour 1,100 habitans, et dans l'Hérault, siége de la Faculté de Montpellier, 1 pour 1,600, en revanche il y a des régions, comme l'Auvergne, la Bretagne, les Côtes-du-Nord, le Pas-de-Calais, où l'on compte 1 docteur pour 7,000 ou 8,000 habitans; dans le Morbihan, on en trouve 1 pour 10,000! Dans la région du nord, on peut citer des villes de 15,000 ou 20,000 âmes qui se contentent d'un officier de santé. Or la proportion au-dessous de laquelle il paraît nécessaire de ne pas laisser tomber la moyenne des docteurs en médecine est de 1 pour 3,000 habitans; à ce compte, 63 de nos départemens sont dans une condition anormale. Beaucoup de personnes s'imaginent peut-être que les officiers de santé suppléent à cette pénurie de médecins, que, fidèles à la pensée qui a inspiré le législateur, ils vont exercer dans les campagnes délaissées par les docteurs : c'est là une illusion facile à dissiper. Les officiers de santé suivent partout les docteurs, et les cartes où l'on a figuré la distribution géographique de ces deux ordres de praticiens se ressemblent absolument, sauf une curieuse exception : dans nos riches départemens du nord, à populations agglomérées, les officiers de santé priment les docteurs. En somme, il est facile de constater que ces praticiens inférieurs quittent les pays pauvres pour envahir les pays riches et les grandes villes, où nombre d'entre eux s'affublent des diplômes de docteur que délivrent si facilement certaines petites villes d'Allemagne, d'Italie, de Belgique ou d'Amérique.

Ce qui est très remarquable, c'est le parallélisme qui existe entre le nombre des médecins qu'on trouve dans une région donnée et celui des étudians qu'elle envoie aux facultés : les pays pauvres en médecins fournissent peu d'étudians, et ceux qui sont bien pourvus en fournissent beaucoup. C'est là un effet assez naturel de l'esprit d'imitation. On peut dire, en sens inverse, que les régions où il se formera peu d'étudians en médecine seront des régions pauvres en médecins, car les jeunes gens, leurs études terminées, retournent volontiers dans leur pays. Il faut donc multiplier les étudians pour augmenter le nombre des médecins, et quel meilleur moyen pour cela que de leur faciliter l'étude par la création de centres d'instruction à leur portée? Ce serait en même temps le moyen de relever le niveau intellectuel du corps des pharmaciens, qui baisse d'une manière inquiétante, car aujourd'hui, pour 100 diplômes de 1re classe, on en délivre 300 de 2e classe chaque année.

L'analyse des faits et des chiffres démontre ainsi la nécessité de décentraliser l'enseignement médical par la multiplication des facultés de

médecine. Ce serait d'ailleurs rendre service à l'école de Paris, qui « étouffe de pléthore, » par suite de l'encombrement auquel elle est exposée. Malgré l'immensité de ses ressources, le nombre des hôpitaux, des malades et des professeurs, elle ne peut plus depuis longtemps suffire aux exigences d'un enseignement qui embrasse 5,000 élèves. Ce serait enfin ranimer le mouvement scientifique dans les villes de province, où l'on voit tant de professeurs distingués lutter dans l'isolement contre l'indifférence. Toutefois, pour faire œuvre durable, il vaut mieux ne pas bouleverser d'un seul coup notre organisation médicale par la création d'un trop grand nombre de facultés nouvelles; la commission a pensé qu'il suffirait d'en fonder d'abord deux dans des conditions où la prospérité matérielle et intellectuelle de ces établissemens fût absolument assurée. Il s'agissait dès lors de choisir entre les six villes qui aspirent à devenir des centres d'enseignement médical sérieux.

Les diverses régions de la France peuvent être divisées, pour la question qui nous occupe, en trois catégories : il y a des pays qui veulent et peuvent former des médecins, — telles sont les vallées de la Garonne et de ses affluens, — puis des pays qui le voudraient, mais ne le peuvent à cause de l'éloignement des facultés : la Bretagne et l'Auvergne sont dans ce cas; il y a enfin des pays qui le pourraient, mais ne le veulent : ce sont les départemens du nord-ouest et surtout du nord. Une faculté nouvelle trouvera aisément dans les régions du premier groupe des élémens de succès, et elle rendra de grands services dans celles du second, elle pourra même y prospérer, si on l'installe dans une ville bien choisie. Quant aux pays de la dernière catégorie, il y a évidemment lieu de les écarter; la Somme n'envoie presque pas d'étudians à Paris, il n'en irait pas davantage à la faculté qu'on établirait à Lille. Marseille, où les médecins ne manquent pas, mais qui fournit peu d'étudians, doit également être éliminée. Resteraient Bordeaux et Toulouse pour les régions de la première catégorie, Lyon et Nantes pour celles de la seconde. Pour fixer le choix définitif, il faut recourir à d'autres considérations, telles que la population et les ressources hospitalières, le mouvement intellectuel général, les moyens d'étude scientifique, l'importance des écoles secondaires, la valeur du corps médical dans ces villes, enfin les offres faites par les municipalités. Sous tous ces rapports, Lyon, avec ses 323,000 habitans, ses nombreux hôpitaux et hospices qui reçoivent plus de 30,000 malades par an, son imposant corps médical, se place immédiatement hors pair; ajoutons que le conseil municipal affecte à l'installation de la future faculté un terrain de 26,000 mètres, dont la ville devra acquérir la moitié, et une somme de 4 millions pour les constructions, qu'il s'engage enfin à rembourser pendant cinq ans l'excédant des dépenses sur les recettes de l'école. Au second rang vient Bordeaux, et ici encore la réunion des conditions favorables est tellement évidente que l'hésitation n'était pas possible.

C'est donc à Lyon et à Bordeaux que la commission de l'assemblée propose de fonder les nouvelles facultés mixtes de médecine et de pharmacie. Au reste, les offres faites par les quatre autres villes sont tellement vagues ou insuffisantes qu'il est facile de voir qu'en dehors de Bordeaux et de Lyon la question n'a vraiment pas été sérieusement étudiée. Néanmoins la commission a pensé qu'il y avait lieu de donner au moins en partie satisfaction aux vœux des villes dont les demandes sont ainsi écartées : elle recommande d'accorder à Lille et à Nantes « le plein exercice, » c'est-à-dire que ces deux écoles préparatoires garderaient leurs élèves pendant quatre ans et leur feraient subir les trois premiers examens de fin d'année ; les aspirans au grade de pharmacien de première classe y jouiraient d'avantages analogues. En accordant aux écoles de Nantes et de Lille la faculté de retenir auprès d'elles leurs étudians une année de plus, on favoriserait assurément dans ces régions si délaissées la production du docteur en médecine, s'il est permis d'ainsi parler; les familles se sentiraient plus disposées à encourager la vocation médicale chez leurs enfans, auxquels un séjour prolongé à Paris ne serait plus imposé pour l'achèvement de leurs études. Pour Toulouse et Marseille, l'institution des écoles de plein exercice a paru moins urgente, ces régions pouvant être suffisamment desservies par les facultés de Montpellier, de Lyon et de Bordeaux.

Dans cette enquête sur l'opportunité de la création de nouvelles facultés, on n'a pu éviter de signaler en passant les défauts plus ou moins graves de l'organisation actuelle de l'enseignement médical dans les facultés déjà existantes. Quelques voix se sont élevées pour réclamer des réformes qui, inaugurées par les nouveaux établissemens, ne manqueraient pas d'être imitées tôt ou tard par les anciens. La majorité de la commission n'a pas cru toutefois qu'il était sage d'imposer ainsi par une voie détournée à nos facultés des modifications qui en troubleraient le fonctionnement, et qui entraîneraient des changemens dans les conditions légales de l'exercice de la médecine et de la pharmacie. On s'est contenté d'adopter et de patronner chaudement l'heureuse innovation qui a été inaugurée à Nancy par la création d'une faculté mixte de médecine et de pharmacie. Il y a tout avantage à réunir sur les mêmes bancs les futurs médecins et les futurs pharmaciens : une certaine part d'instruction doit leur être commune, et leurs études spéciales même gagnent à cette fréquentation continuelle, sans compter que cette organisation mixte diminue notablement les frais généraux. La création des nouvelles écoles dans ces conditions sagement élargies exercera une heureuse influence non-seulement sur le développement du corps des médecins, mais sur le niveau intellectuel du pays en général, car il n'est pas d'éducation plus saine et plus virile que l'éducation médicale.

---

*Le directeur-gérant,* C. Buloz.

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## CINQUIEME VOLUME

### TROISIÈME PÉRIODE. — XLIVe ANNÉE

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1874.

**Livraison du 1er Septembre.**


L'Angleterre et les nouveaux courans de la vie anglaise, par M. J. MILSAND. 5
Histoire d'un diamant, récit de mœurs contemporaines, par M. P. de MUSSET. 31
Une Mission française en Birmanie (1873-1874), par M. A. MARESCALCHI. . 55
Les Peintures antiques au musée de Naples, les nouvelles découvertes de Pompéi, par M. Henry HOUSSAYE. . . . . 80
La Navigation hauturière, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 99
Les Révolutions de l'Asie centrale. — IV. — Les conquêtes de la Russie, l'expédition de Khiva, par M. H. BLERZY. . . . . 127
Les Ligues de la paix et les lois de la guerre, par M. Jules LE BERQUIER. 155
Les Sciences géographiques en France et a l'étranger, par M. Ernest DESJARDINS. . . . . 175
Les Conteurs français au XVIIIe siècle, par M. Charles LOUANDRE. . . . . 198
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. . . . . 220
Essais et Notices. — Le chevalier Daydie d'après sa correspondance, par M. Jules SOURY. . . . . 232


**Livraison du 15 Septembre.**


Le Haydamak, récit de mœurs des Carpathes, par M. SACHER-MASOCH. . . 241
Les derniers fermiers-généraux, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut de France. 282
L'Esclavage a Zanzibar et la mission de sir Bartle Frere, par M. P.-D. THOUVENIN. . . . . 309
L'Instruction publique en Italie. — Les écoles primaires, les lycées et l'éducation des femmes, par M. C. HIPPEAU. . . . . 339

L'Angleterre et les nouveaux courans de la vie anglaise. — II. — Les traditions et le nouveau libéralisme anglais, par M. J. MILSAND. . . . . 366
Le Morcellement de l'espèce en botanique et le jordanisme, par M. J.-E. PLANCHON, correspondant de l'Institut. . . . . 389
Lord Minto d'après sa correspondance, par Mme C. DU PARQUET. . . . . 417
Les Observatoires de la Grande-Bretagne et de ses colonies, par M. R. RADAU. . . . . 446
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. . . . . 459
Revue musicale, par M. F. de LAGENEVAIS. . . . . 471

## Livraison du 1er Octobre.

Les Conseils d'un constituant de 89 a la France d'aujourd'hui, a propos des *Mémoires de Malouet*, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française. . . . . 481
Un Nouveau système de philosophie allemande, M. von Hartmann et la doctrine de l'inconscient, par M. Albert RÉVILLE. . . . . 511
L'Automne dans les bois, par M. André THEURIET. . . . . 552
L'Origine des êtres. — III. — Les conditions de séjour, l'hybridité, l'évolution des êtres, le monde ancien, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. . . . . 583
La Guerre civile en Espagne, le parti carliste et les provinces basques. . . 618
Mœurs financières de la France. — IV. — Les valeurs orientales, les finances de la Turquie et de l'Égypte, par M. BAILLEUX DE MARISY. 650
Le Prédicateur ambulant, récit des temps héroïques de l'ouest américain, première partie, par M. Edward EGGLESTON. . . . . 679
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. . . . . 708

## Livraison du 15 Octobre.

La Guerre de France. — 1870-1871. — L'Épilogue de la guerre. — I. — L'assemblée de Bordeaux et la paix, par M. Charles de MAZADE. . . . . 721
Les Cours souveraines dans l'ancienne France, la chambre des comptes de Paris, par M. A. GEFFROY, de l'Institut de France. . . . . 746
Les Études d'érudition en France et en Allemagne, par M. Albert DUMONT. 767
Le Prédicateur ambulant, récit des temps héroïques de l'ouest américain, dernière partie, par M. Edward EGGLESTON. . . . . 789
L'Enseignement en Turquie, le lycée impérial de Galata-Séraï, par M. de SALVE. . . . . 836
Un Aventurier de la fin du siècle dernier. — Le comte Joseph Gorani, d'après ses mémoires inédits, par M. MARC-MONNIER. . . . . 854
Une Nouvelle science auxiliaire de l'histoire, la sigillographie ou science des sceaux, par M. Alfred MAURY, de l'Institut de France. . . . . 889
La Musique tzigane en Hongrie, par M. Robert FRANZ. . . . . 940
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. . . . . 929
Revue musicale. — Mme Patti a l'Opéra. . . . . 952
Essais et Notices. — Les nouvelles facultés de médecine et de pharmacie. 954

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.